L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

65ième ANNEE No 220 — QUEBEC, SAMEDI, 13 FEVRIER 1932 — Tirage en Janvier : 26,745 — VINGT PAGES

SUIVEZ C-K-C-V

Québec — Aujourd'hui — 880 K.C.

12.00 (midi).—Programme Bunsen.
12.15 p.m.—Programme S. Gagné & Frère.
12.30 p.m.—Théâtre Imperial.
1.00 p.m.—Musique française.

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Passez outre "maire".

Trembler enlève de la vigueur.

L'argent parle au passé indéfini.

Un peu de "maire" cure s'impose.

Il aura connu la peine du temps... d'élections.

Les "marcheuses" n'écoutent ni père ni "maire".

Tel on fait son lit, tel on se couche...pour toujours.

On n'a pas le droit de maudire un jury avant le verdict.

Huronne ou luronne, tout sujet inspire un chansonnier.

Il ne se sent pas malade, mais il a tout de même trop duré.

Pour une fois, que les vivants votent plus vite que les morts.

La mésestime de certains hommes vaut mieux que leur amitié.

Entre les volts et les votes, il y aura suffisamment de courant.

Lorsqu'un dentiste ne peut rien nous extraire il peut encore nous distraire.

Diogène

Votez !

Si tous les contribuables de Québec votent, lundi prochain, nous sommes certain d'avance que la ville sera débarrassée d'une administration incompétente et dispendieuse.

Le truc

Nous mettons les contribuables de Québec en garde contre le truc du télégramme de dernière heure. Dans l'espoir de ranimer des partisans découragés, on leur lit le message d'un grand homme éloigné, recommandant vivement à ses amis politiques de voter pour M. un Tel. Il va sans dire que le télégramme est généralement fabriqué à des centaines de copies, par d'habiles roublards. Celui qui a essayé d'épater les contribuables de Québec en leur parlant de ses relations avec M. le Maréchal de France Lyautey est probablement capable d'invoquer en sa faveur l'esprit... des vivants et des morts.

On le connait

Lorsque tel compère prétend qu'on lui a offert un siège de Conseiller législatif, une charge de Sénateur, un portefeuille de Ministre, il compte que la badauderie voudra bien croire à son désintéressement. Mais si, dans le passé, ce bonhomme s'est fait donner des automobiles ou s'est fait payer des voyages, le gros bon sens populaire réalisera qu'il n'est pas de ceux qui refusent les avantages indiscrets. Tout ce qu'il mérite aujourd'hui, c'est la réprobation du peuple qui lui laisse tout le temps voulu pour se vanter de ses décorations de ferblanc et de ses fumisteries.

Expositions

En attendant d'être son parent, un ami et compagnon du maire Lavigueur explique les déficits de l'Exposition de Québec, en disant que L'Evénement leur fait tort volontairement, en tenant des Salons de l'Industrie ou de l'Automobilisme. Ce noble marin fourvoyé dans la politique oublie que ces initiatives de L'Evénement ont lieu plusieurs semaines après le fiasco annuel de la ville. Si l'Exposition remplissait convenablement son objet, nous n'aurions pas la pensée de suppléer à son insuffisance. Et c'est à cause même de cette insuffisance que les Salons de L'Evénement sont de beaux succès industriels, qui ne se soldent pas par des déficits.

MORT DE W. F. TYE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 12. — M. William Francis Tye, âgé de 71 ans, ex-président de la Société Canadienne des Ingénieurs Civils est décédé à Paris, France, le 9 janvier, d'après une communication arrivée ici, hier. Le défunt était né à Haysville, Ont. Il fut en charge de la construction du Pacifique Canadien pendant plusieurs années.

TEMPERATURE

Toronto, 13. — La dépression qui stationnait au dessus du Lac Supérieur avant hier a pris la direction du nord-est, vers la baie James. La pression est élevée et le temps est froid dans l'ouest canadien et doux dans l'est, avec averses dans les Maritimes.

	MIN	MAX
Dawson	58—	48—
Aklavik	32—	16—
Victoria	38	38
Vancouver	34	38
Edmonton	20—	6—
Calgary	10—	8
Saskatoon	18—	11—
Winnipeg	12—	3—
Toronto	37	43
Ottawa	32	46
Montréal	38	48
Québec	32	..
St John	34	40
Halifax	32	38
Charlottetown	28	40

(—): sous zéro.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut et Bas St-Laurent. — Vents d'ouest, beau, un peu plus froid.

Golfe. — Gros vents frais du nord-ouest, nuageux.

Côte Nord. — Gros vents du sud-ouest, nuageux et doux, neige ou pluie.

LE COMITE D'ENQUETE A L'OEUVRE AU SENAT

La Chambre Haute, sur proposition du T. H. M. Meighen, choisit les sénateurs qui doivent faire enquête sur les accusations portées contre trois de leurs collègues à la suite des révélations dans l'affaire de la Beauharnois. — Cinq conservateurs et quatre libéraux dans le comité: les hons. MM. Chapais, Donnelly, Briesbach, McMeans, Tanner, Beique, Copp, Graham et Robinson. — Une tâche acceptée seulement avec esprit de devoir. — M. Tanner est élu président et ordre est donné de faire venir de la Chambre des Communes le dossier renfermant les accusations. — Ajournement à mardi.

SEANCE TERNE A LA CHAMBRE

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 13.—L'intérêt a changé de Chambre de nouveau hier et, pendant que les députés discutaient aux Communes une banale question de patates du Nouveau-Brunswick, le Sénat nommait le comité d'enquête sur le cas des sénateurs mêlés à l'affaire de la Beauharnois.

Sur proposition du sénateur Arthur Meighen, les honorables messieurs dont les noms suivent (cinq conservateurs et quatre libéraux) ont été choisis pour faire partie du comité:

Conservateurs:—MM. les sénateurs Thomas Chapais (Québec), J.-J. Donnelly (Ontario), W.-A. Griesbach (Alberta), L. McMeans (Manitoba) et C.-E. Tanner (Nouvelle-Ecosse).

Libéraux:—MM. les sénateurs F.-L. Beique (Montréal), A.-B. Copp (Nouveau - Brunswick), George-P. Graham (Ontario) et C.-W. Robinson (Nouveau-Brunswick).

Immédiatement après la séance du Sénat, le comité s'est réuni et, sur motion du sénateur Donnelly, secondé par le sénateur Chapais, le sénateur C.-E. Tanner a été choisi comme président.

Le comité a prié le gouvernement de désigner un avocat qui sera le conseil du comité.

Le sénateur W.-L. McDougald a choisi comme son avocat l'honorable M. Lucien Cannon, C.R., de Québec, ancien ministre et ancien Solliciteur Général du Canada.

Le comité du Sénat s'est ensuite ajourné jusqu'à mardi après-midi à 2 heures 30 de l'après-midi.

Le choix des membres du comité a donné lieu à de nombreuses entrevues entre les sénateurs conservateurs et libéraux et leurs chefs, le sénateur Meighen et le sénateur Dandurand. Comme l'a déclaré le leader du Sénat, aucun des membres de la Chambre Haute n'a manifesté le désir de faire partie du comité et tous ceux qui ont accepté l'ont fait par pur esprit de devoir.

Avant-hier soir, on semblait avoir arrêté un choix mais hier matin plusieurs noms ont été changés. Ainsi, le sénateur Chapais et le sénateur Béique avaient exprimé certaine répugnance à siéger dans ce comité et on avait désigné le sénateur Charles Beaubien et le sénateur Georges Parent pour les places qui leur avaient été offertes. Mais MM. Meighen et Dandurand, après de nombreuses conférences, ont obtenu le concours de leurs deux éminents collègues qu'ils avaient choisis en premier lieu, et les noms de MM. Chapais et Beique ont été remis dans le personnel du comité.

Le comité est très représentatif. Ses membres sont des hommes de grand prestige (nous n'avons pas besoin d'insister sur ce point car les honorables MM. Chapais et Beique sont bien connus dans notre province et quelle que soit leur décision elle donnera entièrement satisfaction au public et assurera le maintien du prestige et de l'honneur du Sénat.

A l'ouverture de la séance du Sénat, le très hon. M. Arthur Meighen prend la parole.

Le sénateur MEIGHEN.—"M. l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer que les honorables messieurs dont les noms suivent soient choisis comme membres du comité d'enquête sur le rapport de la Beauharnois: honorables MM. Beique, Chapais, Copp, Donnelly, Graham, Griesbach, McMeans, Robinson et Tanner. Je n'ai pas besoin de dire que nos collègues n'ont manifesté aucun désir de faire partie de ce comité (se tournant vers le sénateur Chapais) et qu'ils n'ont même accepté cette tâche que par devoir. En vertu d'un principe de cour justifié, j'ai pensé que la sélection des membres du comité devait se faire en tenant compte de la résidence des membres, afin qu'aucun d'eux ne soit de la même ville que les sénateurs dont les noms sont mentionnés dans le rapport. La motion permet au comité de siéger durant les ajournements du Sénat, car je crois que le public est impatient de voir cette question réglée sans retard inutile."

Le président BLONDIN.— "Est-ce votre désir, honorables messieurs, d'adopter cette motion?"

Le sénateur LAIRD.—"Je prierais l'orateur de nous dire combien de membres du comité sont avocats?"

Le président BLONDIN.—"Je crois qu'il y en a sept, MM. Beique, Chapais, Copp, Griesbach, McMeans, Robinson et Tanner."

La motion est adoptée.

Le sénateur MEIGHEN. — "J'ai l'honneur de proposer que le comité soit autorisé à faire venir de la Chambre des Communes le dossier de l'enquête sur l'entreprise de la Beauharnois, pour pouvoir l'utiliser, si nécessaire. Ma motion n'est pas prête mais je vais la rédiger."

Le sénateur DANDURAND.—"J'ai discuté ce point avec mon très honorable ami hier. Il me semble que nous devrions laisser au comité d'enquête le soin de nous demander ce dont il aura besoin et nous lui donnerons l'autorisation à mesure que nous recevrons ses demandes, en ce qui concerne la preuve qui est devant la Chambre des Communes et autres choses."

Le sénateur MEIGHEN.—"Tout ce que je veux, c'est d'éviter les retards. Je ne veux pas que le Sénat soit responsable des retards que pourrait subir le comité. Je veux que le comité soit libre de procéder comme il l'entendra. Si le comité, par exemple, voulait obtenir la preuve de l'enquête aux Communes, lorsque le Sénat sera ajourné, on pourrait nous blâmer d'avoir ajourné sans lui fournir les moyens de se procurer cette preuve. Il me semble alors que la motion devrait être adoptée. Nous pouvons attendre à lundi pour l'adopter si les honorables membres sont prêts à ajourner le Sénat d'aujourd'hui à lundi."

Le sénateur DANDURAND (vivement).—"Non, je pensais que nous pouvions laisser la question au comité mais je vois la difficulté en face de laquelle se trouverait le comité si le Sénat ne lui donnait pas ce pouvoir."

Le président BLONDIN.— "L'hon. sénateur Meighen propose la motion suivante:

"Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes priant cette Chambre de permettre au greffier de la Chambre des Communes de comparaître devant le comité du Sénat et de produire la preuve entendue devant un comité de la Chambre dans l'affaire de la Beauharnois."

Après l'affaire des sénateurs, la Chambre Haute s'occupe du bill du sénateur Barnard, au sujet des loteries pour les hôpitaux. Le débat sur ce projet est ajourné à 4 heures 30 et le Sénat s'ajourne ensuite jusqu'au 1er mars.

Un quart d'heure après la séance du Sénat, le comité d'enquête se réunit, dans la salle des comités de la Haute Chambre.

Le sénateur DONNELLY.—"Honorables messieurs, j'ai l'honneur de proposer, secondé par l'hon. sénateur Chapais, que le sénateur C.-E. Tanner soit élu président du comité."

Motion adoptée et le sénateur Tanner est invité à occuper le siège présidentiel.

Le sénateur TANNER. — "Je vous remercie, messieurs, et nous allons procéder immédiatement."

Après une courte discussion, on décide de prier le gouvernement de désigner un avocat conseil pour le comité puis on ajourne jusqu'à mardi après-midi à 2 heures 30. Le comité ne siégera que quelques minutes mardi prochain pour préparer son enquête et s'ajournera ensuite jusqu'au mardi 23 février pour commencer son travail.

AUX COMMUNES

A la Chambre des Communes, lorsque la séance est ouverte, l'hon.

(Suite à la page 4)

LES FEMMES VONT VOTER EN FRANCE?

Le mouvement rapporte progrès à la Chambre des Députés.

QUE FERA LE SENAT?

La Chambre Haute pourrait bien mettre son veto cependant.

COUP AUX RADICAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 13. — La bataille livrée depuis trente ans par les Françaises pour obtenir le droit de suffrage a enregistré un progrès, hier, lorsqu'une majorité de la Chambre des Députés a adopté le bill de la réforme électorale qui affranchit les femmes et leur donne le droit de servir à la Chambre sur le même pied que les hommes.

Mais cette mesure doit être soumise au sénat qui dans le passé a constamment repoussé des tentatives similaires. Cette fois, cependant, les promoteurs du suffrage féminin entendent faire une lutte énergique à la Chambre Haute.

"Nous sommes extrêmement contentes du vote d'aujourd'hui", a déclaré hier soir mademoiselle Marie Vérone, l'une des meilleures avocates de Paris. "Ce vote signifie quelque chose parce que le sénat, qui refusait de discuter même la question du vote des femmes depuis 1925, devra maintenant prendre une décision. Nous ne savons pas quel sera le résultat du sénat, mais nous estimons que nous avons une chance".

Le bill de la réforme électorale abolit le second scrutin dans les élections à la Chambre. Ce second scrutin est actuellement utilisé quand un candidat en tête au premier scrutin n'obtient pas une majorité nette. En vertu de la nouvelle mesure il sera élu par pluralité.

La suppression du second scrutin mécontenta tellement les socialistes et les radicaux-socialistes que 200 d'entre eux quittèrent la Chambre, à la suite de M. Edouard Herriot, ex-premier ministre.

L'un d'eux déclara immédiatement après: "Nous avons fait cette sortie dramatique pour démontrer au pays que nous n'avons joué aucun rôle dans l'adoption de cette mesure." Il ajouta que la clause concernant le vote des femmes n'y était pour rien et que les membres retourneront à leurs sièges lundi.

Le mouvement en faveur du suffrage féminin en France prit naissance en 1900, mais ses progrès furent lents jusqu'à ces dernières années, alors que le mouvement féminin s'organisa d'une manière plus efficace. En 1919, une première mesure accordant le droit de vote aux femmes fut adoptée par la Chambre mais battue par le sénat. Depuis plusieurs bills furent passés par la Chambre, mais avec le même résultat au sénat.

L'AFFAIRE VALADE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13. — Accusé d'avoir fait le commerce des stupéfiants, Hector Valade, chef de l'escouade des narcotiques de la Sûreté Municipale jusqu'à sa récente suspension, a été condamné hier par le juge Perrault à subir son enquête préliminaire.

Arthur Viau, agent salarié de la Gendarmerie à cheval du Canada, et lui-même adonné à l'usage des drogues a dalcéré qu'ils s'était rendu à St-Jean, N. B. pour "faire une cause" contre Valade. Alors qu'il était dans St-Jean, Valade lui fit parvenir des stupéfiants par la poste, et le colis fut ouvert en présence d'officiers. A son retour de St-Jean, il prit un rendez-vous avec Valade pour lui payer $100. avec des billets de banque fournis par la gendarmerie à cheval, et dont les numéros avaient été numérotés. Le paiement effectué, des officiers pénétrèrent chez Valade, trouvèrent l'argent, vérifièrent les numéros de série, et procédèrent à son arrestation.

LE HOCKEY

La Provinciale	
Chicoutimi	5
Québec	3
Internationale	
London	4
Détroit	1
Can.-Américaine	
Providence	3
Bronx Tigers	1
Les Banques	
Montréal	11
Unies	4
Royale	2
Can. Nationale	3

E. WALLACE

Le populaire romancier anglais, Edgar Wallace, est mort le dix février à Beverley, Hollywood, où il était en train d'écrire des histoires mystérieuses pour l'écran.

UNE ENTENTE ENTRE L'ITALIE ET LA FRANCE?

Des négociations directes sont reprises entre les deux pays.

POUR LE DESARMEMENT

La conférence de Genève a porté ses premiers fruits hier.

ENCORE DES OBSTACLES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, Suisse, 13. — (Par Louis P. Lochner, correspondant de la Presse Associée) La conférence mondiale du désarmement a porté ses premiers fruits, hier, quand des négociations ont été reprises en vue de régler la controverse navale actuellement pendante entre les deux nations.

On croit généralement maintenant que les conférences actuellement tenues conduiront à une extension du traité naval de Londres de 1930 et offriront une base de nouveau désarmement pour toutes les puissances sur mer.

Le ministre de la Guerre de France, M. André Tardieu, et signor Dino Grandi, ministre des Affaires Etrangères d'Italie, se sont déjà rencontrés pour discuter la question et leurs pourparlers sont suivis par les experts navals français et italiens, MM. René Massigli et Augusto Rosso.

Les pourparlers sont menés sur la base de l'accord qui avorta le 1er mars 1930 entre l'Italie, la France et la Grande - Bretagne. Le principal point à étudier est le remplacement des navires qui deviennent démodés, un point qui fit échouer le traité de 1930.

Les Français, qui ont un nombre considérable de navires de guerre qui atteindront bientôt la limite d'âge, ont maintenu leur droit de les remplacer, tandis que les Italiens, dont la marine est plus moderne, ont contesté ce droit.

La thèse de l'Italie, comportant l'égalité avec les autres nations continentales européennes, sera probablement tranchée par un accord sur une égalité approximative qui serait atteinte dans un avenir rapproché.

La conférence suit ces négociations avec un vif intérêt, vu que le différend naval franco-italien fut l'un des problèmes les plus difficiles du désarmement, et parce qu'il peut aboutir à une entente par laquelle ces deux puissances accepteraient de réduire également leurs forces terrestres et aériennes.

Les petites nations ont eu la parole hier à la conférence. Les ministres des Affaires Etrangères d'Europe, de Tchéco-Slovaquie et du Danemark ont exposé les suggestions de leurs pays à l'égard de la limitation et de la réduction des armements.

Le délégué espagnol, Luis Zulueta, proposa l'abolition de l'aviation militaire et l'internationalisation de l'aviation civile. Il recommanda aussin de limiter les nouveaux navires de guerre à 10,000 tonnes, avec des canons de 8 pouces comme maximum.

M. Edouard Benes, de Tchéco-Slovaquie, seconda le plan français d'une police internationale sous le contrôle de la S.D.N. "Nous devons prendre la résolution de ne pas nous séparer avant d'avoir signé la première convention pour la limitation et la réduction des armements", dit-il.

Le ministre danois suggéra l'égalité des armements entre les nations victorieuses et les nations vaincues dans la Grande Guerre, disant que cette égalité pourrait être atteinte graduellement par le désarmement et la limitation des budgets de guerre. Il s'objecta à la thèse française d'une police internationale.

CALME AVANT LA TEMPETE DANS CHAPEI

Sur les deux fronts les préparatifs se poursuivent activement.

BATAILLE A MORT

Des ministres français et anglais se rencontrent dans la zone étrangère.

ETRANGE SPECTACLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Shanghai, 13. — (Par James-P. Howe, correspondant de la Presse Associée, droits réservés par la Presse Associée).—C'est le calme avant la tempête, ici. Sur deux fronts des préparatifs intenses se poursuivent en vue d'un prochain combat à mort.

La Chine a appelé à la rescousse tous les soldats et tout le matériel aérien dont elle peut disposer dans cette région pour repousser une offensive que les Japonais se proposent de mener sur une grande échelle contre Chapéi et Woosung. Quatre escadrilles aériennes sont attendues de Canton, et de nouvelles unités d'infanterie sont amenées en premières lignes.

Renforcés par plus de 20,000 soldats, le haut commandement naval japonais a servi un avertissement aux Chinois au moyen d'un petit arrosage d'obus dirigé sur les ruines de Chapéi et les forts de Woosung, pour leur faire comprendre qu'ils ne feront aucun quartier à ceux qui entravent leur avance depuis deux semaines.

A minuit, les hostilités ont repris entre les deux camps, à Chapéi. Les mitrailleuses crépitèrent dans la nuit éclairée par des fusées lancées dans le ciel par des mortiers de tranchée. En même temps les navires de guerre japonais et des avions arrosaient le village et les forts de Woosung. Les destroyers et les croiseurs concentrèrent leur feu sur les emplacements, tandis que des pilotes survolaient le village de très bas et laissaient choir leurs bombes.

Réunis pour discuter le problème de la paix, les ministres français et anglais, après avoir dîné dans un hôtel situé dans le coeur de la concession étrangère, montèrent sur le toit de cet édifice de vingt étages et, au moyen de leurs jumelles, purent voir un beau en même temps que terrible spectacle.

Ces ministres, venus de Nankin à la demande des marchands chinois pour essayer d'arranger une paix, eurent un avant-goût de la bataille lorsqu'ils traversèrent le détroit de Woosung, en destination du "Bund". Deux obus tombèrent sur le village, à ce moment, et allumèrent deux incendies, tandis que quatre avions laissaient tomber des bombes dans les marécages.

Lorsque leurs navires, le U. S. S. Simpson et la canonnière Bridgewater, passèrent devant Woosung, les navires de guerre japonais cessèrent le feu un moment, abaissèrent leurs couleurs, mais reprirent bientôt leur tir. Le croiseur anglais Berwick a été prié d'abandonner son qual, ce qui laisse prévoir un intense bombardement.

Chaque camp accuse l'autre d'avoir provoqué l'adversaire. Chaque partie intéressée prétend également avoir causé de terribles ravages. Les Japonais ont principalement eu recours à leur artillerie, et les Chinois à leurs mitrailleuses. Les avions japonais n'ont lâché encore aucune des bombes de 500 livres dont ils sont chargés. Ils attendent probablement l'offensive générale pour laisser choir ces engins mortels. Ils ont pris soin de ne pas survoler la concession étrangère.

Des dépêches de Honan mandent que le gouvernement a décidé de "maintenir sa ferme attitude actuelle à l'égard du conflit sino-japonais, principalement en ce qui concerne Shanghai", et de rejeter toute proposition japonaise de neutralisation et de démilitarisation des cinq principaux ports chinois.

NOUVELLE OFFENSIVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Shanghai, 13. — (Par James - P. Howe, de la Presse Associée, Droits reservés) La section de Chapéi a été de nouveau copieusement arrosée par les gros obus et les bombes des Japonais, aujourd'hui, et à la suite de ce bombardement le haut commandement japonais a annoncé qu'il avait réussi à rompre une contre-offensive que les Chinois se proposaient de déclencher. Le bombardement commença à 8.05 a.m. Six gros avions japonais parvinrent à disperser par leurs bombes des concentrations chinoises menaçantes.

Salem, Mass. 13. — (P. A.) Henri Deglane, de Montréal, a défait Lee Wykoff, de St-Louis, Mo. Deglane obtint la première chute en 21 minutes et la seconde en 23 minutes.

DIPHTERINE
Pour la gorge, bronches et poumons, grippe, coqueluche et catarrhe.

ASSASSINAT

Pour s'être opposé à l'invasion de la Chine par le Japon, Junnosuke Inouye, ancien ministre des Finances du Japon, est tombé sous les balles d'un assassin le neuf février.

LA CHINE MET LA LIGUE DANS L'EMBARRAS

Demande que toute la controverse soit soumise à l'Assemblée.

DU POUR ET DU CONTRE

Si la chose se fait, le Japon va bouder et se retirer...

PAS DE SHANGHAI!

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, Suisse, 13. (Par P.-I. Lipsey, correspondant de la Presse Canadienne). — La Chine a eu recours à une dernière et unique procédure diplomatique pour arrêter les hostilités dans Shanghai, et le conseil de la S.D.N. a esquivé la question jusqu'à la semaine prochaine.

Le Dr W.-W. Yen, chef de la délégation chinoise, présenta au conseil une requête officielle demandant au conseil de référer la controverse sino-japonaise à une réunion de l'assemblée de la S.D.N. Il fit cette démarche cinq minutes seulement avant l'expiration des quinze jours de délai accordés pour soumettre des griefs en vertu de l'article Xv du pacte.

Les douze membres neutres du conseil, au cours d'une longue séance secrète, décidèrent qu'ils ne pouvaient pas convoquer l'assemblée de leur propre autorité mais qu'ils tiendraient une réunion plénière lundi ou mardi et qu'il serait alors décidé si ce sont les Chinois ou le conseil lui-même qui doit prendre l'initiative.

La démarche du Dr Yen a mis le conseil dans une pénible situation, car s'il décide de sa propre autorité de convoquer l'assemblée, on croit que le Japon se retirera immédiatement de la S. D. N.

Dans les cercles bien renseignés on croit qu'une convocation extraordinaire de l'assemblée, la seconde dans l'histoire de la S. N. D., est chose inévitable, mais on ne pense pas que le conseil assume cette responsabilité parce que les membres neutres désirent éviter de blesser le Japon.

La seule fois que l'assemblée fut convoquée en séance extraordinaire fut en 1926, lorsqu'il fut question de l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N.

UN MESSAGE DE PAIX DE S. S. PIE XI

Le pape demande au Maitre de toute chose de rendre la paix au monde.

DISCOURS A ST-PIERRE

La radio transporte les paroles du Vicaire de Jésus-Christ.

GRANDIOSE CEREMONIE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 13. — Le Pape Pie XI a profité du 10e anniversaire de son couronnement, hier, pour promouvoir la cause de la paix.

Parlant devant des dizaines de milliers de fidèles assemblés dans Saint-Pierre, le Souverain Pontife déclara qu'il espérait que ses paroles apporteraient "un confort et une consolation" et que tous s'uniraient à lui pour demander "au Seigneur de toutes choses de rendre la paix à la terre".

C'est la seconde fois en une semaine que le Pape fait allusion à l'inquiétude qui prévaut actuellement dans le monde. Lundi dernier, il recommanda aux prédicateurs du carême de prêcher l'optimisme au milieu de cette crise de chômage, de luttes et de souffrances.

La voix du Saint-Père fut entendue par les milliers de personnes qui remplissaient la vaste basilique, mais ses paroles furent également communiquées au monde extérieur par le poste de radio du Vatican.

La cérémonie fut très impressionnante. Le Pape fut transporté de ses appartements à la basilique dans la Sedia Gestatoria, par seize porteurs habillés de rouge. Lorsqu'il pénétra dans Saint-Pierre, escorté par les gardes suisses, les gardes nobles, les cardinaux et prélats, la foule l'acclama en criant "Viva il Papa".

A la fin de la cérémonie, le Pape donna sa bénédiction apostolique, et il regagna ses appartements dans la Sedia Gestatoria.

Hier soir de nombreux messages de félicitations, dont un du roi et de la reine d'Italie, arrivaient au Vatican.

UN DEUIL POUR LES LETTRES FRANCAISES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lannion, France, 13 — Charles-Henri Le Goffic, le fameux poète breton, membre de l'Académie Française, est décédé hier. M. le Goffic aurait eu 69 ans le 4 juillet. Il avait été élu à l'Académie le 23 mai 1930.

Il publia son premier ouvrage intitulé "Amour breton" en 1889. Pendant des années ses nouvelles et poèmes parurent régulièrement. Il composa aussi des pièces de théâtre. Ses chroniques relatant les exploits des marins français constituèrent une remarquable contribution à l'histoire de la Grande Guerre.

ALERTE CETTE NUIT

Les pompiers ont été appelés vers 2 heures ce matin à l'encoignure de la rue St-Augustin et de la Côte d'Abraham. Les flammes y ravageaient toute la partie inférieure d'un magasinet. Les pompiers des stations 1, 2, 9 et 12 sous les ordres du député-chef Bélanger durent travailler pendant plus de vingt-cinq minutes pour éteindre cet incendie qui semblait devoir prendre de très grandes proportions. Il n'y avait personne aux étages supérieurs et les propriétaires du magasin qui habitaient le premier étage ont pu échapper aux flammes sans trop de difficultés.

LE SENAT DISCUTE LE BILL DES "SWEEPSTAKES"

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 13. — Avant l'ajournement du sénat, hier, des membres de la Chambre Haute ont discuté la motion proposant la seconde lecture du bill des sweepstakes d'hôpitaux qui est piloté par le sénateur Barnard, de la Colombie-Anglaise.

L'honorable A. D. McCrea, de Vancouver, supporta le bill en disant que les courses de chevaux en Angleterre ont toujours été reconnues comme des courses de sportsmen. "Les Canadiens", dit-il, "sont un peuple joueur. Je préférerais voir des sweepstakes fédéraux pour le remboursement de la dette publique ou, si la conscience publique est trop tendre pour cela, des courses nationales dont les recettes seraient employées pour diminuer le chômage".

Le sénateur Michener, de l'Alberta, combattit la mesure. "Les gens", dit-il, "sont généreux pour les hôpitaux et autres charités, et il ne serait pas sage de substituer les sweepstakes au désir des gens de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin".

L'honorable J.-H. King, de la Colombie-Anglaise, dit à son tour qu'il supportera le bill s'il est démontré qu'il sert les intérêts des hôpitaux, "ce que je ne crois pas", ajouta-t-il.

Le sénateur C.-P. Beaubien condamna le bill. "S'il est passé", dit-il, "il donnera lieu à une orgie de loteries dans tout le pays, non seulement pour les hôpitaux, mais pour les asiles d'aliénés, les hospices d'incurables, etc. C'est également un gaspillage. Sur chaque somme de trois dollars, deux dollars sont dépensés en frais d'administration et un dollar seulement va aux hôpitaux".

L'ajournement du débat fut proposé par le sénateur Sharpe, du Manitoba.

Le sénat s'est ajourné au 1er mars.

DANS LEVIS

LE "CITE DE LEVIS" ACTUELLEMENT EN SERVICE

Dans le but de donner le plus de satisfaction possible au public voyageur qu'elle est appelée à servir, la Compagnie de la Traverse vient de mettre en circulation un de ses nouveaux traversiers, le "Cité de Lévis".

Le public se rappelle le malheureux accident survenu le 29 janvier dernier, alors que l'un des traversiers frappait violemment le slip mécanique de la Compagnie, du côté de Québec. Le résultat de cette malheureuse collision fut que le bateau en question fut cancellé à la suite du Cité de Québec, qui se trouvait en réparation. De plus, les nouveaux bateaux ne pouvaient utiliser les slips mécaniques, ou du moins celui de Québec qui était considérablement endommagé. La Compagnie de la Traverse dut remettre en circulation les deux anciens bateaux, le "Plessis" et le "Colomb" qui donnèrent un service régulier jusqu'à hier soir, alors que l'amoncellement des glaces devant Québec retarda quelque peu le service régulier. Hier après-midi, les bateaux eurent quelques difficultés à traverser ces immenses champs de glace. Entre midi et 3 heures, les voyages furent rares et difficiles.

La Compagnie ayant prévu le résultat des travaux faits par les brise-glace fit construire des slips du côté de Québec pour que le plus tôt possible les nouveaux bateaux entrent en service. Ce matin, les voyageurs sont heureux de prendre pied sur le "Cité de Lévis" qui a été mis en service hier soir à minuit remplaçant le Plessis. Le "Cité de Québec remplacera le "Colomb" dimanche matin. Toutefois, l'accostage du côté de Québec ne se fera pas à la passerelle mécanique. Les graves réparations nécessitées par la collision de janvier dernier dureront probablement encore un mois. C'est du moins l'avis de l'ingénieur qui a les travaux sous sa direction.

Avec les nouveaux traversiers, M. Henri Lemieux, propriétaire de la "Levis Ferry News" mettra ses magnifiques magasins à la disposition du public. Les habitués se rappelleront sans doute qu'ils pourront se procurer L'Evénement à bord, et n'auront pas à courir ici et là comme ils le faisaient avant que ces bateaux soient mis en service.

Enfin le service de traverse attendu depuis si longtemps et pour lequel la Compagnie intéressée a fait de grosses dépenses sera réorganisé d'ici demain.

CONCERT A L'HORIZON

Depuis les premiers jours d'automne, les concerts, les conférences et les saynètes se sont donné rendez-vous à Lévis.

La population n'a pas manqué de divertissements à la fois utiles et agréables et le tout marqué de haute tenue artistique.

Le 23, la Chorale Déziel invitera ses auditeurs accoutumés, à un concert qui sera, c'est certain, un écho fidèle des concerts passés.

Les répétitions continues de cette chorale, ont permis aux chanteurs de préparer un programme de pièces variées et difficiles, mais chose plus appréciable, les voix se sont fusionnées davantage, et partant il y a plus d'homogénéité, qualité initiale de toute organisation du genre.

Les citoyens de Lévis auront donc des pièces vocales de première valeur. Habitués qu'ils sont à entendre des chants de choix, ils pourront se montrer plus exigeants pour les chanteurs, mais nous pouvons dire en toute assurance qu'ils ne seront pas déçus.

Mademoiselle Jeannine Michaud, pianiste de concert, avait été applaudie l'an dernier au concert de la St-Vincent de Paul. Les lévisiens auront le plaisir de l'entendre de nouveau, heureux d'apprendre que sa bonne renommée va croissant, et qu'elle a déjà son rang parmi les meilleurs pianistes de la province.

Son programme sera composé en partie de pièces modernes auxquelles elle joindrait soit dit en sourdine une Polonaise de Chopin. Ces pièces de haute envergure si caractéristiques, du poète musicien polonais, que fut Chopin, nous révèle tout un monde. C'est la Pologne tout entière qui marche à la victoire dans les Polonaises de Frédéric Chopin.

Au programme également, mademoiselle Rose Lagueux, harpiste de la Symphonie de Québec. Cette artiste a connu de beaux succès l'an dernier dans les concerts du Club Musical au Château. Elle a aussi prêté gracieusement son concours dans plusieurs concerts de charité, à la demande d'organisateurs québecois.

Les choristes de Lévis comptent donc sur votre présence au soir du 23 courant. Les artistes invitées ont droit à votre admiration et tous méritent votre précieux encouragement.

(Communiqué).

ASSEMBLEE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Demain après-midi à 3 heures, les Chevaliers de Colomb tiendront une assemblée régulière, à leur salle No 73 côte du Passage. Tous les officiers et membres sont priés d'être présents.

L.-J. FORTIER,
Secrétaire

DECEDEE A L'HOPITAL

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mlle Agathe Fortin, décédée à l'âge de 22 ans. Mlle Fortin avait été transportée d'urgence à l'hôpital avant hier et elle est décédée hier après-midi. Elle a été transportée dans sa famille à St-Joseph de Beauce, où elle sera exposée pour être exhumée dans le cimetière de la paroisse.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

LA MASCARADE DE VILLEMAY

Vu le décès de madame Couture, il n'y aura pas de mascarade à Villemay lundi soir. Celle-ci est remise à une date postérieure.

PARTIES DE HOCKEY DEMAIN SUR LA RIVE SUD

Demain à 2 heures sur la patinoire du collège de Lauzon, le St-Viateur recevra le club "St-Joseph" de Québec. La partie promet d'être très intéressante, car les clubs sont à peu près d'égale force.

Demain après-midi, à 2 heures, à la patinoire Labadie, deux clubs lévisiens se feront la lutte. Ce sont le "Barber Shop Poliquin" avec le Napoléon Jr.

Cette partie ne manquera pas non plus d'intérêt. Le public sportif n'aura qu'à choisir entre ces deux parties.

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE A LAUZON

Jeudi soir dernier, à 7.30 heures, le nouveau conseil s'est réuni pour sa première séance depuis la récente élection. Dans le conseil, on ne compte que deux nouveaux membres: M. Jos. Dorval, qui remplace son frère, M. J.-Emile Dorval, et M. Geo. Leclerc, qui a été élu par 10 voix sur M. H. Couillard.

Après la lecture du procès verbal qui a été adopté, on passa devant le conseil les comptes-courants: $888.44 pour enlèvement de la neige par la Lévis Tramways en décembre; $508 pour les Services de l'Unité Sanitaire en 1931; $63.36 pour les dernières élections municipales.

Le département de la Milice Nationale a accepté l'offre de $10 faite par la ville de Lauzon pour l'entretien d'hiver de la route Ignace Bourget.

Des versements en acompte sur demande ont été faits à MM. Uldéric Leclerc, Ed. Vézina et Ls-Flavien Guay, contracteurs des chemins d'hiver.

Aux chantiers Davie, le 25 janvier dernier, il y avait 45 employés comme suit: liste générale, 28 dont 24 de Lauzon, 3 de Lévis et 1 de Québec; liste spéciale, 8 dont 4 de Lauzon, 3 de Lévis 1 de New-Liverpool; Bureaux, 9 dont 6 de Lauzon et 3 de Lévis.

Suivant un rapport soumis par M. Maurice Pelletier, avocat, la collection d'arrérages de taxes a rapporté la somme de $396.16 en janvier.

Quelques motions sont ensuite soumises devant le Conseil. M. le Dr J.-E. Bélanger propose de fixer au 2e mercredi du mois les séances régulières du Conseil comme la chose existait auparavant. Un règlement sera présenté, à cet effet, à la prochaine séance.

M. J.-E. Poirier présentera à la prochaine séance un règlement pour remplacer par des noms les numéros de quatre quartiers de la ville de Lauzon.

Le conseil approuve ce projet qui sera étudié par les échevins de chaque quartier intéressé.

La question du réservoir de Bienville passe ensuite devant les membres du conseil. Dans les séances précédentes on avait complètement rejeté le projet d'utiliser le réservoir de Bienville, en cas de besoin de réparation du nouveau réservoir.

M. Létourneau, revenant sur la question, propose de le faire réparer, vu que d'après les estimés de M. Jos. Guay, surintendant de l'aqueduc, les travaux ne coûteraient que $1,000 et de plus que ce réservoir pourrait s'alimenter par de l'eau de sources. Les représentants du quartier Bienville s'opposent à ce projet, vu que l'eau qui pourrait alimenter ce réservoir n'est que de l'eau de surface. M. le Dr Bélanger condamne aussi ce projet au nom de l'hygiène.

Le maire clôt le débat en disant qu'on étudiera la question, après avoir reçu des estimés de M. Guay, et avoir reçu, si possible l'autorisation du Bureau d'Hygiène.

La séance est levée à 9.15 heures et ajournée "sine die".

LA SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE DE LEVIS COMPTE UN NOUVEAU SUCCES

Jeudi soir dernier, à la salle paroissiale à l'Ecole St-François-Xavier, de Lévis, la société lévisienne d'histoire naturelle a connu un nouveau succès.

Malgré la mauvaise température, plus de 600 personnes s'étaient rendues pour entendre une intéressante conférence donnée par M. Cyrille Vaillancourt, chef du service d'Apiculture de la province, sur l'abeille.

M. le curé Carrier, qui présidait cette soirée, présenta en termes choisis le savant conférencier. Il communiqua ensuite à l'assistance la liste des officiers honoraires de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle. Ces officiers sont: patron, Mgr Elias Roy, P. D., Supérieur du Collège de Lévis, président honoraire, l'hon. juge Alph. Bernier, 1er vice-président honoraire, l'hon. juge I.-N. Belleau, 2e vice-président honoraire, l'hon. Juge Emile Gelly, membres honoraires. M. le Dr Emile Fortin, M. P., l'hon. Dr A.-V. Roy, M. C. L., M. Arthur Bélanger, M. P. P., M le Commandeur Pierre-Georges Roy, M le Chevalier Narcisse Cloutier.

M. Vaillancourt donna ensuite sa conférence, qui intéressa vivement le public.

Ce qu'est l'abeille, ce qu'elle fait, comment elle se multiplie, sa vie, ses moeurs, autant de points que M. Vaillancourt sut admirablement développer.

Après sa causerie, M. Vaillancourt présenta 3 rouleaux de vues animées L'un sur la vie des abeilles, un autre sur les sports d'hiver, et le troisième une intéressante comédie.

Mgr Elias Roy, P. D., sur la demande de M. le curé Carrier, remercia au nom de l'assistance, le digne conférencier.

Nous sommes heureux de féliciter M. Vaillancourt de son instructive conférence, ainsi que la société Lévisienne d'Histoire Naturelle qui s'était chargée de l'organosation de cette soirée.

LAVAL FORTIER LTEE

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

La seule ambulance de la Rive Sud employée pour le transport des malades.

Corbillards autos et à chevaux.

48, Ave BEGIN, LEVIS Tél. : 57

Service d'Autobus

Breakeyville, Charny, St-Romuald à Lévis et Québec

TOUS LES JOURS EXCEPTE LE DIMANCHE

Breakeyville (Depart)	Charny	St-Romuald Rue de l'Eglise	Lévis (Arrivée)	Québec
	7.40 A.M.	8.00	(x) 8.26	8.35
8.05 A.M.	8.20	8.40	(x) 9.10	9.15
....	....	1.10 P.M.	...	1.45
....	6.10	6.30	...	...
(1) 6.35 P.M.	6.50	7.10	(x) 7.45	7.45
(2) 11.45	12.00	12.20	12.40	

DIMANCHE SEULEMENT

Breakeyville	Charny	St-Romuald Rue de l'Eglise	Lévis	Québec
9.25 A.M.	9.40	10.00	(x) 10.26	10.35
12.35	12.50	1.10	(x) 1.45	1.45
4.05	4.20	4.40	(x) 5.15	5.15
6.35	6.50	7.10	(x) 7.45	7.45
11.45	12.00	12.20	12.40	

(1) Mardi, Jeudi et Samedi à Québec.
Lundi, Mercredi et Vendredi à Lévis, par St-David, arrive à 7.30 heures P.M.
(2) Mardi, Jeudi et Samedi.
(x) Les passagers qui se rendent aux endroits situés sur la Rive Sud, débarquent des autobus à la rue de l'Eglise à St-Romuald, pour prendre les tramways et arriver aux endroits aux heures ci-dessus indiquées.

TOUS LES JOURS EXCEPTE LE DIMANCHE

Départ Québec	Départ Lévis	St-Romuald Rue de l'Eglise	Arrive à Charny	Arrive à Brekeyville
....	7.00 A.M.	7.20	7.40	7.55
11.05 A.M.	....	11.40	....	....
4.45 P.M.	(x) 4.45	5.20	5.40	5.55
5.15	(x) 5.15	5.50	6.10	....
(1) 10.30	(x) 10.32	11.05	11.25	11.40
11.00	....	11.35	...	...

DIMANCHE SEULEMENT

Départ Québec	Départ Lévis	St-Romuald Rue de l'Eglise	Arrive à Charny	Arrive à Brekeyville
....	7.00 A.M.	7.20	7.40	7.55
11.05 A.M.	11.12 (x)	11.40	12.00	12.15
1.45 P.M.	1.45 (x)	2.20	2.40	2.55
5.00	....	5.35	....	....
5.15	5.15 (x)	5.50	6.10	6.25
10.30	10.32 (x)	11.05	11.25	11.40
11.00	..	11.35	..	...

(1) Mardi, Jeudi et Samedi de Québec.
(x) Les passagers qui viennent de la Rive Sud prennent les tramways au Bureau de Poste de Lévis aux heures indiquées. Les tramways transfèrent avec les autobus à la Rue de l'Eglise à St-Romuald.
Les autobus transfèrent avec les tramways à la Rue de l'Eglise, St-Romuald.

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lévis

Docteur PAUL RACICOT

Ex-élève du New-York Post Graduate.
SPECIALITE : Chirurgie et gynécologie.
Bureau : 295, St-Joseph, Lauzon . . . . Tél. : 908

DEPUIS 70 ANS

par sa formule unique.complète. merveilleusement conçue pour la beauté du teint et la santé de la peau. la Crème Simon veille, jour et nuit, sur votre beauté

CREME SIMON

bien observer le mode d'emploi

L'avaiteur BERT BALL alias GENERAL CHANG — Originaire du Kentucky, Ball a combattu contre les Bulgares à $100. par jour, puis du côté bulgare. Lors de la grande guerre, il faisait partie de l'escadrille Lafayette. Il est maintenant commandant sujrême de l'aviation chinoise. Il porte le nom de général Chang.

LAURIERVILLE

Euchre-Bridge. — Samedi à la Salle des Forestiers eut lieu un euchre organisé par quelques jeunes filles au profit de la Patinoire. Ce euchre fut des mieux réussi.

Après la partie de cartes, il y eut déclamation: M. Elias Berberi; Dialogue: Miles Yvette Demers et Louisette Beaudoin; Comédie: Miles Thérèse Martel et Laurence Demers; Solo de Guitare Hawaienne: M. Gérard Marchand; Solo de Violon: M. Adrien Lessard; Chant: Mme Aimé Hinse; Violon: M. Eug. Charest, au piano: M. Alfred Charest; Déclamation: Mlle A. Loignon. Prix d'entrée: Une lampe électrique, don de M. le Dr Lévi Doyon, gagnée par M. Napoléon Lemelin.

Distribution des prix pour le Bridge: 1er prix: Salière et poivrière en argent, don de Mlle Fernande Bergeron, gagnées par M. le curé Provencher.

2ème prix: Coussin à épingles, peint à la main, don de Mlle R.-A. Bonneau, gagné par M le Berthe Provencher.

3ème prix: Service de Cuisine, don de M. J.-A. Gingras, gagné par Mme A. Beaudoin.

Prix pour le Euchre:

1er prix: Lingerie de Soie, don de Mlle Marguerite Bergeron, gagné par Mlle Georgette Roberge.

Service à condiments, don de Mlle Agathe Gilbert, gagné par M. Arthur Martel.

2ème prix: Serviettes de bain, don de Miles Noella Berberi et A. Loignon, gagnées par Mlle Jeannette Rhéaume.

Tabagie, don de M. Aimé Bergeron, gagnée par M. Patrick Roberge.

3ème prix: Deux Potiches, don de Mlle Irène Cormier, gagnées par Mme Emile Côté.

Coussin, don de Mlle Georgette Roberge, gagné par M. Cléophas Couture.

4ème Prix: Cendriers, don de Mme Zoel Comtois, gagnés par Mlle Claire Bellavance.

Cravate, don de M. Ulric Beaudoin, gagnée par M. Jos. Gingras.

5ème prix: Service à condiments, don de Mlle Alma Beaudoin, gagné par Mme Xavier Frappier.

Parure de bureau, don de Miles C. et E. Bellavance, gagnée par M. Jules Lambert.

6ème prix: Assiettes de fantaisie, don de Mme Ed. Clément, gagnée par Mme C. Couture.

Compotier, don de Mlle Thérèse Martel, gagné par M. Maurice Mercier.

4ème prix: Poudrette, don de Mlle Katleen Heckey, gagnée par Mlle Fernande Bergeron.

Service à condiments, don de M. Jos. Gingras, gagné par M. Gérard Mercier.

Prix des organisateurs et musiciens une paire de mitaines, don de M. J.-A. Cloutier, gagné par M. Gérard Mercier.

Prix des poinçonneurs, Bas de Soie, don de Mlle Laurence Demers, gagnée par Mlle Agathe Gilbert.

Poinçonnaient: Mlles Agathe Gilbert, Katleen Heckey, Valmore Dumond et Napoléon Lemelin.

Il y eut râfle d'un $2.50 en or, don de l'organisation, gagné par M. Jules Lambert.

ST-FABIEN

Mariage.—Le 28 8janvier dernier fue bénit le mariage de Mlle Emma Mathieu, fille de M. Alphonse Mathieu, de Buckland, institutrice de cette paroisse, avec M. Emile Lejeune, fils de M. Napoléon Lejeune. M. Alp. Mathieu servait de témoin à sa fille, tandis que M. Alexandre Fournier accompagnait le marié. Après le déjeuner, les mariés sont partis pour leur voyage de noces. Nos meilleurs voeux de bonheur.

Baptêmes. — M. et Mme Joseph Fortier (née Imelda Brisson) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 13 janvier sous les prénoms de Joseph, Jean, Baptiste, Hervé. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Brisson, oncle et tante de l'enfant.

—Le 17 janvier fut baptisée Marie, Imelda, Réjeanne, enfant de M. et Mme Emile Bilodeau (née Rose Nolet). Parrain et marraine, M. et Mme Godfroid Nolet, grands-parents de l'enfant.

Décès. — Le 25 janvier fut inhumé dans le cimetière paroissial le corps de Dame Marie Goulet, épouse de feu M. Télespjhore Nadeau, décédée le 23, à l'âge de 56 ans et 7 mois.

Aux jeunes filles. — Dimanche prochain aura lieu la communion des Enfants de Marie. Après la messe, le sermon leur sera donné. Que toutes se fassent un devoir d'y assister.

Va et vient. — M. Paul Carignan, agronome de Montmagny, était de passage ici, dernièrement. Le but de son voyage était de donner des conférences aux cultivateurs sur l'agriculture. Ceux-ci sont venus en nombre.

—M. Ovila Pelletier est de retour d'un voyage à Québec, où il a assisté à la prise d'habit de sa soeur, entrée dans la communauté des Soeurs de Jésus-Marie, à Sillery.

PRINCEVILLE

Va et vient. — Mlle Amélia Samson est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. et Mme Norbert Nolin et Mlle Antoinette Désautels, ont visité des parents, à Victoriaville et Arthabaska.

—Un triduum fut prêché en notre église par le Révérend Père Norbert-Marie, franciscain. Le Révérend Père a aussi visité sa mère, Mme Georges Bettez, et sa soeur, Mme Evariste Baril. M. l'abbé A. Bettez, de Nicolet, à cette occasion, a visité ses nombreux parents.

—M. le chanoine J.-S.Poirier est allé à Nicolet.

—M. Arthur Lammy, de Pittsburg, Mass., est en promenade chez sa soeur, Mme Joseph Rousseau.

—Mlle Marguerite Samson est partie pour le Cap de la Madeleine, où elle doit suivre des cours d'enseignement à l'Ecole Ménagère Régionale.

—Les Révérendes Soeurs St-Jean de l'Evangéliste et St-Edmond, de la Maison-Mère de Nicolet, ont fait leur visite annuelle au pensionnat.

—Mlle Jéhanne Samson, G.M.E., est allée aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

—M. et Mme G.-A. Carignan et Mlle Rose Carignan ont visité des parents à Plessisville dernièrement.

—M. Emile Bélanger, gérant de la Coopérative Féderée, est allé à Montréal, par affaires.

—Mme Georges Pellerin est de retour d'un voyage dans la Gaspésie.

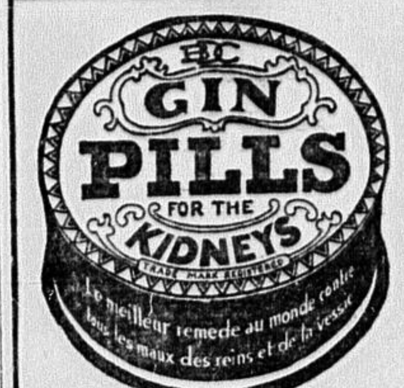

Souffrit 11 ans des Reins

Mme J. Beaulieu, de Chatham, N.B., écrit: "Je ne pouvais travailler. J'avais dépensé beaucoup en remèdes et essayé maints médecins. Une boîte de Gin Pills me soulagea grandement. Je vous en remercie et dis à mes voisines le bien qu'elles m'ont fait."

Procurez à vos reins surmenés le secours bienfaisant des Gin Pills. 50c la boîte chez votre pharmacien.

204F

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada

L'indigestion facilement soulagée de cette manière

Quand vous commencez à souffrir de brûlements d'estomac, de gaz ou d'indigestion, c'est ordinairement causé par trop d'acidité dans votre estomac. La meilleure manière— la plus rapide manière— de soulager ces malaises c'est avec le Lait de Magnésie Phillips. Une cuillerée de cette préparation dans de l'eau neutralise plusieurs fois son volume d'acides stomacaux—et le fait instantanément. Les symptômes disparaissent en cinq minutes.

Quand vous connaîtrez le Lait de Magnésie Phillips, vous ne voudrez plus jamais employer de remèdes rudimentaires. Et vous ne souffrirez jamais plus d'acidité. C'est l'anti-acidité régulièrement recommandée par les médecins depuis plus de cinquante ans.

Votre pharmacien a le Lait de Magnésie Phillips, en grandes bouteilles de 50c. Des directions complètes pour son usage sont contenues dans chaque empaquetage. Insistez pour avoir le véritable Lait de Magnésie Phillips. Un produit moins parfait pourrait ne pas agir de la même manière. (Fabriqué au Canada).

Soulagez le MAL de DOS Avec

Pilules Dodd pour le Rein

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél.: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A., LL.L.

"CASSEZ" CETTE MAUVAISE TOUX et ce RHUME DANGEREUX avec le fameux

Sirop ESKIMO

L'Onguent ESKIMO est souverain contre eczéma, gratelle, démangeaison, etc.
En vente partout
CIE ONGUENT ESKIMO
Mansonville, Qué.
Echantillons gratis sur demande

REO SIX CYLINDRES

N'ACHETEZ pas ou N'ECHANGEZ pas votre auto avant d'avoir vu et examiné le NOUVEAU "FLYING CLOUD" la plus grande valeur de l'année à un prix qui vous donne plus pour votre argent que n'importe quel autre automobile sur le marché. Moteur de fabrication "CHROME-NICKEL" avec PISTONS LO-EX ce qui veut dire 7 FOIS PLUS DURABLE que tout autre moteur fabriqué en fonte grise, Transmission "Silencieuse".

VOLEZ-LES et DEMANDEZ-EN UNE DEMONSTRATION. ILS SONT ATTENDUS A QUEBEC DANS QUELQUES JOURS.

DISTRIBUTEURS,
P.-L. Lortie Limitée
312, Rue ST-JOSEPH,
QUEBEC, QUE.

"Tous frais compris"

Croisière 7 jours aux BERMUDES

par le luxueux paquebot
"DUCHESS OF YORK"

Une véritable aubaine : : : une croisière de 7 jours, tous frais compris, à bord d'un des luxueux transatlantiques "Duchess", y compris un stage de 3 jours dans l'un des meilleurs hôtels des Bermudes, pour aussi peu que

$75

Le paquebot quitte New-York chaque samedi et y revient le samedi suivant. Les billets sont valables pour l'aller à n'importe quel départ en février. Séjour aux Bermudes prolongé au gré du voyageur.

Passage régulier aller et retour aux Bermudes durant février—$60.

De quai à quai sans transbordeur

Dollar canadien accepté au pair dans les hôtels des Bermudes.

Renseignements complets de votre agent local ou de

M. C.-A. LANGEVIN, Gare du Palais, Québec, ou écrire à M. D.-R. KENNEDY, Agent Général, 201, rue St-Jacques, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

FEUILLETON de L'EVENEMENT

YVONNE COATMORVAN

—PAR—

ZENAIDE FLEURIOT

(Tous droits réservés. Reproduction interdite. La Presse-Associée)

No 19

Une seconde plus tard, elle s'affaissait auprès de lui en murmurant son nom dans un sanglot. Au son de sa voix, il ouvrit les yeux et tourna vers elle son visage livide. Loeïzan essuya, en pleurant, l'écume rougie qui se montrait au coin de ses lèvres, et remarquant que son bras s'étendait vers le feu, et se reportait sur sa poitrine par un geste d'effroi, elle entrouvrit son habit et tira de la poche intérieure la lettre cachetée à l'adresse de M. de Coatmorvan. Le regard éloquent du blessé lui apprit ce qu'elle devait faire, elle marcha chancelante vers ce monceau d'herbe et y enfonça la dépêche. Il était temps, le gendarme apparaissait sur le fossé à l'endroit même où René était tombé. Il s'avança lentement et comme à regret vers la victime.

—Excusez mademoiselle, dit-il humblement à Loeïzan qui s'était agenouillée auprès de René et qui avait placé sa tête pâle sur ses genoux, voilà un malheur qui me fait diablement de la peine. Mais il avait été dénoncé voyez-vous, nous sommes, dans un mauvais moment, et nos ordres étaient sévères, prévis. Dieu sait que nous n'avons tiré qu'à la dernière extrêmité. Peut-être aussi la blessure n'est-elle pas mortelle ?

Il s'arrêta et reprit d'une voix encore plus émue, et en détournant la tête pour ne pas savoir Loeïzan en larmes :

—Excusez mais je suis obligé de la gêner un peu; après vous le ferez transporter où vous voudrez, la foule est commandée, mais j'irai le plus doucement possible.

Il procéda avec toute la douceur possible à ce dernier devoir.

Rien, murmura-t-il en se relevant, pourquoi diable alors ne se laissait-il pas attraper ? Il y a quelque chose là-dessous, mais tant pis, j'ai fait d'essez belle besogne comme cela ?

Il dressa son procès-verbal. Des laboureurs qui travaillaient aux environs avaient entendu les sanglots de Loeïzan et ils accouraient; c'étaient tous des voisins, des connaissances, et bientôt un concert de gémissements s'éleva du champ. Les gendarmes, que plus d'un regard menaçaient se hâtèrent de s'éclipser, et les hommes, faisant de leurs bras un brancard pour le blessé, le portèrent à Kerfur.

XVI

A Coatmorvan, personne ne s'inquiétait. René, M. de Coatmorvan le croyait du moins, n'avait nul danger à craindre, et Lionel avait le nom de son père dont il pouvait se servir comme d'une égide pour éloigner le soupçon.

L'impatience dévorait cependant le vieux gentilhomme et, ne pouvant demeurer dehors, le temps s'étant soudainement assombri et la pluie étant survenue, il marchait de long en large dans le vaste salon, les mains croisées derrière le dos et faisant sonner sur le parquet de chêne les talons ferrés de ses souliers.

Paëroun, assis devant une petite table, confectionnait, avec une gravité comique de petits sacs de papier gris qui devaient contenir plus tard les graines de différents légumes dont la culture lui était dévolue.

Yvonne, accoudée sur la fenêtre, regardait d'un air songeur la pluie rouler. Cette pluie d'orage grossissait la petite rivière dont le murmure berçait les rêveries de la jeune fille.

Tout à coup elle tressaillit : un paysan traversait rapidement la cour.

"J'aperçois Guillaume, mon père, René est arrivé sans doute, sans cela il n'aurait pas quitté Kerfur par un pareil temps."

Presque aussitôt, un bruit de voix et des exclamations étranges se firent entendre dans la cuisine.

C'étaient les servantes qui parlaient toutes ensemble. Leur singulier accent frappa M. de Coatmorvan. Il se dirigea vers la porte. Comme il y arrivait, elle s'ouvrit et l'homme qu'Yvonne avait annoncé parut sur le seuil, les vêtements ruisselants d'eau.

—Entrez, entrez, Guillaume, dit vivement Yvonne; est-ce que vous nous apporteriez de mauvaises nouvelles ?

L'air sombre du messager ne justifiait que trop cette demande de la jeune fille. Ses traits grossiers portaient en ce moment l'empreinte d'un chagron violent.

—Un grand malheur est arrivé à Kerfur, mademoiselle Yvonne, dit-il en breton d'une voix sourde, René...

—Eh bien? demanda Yvonne avec un effroi subit.

—René est mort !

Trois exclamations, dans lesquelles la douleur et la surprise se confondaient, retentirent.

—Mort ! s'écria M. de Coatmorvan en faisant un pas vers Guillaume, qu'est-il arrivé? expliquez-vous.

Guillaume ferma les poings.

—Des gendarmes l'ont tué, dit-il.

—Etait-il seul ? demanda Yvonne en joignant les mains.

—Oui, Mademoiselle, mais il a été dénoncé, voyez-vous. Les gendarmes ont couru après et voyant qu'ils ne pouvaient l'atteindre, ils ont tiré dessus comme sur un lièvre. Ah ! si j'avais été là, je leur aurais tordu le cou.

—Pauvre Louise ! soupira Yvonne.

—Mais je ne comprends rien à cette infamie, reprit M. de Coatmorvan, la mission de René était secrète; qui donc a pu le dénoncer ? Le savez-vous, Guillaume ? a-t-on prononcé le nom du traître ?

—Oui, monsieur, heureusement; Zabelle, la fille de Perr-Coz, a accusé Louis Lescop.

—Louis Lescop ! mais il ignorait nos projets; il y a donc des traitres parmi nous ?

Une espèce de cri, mêlé d'effroi et de douleur, interrompit M. de Coatmorvan. Il se détourna, Paëroun grimaçait effroyablement et se tordait les mains avec un désespoir que ne comprirent pas tout d'abord les personnes présentes.

—C'est moi qui ai tout dit, bégaya enfin le pauvre homme.

—Toi ! s'écria M. de Coatmorvan, qui s'élança vers son cousin, les yeux enflammés et le bras levé.

Yvonne se plaça entre eux.

—De grâce, mon père, dit-elle, les yeux humides des pleurs que l'annonce de la mort de René avait fait monter à ses yeux, laissez-le s'expliquer, il ne peut y avoir eu de sa faute; on a abusé de sa simplicité. Allons, parrain, dites-nous tout ce qui s'est passé entre vous; tout, entendez-vous ?

Paëroun raconta de son mieux la scène de la veille, et, tout en étant persuadé que Louis Lescop savait à l'avance ce qu'il lui avait dit, il versait des larmes comme un enfant, en songeant combien cet homme avait abusé de sa confiance.

—Tais-toi, dit durement M. de Coatmorvan en le voyant, son récit fini, se remettre à sangloter comme une femme, ta sottise a causé là un malheur irréparable.

—Ah ! mon Dieu! mon Dieu! gémit Paëroun en se frappant le front.

—A quoi servent tes jérémiades voyons ? elles sont inutiles; d'ailleurs, tu n'est pas coupable, car tu ne savais ce que tu faisais. Pourquoi ai-je confié un secret de cette importance à un imbécile de ton espèce ?

Et torturant brusquement le dos à Paëroun qui acceptait en toute humilité tous ces durs reproches qu'il sentait avoir mérités.

—Il n'y a plus de doute, Guillaume, tout cela est dû à la méchanceté de Louis Lescop, dit-il.

Les yeux louches et enfoncés du Breton lancèrent un double éclair, et les rides de son front se firent plus profondes.

—Je ne l'oublierai pas, répondit-il d'une voix creuse.

M. de Coatmorvan regarda le temps et s'adressant à Yvonne :

—Je ne te propose pas de m'accompagner, car une averse se prépare, dit-il. Il faut que j'aille sur le champ à Kerfur. D'abord je veux voir Olivier, puis connaître l'affaire, dans tous ses détails. Non seulement nous avons à déplorer la mort de ce brave et loyal jeune homme, mais qui sait dans quels embarras cette affaire va nous jeter; qui sait ce qu'on a pu découvrir de nos projets.

—J'irai avec vous, mon père, dit Yvonne vivement. Songez à ce qu'est le malheur pour Louise. Hélas ! je n'espère pas la consoler, mais enfin elle saura toute la part que je prends à ses regrets.

La jeune fille monta dans son appartement et descendit enveloppée dans une mante de camelot qu'elle mettait les jours de pluie, quand quelque chose l'appelait au dehors.

Guillaume avait quitté le manoir pour aller annoncer ailleurs le malheur qui frappait son maitre.

M. de Coatmorvan et Yvonne prirent en silence le chemin de Kerfur, malgre la pluie qui tombait à torrents à ce moment.

Après une demi-heure d'une marche lente et pénible, le père et la fille arrivèrent à Kerfur. La grande ferme était morne, un silence de mauvais augure y régnait. Dans le courtil, au faite de chacune des ruches d'abeilles qui s'alignaient contre la haie d'épines, flottait le lambeau d'étoffe noire qui annonçait, selon l'usage, que la mort était entrée dans la maison du maitre.

La vaste cuisine était froide et deserte. Par la porte ouverte d'un petit appartement intérieur, on apercevait sur le lit le cadavre de René; la croix était placée au chevet, des cierges brûlaient autour, et une foule compacte priait agenouillée.

Une violente émotion se peignait sur les traits de M. de Coatmorvan, quand il secoua sur le mort la branche de buis imprégnée d'eau bénite; Yvonne, en regardant cette jeune et belle tête d'où la vie s'était si vite retirée, s'était mise à pleurer.

M. de Coatmorvan, après une courte prière, se releva et s'approcha d'Olivier, assis au pied du lit. La figure énergique du vieux breton était rigide et sombre. Quand la main du père d'Yvonne pressa sa main, il ne releva pas même les yeux.

—Voilà un grand malheur dont je prends vivement ma part, mon cher Olivier, murmura M. de Coatmorvan. Pauvre René ! c'était un brave et loyal coeur.

—Oui, répondit Olivier sans lever les yeux. Ah ! il y a des moments amers dans la vie. Je n'oublierai pqas celui où j'ai vu apporter, la mort sur le front, l'enfant que j'avais élevé et qui allait devenir mon fils.

—Nous avons été trahis, dit-on. Est-ce vrai ?

—C'est vrai, mais on connait le traitre, et...

Ses deux poings se crispèrent, les veines de son front se gonflèrent, et ces signes menaçants achevèrent la phrase commencée.

M. de Coatmorvan serra une fois encore la main calleuse d'Olivier entre les siennes.

—Nous le vengerons, dit-il.

—Oui, mais plus tard. Il est mort en chrétien, et ces pensées-là ne sont pas bonnes devant son cadavre.

Yvonne, après avoir dit de son côté la prière des morts, avait demandé Loeïzan, et elle était montée dans sa chambre. En ouvrant la porte, elle vit la pauvre fille à genoux, le corps ployé, la tête entre les mains, ruisselante de larmes. Yvonne l'embrassa en pleurant elle-même, la força doucement à se lever, et s'assit près d'elle. Elles restèrent ainsi un instant penchées l'une vers l'autre. Quand Yvonne voulait parler, les larmes étouffaient sa voix, et elle ne pouvait que poser ses lèvres sur le front décoloré de la pauvre fille.

—Loeïzan, t'a-t-il reconnue ? avant de mourir, t'a-t-il parlé ? demanda-t-elle enfin.

—Oui, repondit Loeïzan en joignant les mains par un geste de desespoir.

—Mon Dieu, mon Dieu ! quel affreux malheur ! reprit Yvonne.

—Oh ! Yvonne ! il a emporté avec lui tout mon bonheur et ce monde. Jamais, non, jamais, je ne me consolerai.

—Pauvre Louise ! pauvre Louise !

—Dieu l'a voulu, je me résigne, mais c'est cruel ! René, mon ami d'enfance ! mon fiancé !

Yvonne tressaillit douloureusement.

(A suivre)

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
Foyer du Film Parlant Français
GRAND PROGRAMME DOUBLE
"Le Bal et Son Altesse l'Amour"
Représentations à 1.00, 3.15, 6.00, 9.15

65ième ANNEE No 220 — QUEBEC, SAMEDI, 13 FEVRIER 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

M. Tremblay chez lui à St-Sauveur

LES COURS DE M. GREGOIRE

M. J.-E. Grégoire traite de nouveau de la question des banques à son cours d'hier soir.

A L'ACADEMIE

M. J.-E. Grégoire, avocat, professeur d'Economie politique, à l'Académie Commerciale, a traité de nouveau, à son cours d'hier soir, de la question des banques. L'éminent professeur est revenu sur le dernier cours et a expliqué ce qui a pu être mal interprété à la dernière leçon, à savoir que les banquiers ne prêtent pas sur hypothèques, mais qu'il leur arrive d'accepter ultérieurement des garanties hypothécaires pour des prêts déjà faits.

M. Grégoire a traité longuement du principal commerce que font les banques: l'escompte des effets de commerce. Avec Leroy Beaulieu, il définit l'escompte: "le paiement avant l'échéance des titres de crédit". Les banques en principe ne prêtent qu'à court terme, à un mois, deux mois ou trois mois. Si en temps de dépression économique les banquiers paraissent plus sévères à l'égard de leurs clients, c'est que trop souvent les garanties offertes n'ont plus la même valeur qu'en temps normal. Ils n'oublient pas que les argents prêtés par eux sont bien les argents des déposants et ils se doivent avant tout de protéger les dépôts de leurs clients qu'ils considèrent comme sacrés.

Le banquier, en temps de crise comme en temps normal, veut bien rendre service à ses clients mais il ne peut consentir à le faire aux dépens des déposants. C'est ce qui explique la confiance inébranlable que les déposants canadiens ont dans nos banques canadiennes qui, d'ailleurs, ont su, par leur administration sage et prudente, mériter à tous points de vue la confiance du public.

Dans son prochain cours, M. Grégoire parlera de la circulation des richesses.

L'adversaire du maire rappelle qu'il a déjà vécu dans cette division de la ville. — La salle St-Pierre est remplie et l'applaudit avec frénésie. — Pourquoi M. Lavigueur n'a-t-il pas répondu à l'invitation? — Une nouvelle et vigoureuse attaque. — M. Lemay et M. Boisvert dans la mêlée.

ENTHOUSIASME

Saint-Sauveur a fait, hier soir, un accueil enthousiaste à l'échevin E.-A. Tremblay, candidat à la mairie. C'était la troisième visite de M. Tremblay dans ce quartier, depuis le début de la campagne et pour la seconde fois, l'adversaire du maire parlait dans la salle St-Pierre, d'où il avait tiré le premier coup de canon de sa lutte contre le lt.-col. H.-E. Lavigueur, lundi dernier.

La salle St-Pierre était littéralement remplie. A plusieurs reprises, des acclamations chaleureuses se sont élevées de l'immense auditoire à l'adresse du candidat, qui manifeste une si grande ténacité dans cette lutte. L'échevin Tremblay a prononcé un énergique discours, dans lequel il a refute les reproches que son adversaire lui avait faits la veille, et spécialement celui d'être l'homme du Quebec Power. En premier lieu, il a constaté que M. Lavigueur n'avait pas accepté son invitation de venir le rencontrer à cette assemblée afin deprouver ses assertions. Puis, il a accusé le maire de s'être montré, lui, l'homme du Quebec Power, le printemps dernier, lorsqu'il se disait prêt à accepter tout de suite les taux que la compagnie lui offrait.

M. Tremblay a dénoncé avec indignation la campagne dirigée contre lui. Il a soulevé des protestations de l'assistance en disant que M. Lavigueur reçoit, à même le trésor municipal, $50 par semaine pour son automobile et $15 par semaine pour son chauffeur. Enfin, il a terminé son discours en demandant aux électeurs de considérer les deux hommes en présence, de voir lequel des deux offre le plus de ga-

(Suite à la page 4)

MANOIR MONTMORENCY
410, rue St-Jean, Québec
Chaque chambre avec bain, téléphone.
Prix spéciaux au mois. Tél. 2-8164

FEU Mme H.-R. DE ST-VICTOR

L'épouse de M. H.-R. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, est décédé hier.

UN GRAND DEUIL

Notre estimé concitoyen, M. H.-R. de Saint-Victor, agent consulaire de France à Québec et chef du Service Préventif à la Commission des Liqueurs, vient d'être plongé dans un deuil cruel par la mort de son épouse, née Georgiana Desgagné, survenue à bonne heure hier matin. Cette disparition causera un grand vide dans la société québecoise où la défunte était tenue en haute estime.

Mme de St-Victor a succombé à une maladie dont elle avait ressenti les premières atteintes il y a un mois environ. Son état s'aggrava ces jours derniers et des complications survenues jeudi soir épuisèrent ses forces. Elle a succombé hier matin vers six heures, entourée de tous les membres de sa famille. Elle était âgée de 63 ans et 10 mois.

Outre son époux, M. H.-R. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, la défunte laisse, pour pleurer sa perte, cinq fils, le major Raoul de St-Victor, MM. Arthur de St-Victor, Henri de St-Victor, E. E. M., Jean de St-Victor, E. E. M., et Fernand de St-Victor, étudiant au Collège de Ste-Anne de la Pocatière ; quatre filles lui survivent également, Mme (notaire) W.-R. LaRue (Charlotte), Mme Raoul Simard (Jeanne), Mme W.-V. Ramsay (Germaine), de Vancouver, et Mlle Andrée de St-Victor.

Mme de St-Victor laisse également dans le deuil une fille adoptive, Mlle Emilia Deslauriers, deux frères, M. l'abbé Narcisse Desgagné, Principal à l'Ecole Normale de Chicoutimi, et M. Elzéar Desgagné, journaliste ; une soeur, Mme Vve Rosario Desjardins, de Québec.

En 1921, Mme de St-Victor, pour services signalés rendus aux familles des mobilisés français de Québec, avait été décorée de la médaille de la Reconnaissance Française.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église des Bienheureux Martyrs, Belvédère.

A M. H.-R. de St-Victor, notre distingué concitoyen, et à tous les membres de la famille éprouvée L'Evénement offre l'expression de ses plus vives condoléances.

La prorogation vendredi le 19 ?

Les deux Chambres seront prorogées vendredi, le 19, pourvu que l'Opposition n'y ait pas d'objection. — Adoption du projet de la commission municipale après un vigoureux débat dans lequel l'"Action Catholique" est prise à partie par le Premier Ministre et l'honorable M. Bouchard. — La taxe sur les repas sera de cinq pour cent. — Le gouvernement aura à décider entre deux alternatives. — La Chambre est unanime à rejeter les demandes de la "United Front Unemployed Conference." — "Nous ne verserons pas dans ce radicalisme, à Québec", déclare l'honorable M. L.-A. Taschereau. — Belles paroles de l'honorable M. Arcand.

UNE JOURNEE REMPLIE

La Chambre a abattu beaucoup de besogne hier. Elle a adopté, en particulier, le bill de la commission municipale. Aussi le Premier Ministre pouvait-il annoncer après la séance que la prorogation aurait peut-être lieu vendredi prochain. Tout dépend de l'opposition, évidemment.

L'adoption du projet de loi créant la commission municipale ne s'est pas faite sans incident, toutefois. Un article de l'"Action Catholique" relatif à l'Union des Municipalités a en effet soulevé l'ire de l'hon. M. Bouchard, secrétaire de cette association, qui a vivement protesté. Le Premier Ministre a renchéri en y allant d'une attaque plus prononcée encore. Il a pris à partie spécialement le rédacteur de l'article auquel l'orateur avait fait allusion. Il a enfin déclaré que ce journal pourrait tenir un plus grand rôle.

La Chambre a été unanime à adopter la motion de l'honorable M. Taschereau en rapport avec la United Front Unemployed Conference. Cette motion nous a valu des remarques fort intéressantes du Premier Ministre et de deux membres de la gauche. De son côté, l'hon. M. Arcand, ministre du Travail, a donné à ses paroles une haute portée morale.

On a commencé ensuite l'étude du bill concernant la taxe sur les repas. Celle-ci sera de 5 pour cent, mais lorsque le prix du repas sera inférieur à 40 cents c'est le restaurateur qui paiera le 5 p.c. Toutefois, cette mesure n'est pas définitive. Une disposition de la loi permet au gouvernement de taxer les repas de 50 cents en montant. C'est le Lieutenant-Gouverneur en conseil qui décidera, après enquête, quelle attitude est la meilleure.

On a adopté plusieurs autres projets de loi de moindre importance. Bref, la journée d'hier a été très bien remplie.

M. le Président Bouchard ouvre la séance à 3 heures 20.

Le Président appelle le projet de loi modifiant l'article 72 de la Loi des Terres et Forêts. M. Duplessis prétend que ce projet est assez extraordinaire. L'hon. M. Mercier soutient le contraire. La nouvelle loi, dit-il, permet au gouvernement de couper du bois sur les terres de la Couronne dans les limites des terres licenciés. Bref, elle permet au gouvernement de prendre les moyens nécessaires pour faire des travaux de Voirie, etc.

Le bill est adopté en troisième lecture.

L'hon. M. Bouchard appelle les résolutions relatives au bill de la commission municipale. La Chambre se forme en comité (M. Dugas

(Suite à la page 14)

LA TAXE DES CORPORATIONS

Une délégation d'hommes d'affaires se présente au Parlement hier. — Requête à M. Taschereau.

LA REPONSE

Une délégation d'hommes d'affaires et de manufacturiers de Québec et de Montréal est allée rencontrer, hier matin, l'honorable M. L.-A. Taschereau au sujet de la taxe sur les corporations. L'honorable premier ministre a déclaré qu'il est opportun en ce temps de crise que tous les citoyens versent leur quote part des taxes que le gouvernement est forcé d'imposer afin de rencontrer les dépenses de la province. En dépit de l'économie pratiquée par son gouvernement, le chef de la province déclare qu'il faut trouver de nouvelles sources de revenu afin de boucler le budget.

L'intention n'est pas d'amasser un trésor mais simplement de n'avoir pas de déficit à la fin de l'année fiscale. M. Taschereau déclara aux délégués que le gouvernement avait pris la décision d'enlever de la taxe sur les corporation la charge fixe, enlevant ainsi au trésorier de la province une somme de $2,000,000.

A cette entrevue, l'assistant trésorier provincial, M. Williams, et le contrôleur du Revenu, M. Bégin, étaient présents. Des chiffres furent soumis aux délégués, montrant la raison de la diminution des revenus. La province retire quatre millions de moins en droits sur les successions et, depuis le début de l'année fiscale, le trésor a retiré six millions de moins. En terminant, l'honorable premier ministre a déclaré que le gouvernement ne voulait pas demander au peuple de la province un centin de plus, mais juste les revenus nécessaires pour rencontrer les dépenses.

Nous publions le texte de la requête présentée à l'honorable M. Taschereau par le Montreal Board of

(Suite à la page 4)

2 femmes tiennent tête à M. le Maire

A cause du marathon de marche (section féminine) qui se poursuit depuis plus de 72 heures à la salle St-Cyr, M. Lavigueur a dû tenir son assemblée ailleurs. — Notre premier magistrat dit que s'il est battu, au moins il aura fait son devoir. — Des attaques rageuses contre L'Evénement.

M. LETOURNEAU PRESIDE

M. le maire H.-E. Lavigueur, sans le vouloir, a joué un tour à ses partisans et amis, hier soir. Il les avait tous convoqués à la salle St-Cyr, où, depuis mercredi soir il y a un marathon de marche pour les femmes. Bien entendu, quand le local a été retenu, on ne pensait pas que les concurrentes tiendraient jusqu'à la veille du Sabbat. Mais les Québecoises sont tenaces — comme les Québecois d'ailleurs — et, après 72 heures, hier soir, il en restait encore deux qui marchaient toujours: La salle n'étant pas libre, le maire et ses amis ont dû marcher à leur tour jusqu'à la rue St-François. L'assistance ne les a pas toute suivis. Plusieurs citoyens sont restés à contempler ce marathon féminin, aussi intéressant, par bien des côtés, que le marathon municipal.

L'assemblée de la rue St-François, tenue dans un local assez étroit, devant une couple de cents personnes, était présidée par l'honorable M. Louis Létourneau, C. L. Il y eut quatre orateurs: M. le maire lui-même, M. l'échevin Adélard Lépine, M. Pierre deGuise, avocat, et M. Achille Pettigrew, avocat. A l'exception de M. Lépine, qui parla de sa propre campagne, tous traitèrent à peu près les mêmes sujets. Le discours de M. Lavigueur ne manqua pas d'attraits. Le plus ardent de ses partisans avait pris place près de la tribune. Il profita de cette avantageuse situation pour engager la conversation avec l'orateur soit pour l'approuver, soit pour lui donner des conseils de santé.

M. Pierre DeGuise parla le premier. M. DeGuise s'en prit vivement à l'adversaire du maire. Il accusa ce-

(Suite à la page 14)

UN DINER DES ASSUREURS

L'association des Assureurs-Vie reçoit MM. R.-G. McClish et U. Chown.

DES DISCOURS

L'Association des Assureurs - Vie de la Province de Québec a reçu à un lunch hier midi, au Château Frontenac, en l'honneur de MM. R. George McClish et Uric Chown, respectivement président et surintendant de la Life Underwriters Association of Canada. Cette réception a permis à tous les membres de l'Association à Québec de faire connaissance avec ces deux importants officiers qui font une tournée d'inspection dans les différentes villes du Canada.

Au cours de l'intéressante causerie qu'il prononça devant les membres de l'Association, M. McClish rappela les principaux devoirs d'un agent d'assurance - vie à l'égard du public. L'agent ne doit jamais perdre de vue que ce qu'il offre au client est un réel placement qui, outre de le protéger, lui et ses proches, a des avantages multiples. Plus que jamais à l'heure actuelle l'assurance - vie est en demande auprès du public. Par ce temps de crise, il semble que l'on cherche à s'assurer la plus grande somme de protection possible. Les agents doivent donc s'efforcer alors d'offrir à leurs clients les meilleurs systèmes d'assurance, ceux qui pourront leur assurer le maximum de sécurité et dont les avantages le rendront un admirateur de l'assurance - vie.

Le conférencier énuméra ensuite les principaux avantages de l'assurance - vie. Il déclara que tous les agents devraient se faire un devoir de représenter chacun de ces avantages aux clients qui ne pourront ensuite manquer d'être intéressés.

Le surintendant pour l'extérieur, M. Chown, ajouta quelques mots. M. Chown, s'adressant en français aux auditeurs, félicita tous les membres de l'Association du beau travail qu'ils ont accompli dans le passé et dit tout ce que l'Association des Underwriters attendait encore d'eux.

C'est M. Wilfrid Gervais, président de l'Association des Assureurs-Vie pour le district de Québec et gérant de l'Industrielle qui présidait le lunch d'hier et présenta les deux distingués visiteurs. M. J.-A. Provost, gérant de la Manufacturers Life, fut chargé de remercier MM. McClish et Chown de leurs bonnes paroles.

Près d'une centaine d'agents assistaient à ce lunch qui fut des mieux réussis.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA ST-VINCENT DE PAUL

Dimanche prochain, le 14 du courant, à sept heures précises du soir, il y aura, dans la grande salle du Patronage de la Côte d'Abraham, assemblée générale des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, de Québec et des environs.

Le conférencier de cette réunion sera M. le chanoine Garnier, du diocèse de Grenoble, France, et professeur à l'Ecole normale supérieure de Québec. Sujet de la conférence: "Histoire et culte de Notre-Dame de la Salette".

Cette assemblée générale, à laquelle sont priés d'assister tous les membres actifs et honoraires de la Société, avec ses bienfaiteurs et ses amis, se terminera par la bénédiction du Très Saint Sacrement et la vénération de la relique de saint Vincent de Paul.

UNE ASSEMBLEE DE M. J. MOREL

L'adversaire de l'échevin Wilfrid Lacroix a parlé, hier soir, devant une foule de 300 personnes à Saint-Sacrement.

INDEPENDANT

Plus de 300 personnes ont assisté hier soir à l'assemblée de M. Jos. Morel, candidat au siège No 2 du quartier Belvédère, à la salle paroissiale du St-Sacrement.

M. Isidore Delisle, un vétéran, avait tenu à présider cette réunion. Outre le candidat, M. Morel, les orateurs suivants adressèrent la parole : M. Paul Roy, avocat, M. Alphonse Chassé, voyageur de commerce, M. Emile Morin, C. R., et M. Emile Boiteau, notaire.

M. Roy reprocha d'abord à M. Lacroix d'avoir négligé les intérêts du quartier Belvédère et de n'avoir rien fait pour ceux qui l'avaient élu pendant les quatre années qu'il a été membre du conseil de ville. Quant à l'accusation portée contre M. Morel au sujet du bulletin de présentation de son adversaire, M. Roy déclara que M. Morel ne de-

(Suite à la page 14)

La réunion mensuelle des anciens élèves de l'Académie Commerciale aura lieu demain matin à 10 heures 15. La causerie qui sera donnée sera très intéressante. Elle aura pour sujet "Utilité et usages du téléphone Bell".

A ST-SACREMENT

Une grande neuvaine eucharistique commencera demain soir en l'église des RR. PP. du T. S. Sacrement. Cette neuvaine de prières et de pénitence donnera lieu à de touchantes cérémonies auxquelles les fidèles sont invités. Des prédicateurs distingués adresseront la parole, tous les soirs, au cours de cette semaine eucharistique.

Les RR. PP. Audet, Ladouceur, Goyer, Leclerc, Tourigny et Brissette seront les prédicateurs. Demain soir, à l'ouverture, la cérémonie se déroulera à 7 heures 30. Les soirs de la semaine, les exercices auront lieu à 7 heures précises.

Le gouverneur au tournoi oratoire

Vendredi prochain, le 19 février, en la salle des Promotions de l'Université Laval, deux étudiants québecois rencontreront deux concurrents montréalais. — Présidence d'honneur de Mgr P.-J. Fillion. — En même temps, deux autres épreuves auront lieu, l'une à Montréal et l'autre à Ottawa.

SUJET: LA CONFEDERATION

Le débat interuniversitaire auquel le public intellectuel québecois porte beaucoup d'intérêt aura lieu comme nous l'avons annoncé, vendredi le 19 février, à la salle des Promotions de l'Université Laval. La séance sera sous le haut patronage de Son Excellence le Lieutenant - gouverneur de la Province, l'hon. M. H.-G. Carroll, et sous la présidence d'honneur de Mgr Philéas - J. Fillion, Recteur de l'Université. Le président actif sera M. Arcadius Denis, E. E. D., président de la Société des Dbats.

Le sujet suivant sera traité cette année : "La Confédération est-elle née viable ?" Ce sujet ne manquera pas de captiver l'auditoire, d'autant plus que les candidats en lice comptent parmi les plus brillants de leur institution respective. MM. Fernand Morin, E. E. D., et René Constantineau, E. E. D., représenteront l'Université Laval de Québec dans ce débat, tandis que l'Université de Montréal sera représentée par MM. Rodrigue Bédard et Hector Grenon. On peut s'attendre à une joute oratoire passionnante. Il est probable que les juges auront une charge très délicate à remplir, et ils réfléchiront sérieusement avant de faire pencher la balance. Deux des jeunes orateurs soutiendront que la Confédération est née viable, et les deux autres soutiendront la négative.

Les deux porte-parole de Québec qui se rendront à Ottawa sont MM. Paul LeBel, E. E. D., et Ewald Grondin, E. E. M. Ils auront à faire face à deux foudres d'éloquence de l'Université de la Capitale, MM. Ovide Proulx et Donat Brousseau. Il y aura aussi un débat à Montréal.

3 SENTENCES AUX SESSIONS

En rapport avec le fameux vol de renards commis au mois de décembre dernier.

REMARQUES DU JUGE

Trois jeunes gens de Ste-Anne de Beaupré ont été condamnés, hier par M. le Juge Louis Demers, pour le fameux vol de renards commis au mois de décembre dernier. Ulric St-Hilaire, le chef de la bande, a été condamné à deux ans et demi de pénitencier. En le condamnant, M. le Juge Demers lui a déclaré qu'il ne méritait aucunement la pitié. St-Hilaire est un récidiviste et en plus il a voulu tromper la justice au cours de son procès en affirmant des choses qui ne tenaient pas debout.

Camille Gaudreau a été condamné à un an de prison pour recel de ces renards. Sa sentence court depuis la date de son arrestation.

Un troisième inculpé dans cette affaire, Alphonse Sylvain, a reçu une sentence de neuf mois de prison. Sylvain s'est vivement recommandé à la clémence du tribunal et il s'est montré rempli de bonnes dispositions.

M. le Magistrat Fiset rendra jugement, ce matin, au Palais de Justice de St-Joseph de Beauce, dans la cause de Narcisse Morin.

Pour la séance qui aura lieu à la salle des Promotions, un bon nombre de personnes ont déjà retenu leurs billets. Ceux qui ne l'auraient pas encore fait, par oubli, pourront s'adresser chez Gauvin & Courchesne, rue St-Jean. Les officiers de la Société des Débats de Québec sont également à la disposition du public pour la vente des billets. Ces officiers sont : MM. Arcadius Denis, E. E. D., Laval Emond, E. G. F., Ls-P. Jean, E. E. C., et Alexandre Gosselin, E. E. M.

Au cours de cette séance, un programme musical de choix sera exécuté par l'orchestre du Séminaire de Québec.

ELUE SUPERIEURE DES FRANCISCAINES

La Très Révérende Mère Marguerite du Sacré-Coeur a été élue supérieure générale de la communauté des Franciscaines.

CHOIX FAIT A ROME

La Très Révérende Mère Marguerite du Sacré-Coeur a été choisie hier par le Chapitre Général de la Communauté des Soeurs Franciscaines de Marie, comme Supérieure Générale de l'Institut en remplacement de Mère Marie de Saint Michel, décédé le 4 août dernier.

La nouvelle Supérieure Générale, née de Blarer, est la fille du Colonel français de Blarer. Elle occupait le poste de Secrétaire de la Mère Générale avant sa nomination. Elle fut nommée aux ambulances durant la guerre. Elle a fait plusieurs missions en Orient, notamment à Jérusalem et à Bethléem. Au Congrès de Carthage, elle représenta la Très Révérende Mère Saint-Michel.

On connaîtra d'ici une quinzaine les noms des assistantes générales et des provinciales nouvellement élues.

LETTRE OUVERTE DE M. WILF. LACROIX

L'échevin Lacroix invite son adversaire, M. Jos. Morel, à une grande assemblée contradictoire, demain soir.

A SAINT-SACREMENT

Nous recevons de M. Wilfrid Lacroix la lettre ouverte suivante:

A Monsieur Jos. Morel,
Candidat au Siège No 2,
Quartier Montcalm.

Cher M. Morel:—

J'ai l'honneur de vous inviter officiellement à vous rendre à la salle paroissiale de St-Sacrement, dimanche soir, le 14 courant, pour une grande assemblée contradictoire, qui commencera à 8.30 très précises. Je serai accompagné de deux orateurs seulement et je suggère respectueusement qu vous vous fassiez accompagnr d'un nombre égal d'orateurs,

(Suite à la page 14)

Le point de vue de nos pilotes

SUCCES DE 6 NAVIGATEURS

Les élèves du capitaine J.-Séverin Langlois ont subi avec grand succès les derniers examens.

PERIODE BRILLANTE

Six élèves de l'Ecole de Marine de Québec ont été promus au grade de capitaines des eaux-mineures et de capitaines-côtiers après avoir subi avec grand succès les examens nécessaires. Les nouveaux titulaires sont les capitaines des eaux-mineurs Luc Houde, Roland Barras, Jos. Hardy et Abel Lavoie ; le capitaine-côtier Paul Lemay et le premier officier-côtier Paul Ruel.

Ces marins qui ont suivi ces dernières années les cours du capitaine J. Séverin Langlois, directeur de l'Ecole de Marine, vinrent de nouveau s'inscrire à l'Ecole en janvier dernier après avoir passé en mer la période de temps exigée par la loi. Après une récapitulation générale de toutes les matières ils se présentèrent devant l'examinateur-en-chef le capitaine Nap. Lachance, et subirent avec grand succès les sévères épreuves. Les nouveaux gradés pourront maintenant entrer en fonction dès l'ouverture de la saison maritime, le printemps prochain.

Plusieurs autres élèves suivent encore à l'heure actuelle les cours du capitaine Langlois et se présenteront à des dates ultérieures devant le bureau des examinateurs. L'Ecole de Marine traverse cette année l'une de ses plus brillantes périodes.

M. LACROIX A LA RADIO

M. Wilfrid Lacroix, candidat à l'échevinage dans Belvedère, parlera à la radio, au poste CHRC, ce soir, de 7 h. 30 à 7 h. 45. Demain soir, il parlera de nouveau à la radio, au même poste, aux heures suivantes: de 8 h. à 8 h. 30 et de 11 h. 30 à 11 h. 45.

Hier soir, M. Lacroix a prononcé un discours à la radio et a répondu à son adversaire, M. Morel.

La Shipping Federation, par l'entremise de ses officiers, a demandé récemment au ministre de la Marine de diminuer les taux du pilotage sur le fleuve St-Laurent. — L'Union des Pilotes trouve cette requête injuste et expose les raisons pour lesquelles, à son avis, elle ne devrait pas être accordée.

UN MEMOIRE

La Shipping Federation, par l'entremise de ses officiers, a demandé récemment au Ministre de la Marine de diminuer les taux de pilotage actuellemetn en vigueur sur le fleuve St-Laurent. Apprenant cette décision des principaux dirigeants des compagnies maritimes faisant affaire au Canada, le bureau de direction de l'Union des Pilotes Licenciés, pour le Havre de Québec et au-dessous, s'est réuni aussitôt pour étudier la question et adopter une ligne de conduite. Après avoir soigneusement étudié la question, les officiers de cette importante Union en sont venus à la conclusion que cette réduction proposée est injuste et ne doit pas être adoptée. Les pilotes basent leurs revendications sur le fait que, depuis quelques années, déjà, leur salaire a été diminué de plus de 30 pour cent, non seulement à cause de la dépression des affaires qui a éloigné de nos eaux nombre de navires que l'on y voyait avant mais aussi par le fait que les compagnies maritimes ont mis en circulation des vaisseaux dont le tirant d'eau, qui sert de base à l'échelle de pilotage, a été diminué, le tonnage ayant alors augmenté. Les pilotes soumettent de plus aux autorités de la marine du Canada que le tarif de pilotage présentement en vigueur n'a pas été changé depuis cinquante ans bien que par contre les responsabilités des hommes sur qui repose le devoir de conseiller les commandants aient augmenté dans de très fortes proportions.

Dans ses arguments pour faire établir une nouvelle échelle des taux, la Shipping Federation déclare que les salaires de tous les commandants et officiers de vaisseaux ont été diminués récemment, ce à quoi les pilotes répondent en disant que cette catégorie de marins avait vu ses émoluments augmenter de près de 50 p. c. après la guerre alors que tous les pays mirent de nouvelles unités en circulation et que le trafic maritime devint très intense sur toutes les mers du monde.

Les directeurs de l'Association des Pilotes ont déjà exposé leurs arguments à l'honorable Ministre de la Marine du Canada et ils espèrent qu'aucun changement ne sera apporté au tarif.

POLLACK

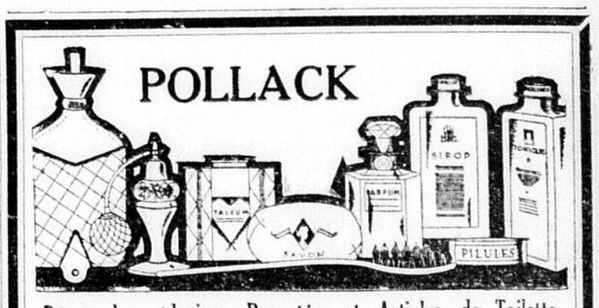

Dépt des Medecines Brevetées et Articles de Toilette

PRIX *pour le* BRIDGE

POUR LES SOIREES DU CAREME

Nous sommes en plein Carême, et nous désirons vous dire que nous avons un choix splendide d'articles, nouveautés" très appréciées comme prix de Bridge. Voici quelques-unes de ces lignes, mais il y en a des centaines d'autres à choisir.

SETS à toilette 3 pièces . . 75c
SELS à bains, 4 morceaux à la boite 20c
POUDRE à bain de "Rigaud". 60c
RECIPIENT à brosse à dent rempli de poudre à bain . . . 25c
SAVON de toilette français, en boite de 3 . . . . . 25c
ROSES en savon fins, boite de 6 morceaux. 25c
ARTICLES pour la barbe . . . . 75c et 95c
GEZI, bouteille vacuum . . . 49c
PARFUMS, poudre de Talc, savon et pâte à dents, le set. 75c

Rez-de-chaussée à gauche

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE.
Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

VOTEZ! C'est votre Devoir, comme votre Droit (Mot d'ordre du Club Kiwanis)

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32, rue de la FABRIQUE, Québec

QUEBEC, 13 FEVRIER

C S FLAGRANTS DE GASPILLAGE

L'administration municipale que Québec a subi depuis deux ans a pu profiter au petit nombre, mais elle a été néfaste, sinon ruineuse, pour les grands et les petits contribuables. Elle a été profitable à celui de nos administrateurs qui a reçu, en plus de certaines satisfactions à son incommensurable vanité, deux automobiles en cadeaux, l'un de la part d'un riche entrepreneur, l'autre de la part d'un groupe de souscripteurs; qui a fait un voyage en Europe, dont une partie des frais a été payée trop généreusement par la Cité — ce voyage de plaisir s'accomplissant au moment que des milliers de chômeurs réclamaient du travail ou des secours; qui favorisait ses fils, en octroyant à l'un des primes d'assurances pour des milliers et des milliers de dollars, tandis qu'un autre vendait des camions à la ville pour une somme de près de $30,000.00; qui donnait des encouragements pécuniaires, à même les fonds de la ville, à d'autres membres actuels ou prochains de sa famille. Elle a été profitable aussi à certains entrepreneurs et à certains fonctionnaires. (Parmi ces derniers, il en est un qui a presque doublé son salaire de $5,000.00, en recevant des honoraires, des boni, sans compter une avance de près de 50 pour cent sur son traitement de l'année suivante). Elle a été profitable à un petit nombre d'amis qui, en plus de contrats réguliers, sont parvenus à se faire payer des "extras" juteux, dont le total, en deux ans, dépassera un quart de millions de dollars. Elle a été profitable aux banques, qui ont avancé à la Corporation jusqu'à tout près de $6,000,000.00, à des taux variant de 4 1-2 à 5 1-2 pour cent. Nous résumons ici quelques chiffres et quelques faits qui jettent un jour plutôt effarant sur la situation.

ETAT DE LA DETTE MUNICIPALE

L'administration Auger sortait de charge en mars 1930, laissant une dette totale (dette consolidée, dette flottante, et obligations à rencontrer) de $30,439,363.82, dont il fallait déduire approximativement $2,000,000.00, représentant le total du fonds d'amortissement de la Cité et celui des habitations salubres (logements ouvriers), et une autre somme approximative de $3,000,000.00, représentant des arrérages de taxes et des comptes recevables. A la fin du premier exercice financier de l'administration Lavigueur, 1930-31, le total de la dette était de $33,184,346.92, dont il fallait encore déduire le total des fonds d'amortissements, soit $2,139,596.35, et des arrérages de $3,968,708.00. La dette consolidée avait donc augmenté de plus de $1,650,000.00 en douze mois, et les bonnes et mauvaises créances de la ville avaient aussi augmenté de près de $1,940,000.00. Nous n'avons pas les chiffres officiels pour l'exercice en cours, 1931-32, mais, avec certaines données, que nous avons obtenues d'observateurs attentifs des affaires municipales, entre autres des financiers et des comptables, nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que la dette consolidée sera de plus de **$30,000,000.00**, cependant que les arrérages de taxes auront encore augmenté sensiblement depuis l'année dernière. Lorsque l'on cite ces chiffres énormes à nos administrateurs responsables, ils répondent que le crédit de la Cité de Québec reste excellent. Pour parler ainsi, on se base sur l'assurance qu'on a de pouvoir emprunter prochainement près de trois millions de dollars, à 6 pour cent d'intérêt annuel, au minimum. Or, le service des intérêts et le fonds d'amortissement de la ville, sur sa dette consolidée et sa dette flottante, absorbe déjà un tiers du revenu annuel. Nous en sommes rendus au point que la marge du revenu qui reste pour l'entretien des services et des propriétés, aprsé paiement des intérêts et des salaires, est approximativement de 10 pour cent. Ce qui veut dire que, à moins d'aumenter immédiatement le taux de la taxe municipale, la ville ne pourra bientôt compter que sur ses emprunts nouveaux pour payer ses travaux ordinaires, avant même de dépenser un dollar pour compléter les travaux publics en cours. Si la ville peut encore emprunter, c'est que, en plus de la propriété imposable, sa dette est garantie par des propriétés non imposables d'une valeur de plus de $50,000,000.00. La garantie est encore excellente, puisque la dette totale de la Cité égale approximativement le cinquième de la valeur totale de la propriété foncière. Mais, lorsqu'on vient à percevoir la taxe dont un tiers sert à payer les charges au compte des intérêts et du fonds d'amortissement, seuls sont appelés à payer les contribuables qui ne bénéficient point de l'exemption de l'impôt. Les moins riches sont souvent ruinés par l'aggravation des charges municipales, comme en font foi des ventes récentes de propriétés pour paiement des taxes. Au cours des dernières ventes par le shérif, les 90 pour cent des propriétés vendues n'ont pas rapporté la valeur que leur avaient donné les cotiseurs pour les fins de la taxe. Dans un cas, une propriété ainsi "évaluée" à $30,000.00 a été vendue pour moins de $3,000.00 !

INCOHERENCE ET GASPILLAGE

Nous avons cité le cas des suppléments de salaires payés aux principaux fonctionnaires de l'administration. Dans un an, cet item a dépassé $65,000.00! Nous avons forcé le Maire à convenir que le surplus annoncé des dernières opérations de l'Exposition de Québec n'existait pas, mais qu'il y avait un déficit réel d'au moins $18,000.00. Dans le cas du bill de Québec, l'on sait que le Maire a imposé aux contribuables une charge de près de $20,000.00 pour discuter une demande de municipalisation dont les propriétaires ne voulaient pas et qu'il savait d'avance —il l'a admis—qui serait refusée par la Législature. Nous avons parlé du cas des chevaux de la Corporation qui mangent trois fois plus d'avoine que les chevaux des charretiers. Nous avons cité le compte de la gazoline et le compte de l'huile payés par le Département des Chemins, ces deux comptes établissant que les tracteurs, pompes et autres machines de la ville absorbent beaucoup plus d'huile que d'essence, ce qui est le contraire du bon sens.

Voici un cas exceptionnellement intéressant: Sur un emprunt de $112,863.49, destiné à l'achat de machineries et de matériel pour la confection des chemins (dit le rapport du Trésorier), on ne voit pas qu'on ait acheté même un outil, mais il apparaît qu'on a dépensé, à même ce montant, pour une somme de $20,367.33 de gazoline! Cela représente près de 60,000 gallons d'essence.... On se demande où elle a coulé.

Dans le détail des comptes du département des Vidanges (un service municipalisé), on voit que les chevaux ont mangé pour $1,162.62 de foin, et pour $6,707.29 d'avoine. Quel est le fermier ou l'entraineur qui oserait présenter à son patron des factures démontrant que pour l'avoine, il lui en a coûté cinq fois plus cher que pour le foin. C'est à croire qu'on cache des pilules dans ces écuries!

LE SCANDALE DE LA HALLE MONTCALM

Dans ses récents discours, M. le Maire Lavigueur s'est vivement attaqué à L'Evénement. Ses auditeurs auront noté que ce personnage n'a pas été capable de repousser les chiffres et les faits que nous affirmons. Il s'en venge en soulevant des monceaux d'insinuations et en éjaculant des injures ineptes. D'autres auront peut-être des comptes à tirer avec lui après les élections. Quant à L'Evénement, il n'y a qu'une calomnie du Maire qui l'affecte: c'est celle où il affirme que nous avons parfois été en faveur de son administration. M. Lavigueur a été par deux fois maire de Québec. Au cours de ses deux administrations, L'Evénement n'a jamais eu la moindre confiance en ses capacités administratives. Nous l'avons dit assez souvent pour que nul n'en ignore, à part lui-même. Et, à chaque élection, nous avons été ouvertement hostile à sa réélection. Il a l'audace de prétendre le contraire, mais il y a de nombreux volumes de la collection de L'Evénement pour réduire ses prétentions à néant. Et puisqu'il nous a invité à parler de nouveau du scandale de la Halle Montcalm, nous n'hésitons pas à répéter que ce projet a été mal conçu et mal exécuté, au point de vue de l'intérêt de Québec. La ville n'avait aucunement besoin de ce faux monument national. On a décidé de le construire pour fournir des contrats aux favoris de l'administration. L'entreprise devait coûter approximativement $200,000.00. M. Lavigueur lui-même est forcé d'admettre que cette somme sera dépassée d'au moins $100,000.00. Jamais l'incompétence de l'administration n'a été si bien démontrée que par cette aventure. Il a fallu suspendre les travaux, une première fois, parce qu'on n'avait pas calculé justement la force des vieux murs. On les a suspendus, une seconde fois, parce que le contrat n'avait pas pourvu aux portes et fenêtres. Et lorsque ce monument d'incompétence sera terminé, il coûtera plus de $30,000.00 d'entretien annuel à la ville, en intérêts sur le capital, en coût de dépréciation, en frais d'entretien. On devrait en décorer le portique d'une gargouille, ou plutôt d'une chimère, aux traits de M. Lavigueur, afin de perpétuer le souvenir de son passage lamentable à l'administration de Québec.

LA SENSIBILITE DE JOFFRE

A propos du livre de Raymond Recouly, sur "Joffre", M. Jean Fabry, député de Paris, et qui fut l'un des intimes du maréchal, contait l'émouvante histoire suivante:

Joffre revenait tout pensif d'une inspection à l'arrière des lignes. Il se tourna soudain vers le colonel Fabry, et lui dit:

—Ne me menez plus jamais dans une ambulance, car je n'aurais plus le courage de donner un ordre d'attaque!

LE COMITE D'ENQUETE EST A L'OEUVRE A OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

M. E.-N. Rhodes dépose sur le bureau de la Chambre le rapport du surintendant des assurances.

M. KING.—"Le gouvernement ne devrait-il pas préparer un agenda contenant les questions qui seront discutées à la conférence impériale du 18 juillet à Ottawa? L'Opposition ne veut pas prolonger la session inutilement car, comme je l'ai dit, nous voulons donner toute notre coopération au gouvernement pour que la conférence soit un succès."

M. BENNETT. — "Nous sommes continuellement en communication avec les gouvernements des diverses parties de l'Empire au sujet des questions qui seront au programme et je ne crois pas que l'agenda puisse être prêt avant le jour de l'ouverture de la conférence. Je remercie le très hon. chef de l'Opposition de ses paroles quant aux bonnes dispositions de nos amis d'en face mais jusqu'ici la coopération de l'Opposition s'est bornée à des attaques contre le gouvernement."

L'hon. M. LAPOINTE.—"C'est une affirmation gratuite."

M. BENNETT.—Oh! non, elle est héritée."

La Chambre, en comité plénier, étudie le bill de l'hon. M. C.-H. Cahan pour amender la loi de la Chambre des Communes. Le secrétaire d'Etat propose un amendement à son projet, qui lui a été suggéré la veille par le major C.-G. Power (Québec-Sud). Le bill est adopté.

L'hon. M. C.-H. Cahan propose la 2ème lecture d'un projet modifiant la loi des brevets.

VOIX à gauche (où l'on ne semble pas vouloir entendre parler des brevets).—"Carried."

L'hon. M. CAHAN (souriant, mais surpris). — "Mais je n'ai pas eu la chance d'expliquer ce bill."

DES DEPUTES libéraux. — "Carried, carried."

L'hon. M. Cahan explique quand même son projet.

Le reste de la séance est occupée par les discussions d'une motion de M. Smith (Victoria-Carleton) pour faire lever l'embargo sur les pommes de terre canadiennes en Angleterre.

LES POMMES DE TERRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 13.—Le poids de la Chambre des Communes a été ajouté hier aux efforts diplomatiques et scientifiques pour induire la Grande-Bretagne à lever son embargo sur les pommes de terre canadiennes. Une résolution a été adoptée à l'unanimité invitant le gouvernement à prendre tous les moyens possibles pour influencer dans ce sens la Grande-Bretagne et l'amener à supprimer cet embargo, ou du moins le suspendre pour une certaine période.

Présentée par M. Benjamin-F. Smith,, cons. de Victoria-Carleton, la résolution rencontra l'appui de tous les membres de la Chambre, principalement ceux des Maritimes où la pomme de terre se cultive sur une grande échelle.

L'histoire et les habitudes de la bête à patate occupèrent une bonne partie de la discussion. La raison de l'embargo imposé par l'Angleterre est la peur d'importer cet insecte, mais plusieurs députés ont prétendu que ce n'était là qu'un prétexte. Des efforts ont été tentés pour démontrer que cet insecte ne peut être exporté en Angleterre en hiver, à cause de ses habitudes hibernales.

Le Canada emploie aussi un embargo contre les pommes de terre britanniques par crainte d'importer la "verrue noire". Le ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Robert Weir, dit que le Canada ne pourrait pas faire disparaître cet embargo à cause de la virulence de la "verrue noire" ou gale de la pomme de terre.

"Tous les efforts sont faits", dit-il, "pour amener l'Angleterre à lever cet embargo. La dernière tentative fut d'envoyer des entomologistes pour discuter avec les experts anglais l'histoire et les habitudes de la bête à patate. Le Canada ne peut accepter de lever son propre embargo en échange d'un geste semblable de la part de l'Angleterre. Nous attendons le retour de nos entomologistes pour décider s'il y aura d'autres moyens à prendre pour arriver à nos fins et donner satisfaction aux autorités anglaises".

M. B.-F. Smith dit que l'embargo fut imposé par les Anglais en 1925. "Cet insecte", dit-il, "n'est fréquent que durant les mois d'été. Il est difficile de comprendre pourquoi le ministère de l'Agriculture anglais est si difficile à l'égard du produit canadien, quand il importe des quantités de pommes de terre d'autres pays infestés par la bête à patate. Les cultivateurs des Maritimes produisent les patates à perte".

Il cita ensuite des chiffres montrant que la moyenne des importations des six dernières années faites par l'Angleterre fut de 4,935,466 barils.

"Je crois", ajouta-t-il, "que si l'Angleterre commençait à importer des patates canadiennes à l'exclusivité de toute autre, ou du moins sur une grande échelle, l'énorme surplus de ce produit en notre pays serait vite absorbé. L'Angleterre importe actuellement des pommes de terre de da Norvège, de la Pologne, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la France, de l'Algérie, de la Belgique, de l'Espagne et de l'Italie.

"Etant donné le prix incroyablement bas de huit cents le minot que les producteurs des Maritimes reçoivent pour leurs patates, je crois qu'ils ne seront pas capables de planter une nouvelle récolte ce printemps. Ils n'ont même pas encore payé tous les fertilisants et matériel de l'an dernier."

L'AJOURNEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 13. — La Chambre des Communes s'est ajourné à 5:30 p. m., hier après que le T. Hon. MacKenzie King, chef de l'opposition, eut formulé quelques remarques sur le manque de travail de la Chambre.

"J'espère", dit M. King, "que mes honorables amis réalisent que la raison de cet ajournement à bonne heure est qu'il ne reste plus rien à discuter même par le premier ministre. Si nous nous avons ajourné parce qu'il n'y a plus rien à faire".

L'hon. Ian MacKenzie, lib. de Vancouver Centre, ajouta de son côté : —"Je désire exprimer mon mécontentement devant le manque de préparation du gouvernement, vu que j'ai dû parcourir trois mille mille pour assister aux séances de ce parlement".

Le premier ministre, en proposant l'ajournement, dit que plusieurs bills étaient retenus afin de fournir aux membres de l'opposition d'être présents à leur seconde lecture. Il ajouta que des estimés budgétaires seraient probablement soumis lundi.

AUX BILLS PUBLICS

Le comité des Bills Publics n'a plus qu'une séance à tenir. A la réunion d'hier matin les deux bills suivants ont été adoptés: "Loi modifiant la Loi des droits sur certaines mutations de propriétés" et "Loi modifiant le Code de procédure civile relativement à la radiation dans certains cas, de l'enrégistrement des droits réels". Ces deux bills n'ont pas soulevé de débat.

NEUVAINE A LA BASILIQUE

La neuvaine de St-Frs-Xavier commencera ce matin à la Basilique de Québec. Chaque jour, il y aura messe à neuf heures, suivie d'une instruction. Le soir, à 7 h. 30, il y aura récitation du capelet, instruction, et salut du T. S. Sacrement. La neuvaine sera prêchée par le R. P. Miville, O. P., du Couvent de Québec.

PAS DE QUO WARRANTO

Des rumeurs circulaient, hier, à l'effet qu'un bref de "quo warranto" allait être pris contre un candidat à l'échevinage. Aucune procédure de ce genre n'a été prise hier.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour prêtres s'ouvrira à la Villa Manrèse lundi le 15, à 8 heures du soir, pour se terminer jeudi soir, à 5 heures. Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone: 5052.

M. TREMBLAY CHEZ LUI A ST-SAUVEUR

(Suite de la page 3)

ranties, de M. Lavigueur ou de lui-même.

Au début comme à la fin de son discours, M. Tremblay a été l'objet d'une ovation.

Plusieurs orateurs accompagnaient le candidat à la mairie et ont prononcé contre le régime municipal actuel un violent réquisitoire. L'assemblée ne s'est terminée qu'à 11 heures.

Sur proposition de l'échevin Tremblay, MM. Ulric Trudel et Auguste Grégoire sont choisis comme présidents de l'assemblée.

M. Paul Miquelon, avocat, est le premier orateur. M. Miquelon souligne d'abord le fait que par ce temps de crise, il faut mettre de bons hommes à la tête des gouvernements.

"Si l'on vous prouve", dit-il, "que M. Lavigueur a été extravagant dans la dépense des deniers publics, depuis deux ans, il est de votre devoir de faire de St-Sauveur le château-fort de M. Tremblay". (appl.)

M. Miquelon affirme que les trois principales déclarations de M. Lavigueur, depuis le début de la campagne, sont : j'ai soulevé la question de l'électricité, j'ai fait un beau voyage et je suis un politicien.

"M. Lavigueur", ajoute-t-il, "n'est pas l'adversaire irréductible du Québec Power qu'il dit. S'il l'était il aurait pris les moyens nécessaires pour terrasser son ennemie, la compagnie. Devant la Législature, il a dit : J'ai besoin d'une arme, mais c'est pour faire peur à la compagnie, seulement. Croyez-vous que, s'il avait voulu mettre le couteau sous la gorge des directeurs du Québec Power, ceux-ci se seraient sauvés ? Non, le couteau n'était pas aiguisé". (rires)

M. Miquelon s'attaque aux finances de la ville, et déclare que le fait que le gouvernement provincial n'a pas voulu exempter la ville de Québec de la Commission municipale est une preuve du désarroi de nos finances.

L'orateur affirme aussi que la ville n'a pas besoin d'un politicien à sa tête, dans le moment, mais d'un bon et énergique homme d'affaires.

"C'est pour cela", conclut-il, "que les citoyens de Québec vont lâcher M. Lavigueur, cette année,, l'homme des extravagances, l'homme de la petite politique". (appl.)

M. Louis Lemay, avocat, est l'orateur suivant. Il commence par dire qu'il est aux côtés de M. Tremblay comme adversaire du Québec Power. "Vous avez lu aujourd'hui", dit-il, "une déclaration de M. Tremblay dans laquelle ce dernier dit qu'il n'a aucun intérêt, ni de près, ni le loin, dans le Québec Power. D'ailleurs, nous n'avions pas besoin de cette déclaration, car M. Tremblay a démontré plusieurs fois qu'il n'était pas sympathique à la compagnie. C'est pourquoi, il faut que St-Sauveur vote pour M. Tremblay, lundi prochain, afin que ses intérêts soient sauvegardés sur la question des taux de l'électricité". (appl.)

—"On y sera", crie-t-on.

M. Lemay accuse M. Lavigueur de faire une campagne de mensonges et de calomnies.

"Je suis obligé de dire", affirme-t-il, "le rouge au front, que le maire Lavigueur, le maire de ma ville, fait en ce moment une campagne de mensonges et de calomnies contre M. Tremblay. Que M. Lavigueur prouve donc que M. Tremblay est l'homme du Québec Power. Je les ai vus tous les deux au comité des bills privés. M. Tremblay s'est plus battu que M. Lavigueur contre le Québec Power, mais M. Lavigueur avait un ton plus hypocrite". (appl.)

M. Lemay parle aussi du réservoir, de l'édifice de la place Montcalm, des pavages, etc...

L'échevin Tremblay est alors présenté à la foule, qui lui fait une ovation.

"Je vous ai promis cette semaine", commence-t-il, "de venir parmi vous et vous voyez que j'ai tenu ma parole. Ma santé a failli me faire défaut, mais je n'ai pas voulu manquer de venir répondre ici aux mensonges et aux calomnies que l'on a lancés contre moi hier soir.

"Depuis trois mois, M. Lavigueur a commencé contre moi cette campagne malhonnête, dont il a lui seul le secret. Il va me trouver devant lui pour lui répondre." (applaudissements)

L'échevin Tremblay rappelle qu'il n'a pas été élevé dans la richesse, qu'il est venu rester, tout jeune, dans St-Sauveur, sur la rue Demers.

"M. Lavigueur me reproche", dit-il, "de ne pas avoir de vernis. Mais, vous le savez, quand il y a trop de vernis sur un meuble ça craque. Eh bien, ça va craquer lundi pour M. Lavigueur." (appl. et rires)

Le candidat rappelle le défi qu'il a lancé à M. Lavigueur et l'invitation qu'il lui a faite de venir à cette assemblée pour essayer de prouver que son adversaire est le candidat du Quebec Power.

—"Il n'est pas venu, il a eu peur!" crie-t-on.

"Hier soir", poursuit M. Tremblay, "on a dit que j'étais le candidat du Quebec Power. Messieurs, j'ai voté en faveur de la commission municipale d'enquête sur l'électricité et du comité des citoyens. Quand la compagnie nous a offert des prix, M. Lavigueur les a tout de suite approuvés. Il m'a dit: Quand on ne peut avoir un gros pain on se contente d'un petit. Je dis à M. Lavigueur: C'est vous qui étiez l'homme du Quebec Power." (appl.)

M. Tremblay dit, incidemment, que M. Lavigueur est allé visiter des réservoirs à New-York et à Boston, mais que le réservoir de Québec a été construit sur le modèle de celui de Montréal.

"Quand il s'est agi", poursuit-il, "de voter de l'argent à la commission municipale d'enquête sur l'électricité, M. Lavigueur n'a pas voulu qu'on lui vote $10,000. Il trouvait que c'était trop. Il ne voulait pas d'une enquête élaborée. C'est comme cela qu'il se dit le champion de la réduction des taux. Je crois plutôt qu'il est le champion des mensonges et de l'hypocrisie."

M. Tremblay reproche à son adversaire d'avoir dit que son élection est financée par le Québec Power.

"Je n'ai pas besoin des finances du Quebec Power", s'écrie M. Tremblay. "Je n'ai pas peur d'en parler de mes finances. A son retour d'Europe, M. Lavigueur a dit à ses fils, à ses amis: Criez que Tremblay est pour le Quebec Power, car s'il se présente on est battu."

Le candidat affirme que le Dr Bédard, membre de la commission d'enquête, a voté avec lui sur la plupart des grandes questions depuis deux ans.

"M. Lavigueur a dit, il y a deux ans", continue M. Tremblay, "que s'il était élu ceux qui ont des chevaux travailleraient pour la ville. Depuis qu'il est arrivé à l'hôtel de ville, il a fait acheter 125 chevaux et des camions pour $23,000. Pensez-vous qu'il vit maigrement, lui? Il est payé $7,000 par année, et, en plus, il prend $50 par semaine pour sa gazoline et son huile et $15 par semaine pour son chauffeur, à même le trésor municipal. (cris de honte! honte!) Et c'est lui qui vient me reprocher de payer les ouvriers 20 cents de l'heure? Messieurs, je n'ai jamais payé mes ouvriers moins de 35 cents de l'heure." (appl.)

L'échevin Tremblay rappelle que le maire a été battu trois fois au conseil sur la question de la pose des tuyaux du réservoir sur l'avenue Cartier, et ajoute que les échevins Bertrand et Coulombe, de St-Sauveur, ont voté avec lui contre le maire.

"Pendant cinq semaines, en l'absence du maire", affirme M. Tremblay, "j'ai fait travailler 1,465 hommes par semaine. Mais à son retour, M. Lavigueur a trouvé que c'était trop de monde et il a réduit ce nombre à 900 puis à 700.

—"Les travaux ont été arrêtés sur l'avenue Cartier", crie quelqu'un.

—"Malheureusement oui", répond M. Tremblay, "et le lendemain des élections, si je suis élu, ces travaux reprendront".

M. Tremblay dit que M. Lavigueur est un "maquignon" politique et le "roi des menteurs". Il se défend de nouveau d'être le candidat du Québec Power.

"Si je l'étais, si j'avais quelque relation avec la compagnie", dit-il, "croyez-vous que, comme catholique, j'aurais fait une déclaration assermentée à l'effet contraire! Messieurs, c'est avec indignation que je suis obligé de répondre à ces mensonges. M. Lavigueur m'accuse d'avoir reçu de l'argent du Québec Power. Lui, il a passé le chapeau à la basse-ville et demandez-vous où il l'a pris, son argent? Il ne nous dit pas non plus que le Québec Power a construit une ligne de transmission l'an dernier, pour apporter l'électricité à ses cottages du lac Beauport, qui ne sont ouverts que trois mois par année. Il n'était pas en si mauvais termes que cela avec la compagnie, dans le temps".

M. Tremblay fait rire l'assistance en disant qu'on va élever un monument à M. Lavigueur, avec cette dédicace: "Ci-gît Lavigueur, le grand taxeur". Le candidat rappelle l'invitation reçue par le maire pour l'exposition de Vincennes.

"Tous les échevins étaient à la séance du comité, lorsque le maire nous a communiqué cette invitation", dit M. Tremblay. "M. Bertrand m'a dit: Lavigueur va aller à Paris pendant ce temps de crise, ça n'a pas de bon sens. M. Lavigueur m'a demandé mon opinion et je lui ai répondu: Allez-y si vous voulez mais rappelez-vous qu'il y en a un qui est allé en Europe et qui a été obligé de démissionner, après. M. Lavigueur ne dit pas la vérité quan il prétend que je lui ai suggéré d'aller à Paris".

L'échevin Tremblay dit que les chevaux de la ville mangent du foin et de l'avoine pour $125 par jour et ne font rien.

"Dans Belvedère", ajoute-t-il, "la neige n'est pas enlevée, et les chevaux restent à manger dans les étables. L'hiver prochain, si je suis élu, la ville ne gardera pas un cheval. On les louera, s'il le faut". (appl.)

L'échevin Tremblay termine alors son discours.

"La sincérité de M. Lavigueur est bien comme de ses amis", déclare M. Tremblay. "Il s'est montré impertinent dans sa carrière, et disparaîtra bientôt comme une épave politique au lac St-Charles. Au lieu de lancer des mensonges contre moi, qu'il m'attaque donc sur ce que j'ai fait depuis dix ans à l'hôtel de ville. Lundi prochain, vous penserez à celui qui vous parle ce soir, et dont vous connaissez la sincérité. Les ouvriers se souviendront de moi, de celui qui leur a ouvert si larges les portes du bureau du maire, pendant l'absence de M. Lavigueur. Considérez les deux hommes et voyez quel est celui qui donne le plus de garanties, Lavigueur, le farceur, le promeneur, ou bien celui qui vous parle. Donnez-moi une chance, donnez une chance à votre ville.

M. Tremblay reçoit une nouvelle ovation en reprenant son siège.

M. Maurice Boisvert, avocat, prend la parole ensuite, pour répondre à deux lieutenants de M. Lavigueur, l'échevin Drolet et M. Achille Pettigrew, qui ont prétendu qu'il était un avocat du Quebec Power.

"Ni M. Tremblay, ni moi-même, ni M. Auger", affirme-t-il, "ne représentent le Quebec Power, dans cette campagne. Il y a une autre chose dont nous voulons vous convaincre, c'est que l'administration actuelle s'est montrée néfaste pour notre ville. Voilà la question importante dans cette élection. Je puis vous dire ensuite que je n'ai jamais gagné de causes pour le Quebec Power, car je n'en ai jamais eues. Bien plus, j'ai pris des procédures contre le Quebec Power, et M. Pettigrew pourra le constater dans les dossiers de la Cour Supérieure. Si je suis à côté de M. Tremblay, dans cette lutte, c'est parce que j'ai à coeur l'intérêt de ma ville, c'est parce que je veux voir baisser les taxes, diminuer les emprunts, parce que je veux voir s'établir de nouvelles industries à Québec. Depuis deux ans, M. Lavigueur a dépensé $8,000,000, dans cette ville. Savez-vous combien les ouvriers ont retiré de cette somme ? Un dixième seulement. C'est-à-dire $800,000. Le reste est allé aux entrepreneurs et aux fournisseurs. Pourquoi M. Lavigueur ne vient-il pas vous expliquer aussi comment il se fait que votre dette est de $30,000,000, qu'elle augmente de façon si alarmante, chaque année ?"

M. Boisvert s'élève contre les travaux inachevés et les extras votés.

"Il nous faut une administration qui diminue les taxes", dit M. Boisvert, "qui baisse les gros salaires, qui cesse les emprunts. Sans cela, jamais Québec ne reverra la prospérité (appl.). Il nous faut M. Tremblay pour mettre un frein aux dépenses actuelles et améliorer votre sort" (appl. prolongés).

M. G.-F.-X. Galibois prononce un bref discours, dans lequel il reproche surtout à M. Lavigueur de manquer de sincérité et de franchise.

M. J.-W. Gaudette est le dernier orateur.

"On a reproché à M. Tremblay", dit-il, "d'avoir une couple de ses parents qui travaillent à l'hôtel de ville. Mais je connais des candidats à l'échevinage, et dans le quartier St-Sauveur même, qui ont jusqu'à onze de leurs parents à l'hôtel de ville. M. Lavigueur fait bien vivre les siens à l'hôtel de ville, et l'un de ses neveux, de Montréal, a obtenu une belle position à l'hôtel de ville trois mois après son arrivée".

M. Gaudette accuse M. Lavigueur de ne pas avoir rempli ses promesses, l'avoir manqué, par exemple, de faire faire l'enquête à l'hôtel de ville qu'il avait promise et pour les fins de laquelle il avait fait voter $10,000. Il lui reproche les boni distribués aux gros salariés, l'achat de lots autour du lac St-Charles appartenant à des citoyens du comté de Québec. Il lui reproche encore de payer à même le trésor municipal sans autorisation, l'huile et la gazoline de son automobile, à raison de $50 par semaine, et son chauffeur à raison de $15 par semaine. M. Gaudette dit que M. Lavigueur a acheté des machines : des camions, des compresseurs, etc., qui ont pris la place de centaines de travailleurs.

Enfin, M. Gaudette affirme que M. Lavigueur ne voulait pas de la municipalisation de l'électricité, que toute l'agitation qu'il a faite autour de cette question était du camouflage.

"M. Tremblay, lui, s'est battu contre la compagnie", déclare M. Gaudette, "et il était sincère" (appl.).

Il est 11 heures lorsque l'assemblée prend fin, par des remerciements de M. Tremblay à l'assistance.

LA TAXE DES CORPORATIONS

(Suite de la page 3)

Trade, la Chambre de Commerce de Montréal, la Chambre de Commerce de Québec et l'Association des Manufacturiers Canadiens, section de Québec:

"The Montreal Board of Trade, la Chambre de Commerce de Montréal, la Chambre de Commerce de Québec, et l'Association des manufacturiers canadiens, section de Québec, croient que cette taxe particulière est étrange, inopportune, puisqu'elle placerait un nouveau fardeau sur les épaules de l'industrie aux prises actuellement avec de graves difficultés pour rencontrer le coût d'opération et les charges d'intérêts. L'industrie a été forcée de faire des économies drastiques y compris la réduction du personnel, des salaires et des heures de travail.

"Québec lutte avec les autres provinces pour obtenir de nouvelles industries et notre province ne remporte pas de succès si on compare les résultats de son travail avec le résultat obtenu par Ontario qui, l'an dernier réussissait à amener chez elle 75 p.c. des 85 nouvelles industries qui s'établirent dans l'est du Canada.

"Les corps publics que nous représentons sont actifs dans les tentatives qu'ils font pour amener de nouvelles industries dans la province et leur travail est handicapé par les nouvelles taxes proposées. Les prêteurs et les manufacturiers d'outre-mer pensent à établir de nouvelles industries en dehors de leurs pays et ils considèrent avec soin les avantages que le Canada a à offrir et quelle est, de toutes les provinces du Canada, la province qui est la plus avantageuse pour eux. Ils voient avec plaisir que la province de Québec n'a pas de taxe sur le revenu, tandis que le Canada en a une, et ce serait dangereux de perdre cet avantage que nous avons sur les autres provinces.

"Retardez d'un an l'imposition de cette taxe afin de permettre de voir comment vont se comporter les finances de la province sous l'effet des nouvelles taxes sur la gazoline, sur les transfert des obligations, les repas et les amusements, et sous l'effet des économies que le gouvernement ne manquera pas de faire dans l'administration interne".

Le livre d'un homme d'esprit

NOS IMMORTELS (x)

Par Germain Beaulieu

Je regrette vraiment, pour une fois, de n'avoir pas fait partie de l'Ecole Littéraire de Montréal. Cela m'aurait donné l'avantage de pouvoir me moquer à mon aise, avec élégance, à la Voltaire quoi, des ouvrages en prose ou en vers que je n'aurais certes pas manqué de composer si j'avais fait partie de ce docte aréopage.

Seulement, tous les personnages qui défilent en compagnie de Germain Beaulieu dans l'amusante galerie de "Nos Immortels" pensent-comme moi ? Sont-ils convaincus que c'est peut-être la spirituelle fantaisie d'un délicieux écrivain qui leur assurera chez nos arrière-neveux une place peut-être plus enviable qu'ils n'en occupèrent au milieu de leurs contemporains ? Je veux le croire et leur dire, si tel est le cas, combien je les félicite et les envie à la fois. Et si, par extraordinaire, tel n'était pas le cas pour l'un ou quelques-uns d'entre eux, comme je les plains, les pauvres, de ne pas comprendre leur bonheur !

Ce livre, qui est un volume de critique, unique en son genre dans notre littérature, ne saurait, à proprement parler, faire l'objet d'un article de critique. D'autant plus que nous avons déjà trop d'ouvrages de critique, comme l'affirment avec tant de raison certaines personnalités (?) de notre tout petit monde littéraire qui n'ont d'ailleurs rien publié et se proposent avec encore infiniment plus de raison de continuer dans cette voie du "grand silence blanc".

Adonc, pour parler comme nos ancêtres, Germain Beaulieu, en composant les portraits de profil, de trois-quarts et même de dos qui forment "Nos Immortels", ne s'est proposé qu'une seule chose qui est de s'amuser. Seulement, comme il a trop, beaucoup trop d'esprit pour un seul homme, il a dû forcément nous laisser nous approprier le surplus de son plaisir. Et nous l'avons fait avec un enthousiasme, j'allais dire une gourmandise, qui révèle clairement que nous ne sommes pas conviés souvent à pareille fête par nos auteurs, prosateurs ou poètes, des deux sexes généralement reconnus et acceptés ici-bas.

Les choses étant ainsi, on feuillette avec un agrément du meilleur aloi le tout petit volume qui nous démontre à l'irrésistible évidence que plusieurs de nos écrivains estimés sont plus remarquables que nous ne le croyions et qu'ils ne le croient peut-être eux-mêmes. Pour quelques autres, on regrette un peu qu'ils aient oublié ou négligé de composer les pièces que leur prête en toute générosité leur délicieux camarade Germain Beaulieu. Je me demande même, si pour lui retourner un peu le change de ses amicales agaceries, ils ne devraient pas réclamer d'un air sérieux la véritable paternité de ces jolis morceaux. Quand bien même ce ne serait que pour affirmer, une fois au moins, leurs "droits d'auteurs".

L'esprit de Germain Beaulieu est tellement fin, tellement délicat et brillant presque tout le temps, qu'il est difficile à qualifier et à classifier. Vit-on jamais d'ailleurs quelqu'un de s'aviser de classifier de l'esprit ? Il faut vraiment être d'un pays où les critiques sont plus nombreux que les sables de la rivière Saint-Charles ou du Richelieu, pour tenter une aventure tellement fantastique qu'elle en devient funambulesque.

En tout cas, cet esprit s'apparente certainement avec celui de Gresclaude, d'Abel Hermant et de Courteline. Toutefois, il se rapproche encore plus de celui de Germain Beaulieu. Et c'est le mieux que je puisse en dire.

Pardon, le mieux que je puisse en dire, c'est que cet esprit n'est jamais méchant. Il est narquois, mutin, chatoyant, lumineux et compréhensif. Il est charitable en même temps et voile toujours à temps, d'un sourire cordial, ce qui pourrait devenir risible et même ridicule.

En une infinité de "mots" c'est l'esprit, non certes d'un "bon garçon" mais un excellent coeur et d'un ami fidèle.

Ah ! que je regrette de n'avoir pas été à l'Ecole Littéraire de Montréal.

Aimé PLAMONDON

(x) Editions Albert Lévesque, Montréal, 1931.

Carnet Mondain

L'honorable sénateur et madame Jules Tessier ont passé la semaine à Ottawa.

L'honorable M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, est de retour de Montréal où il est allé prendre part à un congrès de colonisation.

L'honorable M. George Bryson, M. C.L., est retourné hier à Montréal où il passera la fin de semaine.

L'honorable M. John Hall Kelly est parti pour Montréal où il fera un bref séjour.

Le bal costumé annuel, organisé par le Château Frontenac à l'occasion du Dog Derby, aura lieu le vingt-quatre courant. Cet événement mondain promet d'être très brillant.

Madame Théo Denis a reçu, jeudi après-midi, à sa résidence, avenue des Erables, en l'honneur de madame Duchastel de Montrouge.

Madame Hortense Lord, l'excellente pianiste montréalaise que nous avons applaudie au concert du Club Musical des Dames, mercredi soir, est retournée dans la métropole après avoir passé quelques jours au Château Frontenac.

Madame F.-M. Gaudet, de Montréal, passe quelques temps à Québec, l'invitée de ses soeurs, mesdemoiselles Thomson, Grande-Allée.

Mademoiselle Marcelle Lynch est partie pour Montréal où elle passera quelque temps.

Madame Pierre Garneau et ses jeunes filles, mesdemoiselles Marcelle et Marguerite Mercier, sont parties pour Montréal où elles passeront quelques jours.

Mademoiselle M.-Anna Côté, chemin Ste-Foy, est de retour de Montréal.

Samedi dernier, à La Malbaie, madame J.-R. Warren recevait à sa résidence, de trois à six heures. Les invitées étaient: madame Joseph Couturier, madame A.-F. Cyr, madame Charles Forgues, madame Pierre Tremblay, madame M. Ferron, madame Ludovic Couturier, madame Henri Simard, madame Jos.-Edouard Couturier, madame Lucien Warren, madame René Villeneuve, madame Boris Maltais, madame Jules Warren, madame Charles Rochette, madame Eugène Warren, madame Antonio Gervais, madame Paul Langlois, madame J.-N. Dassylva, madame Jean Trudel, madame Geo. St-Pierre, madame Antoine Cimon, madame Hector Duchesne, madame Edouard Gaudreault, madame Roméo Latulippe, madame Geo. Hébert, madame H. Ethier, madame L.-A. Langevin, madame J.-O. Duguay, madame Robert Warren, madame Sam Warren, mademoiselle Bertha Ferron, mademoiselle Adrienne LeMoine, madame Henri D'Auteuil, madame Alexandre Warren, mademoiselle Orpha Harvey, mademoiselle Thérèse LeMoine, mademoiselle Lucie Harvey, mademoiselle Lydia Maltais, mademoiselle Alma Cimon, mademoiselle Gabrielle Maltais. Le thé, les glaces et les gâteaux étaient servis par madame Hector Duchesne, madame Ludovic Couturier et mademoiselle Bertha Ferron.

M. le docteur Ant. Bossinotte, de l'unité sanitaire de Matane, est retourné chez lui après avoir passé quelques jours à Québec.

M. J.-F. Soucy et madame Soucy (Georgette Brinch) de Sayabec, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Guy-Marie-François. Parrain, M. Victor Desjardins, marraine, mademoiselle Marie Brinch, tante de l'enfant. Madame Violette portait son neveu sur les fonts baptismaux.

Samedi, le six février, en l'église de Ste-Anne de la Pocatière, M. l'abbé Thomas Bélanger bénissait le mariage de mademoiselle Lucienne Kidd avec M. Ls-Ph. Lebrun employé civil, de Rivière-Ouelle. M. J.-P. Ouellet accompagnait sa nièce et M. Alfred Lebrun servait de témoin à son fils. Durant la messe le programme musical suivant fut exécuté: "Noël du Mariage", de Choudens: mademoiselle Marguerite Lévesque; "Ave Maria", de P. Mascagni: madame Georges Bouchard; "Notre Père", de Marietti: mademoiselle Anselmie Thibault; "Célébrons le Seigneur", de Rupes: mademoiselle Rachel Boutet. Au déjeuner qui fut servi à l'hôtel Beauchesne, on remarquait: M. et madame L.-Philippe Lebrun, madame Charles Kidd, madame Nil Rouleau, madame Thomas Lévesque, Ste-Perpétue, mademoiselle Eugénie Ouellet, M. et madame Albert Deschênes, St-Roch des Aulnaies, M. et madame Alfred Richard, Rivière-Ouelle, madame Louis Gagnon, Québec, madame Omer Lebrun, Montréal, M. et madame Eugène Martin, mesdemoiselles Anselmie Thibault Marguerite Lévesque, Henriette Potvin, Caroline Levasseur, Graziella Huot, Joséphine Morin et Marie Dupuis; MM. Charles Kidd, Alfred Lebrun, Rivière-Ouelle, J.-P. Ouellet et Albert Ouellet, Rivière-du-Loup, Jos. Rouleau, Charles Brouillette, Gérard Lévesque et Geo.-R. Potvin. M. et madame L.-P. Lebrun sont partis ensuite pour un voyage à Québec, Montréal, Ottawa et Toronto. A leur retour ils résideront à Ste-Anne.

Le vingt-six janvier dernier, avait lieu en l'église des Saints Martyrs le mariage de mademoiselle Yvonne Caron, fille de madame Napoléon Caron, de Ste-Luce de Beauregard, avec M. Art. Lachance, employé civil, fils de M. Pierre Lachance, de la paroisse du Sacré-Coeur. M. A. Samson accompagnait sa cousine. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Emile Couture, oncle de la mariée. Pendant la cérémonie, le programme musical suivant fut exécuté: "Noël du mariage", de Choudens: M. J.-Art. Savard; "Ave Maria", de Schubert: mademoiselle Maria Lachance, violoniste, soeur du marié; "Panis Angelicus", de César Franck: M. J.-Art., Savard. M. G.-A. Lachance, oncle du marié, accompagnait à l'orgue.

STUDIO ROY
App. 4 Claridge. Tél. 3-3972
SPECIAL du 15 au 21 Fév.
12 Photographies $12.00
Pour une semaine seulement

DOCTEUR G. LEO COTE
SPECIALISTE
YEUX, NEZ, OREILLES, GORGE
528 rue St-Jean - - Tel:- 3-2190

Tél. Bureau: 2-3052.
Dr RENE PLAMONDON
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Spécialité Maladies de la Peau — Maladies Vénériennes.
Bureau: No 15 rue LACROIX, Québec, en face la gare du C.P.R.

TEL.: 4-2484.
TEINTURERIE DORCHESTER ENRG.
TEINTURE — NETTOYAGE — PRESSAGE
Habits pour Hommes, Costumes de Dames, Garniture de maison.— Nettoyage de Fourrure et Tapis, Etc.
EXACTITUDE — PROMPTITUDE
LIVRAISON A DOMICILE
116-120 RUE DORCHESTER QUEBEC

POURQUOI SE CONTENTER
DE MOINS QUAND LE
CLARIDGE
220, GRANDE-ALLEE
La plus belle maison d'appartements de Québec.
OFFRE TANT?
Grandes pièces claires, ensoleillées,
Grandes armoires et garde-robes,
Salle de bains avec douches,
Grandes cuisines bien aménagées,
Beaux planchers,
Atmosphère de luxe
et Service parfait.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 13. — Sous les auspices du Canadian Institute, M. René du Roure donnera, le vingt-et-un février, au Ritz Carlton, une causerie sur "Anatole France". Le programme musical sera exécuté par mademoiselle Cécile Potvin, pianiste.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Lucile Dandurand, fille de M. et madame Zénon Dandurand, à M. Adolphe Quévillon, fils de M. et madame H. Quévillon, d'Outremont.

Madame Gaetan Labrosse recevra à l'heure du thé, le mardi seize février, en l'honneur de mademoiselle Charlotte Labrosse.

Le consul général de Pologne, le Dr Georges Adamkiewicz donnera, dimanche soir, à neuf heures, au Ritz Carlton, sous les auspices du Canadian Institute, une causerie intitulée: "La Pologne et la Russie soviétique".

Mademoiselle Sonia Heine, de Norvège, et ses parents, M. et madame Heine arriveront à Montréal, à la fin de la semaine venant du Lac Placide.

Madame George Dean, d'Ottawa, est en ville, l'invitée de madame Ernest Ross.

POUR LA CRECHE

C'est mardi, le 16 février prochain, que les dames patronesses de l'Oeuvre de la Crèche commenceront leur quête annuelle à domicile en faveur de leurs petits protégés.

Il est à espérer que, comme les années dernières, ces dévouées solliciteuses recevront un accueil bienveillant et sympathique de la part du public québecois, et que généreuse sera l'aumône pour le petit abandonné de la Crèche.

On est prié de ne faire l'aumône qu'aux dames portant un brassard bleu avec inscription en lettres noires: Oeuvre de la Crèche.

NOTE PERSONNELLE

Madame Ant. Bossinotte, de Matane, qui a subi une grave opération à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, se rétablit assez rapidement et espère retourner dans sa famille à la fin du mois.

C.-A. GAUCHER
appareils pour difformités, ceintures abdominales, etc.
— aussi —
les derniers modèles de jambes artificielles "HANGER NATURE RIVALS"
84, rue St-Valier.
Tél. 2-0908.

RESULTAT D'UNE QUETE RECENTE

La quête annuelle au profit de l'Assistance Maternelle, qui a eu lieu dans notre ville, a raporté la somme de $1,833.27.

LA LISTE

La quête récente qui a eu lieu dans notre ville au profit de l'Assistance Maternelle a remporté un magnifique résultat. On a recueilli, en effet, dans les différentes paroisses et par des souscriptions privées la jolie somme de $1,833.27.

Voici le résultat détaillé de cette quête:

St-Dominique: Mme Drouin	$237.33
St-Jean-Bte: Mme Lefebvre	227.00
N.-D. du Chemin: Mme G. Parent	213.50
St-Louis: Mme P.-P. Boulanger	159.75
St-Coeur de Marie: Mme Chabot	127.00
Jacques - Cartier) Mme (Dr) Alb. Jobin	125.38
Saints Martyrs: Mme Pettigrew	117.68
Limoilou: Mme Poulin	110.67
St-François d'Assise: Mme Gravel	95.30
Sacré-Coeur: Mme Renaud	94.68
Les Remparts: Mlles Lemieux	52.65
Quartier St-Jean: Mlles Deguise, Legendre et Routhier	50.48
Quartier St-Paul: Mmes Giroux et Chaloult	48.40
Côte de la Montagne: Mme Lantier	42.00
Basse-Ville: Mme Vézina	38.00
St-Joseph: Mmes Barbeau et Bédard	32.00
Rue Notre-Dame: Mlles Bellerive et Létourneau	12.00
StS-Vallier et Henderson: Mme Matte	10.21
Québec-Ouest: Mme Robitaille	14.26
Souscriptions recueillies par Mme Henri: Archevêché	5.00
Mgr Laflamme	10.00
Curé de Stadacona	10.00
TOTAL	$1,833.27

AUX ANCIENNES ELEVES DES COUVENTS DE LA PRESENTATION DE MARIE

Les anciennes élèves, dames et jeunes filles, ayant étudié chez les Soeurs de la Présentation de Marie, sont priées de se réunir le jeudi, 18 février, à 3 h. p.m. ou à défaut, de communiquer par téléphone à 2-2647 chez madame Réal Lévesque, 38 rue St-Patrice.

Pour votre dîner de la
ST-VALENTIN
La St-Valentin est l'occasion par excellence pour les diners et réceptions. A ces occasions ne manquez pas de vous procurer chez nous, les pâtisseries et desserts de toutes sortes, que pétrissent chaque jour nos pâtissiers experts. Ce sera un moyen infaillible de plaire à vos invités et de conserver votre renom de bonne hôtesse.
LA BOULANGERIE MODELE
T. HETHRINGTON
LIMITEE
354 rue St-Jean Tél. 2-6636

BEAUX SUCCES D'UNE QUEBECOISE

Mademoiselle Violette DeLisle, soprano coloratura de Québec, prendra part à plusieurs concerts importants à Paris.

DES ELOGES

Nous sommes heureux d'apprendre que mademoiselle Violette DeLisle, soprano coloratura de Québec, qui quittait notre ville il y a environ deux ans pour aller continuer ses études musicales à Paris, remporte dans la Ville Lumière des succès très flatteurs.

Notre jeune chanteuse québecoise est l'une des meilleures élèves, là-bas, de madame d'Estainville. Son professeur fait les plus grands éloges de l'ampleur, de la souplesse, de la rondeur de sa voix, même dans le suraigu. Mademoiselle DeLisle avait déjà eu l'occasion de se faire entendre en public, et toujours avec des honneurs. Voilà que nous apprenons que plusieurs engagements importants viennent de lui être confiés. Elle sera, par exemple, soliste aux concerts de l'orchestre symphonique Dubruille, qui présentait au commencement de la saison une chanteuse aussi connue que madame Norena, la célèbre soprano coloratura du Grand Opéra de Paris. Mademoiselle DsLisle doit aussi chanter pour l'American Women's Club, l'un des auditoires les plus sélects de Paris. Elle doit prendre part également à d'autres concerts importants.

Le public québecois, qui a entendu plusieurs fois mademoiselle DeLisle, sait que tous les succès qu'elle remporte à Paris sont bien mérités. Nous l'en félicitons cordialement.

Journée d'Autographes

M. Robert Rumilly, de passage à Québec, signera cet après-midi lundi, de 3 heures à 6 heures, à la librairie Garneau, les exemplaires de son livre "Sir Wilfrid Laurier, Canadien" qu'on voudra bien lui présenter.

ARMAGH

Baptêmes. — Le 25 janvier, fut baptisé Joseph, Camille, fils de M. et Mme Ephrem Roy, fils, (Pomélia Perron).

Parrain et marraine: M. et Mme Alard Roy, oncle et tante de l'enfant.

— Le 26, est né Joseph, Zéphirin, fils de M. et Mme Alfred Duchesneau (Lédéa Roy).

Parrain et marraine: M. et Mme Zéphirin Roy, oncle et tante de l'enfant.

— Le 30, est né Joseph, Emilien, Maurice, fils de M. et Mme Zérillas Thibault (Amanda Morency).

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Couture, cousins de l'enfant.

Décès. — Une octogénaire vient de décéder dans la personne de Dame Ls. Therrien (Séraphie Lajeunesse), décédée à l'âge de 84 ans et 4 mois.

Son service funèbre fut chanté le 8. Nos sympathies.

Parmi nous. — Mme David Hayes (Prudentienne Isabelle) est arrivée chez son père avec ses trois enfants, pour y établir domicile. On sait que Mme Hayes a été récemment éprouvée par la mort soudaine de son mari.

LAMBTON

Soirée. — Le 24 janvier, dernier un groupe d'amis se réunissaient chez M. Josaphat Lapointe. On causa amicalement. Il y eut chant, déclamation musique, puis MM. Noé et Odina Morin rendirent quelques morceaux de violon. A minuit, un succulent réveillon fut servi par Mlles Jeanne et Cécile Lapointe. Bref, on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit, puis l'on se sépara emportant un agréable souvenir de cette soirée.

Parmi les invités on remarquait: Mlles Béatrice Lapointe, Gilberte Bureau, Rached Blais, Véronique et Jeanne Roy, Bertha Morin, de Courcelles, Laurette, Marie-Jeanne et Florence Bureau, Gertrude Drapeau, Marie-Ange Paradis, Alfreda Bellegarde, Lucienne Gonthier, Lucienne et Laurence Roy, Aline Bernier, Angelina et Bernadette Richard, MM. Dary Mercier, Irénée Raby, instituteur, Ronaldo Roy, Albano Gagnon, de Disraëli, Jean-Marie Bureau, Léandre Marceau, Cléophas, Lionel et Léo Lapointe, Noé et Odina Morin, de Courcelles, Hector et Octave Duquet, Arthur Lacroix, de St-Sébastien, Roland Roy, Armand et Delphis Bellegarde.

Cours d'enseignement ménager. — Plusieurs dames et jeunes filles ont suivi avec intérêt les intéressants cours donnés par Mlle I. Leblanc, institutrice pour le gouvernement provincial. Ces cours ont eu lieu les 2, 3 et 4 février et ont traité sur l'hygiène et spécialement sur la couture. Espérons que toutes sauront mettre à profit ces si pratiques leçons données si gracieusement par Mlle Leblanc.

Divers. — M. l'agronome Langlois a fait l'acquisition de la propriété de M. Elie Bédard. Il en prendra possession immédiatement.

— Mlle Gertrude Drapeau est allée en promenade à Disraëli et Sherbrooke, dimanche dernier.

— Mme Langlois, soeur de M. l'agronome Langlois, passe quelque temps à Lambton.

— Mlle Adrienne Poirier passe quelque temps à Montréal par affaires.

ST-GERARD DE WOLFE

Batême. — Le 22 janvier 1932 a été baptisé Joseph, Hubert, Lucien, Welie, enfant de M. et Mme Albert Tremblay.

Parrain et marraine: M. et Mme Willie Tremblay, grands-parents de l'enfant.

Porteuse: Mme Louis Côté.

Divers. — MM. France St-Pierre, Napoléon Mercier, Alphonse et Alfred Labonville et Josaphat Dolbec, étaient de passage à Sherbrooke par affaires la semaine dernière.

— M. Lucien Plante, de Stratford, est chez son frère, M. Ernest Plante pour quelques jours.

— Mme Arthur Lussier a passé quelques jours à Québec chez ses nombreux parents.

— M. J. St-Denis, de Weedon, était de passage à St-Gérard, récemment.

— M. Loris Leriche était à Weedon mardi le 2 février.

— M. W. Adam, au service de l'Impérial Oil, était à St-Gérard, par affaires.

— Mlle Blanche Garneau était à Sherbrooke jeudi le 4 février.

— Mlle Lilianne Croteau passe une quinzaine chez des parents à Victoriaville.

— M. Fidélis Giguère est revenu de Sherbrooke, où il a assisté comme juré aux Assises Criminelles du district de St-François.

— M. Ed. Gagnon, de Disraëli était à St-Gérard, dernièrement.

— MM. Amable Lebrun et Alphonse Brière (père) étaient à Weedon en fin de semaine.

— M. P. Morissette, de Sherbrooke, était en visite chez M. Albert Brière, dimanche dernier.

RETRAITES PAROISSIALES

En l'église de St-Malo, dimanche le 21 février prochain, commencera la prédication de deux grandes retraites paroissiales. La première sera consacrée aux dames et demoiselles de la paroisse, la deuxième aux hommes et jeunes gens. C'est le révérend Père Joachim, O. M. F., qui sera le prédicateur.

Chez Emilienne Enrg.
HAUTE COUTURE
Spécialités: Robes du soir et trousseaux de mariées
322, RUE ST-JEAN, Tél. 2-4955

LUCIEN DARVEAU
Avocat et Procureur
Tél. 2-0382
111, Côte de la Montagne

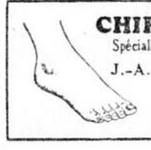
CHIROPODIST
Spécialiste pour les Pieds
J.-A. Boucher M.CP.
58 Côte du Palais
Tél. 2-2183 Rés. 6755

Produits Familex
Il nous fait plaisir d'annoncer que nos produits sont actuellement en vente à notre magasin 29 rue de la Couronne. Tél.: 3-1543. Produits Pharmaceutiques essentiellement canadiens, reconnus par leur haute qualité et leur prix. Catalogue envoyé sur demande ou une visite est sollicitée.

Des boutons rouges sur la figure étaient toujours brûlants. Soulagé par Cuticura.

"J'avais des boutons par toute la figure. Ils étaient d'abord petits, puis ils devinrent gros et rouges et étaient purulents. Ils étaient très douloureux, démangeaient et étaient toujours brûlants. Ils démangeaient tellement, parfois, que je me grattais, ce qui faisait sortir d'autres boutons sur ma figure. Je craignais de sortir alors parce qu'ils étaient si visibles.

J'essayai sans succès différents remèdes. Je commençai à employer le Savon et l'Onguent Cuticura et fus soulagée et après avoir utilisé cinq boîtes d'Onguent Cuticura et trois morceaux de Savon Cuticura, j'en fus débarrassée." (Signé) Mlle Olive Proctor, R.R. 2, Campbellville, Ont.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. Ecrire aux Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company Limited, Montréal.

ST-COEUR DE MARIE

Un Beau Film

Jeudi et vendredi prochains à 8 h. 30 seront données dans la salle paroissiale de St-Coeur de Marie des représentations du beau film "CHACUN PORTE SA CROIX". Partout où a été montré, ce film a obtenu un succès éclatant tant par le vif intérêt que provoquent son intrigue et ses scènes touchantes que par la beauté de ses scènes naturelles.

En plus d'une histoire des plus captivantes, on a l'avantage d'y voir le vieux château des Papes, le pont d'Avignon et d'autres merveilles.

Ces soirées seront données au profit des oeuvres paroissiales et les prix sont des plus populaires soit: 25c pour l'admission ou 35 pour quelques sièges réservés. Les billets sont maintenant en vente à l'épicerie de M. François Delisle, coin Scott et Duplessis.

Tout en contribuant à une oeuvre bienfaisante pour votre paroisse, vous pourrez passer une soirée agréable dont vous vous rappelerez longtemps.

Un nouveau-né dérange un employé de bureau

"Quand mon fils aîné n'avait que quelques semaines, mon lait le rendait très constipé", disait une mère du Nebraska. "Il nous tenait éveillés si longtemps, la nuit, que mon mari dormait presque sur son bureau, dans le jour. Mon médecin nous conseilla alors de faire prendre à l'enfant un peu de Castoria, et le lendemain, il se sentait beaucoup mieux. Son estomac et ses intestins commencèrent à fonctionner parfaitement et il ne nous causa plus d'ennuis". Evitez les contrefaçons du Castoria. La signature Fletcher distingue l'authentique, purement végétal et inoffensif Castoria et tous les médecins le recommandent contre ces maladies des nouveaux-nés et des enfants telles que coliques, constipation, rhumes, bile, etc.

No 68

Ce qu'on porte à New-York

Par Annabelle Worthington

Instructions illustrées fournies avec chaque patron.

Cette robe à manches raglan, en deux pièces, est charmante dans sa simplicité.

Elle adopte la vogue des tissus contrastant et en obtient un très heureux effet.

L'original a été confectionné de crêpe de soie vert persan, pour le corsage et les manches, et de crêpe noir pour le reste.

Elle peut être très facilement confectionnée et c'est une robe que vous aimerez porter au printemps.

Le patron est fourni en grandeurs 16, et 18 ans, 36, 38, 4 0et 42 pouces de buste.

Pour 36 il faut 2 verges de 39 pouces de tissu foncé, et 2 verges et 5-8 de tissu pâle.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au: **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse et la grandeur désirée sur les lignes pointillées ci-dessous.

2663

No 2663. Grandeur...

Nom .....

Adresse .....

.....

Toutes du dernier cri de la mode

Vrai Spécial
d'ici 8 jours seulement.
Régulier de 35c à 50c chacune
Pour cause de départ.
20 Chansons assorties pour $1.
(Grand Format)
Paroles françaises et anglaises, avec accompagnement de piano, violon ou guitare.
RESERVEZ LES VOTRES AUJOURD'HUI MEME PARCE QU'ELLES S'ENLEVENT TRES VITE.
Faites affaires directement en incluant votre mandat de poste comme suit:
MAURICE COTE
Beauport Est Québec

Pour avoir droit à ce spécial, retournez-moi cette annonce.

VOS CHEVEUX DE 20 ANS

Vous en êtes fier..., on dit de vous que vous avez une belle tête...

Quels soins donnez-vous à vos cheveux?... un peu de brillantine pour les tenir plats et luisants... c'est peut-être tout.

DANS 10 ANS, vous vous apercevrez que vos cheveux sont trop secs ou trop gras, et tombent en abondance. Le cuir chevelu que vous n'avez pas nourri ne peut pas continuer longtemps à fournir la substance nécessaire à la vie des cheveux. Et vous serez inquiet, car votre chevelure s'éclaircit de jour en jour: serait-ce là de la calvitie précoce?

KINO-PETROL
parfumé à la lavande

sera le gardien de la santé de vos cheveux. Par son usage régulier, vous vous débarrasserez des pellicules et des démangeaisons: plus de cheveux qui tombent faute de vitalité, au contraire, la santé parfaite du cuir chevelu.

En vente
dans les meilleures pharmacies au prix de
$1.00 la bouteille

C'est un produit LORMEL

Distributeurs canadiens
STARR SALES COMPANY, INC.
229 Boulv. des Fossés, Québec
Téléphones: 3-1394

On reconnaîtra toujours les produits LORMEL à leur couleurs VERT et ARGENT.

PHARMACIES
W. Brunet & Cie — J.-H. Bissonnette — R. Roberge — Alliance Limoilou Ltée
J.-E. Livernois Ltée — Hughes Bernier — L.-P. Gagnon — M. Pollack Ltée
Paul-H. Soucy — J.-Ant. Marquis — Alf. Rousseau
Jos. Turcot — J.-W. Gaudette
W.-P. LaRoche — Pharmacie de Lévis
BARBIERS
Georges Leclerc — Mlle A. Vallée
G.-J. Perdersen — Mlle E. St-Laurent
REMEDES BREVETES
SALONS DE COIFFURE

Vos Yeux Sont en Sécurité sous mes Soins. **J.-A. McCLURE, O.D.** Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél. 2-2516

Les prix minima seront maintenus jusqu'à nouvel ordre à Montréal.- Dividende régulier de l'International Petroleum

LE TON DES MARCHES EUROPEENS A ETE PLUS VIGOUREUX, HIER.- NEW-YORK SERA OUVERT AUJOURD'HUI

APRES LES E.-U., VOILA L'EUROPE QUI S'EMBALLE

Les places de Londres, de Paris et de Berlin font des gains importants hier. — Paris craint la débâcle du dollar.

UN ACCORD

Londres, 31. — Le projet du Sénateur américain Glass destiné à faciliter la réescompte des valeurs par la Federal Reserve Bank des Etats - Unis qui avait déclanché un mouvement de hausse jeudi dernier à New York a eu pour effet de raffermir les prix sur la Bourse de Londres, hier. Le volume des ventes n'a pas augmenté pour la peine mais les meilleurs titres se sont bonifiés de fractions de points. Les obligations japonaises, les stocks de pétrole et les titres internationaux ont avancé. La livre sterling a coté $3.44 5-8 sur le marché du change. La nouvelle de l'accord franco-britannique au sujet des réparations a également bénéficié aux stocks.

A PARIS

Paris, 14. — Les stocks en vedette ont rapidement avancé hier sur la Bourse de Paris parce que les spéculateurs cherchaient à couvrir leurs positions. Les actions du canal de Suez qui cotaient 13,860 francs jeudi ont fermé a 14,250 francs, celles du plan Young ont avancé de 464 francs à 488 francs, les actions de la Banque de France ont également avancé de 12,500 francs à 13,000 francs, les actions de Royal Dutch ont coté 1,412 francs au lieu de 1,-354 francs et les actions de Rio Tinto ont coté 1,352 francs au lieu de 1,288 francs. Seules, les obligations françaises ont hésité à participer à l'avance. Les journaux français attaquent le projet du Sénateur Carter Glass en disant qu'il conduit tout net à l'inflation camouflée et qu'il est de nature à mettre le dollar en danger. "La Liberté" écrit entre autres choses que l'une des conséquences les plus sérieuses de l'adoption du plan Glass par les Etats - Unis sera d'accélérer la fuite des capitaux étrangers des Etats Unis. Le journal va jusqu'à dire que ce sera "peut être le commencement de la débâcle du dollar".

A Berlin, en Allemagne, les stocks ont haussé de 3 à 5 points à cause de la présentation du plan Glass à Washington.

LE COMMERCE DES FRUITS ET LEGUMES

Les conditions du marché de Québec pour le commerce des fruits et légumes durant la semaine du 4 février.

ARRIVAGES

Ottawa, Ont., -13. — Le Ministère de l'Agriculture publie le rapport suivant au sujet du commerce des fruits et légumes:

Arrivages des wagons sur les principaux marchés pendant la semaine finissant le 4 février 1932.

Pommes, de Montréal, 21; de Toronto, 1; de Winnipeg, 5; de Calgary, 1.

Patates, de Montréal, 11; de Toronto, ; de Calgary, 2; de Vancouver, 3.

Oignons, de Montréal, ; de Toronto, 2.

Autres fruits, de Montréal, 21; de Toronto,.

Autres légumes, de Montréal, 35; de Toronto, 32; de Winnipeg, 7; de Calgry, 3; de Vancouver, 7.

Bananes, de Montréal, 5; de Toronto, 8; de Winnipeg, 4; de Calgary, 1.

Autres fruits tropicaux, de Montréal, 27; de Toronto, 48; de Winnipeg, 13; de Calgary, 3; de Vancouver, 6.

Totaux pour la semaine, de Montréal, 22; de Toronto, 10; de Winnipeg, 2; de Calgary, 10; de Vancouver, 17.

Totaux pour la semaine précédente, de Montréal, 223; de Toronto, 116; de Winnipeg, 30; de Calgary, 15; de Vancouver, 24.

(A moins d'indications contraires tous les cours représentent les prix de gros des produits marchands de bonne qualité et en bon état et sont ceux cotés pour la semaine finissant le 4 février 1932).

Voici les principales caractéristiques du marché de Québec:

POMMES

2 Ont., offre abond., demande modérée, marché soutenu. Qué., McTosh, bar. No 1, 6.50. Ont., Fameuse, bar. No 1, 6.50. Spy, No 1, $5.50; dom., $4.50; Baldwin, No 1, $4.50; dom. $4.00 à $4.25; Stark, No 1, $4.00 à $4.25; dom., $3.50; Golden Russet, No 1, $5.00; dom., $4.50; N. E., Baldwin, bar., No 1, $4.00; dom $3.25; C. B., McIntosh,, caisse, belles, $3.00 à $3.25; Cee, $2.75 à $3.00.

POIRES

Arriv. par wag., mélangés; offre légère, demande modérée, marché soutenu. Cal., caisse, Winter Nellis, belles, $4.25 à $4.50.

RAISINS

Arriv. par wag., mélangés; offre abond., demande modérée, marché soutenu. Cal., Emperor, petit bar., $7.00; emballés, dans bran de scie, pan., No 1, $4.25 à $4.50; Malaga, petit bar., $9.00.

(Suite à la page 7)

FIN DU CONGE

Tous les marchés américains qui étaient fermés hier en l'honneur de la fête de Lincoln seront ouverts comme d'habitude ce matin, à l'exception du marché du café et de celui du sucre.

L'INDUSTRIE DU TABAC EN 1930

La valeur de la production dans l'industrie du tabac du Québec était de $75,056,846 durant l'année 1930.

DEVELOPPEMENT

Ottawa, Ont. 13. — L'industrie de la fabrication du tabac, était plus active dans la Province de Québec durant l'année 1930 que dans n'importe quelle autre Province du Canada. La valeur de la production s'est élevée dans la Province de Québec à $75,056,846, alors qu'elle avait été de $85,671,786, dans tout le Canada. La valeur de la production s'est élevée dans la Province d'Ontario à la somme de $10, 355, 515, et elle a été de $88 748, dans la Colombie Britannique et de $170,677, dans les autres Provinces. Sur le total de 163 établissements qui étaient en opérations dans tout le Canada durant 1930, il y en avait 64 dans la Province de Québec, 24 dans l'Ontario, 9 dans la Colombie Britannique et 6 dans les autres Provinces. Le capital investi dans l'industrie canadienne de la fabrication du tabac s'élevait à $51 376,115 durant 1930 et il s'élevait à $45,174,352, dans les établissements de la Province de Québec, 7,873 employés ont touché en gages et salaires un montant de $6,712,190, dans l'industrie québecoise de la fabrication du tabac alors que 8 905 employés ont touché $7,837,711, dans l'industrie canadienne de la fabrication du tabac durant la même année 1930.

On peut se faire une idée du développement de l'industrie de la fabrication du tabac dans la Province de Québec durant les dernières années en comparant les chiffres de 1926 avec ceux de 1930. Le Québec comptait 73 établissements en 1926 comparativement à 64 en 1930. La valeur de la production s'était élevée à $57,123,488. en 1926 et elle était de $75,056,846. en 1930. Le montant des gages et salaires payé aux employés n'a pas beaucoup varié toutefois. Ce montant qui était de $6,-421,389. durant 1926 est passé à $6,-712,190. tandis que le nombre des employés qui était de 7,065 durant 1926 a augmenté à 7,873 durant 1930. La production québecoise des cigares qui était de $7,201,032. durant 1929 est passée à $6,946,581. durant 1930. L'augmentation dans la valeur totale des produits de tabac de la Province de Québec durant 1930 par rapport à l'année précédente provient donc d'une plus grande production dans la fabrication du tabac pour la pipe. Cette production qui était de $15,844,806. durant 1929 est passée à $17,677,294. durant 1930. La valeur globale de la production du tabac, des cigares et des cigarettes dans tout le Canada a augmenté de $506,580. durant 1930. Cette augmentation provenait d'une plus value de $625 077. dans l'industrie de la Province de Québec, alors que l'industrie ontarienne a enregistré une diminution de $82,086. et que l'industrie des autres Provinces a démontré une réduction de $36,411.

Les établissements canadiennes ont produit pour une valeur de $49,-835,366. de cigarettes durant 1930 et pour une valeur de $10,024,186. de cigares, comparativement à $49 258, 851. de cigarettes et à $9.997,380. de cigares durant 1929. Les importations canadiennes de tabac se sont chiffrées durant l'année 1930 à $7.-048,893. alors qu'elles avaient été de $7,709,414 durant 1929. Les exportations canadiennes de tabac ont été de $1,329,273. durant 1930 alors qu'elles avaient été de $1,779,198. durant 1929.

Les établissements québecois engagés dans l'industrie de la fabrication du tabac comprenaient en 1930 J.-L. Dussault, 58 rue St-Gabriel. Québec, B. Houde Company Limited, 42 rue Ste-Claire, Québec, Lemesurier Tobacco Co. Inc., 427 rue St-Vallier, Québec, Rock City Tobacco, Co. Ltd., 224 rue Dorchester, Québec et l'établissement de la Rock City Cigar Co. Ltd, situé à 1 rue St-Albert, Lévis.

PETITE BOURSE DE MONTRAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Seance du 12 février 1932

	Haut	Bas	Ferm.
195 Beauhar	2	2	2
225 B A Oil	10	10	10
130 Dist Seag	3¾	3¾	3¾
10 D Stores	17⅞	17⅞	17⅞
308 Imp Oil	9¾	9⅝	9⅝
40 Int Pete	10½	10½	10½
100 Mitchell	6½	6½	6½
25 Sarnia Br	3	3	3
250 Walker	3	3	3
Mines:			
1000 Abana	5	5	5
225 Lake Shore	2845	2845	2845
1600 Moss	37	33	37
378 Noranda	1680	1650	1660
10180 Siscoe	62½	61	61
1500 Sullivan	9½	9½	9½
75 Wright H	270	270	270
Mines Hors-liste:			
100 Kirkland	46	46	46
1000 Malartic	37	33½	33½
550 Sher Gord	50	50	50

Total des ventes:

	Parts	Mines
Hier	1283	14953
Jeudi	1320	11470

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Massey Harris Company

Lorsque le rapport financier de la compagnie Massey Harris pour l'année finissant le 30 novembre 1931 sera publié à la fin du mois courant, il démontrera que les efforts des directeurs pour réorganiser l'entreprise et pour pratiquer l'économie ont eu pour effet de réduire dans une certaine mesure le nombre des comptes recevables de la compagnie pour les machines vendues en 1929 et durant les années précédentes et l'inventaire qui existait à la fin de 1929. Les emprunts aux banques seront donc moins élevés. De plus, les perspectives pour l'année 1932 seront meilleures parce que plusieurs économies effectuées durant 1931 obtiendront des résultats cette année seulement. Les opérations de la Massey Harris vont démontrer une perte pour l'année écoulée parce que les fermiers n'ont pas acheté de machines aratoires durant 1931 pour l'excellente raison que le blé était trop bon marché et que la récolte était mauvaise.

Canada Dry Ginger Ale

Bien que la température ait été clémente durant les trois derniers mois de l'année 1931 qui représentaient le premier trimestre de l'année financière de la Canada Dry Ginger Ale, la société a perdu durant cette période un montant de $23,560 après la dépréciation, les intérêts et les taxes. Durant la période correspondante de 1930, Canada Dry Ginger Ale avait gagné des bénéfices nets s'élevant à $203,277. Les ventes nettes de la société durant les trois derniers mois de 1931 se sont chiffrées à $1,484,402 alors qu'elles avaient été de $1,875,161 durant la même période de 1930. Le mois d'octobre a été particulièrement mauvais pour les ventes de la plupart des compagnies. Canada Dry Ginger Ale a constaté une bonne amélioration dans ses ventes de liqueurs à la caisse durant novembre 1931, et l'amélioration s'est maintenue durant décembre. Le président P.-D. Saylor a déclaré que l'augmentation dans les ventes constatée durant novembre et décembre laisse entendre que les ventes de la Canada Dry Gingr Ale devraient être satisfaisantes durant l'année financière courante, à moins évidemment qu'il ne survienne des développements très défavorables dans les affaires.

Acadia Sugar Refining

Les directeurs de l'Acadia Sugar Refining ont déclaré un dividende régulier semestriel de 3 p.c. sur le stock privilégié de la société durant le mois de décembre 1931 et ils ont déclaré de plus un paiement de 1 p.c. sur les arrérages, ce qui fait un total de 4 p.c. ou de 20 cents par action privilégiée d'une valeur de $5. Les arrérages de dividendes se chiffrent actuellement à 23 p.c. Le paiement additionnel indique que les conditions étaient meilleures dans l'industrie canadienne du raffinage du sucre et que par conséquent, les bénéfices de l'Acadia Sugar Refining pour l'année 1931 se compareront d'une façon avantageuse avec ceux de l'année précédente. La compagnie avait gagné durant l'année finissant le 3 janvier 1931 des bénéfices de $466,934 qui avaient suffi à couvrir l'intérêt et la déprécîation et à laisser un surplus net de $87,042 applicable aux dividendes. Durant l'année précédente, l'Acadia Sugar Refining Company avait gagné seulement $633.

Monarch Knitting Company

Les profits d'opérations de la Monarch Knitting Company se sont élevés durant l'année finissant le 31 décembre 1931 au total de $52,511. La société avait subi une perte de $659,-614 durant l'année précédente. Le fonds de roulement de Monarch Knitting qui s'élevait à $598,469 il y a un an se chiffre actuellement à la somme de $655,072.

Ventes d'obligations

A.-E. Ames & Company Limited rapporte que la ville de Barrie, Ont., a vendu à Gardiner & Company, banquiers en valeurs de placement, une émission d'obligations au total de $59,569.19, 5 p.c., échéances par séries de 15 et de 20 ans, au prix de 94, ce qui représente un coût de 5.85 p.c. pour la ville. Les ventes d'obligations canadiennes durant le mois de janvier 1932 ont été rapportées jusqu'à présent au total de $46,970,655 alors qu'elles se chiffraient à $120,-349,621 durant la période correspondante de 1931 et à $44,146,499 durant la période correspondante de 1930.

Abitibi Power & Paper

La compagnie Abitibi Power & Paper va démontrer des profits disponibles pour les intérêts sur les obligations d'environ $6,650,000 durant l'année 1931, d'après le Financial Times. Ce montant serait suffisant pour couvrir les intérêts qui s'étaient élevés au total de $4,452,594 durant l'année 1930, et il resterait une balance d'environ $2,200 000. Les intérêts ont été moins élevés durant 1931 étant donné le remboursement d'un montant de $845,000 d'obligations au début de l'année. Durant l'année 1930 la compagnie Abitibi Power & Paper avait gagné $7,374,337.

Noranda Mines Limited

The Northern Miner rapporte que le développement minier le plus important qui soit survenu de ce temps ci consiste dans la découverte d'une veine de mineral de 400 pieds de largeur qui a été faite sur la propriété de Noranda à une profondeur de 2,-500 pieds. Les travaux de creusage qui ont été faits durant la semaine dernière ont donné des résultats très satisfaisants. Le mineral contient de l'or dans la proportion de $3, $4 ou $5 par tonne sur une bonne étendue de la veine de 400 pieds sans parler des sections qui contiennent de l'or dans la proportion de $10 à $12 par tonne.

Les membres de la Bourse maintiennent les prix minima

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13. — Les membres de la Bourse de Montréal ont ratifié hier par vote secret la décision du comité des gouverneurs de maintenir les prix minima sur certains stocks. On n'a pas fait connaître les détails du scrutin. La place locale avait imposé des prix minima sur un grand nombre de stocks le 21 septembre 1931, lorsque la Grande-Bretagne a abandonné l'étalon-or. Les prix ont été abaissés dans certains cas depuis. Les valeurs internationales comme Nickel, Brazilian et Pacifique Canadien sont demeurées sur la liste des stocks libres de même que tous les titres se vendant en bas de $3. par action. La petite Bourse de Montréal a enlevé tous les cours minima qui avaient été imposés sur ses stocks, moins un. Le comité des gouverneurs va donc maintenir son attitude au sujet des prix minima parce qu'il juge que les conditions actuelles nécessitent l'existence de ces réstrictions. N. de la R. — La décision des membres de la Bourse de Montréal n'a pas dû être unanime si l'on s'en rapporte à la nouvelle parue hier dans le Montreal Star. Ce journal de Montréal a publié e neffet une déclaration de W.-E.-J. Luther datée de juillet 1931 dans laquelle ce dernier se prononçait contre l'imposition de prix fixés et pour le marché libre. Le Star ne fait pas de commentaire mais il ajoute entre parenthèses au-dessous du nom de M. Luther: maintenant président de la Bourse de Montréal. S'il ne s'agit pas d'une attaque personnelle contre M. W.-E.-J. Luther, on pourrait croire avec raison que le Star n'est pas satisfait de la décision de la Bourse de Montréal maintenant les prix minima.

NOTES BRÈVES

La Bourse de New-York était fermée hier pour la fête de Lincoln.

Des chan giseentm

Des changements peu importants ont été enrégistrés sur la Bourse de Montréal. Pacifique Canadien a gagné 3-4 de point au cours de 17 1-4.

Les options du blé ont fléchi de 1-82 de cent le boisseau sur le marché de Winnipeg. Le marché de Chicago était fermé hier.

La vigueur manifestée par New-York durant la séance de jeudi a influencé la Bourse de Londres qui s'est montrée plus vigoureuse de son côté, hier.

GENERAL STEEL WARES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13.—La diminution dans le volume des ventes de General Steel Wares a déterminé une perte d'opérations au total de $349,406 durant l'année 1931. La compagnie a fortement réduit ses dépenses d'administration et son actif réalisable se chiffre actuellement à $5,416,473, ce qui représente plus de six fois le montant de son passif exigible. Durant l'année 1930, General Steel Wares avait subi une perte d'opérations de $12,538. La société a effacé un montant de $200,560 à l'inventaire. Le paiement des intérêts au total de $569,936 et des dividendes privilégiés au total de $78,750. ont porté le déficit de profits et pertes au total de $1,096,024 comparativement à une balance de $102,613 l'an dernier.

EMISSION ORIGINALE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Calgary, Alta, 13. — La petite ville de Raymond, Alberta, va émettre prochainement $10,000 en billets pour remplacer la monnaie qui fait défaut dans la municipalité. Les dits billets seront remboursables au pair en janvier 1933. Cette mesure est prise par la ville de Raymond afin de combattre la crise financière. Les billets en question seront imprimés sur des papiers négociables et non négociables. Ces derniers papiers serviront à payer les arrérages de taxes tandis que les premiers serviront à payer les employés de la ville. Ils seront distribués dans la proportion de 40 pour cent de papiers négociables et de 60 pour cent de monnaie.

L'EMPRUNT A MONTREAL

Montréal, 13.—On dit dans les cercles financiers que l'emprunt de 4,500.000 d'obligations de la Commission Scolaire Catholique de Montréal sera lancé au début de la semaine prochaine et plus probablement lundi. Ces obligations rapporteront probablement 6 pour cent d'intérêt et seront remboursables dans cinq ans, à ce que l'on rapporte. Il n'a pas été demandé de soumissions pour cet emprunt qui sera écoulé par la Banque Canadienne Nationale aux différents syndicats qui en feront la demande.

SYDNEY EMPRUNTERA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sydney, 13. — La ville de Sydney, Nouvelle Ecosse, va flotter cette année un emprunt d'un peu plus d'un million de dollars. Le Conseil de Ville de Sydney a décidé de hausser le taux de l'intérêt de 5 pour cent à 6 pour cent afin de faciliter la vente rapide des obligations.

TAUX INCHANGES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 13. — Le taux de réescompte de la New-York Federal Reserve Bank est demeuré inchangé à 3 1-2 pour cent.

DIVIDENDES

Windsor Hotel Company, Ltd., privilégié $1.62 par action payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

International Petroleum, 25 cents en fonds américains.

RAPPORT DE BRADSTREET

Les rapports reçus par l'agence locale Bradstreet indiquent que les ventes à bon marché continuent de stimuler la demande et que les marchands de détails font apparemment bénéficier dans une plus large mesure qu'autrefois le public des réductions dans les prix de gros. Les conditions sont toutefois tranquilles et le nombre des nouvelles entreprises qui ont été lancées dernièrement est très peu considérable. On rapporte que la collection est toujours un peu difficile, bien qu'elle soit satisfaisante dans l'ensemble.

LES VIVRES EN ENTREPOTS

Il y avait 18,590,997 livres de beurre de fabrique dans les entrepôts canadiens à la date du 1er février.

LE FROMAGE

Ottawa, Ont. 13. — La quantité de beurre de fabrique qui était entreposée au Canada à la date du 1er février 1932 se chiffrait à 18,590,997 livres alors qu'elle était de 16,945,082 livres le 1er février 1931 et de 13,-795,475 livres pour la moyenne du 1er février des cinq dernières années. Il y avait le 1er février 1932 une quantité de 197,350 livres de beurre de ferme dans les entrepôts frigorifiques canadiens au lieu de 392,870 livres le 1er février 1931 et de 353,232 livres pour la moyenne du 1er février durant les cinq dernières années. Les entrepots canadiens contenaient encore le 1er février dernier 9,961,036 livres de fromage comparativement à 14 643,787 livres le 1er février 1931 et à 15,419,716 pour la moyenne du 1er février des cinq dernières années.

La quantité d'oeufs entreposés dans les entrepôts frigorifiques du Canada se chiffrait à 1,535,325 douzaines le 1er février 1932 au lieu de 3,156,714 douzaines le 1er février 1931 et de 1,168,385 douzaines pour la moyenne du 1er février des cinq dernières années. La quantité d'oeufs frais entreposés était de 600 176 douzaines au lieu de 513,827 douzaines et de 323,982 douzaines. La quantité d'oeufs gelés entreposés était de 3,682 894 douzaines au lieu de 3,412,-021 douzaines le 1er février 1931 et de 2,044,941 douzaines pour la moyenne du 1er février des cinq dernières années. Il y avait encore dans les entrepôts canadiens le 1er février dernier 36,041,582 livres de porc comparativement à 21,176,668 livres le 1er février 1931, 10,732,021 livres de lard au lieu de 10,883,899 livres en 1931, 943,120 livres de veau au lieu de 1,396,966 livres durant 1931, 7,398,012 livres de mouton et d'agneau au lieu de 5,318 614 livres 13,216,445 livres de volailles au lieu de 6,893 101 livres durant 1931 et 12,267,082 livres de poisson gelé le 1er février 1932 au lieu de 22,197,037 livres le 1er février 1931.

BALANCE DU TRESOR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 13. — Les revenus du Trésor pour le 10 février se sont élevés à $3,542,443.-74 et les dépenses ont été de $14,013,428.40. La balance du Trésor des Etats Unis était à la même date de $580,150,274.24. Les recettes douanières pour les dix premiers jours de février ont été de $8,054,280.35.

Paris, 13. — Le dollar américain a décliné de 25.40 à 25.35 francs aujourd'hui. La baisse est attribuée à un changement dans les frais de monnayage; la Banque de France les a portés de 22 à 44 francs le kilo à partir du 14 février. La France considère aussi que les mesures préconisées par le président Hoover pour élargir les facilités de crédit constituent de l'inflation.

LEGERE BAISSE DANS LES PRIX DU BLE CANADIEN

Winnipeg a perdu le terrain qu'il avait gagné à l'ouverture. — Recul de 1-8 de cent. — Chicago était fermé hier.

MARCHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 13. — Les offres abondantes des spéculateurs qui voulaient réaliser leurs bénéfices ont fait disparaître les gains fractionnaires du début de la séance, de sorte que les trois options du blé ont fléchi d'un huitième de cent chacune. Les options de mai ont fermé à 64 cents, les options de juillet à 65 1-2 et les options d'octobre à 67 cent. Le marché a été influencé à l'ouverture par les achats des firmes situées dans les ports d'exportations et des spéculateurs ayant des relations commerciales avec Chicago. La hausse a été de courte durée toutefois parce que les offres de blé ont augmenté en même temps que les cours avançaient. On a estimé que les exportations de blé se sont chiffrées à 400.000 boisseaux. Le blé en question était destiné à être expédié par les ports de mer de l'Atlantique et du Pacifique. C'est ainsi que le port de Vancouver en a expédié une bonne partie au Japon. L'agence britannique Broomhall a rapporté un intérêt moindre dans le blé à Liverpool mais elle a confirmé des achats satisfaisants de blé canadien aux ports de la côte du Pacifique et de blé argentin destiné à satisfaire la demande des pays du continent européen, et principalement de la France. Le marché du comptant a été peu intéressant. Les prix des grains bruts ont été fermes. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	64⅛ à ⅜	64⅜	63⅞	64
Juil	65¾ à ⅝	66	65⅜	65½
Oct	67¼ à ½	67½	66⅞	67
AVOINES:				
Mai	32⅛	32⅜	31⅞	32⅜
Juil	32⅛	32⅛	31⅝	32⅛
ORGE:				
Mai	40½ à ⅝	40⅞	40⅜	40⅜
Juil	40⅛	40⅜	40	40
Oct				39⅛
LIN:				
Mai	103⅞	103⅞	103½	103¾
Juil	103⅜	103½	103⅛	103⅜
SEIGLE:				
Mai	46⅜	46⅜	46⅛	46⅜
Juil	47¾	47¾	47⅜	47¾

CHICAGO FERME

Chicago, 13. — La Bourse des Céréales de Chicago était fermée hier en l'honneur de la fête de Lincoln. Elle sera ouverte aujourd'hui en même temps que les autres marchés américains dont le Chicago Board of Trade.

MARCHES DIVERS

Montréal, 13. — Il n'y a pas eu de changement hier dans les prix des oeufs. C'était la première fois que la chose se produisait durant la semaine. La coulisse n'en était pas moins stable ou ferme aux prix plus élevés de jeudi. Les oeufs frais par quantité de wagons étaient cotés à 28-29 cents pour les extras, à 25-26 cents pour les premiers, à 24-25 cents pour les oeufs de poulettes et à 20-21 pour les seconds. Les oeufs d'entrepôts se vendaient en grandes quantités à 14 cents la douzaine pour les premiers et à 16 cents la douzaine pour les extras. Les arrivages d'oeufs ont été de 1,131 caisses.

Le marché du beurre est demeuré stationnaire à 17 et 17 1-2 cents la livre. Le prix de 17 cents était celui du beurre de l'ouest tandis que le beurre pasteurisé du Québec se vendait à 17 1-2 cents. Ces prix étaient cotés pour les expéditions de gros. Les prix du beurre pour les détaillants étaient de 20 cents la livre par boite de 56 livres et de 21 cents la livre par pain d'une livre. Les arrivages de beurre ont été de 453 boîme prix que durant les derniers mois, c'est-à-dire à 9 3-4 cents la lites. Le fromage s'est vendu au même, pour les arrivages courants et à 12 cents et 12 1-2 cents la livre pour la qualité de l'été prochain. Les arrivages de fromage ont été de 52 boîtes.

Le marché des pommes de terre a été stable et inchangé. Les Montagnes Vertes de l'Ile du Prince Edouard se vendant par quantité de 80 livres étaient cotées à 60 cents, les Montagnes Vertes du Québec étaient cotées à 18-20 par quantité de 15 livres ,les pommes de terre blanches locales étaient offertes à 30-40 par sac de 80 livres tandis que les Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick et du Québec étaient offertes à 50-55 cents le sac de 80 livres.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13. — La livre sterling a fermé à $3.9797 hier alors qu'elle avait fermé à $3.9688 la veille. Les fonds américains ont coté une prime de 15 7-16 p.c. en fermeture. Ils avaient coté 15 1-2 p.c. la veille. Le marché du change de New York était fermé hier.

SARNIA BRIDGE EST PLUS FAIBLE

Ce titre a reculé de 4 pts au cours de 3. — Les pertes l'emportaient sur les gains sur la petite Bourse.

LES MINES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13. — Les reculs ont été plus nombreux que les gains sur la petite Bourse de Montréal durant la séance d'hier. Des pertes fractionnaires ont été subies par International Petroleum et par Distillers Seagrams. Robert Mitchell a reculé d'un point et demi au cours de 6 1-2 et Sarnia Bridge a fermé à 3 avec une perte de quatre points. Imperial Oil et Hiram Walker ont fermé inchangés.

Siscoe a été encore très actif dans le compartiment des stocks miniers. Il a enregistré un virement de 10,180 actions et ferma en perte d'une cent et demie à 61 cents. Noranda, Moss, Lake Shore et Abana ont enregistré des gains variant d'une demi-cent jusqu'à 65 cents.

UN BON RAPPORT DE GOODYEAR TIRE

La compagnie Goodyear Tire and Rubber of Canada a gagné $8.24 par action commune durant l'année écoulée.

LA POSITION

Toronto, Ont. 12.— C.-H. Carlisle, président et gérant général de The Goodyear Tire and Rubber Company of Canada Limited, a déclaré lors de l'assemblée annuelle qui a été tenue ces jours derniers à Toronto que la compagnie Goodyear commençait l'année 1932 avec la plus forte position financière dans toute son histoire. une position avantageuse dans l'industrie et un produit supérieur à celui qui était vendu durant les années dernières. "Les conditions mondiales sont plus compliquées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient l'an dernier", a ajouté M. Carlisle. "Le commerce international a été désaxé. Les devises des pays étrangers ne sont pas toutes stables et il existe de l'inquiétude dans les milieux politiques des pays de même qu'une forte diminution dans le pouvoir d'achat national et individuel. Les prix sont trop peu élevés. Il va falloir encore faire beaucoup de choses avant que la stabilité revienne. Mais nous croyons que le Canada est la nation la plus sûre aujourd'hui dans le monde entier, celle qui a le plus brillant avenir. Etant donné l'incertitude des conditions mondiales, il ne servirait à rien de prédire quels seront les résultats de l'année courante, mais la position de la Goodyear est si solide que nous croyons que la compagnie obtiendra une large part des affaires qui se feront dans cette ligne".

Le rapport de The Goodyear Tire and Rubber Company of Canada Limited couvrant l'exercice financier de quinze mois finissant le 31 décembre 1931 a démontré des profits nets après la dépréciation, les taxes et les dépenses d'administration s'élevant à $1,702,985.82. C'est une augmentation de $152,581.82 sur les profits nets de la période financière précédente. La compagnie a employé des montants raisonnables pour créer les réserves nécessaires pour les marchandises fabriquées, les matériaux bruts, les obligations, etc. Le rapport du 31 décembre 1931 comprend $187 419.94 d'affaires provenant du commerce d'exportations de la compagnie durant 1930. Il n'y a pas eu de profits provenant de cette source durant 1931 et il n'y a pas eu de perte non plus par conséquent. Après le paiement du dividende de 7 pour cent sur le stock privilégié, il est resté une balance de $1,060.228.32 ou de $8.24 par action commune. Les actionnaires ordinaires ont touché là dessus un montant de $6.25 par action laissant une balance de $256,290.82 qui a été ajoutée au compte de surplus se chiffrant maintenant au total de $7,665,562.81.

MONTREAL HESITE A SE PRONONCER, N.-Y. ETANT FERME

Les actions du Pacifique Canadien ont été en vedette hier. — 3 gains et 3 reculs dans un marché monotone.

3,159 ACTIONS

(Serv. de la presse Canadienne)

Montréal, 13. — La Bourse de Montréal s'est montrée terne hier. Les stocks hésitaient à prendre une direction ou l'autre et leurs fluctuations se limitaient à des fractions de points. Tout cela parce que le marché américain était fermé à cause de l'anniversaire de la fête de Lincoln et qu'il n'exerçait aucune influence ici. Lorsqu'on a fait le bilan de la séance après la clôture, on a constaté que trois stocks avaient avancé et que trois stocks avaient reculé. Les actions du Pacifique Canadien ont été plus actives avec un virement de 1,005 parts. Elles ont même gagné presqu'un point au cours de 17 1-4. Celles de Canada Cement ont avancé de 3-8 point à 6 1-2 et celles de Massey Harris ont gagné 1-8 de point à 3 7-8. Dans la liste des stocks qui ont reculé, on remarquait International Nickel qui a perdu 1-4 de point à 9 1-4, Canada Power and Paper qui a reculé de 25 cents au cours de 50 cents et Canadian Car qui a reculé de 1-4 point au cours de 6 1-4.

La Bourse de Montréal a tenu hier la réunion qui avait été annoncée pour discuter le maintien ou l'enlèvement des prix minima. A cette réunion, la Bourse a ratifié la décision des gouverneurs de maintenir les cours minima des valeurs canadiennes. Comme les délibérations étaient de nature privée, on a simplement fait savoir qu'un vote secret a été pris avec le résultat donné.

On a annoncé hier l'incorporation de McDougall and Cowans Holdings Limited, cette compagnie qui exploitera en qualité de trust de valeurs la firme réorganisée de McDougall and Cowans qui avait fait faillite l'automne dernier. Les ventes se sont chiffrées hier à la Bourse au total de 3,159 actions. Les ventes avaient été de 7,673 actions la veille et elles avaient été de 23,050 actions durant la séance correspondante de 1931. Les obligations de remboursement du gouvernement canadien 1944 ont gagné $1.75 au cours de $91.25. Les ventes d'obligations se sont chiffrées à $21.-000. La livre sterling a fermé à $3.9797 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 15 7-16 pour cent.

INTERNATIONAL PETROLEUM

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 13. — Les détenteurs canadiens du stocks de l'International Petroleum vont toucher un bonus de $309,000. parce que le dividende de la société qui vient d'être déclaré est payable en fonds américains. Le dividende représente un paiement total de $3,600,000. dont les deux tiers vont aller à des Canadiens. International Petroleum a déclaré un dividende de 25 cents, le même qui avait été déclaré le trimestre précédent.

NEW YORK CENTRAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 13. — Les bénéfices nets de New-York Central ont diminué de $33,.551,690. durant l'année 1931. Les bénéfices du chemin de fer se sont chiffrés en effet au montant net de $2,430,101, alors qu'ils s'élevaient à celui de $35,331,-791. durant 1930. Le revenu net des opérations du New-York Central a été de $28.075,578. durant 1931 au lieu de $57,235,,527. durant l'année 1930.

NOUVELLE CONFERENCE?

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 13. — F. Pisart et Camille Gut qui représentent des sociétés belges pour l'exploitation du cuivre arriveront à New-York mardi prochain. Leur arrivée ici a donné naissance à la rumeur que l'on pourrait bien entamer de nouvelles négociations pour réduire davantage la production du cuivre.

JEAN PINAULT C.P.A.
Comptable Licencié, Liquidateur de Faillites.
126, St-Pierre. Québec

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité: audition municipale
147, Côte de la Montagne
Québec Téls.: 2-3777, 2-3778

Casier Postal 129 Station B Québec
Téléphones 2-7006, 2-7007, 2-7008
BARRY & McMANAMY
Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Petite Bourse de Montréal
72, Rue ST-PIERRE — QUEBEC.
Service complet de cotations sur toutes les Bourses, y compris la Bourse des Mines de Toronto

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C.R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 12 FEVRIER 1932 — Ventes: 3,159 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	A				
10	Abitibi pfd	7¼	7¼	7¼	7¼
105	Asbestos	25	25	25	25
20	Do pfd	75	75	75	75
	B				
2	Bell Telephone	119	119	119	119
951	Brazilian	12⅞	12⅞	12⅞	12⅞
	C				
46	Can Cement	6½	6½	6½	6½
16	Do pfd	65½	65½	65½	65½
50	Can Power & Paper	50	50	50	50
105	Can Car	6½	6½	6¼	6¼
220	Do pfd	15	15¼	14¾	14¾
2	Can Gen Elec pfd	54	54	54	54
1005	Can Pac Ry	17	17¼	17	17¼
76	Con Smelting	67	70	67	70
	D				
10	Dom Bridge	27	27	27	27
	H				
10	Howard Smith	3	3	3	3

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	I				
235	Int Nickel	9¼	9⅜	9¼	9¼
	M				
50	Massey Harris	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
35	McColl Frontenac	9⅞	9⅞	9⅝	9⅝
103	Mont Power	36	36	36	36
	N				
70	Nat Steel Car	10	10	10	10
	S				
5	Shawinigan	33	33	33	33
25	Steel of Can	20	20	20	20
1	Do pfd	27	27	27	27
	Obligations du Gouvernement:				
100	Victory Loan 1933	100.40	100.40	100.40	100.40
10000	Do 1934	99.80	99.80	99.80	99.80
10000	Refunding 1944	91.25	91.25	91.25	91.25
200	Conversion 1957	89.50	89.50	89.50	89.50
500	Do 1958	91.00	91.00	91.00	91.00
200	Do 1959	90.00	90.00	90.00	90.00

LE COMMERCE DES FRUITS ET LEGUMES

(Suite de la page 6)

TOMATES

Arriv. par wag., mélangés 1 Bahamas, offre abond., demande modérée, marché soutenu. Bahamas, cageot de 6 pan., $3.50.

POMMES DE TERRE

Arriv. par camions; 1 N. B., 1 Qué., offre abond., demande modérée, marché soutenu. Qué. Montagnes 80 lbs No 1 55 à 60 cents. N.-B. Montagnes 80 lbs No 1 60 cts.

OIGNONS

Offre abond. demande modérée, marché sotuenu. Ont., qtl., rouges, No 1, $3.25, No 2, $2.75, No 3, $2.-[illegible]5.

CHOUX

Arriv. par wag. mélangés; 1 Qué. Offre légère, demande modérée, marché soutenu. Qué., qtl., $2.00.

CELERI

Arriv. par wag., mélangés; offre légère, demande modérée, marché soutenu. Cal., cageot, de 4 douz., $12.00.

BETTERAVES

Arriv. par camions; offre abond. demande modérée, marché soutenu. Locales, 70 lbs, $1.00.

CAROTTES

Arriv. par camions; offre abond., demande modérée, marché soutenu. Locales, 70 lbs, $1.00; Texas, 1-2 cageot, $4.50.

LAITUE

Arriv. par wag., mélangés, offre abond., demande modérée, marché soutenu. Cal., Iceberg, 5 douz., $5.-[illegible]0; 6 douz., $4.50.

CHOUX-FLEURS

Arriv. par wag., mélangés; offre légère, demande modérée, marché soutenu. Cal., douz., $2.75.

Les pommes entreposées dans les entrepôts de la ville de Québec se chiffraient à 1,742 barils et à 3,436 caisses le 1er février 1932 au lieu de 1,473 barils et de 3,969 caisses à la date correspondante de 1931. Les pommes entreposées dans les entrepôts ordinaires de la ville de Québec se chiffraient le 1er février 1932 à 79 barils et à 530 caisses au lieu de [illegible]045 barils et de 1,490 caisses le 1er février 1931. Les pommes de terre entreposées dans les entrepôts de la ville de Québec le 1er février 1932 se chiffraient à 274 tonnes et les oignons se chiffraient à 165 tonnes au lieu de 133 tonnes de pommes de terre et de 100 tonnes d'oignons le 1er février 1931. Les pommes de terre qui étaient entreposées dans le bas de Québec le 1er février 1932 se chiffraient à 27,556 tonnes.

Nouveau Propriétaire

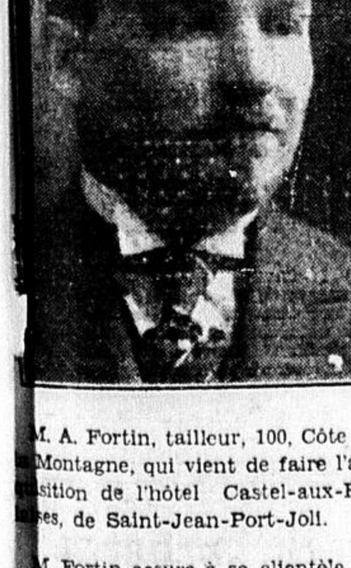

M. A. Fortin, tailleur, 100, Côte de la Montagne, qui vient de faire l'acquisition de l'hôtel Castel-aux-Falaises, de Saint-Jean-Port-Joli.

M. Fortin assure à sa clientèle un service courtois et le confort du chez-soi à des prix très modérés. Castel-aux-Falaises est un hôtel très moderne sous tous rapports et fort bien aménagé. Quand on y sera allé une fois, on ne pourra faire autrement que de désirer y retourner.

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 12 février 1932

Farine de blé du printemps:		
Première patente		$5.00
Deuxième patente		$4.40
Patente à boulanger		$4.30
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)		
Graine moulue à engrais:		
Son du Manitoba		$19.75
Gru rouge		$20.75
Gru blanc extra		$25.75
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie $19. par tonne au détail.		
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail		$2.65
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.20	$3.30
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.70	$3.80
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée		$4.50
Foin pressé:		
No 1 Timothy		$12.00
No 2 Timothy		8.00
Trèfle mélangé		11.00
Oeufs:		
En cartons, aux détaillants:		
Frais spéciaux		0.34
Frais extras		0.32
Frais premiers		0.29
Frais poulettes		0.28
Frais seconds		0.23
En entrepôts:		
Extras		0.25
Premiers		0.23
Seconds		0.21
Beurre:		
No 1 pasteurisé	17	17½
En boîte de 56 livres		0.21
En pain d'une livre		0.22
Fromage:		
Coloré de l'Ontario		9¾
Début de saison	12	12½
Pommes de terre:		
Blanches de Québec en sacs de 80 lbs	0.30	0.40
Montagnes Vertes Québec en sacs de 80 lbs	0.50	0.53
Montagnes Vertes N.-B., en sacs de 80 lbs	0.50	0.55
Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	19-24	16-21
Canetons	29	26
Canards	23	19
Oisons	18	15
Oies	17	14
Poulets pour rôtir	24-28	21-25
Poulets nourris au lait	27-31	24-28
Poulets pour le gril	29-33	25-29
Poulets pour frire	23-25	19-21
Pigeons pour le gril	35-37	31-33
Dindes pour rôtir	26-28	24-26

ST-PACOME

Décès.— Lundi, le 1er février est décédé à l'âge de 72 ans Mme Vve Damase Durand (née Délima Pelletier). Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 3 février.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Service anniversaire.— Lundi, le 8 février fut chanté le service anniversaire de Mme Vve Barthélémi Ouellet.

Va-et-vient. —Mlle Gracia Arseneault est allée à Québec, dernièrement.

—Mlle Cécile Dupuis, de St-Roch a passé quelques temps chez M. J.-A. Dionne.

—M. Gilbert Levesque, de St-Pascal, est venu chez son père M. François Levesque, ces jours derniers.

—M. J. Croteau, de Daveleuyville, a passé quelque temps chez M. Henri Arseneault.

Hockey. — Notre club de hockey recevait dernièrement la visite des clubs Canadien de St-Pascal, Kam. et C. N. R. de Rivière du Loup. Malgré l'habileté de ses adversaires notre club est sorti victorieux.

ST-JEAN PORT JOLI

Joie fête. — Dimanche, le 24 janvier, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Odilon Laurendeau, pour fêter le 21e anniversaire de naissance de leur fille, Rose-Alma. Une belle gaieté régna pendant toute la soirée. De nombreux cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête. Il y eut chant et musique. A minuit, un délicieux goûter fut servi. Tous se séparèrent à une heure avancée, emportant de la réunion, un souvenir impérissable.

Etaient présents, outre les parents de la jubilaire, ainsi que ses soeurs et ses frères, Mlles Jeannette et Lucille Laurendeau, MM. Henri, Edgar et André Laurendeau, M. et Mme Oscar Jean, Mme Charles Laurendeau, M. et Mme Gérard Bourgault, Mlles Gabriel Labrun, Edith Morin, Rita Bélanger, Lucia et Albertine Laurendeau, Gemma et Jeannette Chouinard, MM. Jacques Chouinard, Romuald Morin, Jean Chouinard, Napoléon Caron, Gérard et Ulric Laurendeau, François et Marc Chouinard et Paul Vole.

Comm.

Audace sacrilège. — Au cours de la semaine dernière, on a tenté, mais sans succès, de piller un tronc dans l'église. On a profité, c'est évident, d'un moment où le temple paroissial était désert. L'audacieux auteur de cet attentat (car il ne devait pas y en avoir plus d'un) a forcé la boite aux aumônes, il en a brisé quelque peu le couvercle; mais, encore une fois, il n'a pu réaliser son objectif: ouvrir le tronc et en dérober le contenu. Peut-être a-t-il été dérangé dans son travail sacrilège par quelque bruit extérieur. Quoi qu'il en soit, on ne croit pas qu'il s'agisse, en l'occurence de quelqu'un d'étranger à la paroisse; c'est ce que M. le curé a déclaré au prône, dimanche dernier. Il a dit, de plus, qu'il serait sans pitié envers l'individu en cause, si jamais on lui met la main au collet; que le triste sire ira en prison pour un long terme...

Transaction. — M. Philippe Fortin a vendu, récemment, son hôtel à M. Alphonse Fortin, tailleur depuis plusieurs années à l'hôtel Mountain Hill, à Québec. Le nouveau propriétaire du "Castel", est un homme bien connu dans le monde voyageur, et il jouit d'une belle considération; nul doute qu'il aura beaucoup de succès dans sa situation d'hôtelier. C'est ce que nous lui souhaitons vivement. L'hôtel Castel-aux-Falaises, nous dit-on, sera ouvert sans retard.

Réunion. — Dimanche dernier, après la grand'messe, il y eut à la salle publique, une réunion des directeurs et des membres du Cercle agricole. M. le notaire J.-N. Bernier, président. Plusieurs cultivateurs donnèrent leurs noms pour la vente, par l'entremise du cercle de graine de trèfle.

La température. — Enfin, s nou avons eu une belle chute de neige, la première qui compte vraiment depuis le début de l'hiver; ce fut lundi, le 8 courant. Ce jour-là, en effet, il est tombé 10 pouces de neige. Et le soir, vers 9 heures, la neige ayant cessé et le ciel étant redevenu serein, une violente bourrasque de vent du nord a fouetté notre localité. Pendant deux ou trois heures, ce fut une poudrerie épaisse et aveuglante, le faubourg était tout estompé. On n'apercevait que vaguement, à travers la tourmente blafarde et gémissante, les lumières des magasins et des maisons. Promeneurs et "mardi-gras" — ceux-ci en petit nombre — furent surpris brusquement par la violente rafale; tous se hâtèrent de réintégrer leurs foyers. En effet, ce n'était pas tenable; on avait peine à voir plus loin que... le bout de son nez.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 12 février 1932

		Haut	Bas	Ferm.
2500	Acme	14½	14½	14½
4300	Ajax	102	98	101
2000	Alex	6½	6	6
50	Amulet	16	16	16
1000	B Holl	7	7	7
8900	Bagamac	5	4¼	4¼
1000	Bidgood	6	6	6
13900	Buff Can	29	26	29
1500	Canusa	6	5½	6
500	C Treth	13½	13½	13½
500	Chiboug	6	6	6
315	Dome	1000	1000	1000
100	F'Bridge	92	92	92
4500	Fed Kirk	3½	2¾	3½
1000	Harker	2	2	2
310	Hollinger	510	510	510
1225	Howey	31	31	31
1750	Kirk Lake	46	44½	46
1000	Kirk Pre	2	2	2
325	Lake Shore	2865	2865	2865
1700	Macassa	32	31	32
11000	Malartic	3¾	3½	3½
500	Merland	6	6	6
2400	Mine Corp	108	100	108
24200	Moff Hall	4½	4⅛	4¼
6000	Moss	37	35½	36½
2000	Murphy	1½	1½	1½
200	Nipissing	90	90	90
1000	North Can	20	20	20
2054	Noranda	1660	1625	1660
1000	Pet Cob	1	1	1
500	Prosp All	15	15	15
1300	Sherritt	50	50	50
17725	Siscoe	62	61	61
1000	Stadacona	1¼	1¼	1¼
200	St Ant	15	15	15
1100	Sud Basin	36	36	36
350	Sylvanite	55	55	55
4519	Teck Hu	451	440	450
500	Unit Kirk	9	9	9
700	Vipond	34	34	34
400	Wright H	280	278	280

Total des ventes : 296,000.

500	Abana	5¾	5¾	5¾
200	B Missouri	12	12	12
135	B A Oil	1000	990	995
100	Calgary	30	30	30
200	C Resea	150	150	150
100	Dalhousie	20	20	20
2545	Eldorado	118	116	117
235	Hud Bay	220	219	220
130	Imp Oil	975	975	975
450	Int Nickel	950	940	950
107000	McLeod	7¾	6½	7⅞
1500	Nordon	8	8	8
500	Osisko	6	6	6
200	P Oreille	100	100	100
4000	Pen Pete	4¼	4⅛	4¼
2400	Ventures	45	44½	45

Curb:

3000	Algon	1	⅞	1
8500	Bobjo	4⅛	4	4⅛
1000	Brown	2½	2½	2½
3000	Can Kirk	3	2⅛	3
1000	Cap Rouyn	¾	¾	¾
12000	Hilltop	1⅛	1	1⅛
3000	Keora	1⅝	1⅝	1⅝
1000	Kirk Hunt	1¾	1¾	1¾
600	Kirk Town	9½	9½	9½
6500	Ribago	1½	1½	1½
1000	Ritchie	1¾	1¾	1¾
500	S Keora	2½	2½	2½
2000	Sud Mines	½	½	½
2000	White Lake	4	3¾	3¾

Les autos ont cessé de rouler dans la paroisse, le 6 février. Dimanche dernier, on n'en vit pas circuler une seule. Peut-être en est-il passé à notre issu. L'hiver dernier, on s'en souvient, les autos avaient été bloquées le jour des Rois. On en a donc regagné cet hiver...

Mais, ce qui est à noter surtout, ce sont les froids qui ne tiennent pas; à peine une petite journée. Le froid le plus fort que nous ayons encore, a été enregistré le 1er de ce mois: 12 degrés au-dessous de zéro. C'est la seule fois qu'on a vu "boucaner" la mer. Et ce jour-là, il ventait âprement du nord-ouest; plusieurs paroissiens se sont gelés, qui une joue, qui les deux à la fois, qui le nez, qui les oreilles. Mais, d'une manière générale, le temps est superbe, on n'a pas à se plaindre; et avec février qui s'avance, le 15 est tout près, on se dit que le pire est passé. Cela console, n'est-ce pas, de penser que l'hiver n'est pas rigoureux, qu'il est même doux et clément, comme s'il avait conscience de la crise, et qu'en conséquence, il voulut éviter aux miséreux un surcroit de souffrances...

Croquis d'hiver. — C'était l'autre soir, après la forte bordée, le faubourg se déployait, ouaté de blancheur fraiche, sous le ciel d'un bleu très foncé, presque noir...

Depuis le matin, il était tombé plusieurs pouces de neige, de la neige douce et pelotante, car le temps était doux; aussi tout était couvert, chargé, enveloppé de blanc.

Le grand chemin — qu'éclairaient par bandes transversales les lumières des maisons, — déroulait sa double voie, celle des piétons et celle des voitures, toute bordée de bourrelets de neige: car la gratte avait passé vers le crépuscule; des promeneurs paisibles, isolés ou en petits groupes, allaient et venaient, bien lentement, par le large chemin double, heureux de regarder la rêverie blanche des choses, dans le soir obscur, et d'ouïr le grand silence lourd, précurseur de la tempête, qui pesant sur la campagne.

De chaque côté du chemin, les arbres ressemblaient à d'énormes bouquets blancs et bouffis, les arbustes même avaient des proportions extraordinaires; les rectangle blancs des toits s'enlevaient, se découpaient fortement sur le fond noir du ciel, les poteauà, les perches des clotures, les piquets, la statue du Sacré-Coeur, sur la place de l'église, tout était habillé de blanc... Et dans l'air tranquille et foncé, montaient, droites et légères, les fumées bleuâtres des cheminées...

Oh! c'était si calme, l'autre soir!... Et le silence était tel, qu'on eut entendu, ce soir-là, la chanson mélancolique d'un grillon... si les grillons chantaient en hiver. Par ci par-là, le coup de sifflet, aigu et prolongé, d'une locomotive dans le lointain, traversait l'espace, comme un long cri de détresse. La musique du magasin Kirouac, répandue à l'extérieur, réjouissait comme toujours les passants, dont certains s'arrêtaient au passage, pour écouter un air favori, voire la comédie "Narcisse et Pamela"; les ondes harmonieuses montaient dans l'air, égayant le coeur du faubourg.

Devant le bureau de poste, un groupe de villageois, vieux et jeunes, attendaient paisiblement que commençât, à l'intérieur, la distribution des lettres et des journaux; cependant qu'un peu plus loin, au bord du chemin, cinq ou six gamins, favorisés par la douceur de la température, se lançaient entre eux des boules de neige, sautant, courant, criant et riant aux éclats, en vrais petits diable. Un projectile mal dirigé atteignit à la tête un solide gaillard à hautes bottes, qui traversait le champ de bataille fictif; le grand garçon ainsi atteint, d'un geste brusque et fâché, enfonça son feutre pointu, et partit à toutes jambes après les gamins, lesquels dévalèrent la côte de l'église et ne revinrent pas.

Puis un peu plus tard, ce fut l'ouragan subit, avec la poudrerie épaisse et suffocante; ce fut la tempête annoncée depuis le commencement de la soirée, par le grand calme de l'air et le silence lourd des champs...

Notes sociales. — M. Jules Bernier a passé quelques jours à Québec, dernièrement, chez M. Sam Fleury.

—M. Léopold Legros était de passage à Ste-Perpétue, au cours de la semaine dernière.

—Mme Eugène Bernier est allée se promener à Montréal, ces jours derniers.

—Mlle Alphousine Robichaud est actuellement en promenade à Montréal, pour un mois.

—Mlle Anne-Marie Morneau nous a quittés, ces jours derniers, pour aller enseigner à Ste-Perpétue.

—Mlle Gertrude Bernier passe un congé d'un mois dans sa famille.

—M. Michel Morency est parti, lundi dernier, pour aller reprendre son emploi à bord du "Gaspésia", de la Clark Steamship Lines.

Les sobriquets. — L'habitude de donner des sobriquets est des plus vilaines. On ne devrait plus tolérer cela. Ceci est particulièrement le mal de nos campagne. Des vieillards à cheveux blancs portent encore, à 75 ou 80 ans, les surnoms ridicules — quand ils ne sont pas pires — qu'on leur a donné dans leur enfance. Pourquoi ne pas appeler les personnes par leurs noms de baptême? C'est pourtant facile! Laissons les sobriquets pour les animaux: eux n'ont pas de patrons à imiter. Cette manie de donner aux gens des noms grotesques, elle tend heureusement à disparaître; mais elle n'existe encore que trop dans nos centres ruraux. L'autre jour nous étions en présence de deux personnes respectables, qui évoquaient le souvenir d'amis ou de parents de jadis, aujourd'hui disparus; et l'une d'elles rappelait les noms des personnages ainsi évoqués: "Ratatin... Calumette... Bourdignon... Pistolette... la Veilloche... la Grise... la Cuvette..." et toute une kyrielle d'horreurs semblables. Donc, laissons de côté les sabriquets, c'est passé de mode; donnons aux gens les noms qu'ils ont reu au baptême.

Distique. — Les paroissiens d'un certain âge se souviennent d'un navigateur de cette paroisse, mort il y a plus de 30 ans, et qui avait nom: Alfred Fournier. Lui aussi portait un sobriquet, puisque c'était une manière de mode alors: on l'appelait Blanchon. C'était un rude marin, et qui passait pour avoir la réplique facile, qui ne se laissait pas manger la laine sur le dos, comme on dit souvent, qui ne souffrait même pas qu'on osât toucher à sa "doublure", comme on va le voir.

Notre ami Blanchon — puisque toujours l'on dit ainsi,—n'était guère particulier sous le rapport de la toilette; on affirme qu'on voyait autant la doublure que le dessus de sa blouse et de sa veste, qui étaient toujours déchirés, ainsi que "ses culottes". Or un jour, à Québec, le capitaine Blanchon allait et venait sur le pont de son bateau, — une petite goélette — occupé à mettre les choses en place; cependant qu'une bande de gamins, accroupis sur le bord du quai, suivaient des yeux ses moindres gestes, et ricanaient entre-eux, mis en verve par le bonhomme en guenilles. Le capitaine Blanchon, s'apercevant qu'on riait de son costume, leva les yeux vers le haut du quai, et, d'une voix de stentor, décocha aux jeunes drôles ce distique devenu proverbial chez nous:

"Tous ceux qui murmurent,
"Qui m'lichent la doublure!"

Et les rieurs rirent de plus belle.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 14613.

DANS LA COUR DU MAGISTRAT

BILODEAU, demandeur.

Vs

GAGNON, défendeur.

Avis public, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus par encan public en vertu du dit bref, à la résidence du dit défendeur, au No 138 rue Bayard, en la cité de Québec, le vingt-deuxième jour de février 1932, à onze heures de l'avant-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 gramophone Casavan, 1 set vivoir, 1 laveuse électrique, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 12 février 1932.

Lauréat Picard,
H. C. S.

Chambre 308,
Edifice Quebec Power,
Québec.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 27678.

DANS LA COUR DU MAGISTRAT

CYRILLE ROBITAILLE & AL,
Demandeurs.

Vs

BEAULIEU, défendeur.

Avis public, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus par encan public en vertu du dit bref, à la résidence du dit défendeur, au No 112, rue St-Joseph, en la cité de Québec, le vingt-deuxième jour de février 1932, à dix heures de l'avant-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 piano, 1 set Chesterfield, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 12 février 1932.

Lauréat Picard,
H. C. S.

Chambre 308,
Edifice Quebec Power,
Québec.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 21115.

DANS LA COUR SUPERIEURE

BELANGER, demandeur.

Vs

DESJARDINS, défendeur.

Avis public, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus par encan public en vertu du dit bref, à la résidence du dit défendeur, au No 75, St-Agnès, en la cité de Québec, le vingt-deuxième jour de février 1932, à une heure de l'après-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 camion Ford et accessoires, un autre camion, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 12 février 1932.

Lauréat Picard,
H. C. S.

Chambre 308,
Edifice Quebec Power,
Québec.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 20657.

DANS LA COUR SUPERIEURE

YOUNG CO., LTD., demandeurs.

Vs

L'HEUREUX, défendeur.

Avis public, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus par encan public en vertu du dit bref, à la résidence du dit défendeur, au No 265, 2e Avenue, en la cité de Québec, le vingt-deuxième jour de février 1932, à 10 heures de l'avant-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 Radio, 1 piano automatique, Chesterfield, lampe de piano, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 12 février 1932.

Lauréat Picard,
H. C. S.

Chambre 308,
Edifice Quebec Power,
Québec.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de:

EMILE JACOT,
Bijoutier,
95, rue St-Joseph,
Québec, P.Q.,
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que des soumissions seront reçues par les syndics soussignés d'hui à mercredi, le 17 février 1932, à 4 heures de l'après-midi, pour l'achat "en bloc" de l'actif dans l'affaire susdite comme suit:

Fonds de commerce de bijouteries et ameublement de magasin : Environ $25,000.00

Toute personne désirant soumissionner pourra avoir tous les renseignements en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Les syndics ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Bédard & Bélanger,
Syndics.

Bureaux:
97, rue St-Pierre,
Québec.

Québec, 8 février, 1932.

SI VOUS AVEZ DES
Adresses,
Discours, Conférences
— ou —
TRADUCTIONS
à faire faire, demandez
Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

GARANT & COTE LIMITEE,
Garagistes,
rue de la Couronne,
Québec, Qué.,
Cédants Autorisés

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 18 FEVRIER 1932,
à 11 heures a.m.,

sera vendue par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, Côte de la Montagne, Québec, la balance de l'actif de cette faillite comme suit :

A.—Créances aux livres, crédits . . . $6,416.40

Cet item sera offert en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

La liste des crédits peut être examinée en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Québec, le 5 février 1932.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics Autorisés.

Bureaux : 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

THE NATIONAL FABRIC CO. INC.,
Manufacture de hardes et vêtements,
122, rue St-Dominique,
Québec, Qué.,
Cédante Autorisée.

Avis est par le présent donné que
MERCREDI, LE 17 FEVRIER 1932,
à 11 heures a.m.,

sera vendu par encan public, sur les lieux, à la susdite manufacture, 122, rue St-Dominique, Québec, l'actif de cette faillite, comme suit :

A.—Fonds de commerce de marchandises manufactures.	$ 904.93
B.—Marchandises à la verge..	1,479.82
C.—Matériaux servant à la confection.	1,901.51
D.—Marchandises en voie de fabrication.	509.00
E.—Les patrons et vignettes..	2,000.00
F.—Créances aux livres, crédits.	6,177.26
G.—Toutes les machineries comprenant moteurs, presses, couteau de tailleur, machines à coudre, à collets, à boutonnières etc., etc. Le tout d'une valeur d'environ.	14,230.00
Pour être vendu en détail.	
H.—Ameublement de boutique, de salle d'échantillons et de bureaux.	2,350.00
Pour être vendu en détail.	

Les item A, B, C et F seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur, les item D et E seront vendus au plus haut enchérisseur et les item G et H seront vendus en détail et au plus haut enchérisseur.

Les inventaires, liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et la manufacture sera ouverte pour inspection, le 16 février 1932, ou sur demande spéciale.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Québec, le 2 février 1932.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics Autorisés.

Bureaux : 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 21353.

DANS LA COUR SUPERIEURE

MARY MARGARET THOMPSON, par mariage James, de la cité de Québec, dument autorisée par jugement à ester en justice,
Demanderesse;

vs

ALLAN JAMES autrefois de la Cité de Québec, plus tard d'Ottawa, et plus récemment de Halifax,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans L'Evénement et le Chronicle-Telegraph.

Bureau du Protonotaire, Québec, 11 février 1932.

(Signé) D. COVENEY,
Dép. P. C. S.

Gravel, Thomson & Hearn,
Procureurs de la demanderesse.

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

ARTHUR MOISAN,
Epicier et Restaurateur,
St-Raymond, Qué.,
Cédant Autorisé.

Avis est par le présent donné que
MERCREDI, LE 24 FEVRIER 1932,
à 11 heures a.m.,

sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

A.—Le fonds de commerce. .	$1,486.31
Ameublement.	21.75
	$1 508.06
B.—Créances aux livres.	933.19
C.—Un "stand" à fruits, 12 paniers.	25.00
D.—Une fontaine à liqueur, 2 globes, 2½ gallons.	40.00
E.—Une fontaine à liqueur, 1 globe, 5 gallons.	25.00
F.—3 tables rondes et 9 chaises.	17.25
G.—Une balance "Toledo" 6 lbs	100.00
H.—Une caisse enregistreuse "National", 1 tiroir 1c à $3.00	200.00
I.—Une vitrine 'show case', 6'4" x 2'3" x 3'4"	40.00
J.—Une vitrine "show case"	30.00
K.—Une vitrine de dessus de comptoir.	15.00
L.—Une vitrine 4'1" x 22" x 15"	15.00
M.—Une vitrine 17" x 20" x 31"	12.00
N.—Un comptoir à liqueur et autre comptoir.	25.00
O.—Un poêle et tuyau.	15.00
P.—Un engin à gazoline, 1 3-4 force, avec shaft, poulies, courroies, etc.	150.00
Q.—Un cabinet à crème à la glace.	20.00
R.—Une table de pool, 4½ x 9, avec dalles, rack fermé 12 baguettes et rack 12 baguettes	300.00
S.—Une auto "Ford", 1929 2 portes (lien)	325.00

T.—Un emplacement situé dans le village de St-Raymond, avec bâtisses, et connu comme étant le lot numéro Quatre Cent Quatorze, Huit, (414-8) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Raymond, comté de Portneuf. Vendu sujet aux rentes et taxes.

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur, et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et le magasin sera ouvert pour inspection, le 23 février prochain.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics Autorisés.

Bureaux : 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

VENTE A L'ENCAN SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de

ALBERT BOUCHARD,
Mécanicien,
La Tuque, Qué.,
autrefois hôtelier,
Hébertville Sta.,
Cédant.

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 3 MARS 1932,
à 2 heures p.m.,

seront vendus par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Hébertville Station, Qué., les immeubles de cette faillite, comme suit :

A.—Un terrain ou emplacement sis au village de Hébertville Station, de 50 pieds de front ou largeur, sur cent pieds de profondeur, faisant partie du lot numéro Six-A (Ptie 6-A) du cadastre officiel pour le deuxième rang ouest du canton Labarre, susdit comté, avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu ,et borné en front vers le nord au terrain de la Compagnie de chemin de fer "Québec & Lac St-Jean"; en arrière vers le sud à la rue St-Paul; joignant à l'est au terrain de Frs. Gagné ou représentant, et à l'ouest au milieu du chemin passant entre l'immeuble sus décrit et celui de M. Simard, lequel chemin est mitoyen et pour l'acquéreur et pour M. Simard.

B.—Un autre terrain situé au même lieu, de 50 pieds de front ou largeur sur cent pieds de profondeur, faisant partie du lot numéro Six-A (Ptie 6-A) du cadastre officiel pour le deuxième rang ouest du canton de Labarre susdit, avec bâtisses dessus construites et dépendances et est borné au nord à la rue St-Paul; au sud au terrain de J.-E. Cloutier ou représentants, joignant à l'est à celui de Elie Simard ou représentants et à l'ouest à celui de J.-Raoul Desbiens ou représentants.

Les item A et B seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

Les titres et certificat peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés ou sur les lieux de la vente avant la vente.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept du C. P. C. et aussi à l'article quarante-cinq de la Loi de Faillite; cette vente équivaut à la vente au shérif.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Québec, le 26 janvier 1932.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics Autorisés.

Bureaux : 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

CHEVAUX à VENDRE

Nous venons de recevoir un char de chevaux pesant de 1,100 à 1,500 livres, de voiture et d'ouvrage, venant des fermes de l'Ontario. Nous les vendons au plus bas prix du marché avec garantie par papier. Une visite est sollicitée. BISSON & GIROUX, coin Aqueduc et Ste-Thérèse.

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

Jules, Rosette et les Pingos venaient de s'échapper de la chambre où les avait enfermés Moko pour les protéger contre les fantômes qui parcouraient le Palais Noir. Soudain ils virent devant eux quelqu'un qu'ils crurent être Moko lui-même ! ! !

Les petits aventuriers gagnèrent la salle sombre où se tenait Moko face à une lumière ! Mais....non ! Ce n'était pas Moko, c'était un petit homme monté sur des échasses et enveloppé du manteau de Moko !! Il portait également le grand chapeau à plume du magicien ! ! !

Jules, Rosette et les Pingos venaient de voir une chose très étonnante dans le palais du roi des magiciens ! En effet, ils avaient vu un petit homme monté sur des échasses et enveloppé dans le manteau de Moko ! ! !

Jules commençait à croire que Moko se moquait de lui et de ses amis... il décida donc de jouer à son tour une bonne farce au magicien ! Pendant ce temps la la Reine des Sorcières complotait avec ses fantômes contre le Magicien Noir ! Qu'allait-il advenir de tout cela ? ?

Page féminine

LE CAREME

C'est son jour, mesdames !

—Comment, le Carême a un jour, à présent ? dites-vous en me toisant d'un air d'importance.

Bien sûr ! Il en a même quarante, puisque depuis le mercredi des Cendres nous sommes entrés dans la Sainte Quarantaine : période d'abstinence, de jeûne, de pénitence que l'Eglise consacre à la rénovation intérieure. Nous saurons profiter de l'aubaine offerte pour fermer bien hermétiquement notre coeur aux fastes romanesques d'abord, puis, aux mondanités sentimentales, les seules dangereuses !

La pénitence s'impose à tous.

Le jeûne, a une partie, — la plus forte ; — et l'abstinence devient obligatoire comme la prière. La mortification sera le lien précieux qui les unira entre elles. Elle attire la grâce tandis que l'oraison, la méditation, la messe, sanctifient la vie.

Remercions l'Eglise d'avoir institué le Carême et entraînons-nous à la pénitence, c'est un entrainement comme un autre.

Pour faire pénitence, point n'est besoin de se renfermer dans un cloître, de meurtrir sa chair sous le cilice, vous savez ! On fait pénitence tout aussi bien chez soi puisque faire pénitence c'est renoncer à ce que nous aimons pour faire profiter quelqu'un de notre sacrifice; c'est se détacher de ce qui fait notre joie avant que la Vie qui a parfois la main bien lourde bien dure, ne nous l'arrache ! Faire pénitence, c'est accepter les jours tels qu'ils sont et tels qu'ils viennent ; c'est mortifier ses goûts en se refusant mille et une fantaisies, en se privant de douceurs, de réjouissances, de promenades agréables, de matinées au cinéma, au bridge ; de soirées au théâtre, au concert, au bal ! . . . On y va quelquefois pendant le carême. Est-ce possible ? On me l'écrit, je ne puis en douter, ni le nier sans forfaire à la vérité. Faire pénitence c'est aussi se priver de friandises, si chères aux gourmets que nous sommes ! c'est, en dépit de la libre échappatoire : "liquidum non rumpit jejunium" — le liquide ne rompt pas le jeûne ! — omettre le pousse-café au petit déjeûner, le sauterne, la bière, le coca-cola, entre les repas — c'est comme cela qu'il est sage de se gausser des prétextes, faire un pied de nez à dame gourmandise c'est remporter une belle victoire, croyez-le bien. Faire pénitence c'est se mortifier, non seulement extérieurement mais intérieurement. C'est prendre au vol l'occasion de se dévouer, de rendre service même en se gênant, en s'oubliant pour ceux qui attendent, espèrent et sollicitent notre secours.

S'oublier ! c'est, parfois, une manière détournée d'obliger autrui à penser à nous. Je vous souhaite de faire un jour cette expérience magnifique ; en attendant, je vous conseille de ne pas oublier que, s'oublier, c'est prouver bien ouvertement que l'égoïsme n'a pas su nous étourdir sous ses vertiges et cela vaut bien la peine de le proclamer quand l'occasion se présente.

Si l'art de s'oublier n'est pas compris dans les Beaux Arts, il a, tout de même, plus de prix et facilite, à l'improviste, non pas la gloire . . . et encore, je ne le jurerais pas ! . . . mais le secret de conquérir le bonheur, ce que n'obtiennent généralement les Arts d'agrément, parce que s'oublier c'est embrasser l'altruisme. Me contredira qui voudra, mais non sans m'avoir entendue.

Voici la raison bien logique : c'est parce qu'on est infatué de sa personnalité qu'on gâche ses plus beaux jours et ça n'est pas étonnant ! Comment voulez-vous souffrir les gens qui se pâment devant leurs succès, se gobent, ne parlent que de leurs talents et grognent contre celui des autres quand ils ne le rabaissent pas, ou, boudent, prennent en grippe quiconque n'a pas la même opinion qu'eux, s'esclaffent à tort et à travers mettant leur entourage dans la confusion. En vain, prendraient-ils cent bonnes résolutions, marmotteraient-ils litanies sur litanies en s'agenouillant, les bras en croix, devant toutes les statues, tous les calvaires de la terre ; en vain se muniraient-ils d'amulettes, de médailles, de cordons, de chapelets rosariés et autres, s'ils ne font pénitence ils ne se convertiront point.

Ecoutez, en passant, les conseils d'un jeune religieux de la Société de Jésus, mort tout jeune en odeur de sainteté : saint Jean Berchmans que vous connaissez au moins de nom. Il a écrit des homélies trop peu connues. C'est lui qui a dit :

"Le mépris de soi est une voie raccourcie pour aller à la perfection.

"S'oublier est indispensable à la vertu.

"Se renoncer, c'est accepter en paix les petites croix journalières et les porter sans trop les montrer.

"La chose la plus difficile au monde c'est de vouloir ! et seuls ceux qui se font violence savent quelle est la forme de la volonté".

Mettons en pratique ces préceptes que nous rappelleront les prédicateurs des stations quadragésimales et nous travaillerons sûrement à notre sanctification.

Berthe d'IBERVILLE.

Mlle MABEL ELLIS qui a remporté la palme lors du dernier concours de beauté new-yorkais. On la considère comme la plus belle des quinze candidates choisies parmi des milliers de concurrentes.

PETIT COURRIER

LOUP GAROU. — Parlez-moi d'un loup garou intelligent ! Nouvellement éveillé d'un long sommeil, vous avez, dites-vous, après vos saccages à travers les forêts canadiennes, risqué un oeil et une oreille vers les endroits habités et civilisés, et voilà que vous avez décidé de vous moderniser... de vous éduquer, si faire se peut, voilà pourquoi vous me demandez à brûle-pourpoint, à quoi servent tous ces petits mâts que l'on voit, de nos jours, sur le toit des maisons ? Si vous étiez abonné à l'Encyclopédie par l'Image, vous auriez pu facilement répondre vous-même à votre interrogation; vous n'en êtes pas encore là; alors, je vais ouvrir ma T. S. F., ou plutôt celle que j'ai donnée à mon fiston pour ses étrennes, car je lui forme une bibliothèque utile et scientifique dans l'espoir que ça lui servira un jour, quoique, hélas ! je sache pertinement que les savants, les bûcheurs, les intellectuels ne trouvent pas aussi souvent d'emploi que les cancres, les bons à rien et les audacieux : la fortune est à ces derniers ! dit-on constamment. Est-ce comme cela, chez les loups garous aussi, dites-le donc bien franchement ? Mais revenons à ces petits mâts qui vous intriguent. Ce sont des antennes; et l'antenne, loup garou, ouvrez bien vos longues oreilles et obligez vos méninges à "se pousser" pour comprendre. "L'antenne : c'est l'organe essentiel, celui qui rayonne les ondes dans l'espace pour leur permettre de franchir des distances aussi grandes que possible". Comprenez-vous ? Attendez que je vous parle des ondes, car il se peut qu'elles vous embarrassent !... Alors, les ondes, c'est quelque chose comme l'écho. Un exemple : la cloche sonne : ding... ding... elle s'arrête et vous entendez dans le lointain : ing... ing... il y a une vibration qui se répercute, comme si le clocher s'éloignait et continuait à sonner là-bas, dans l'air ! Donc l'air s'imprègne de sons... par quel procédé ? par l'onde ! C'est un phénomène de la nature; elle en est pleine, on le sent bien, sans y prendre garde, mais on le voit bien quand on réfléchit. C'est par les ondes que nous viennent les rayons lumineux du soleil. Nous n'aurions jamais trouvé cela de nous-mêmes, mais parmi les hommes, il y a des êtres d'élite remplis de talents, des génies qui passent leurs jours à étudier, à apprendre. Grâce à eux, nous nous déniaisons, mon vieux loup garou, quand, comme vous et moi, nous le voulons; c'est ainsi que les ondes sonores — celles qui nous intéressent ici — et dont personne n'avait entendu parler avant quelque trente ans, quoique nous en fussions entourés, ont été découvertes par "ce savant français modeste autant qu'illustre, le docteur Edouard Branly, professeur à l'Institut Catholique de Paris, membre de l'Académie des Sciences. Vingt ans avant lui, un des plus grands physiciens de l'Angleterre, Clerk-Maxwell, avait découvert que l'éther était susceptible de propager l'émission de phénomènes lumineux et de phénomènes électriques. Et sept ans plus tard, Hertz découvrait les ondes électriques qui sont de la même famille que les ondes lumineuses. Voilà, pour aujourd'hui, un aperçu qui vous apprendra à aimer à vous instruire au moins de sujets indispensables à tout individu — loup garou ou écolier qui a à honneur de ne pas passer pour un ignorant ou un désoeuvré : quand on est chômeur, il est tant de moyens d'employer le temps intelligemment, n'est-ce pas ?

ROLLON. — Je n'ai pas trouvé ce que vous me dites m'avoir inclus dans votre lettre : distraction d'artiste, ou de savant naturellement. Rubens n'en faisait jamais d'autres, et Newton ! et Rossini ! Vous êtes en bonne compagnie, assurément.

GHISLAIN DU CASTEL. — Vous êtes assurément le bienvenu aux "Voix Amies", et vos communiqués paraîtront incessamment.

CETU-KI ? — Mais... votre idée est très ingénieuse ! Qu'il en soit fait selon votre désir ! J'aime bien ce petit pseudo, pas banal du tout, qui va mettre les esprits en effervescence pour découvrir l'amie inconnue — ou connue — qui entre au milieu des collaboratrices des "Voix Amies".

PAPILLON D'OR. — Venez-vous des pays ensoleillés et chauds, beau papillon ? Alors vous ramènerez les fleurs avant l'août, n'est-ce pas ? foi de papillon ! Nous vous faisons fête en raison de vos ailes précieuses et du présage charmeur qui s'amène avec vous. Que toutes les marguerites, les amis anciens et nouveaux, les princesses, les belles des "Voix Amies" viennent admirer le beau Papillon aux veloutées ailes d'Or !

MEPHISTO. — "Mon attaché", qui ne lambine guère, a, cependant—grâce à son oeil brillant ! — véritable monocle d'acier — eu le temps de me présenter votre vignette qui si je l'en crois, est loin d'être effroyable. Tant mieux ! **Guten abend** signifie : Bonsoir. **Guten morgen** : Bonjour. **Gute nacht** : Bonne nuit. **Gruss** : Salut. **Sohn** (son, en anglais) : Fils. **Bruder** : Frère (encore une certaine similarité avec "brother" comme vous voyez); aussi dans **Mann** (man, en anglais) : Homme. Vos communiqués paraîtront le plus tôt possible.

GINETTE. — Le dernier ouvrage de Germaine Acremant est, du moins je le crois, "Une petite qui voit grand". On y retrouve l'humour et la verve de "Ces dames aux chapeaux verts". Cette petite qui voit grand est une jeune Américaine des Etats-Unis qui se marie à Paris. L'intrigue est ravissante de toute façon. Vous y prendrez un plaisir intime car on retrouve dans ce roman les qualités qui ont assuré le succès de ces Dames aux Chapeaux Verts.

MARGUERITE DES PRES. — Je ne vous savais pas en vacances. Elles n'ont pas été bien longues apparemment. En quel honneur vous les a-t-on fait prendre en hiver, je me le demande. Est-ce bizarre ! et votre bureau est changé de main, si je comprends bien ! Il me semblait que vous étiez chez un Esculape de renom, et voilà que c'est une patronne qui le remplace. Il y a des doctoresses à Montréal, je ne savais pas que Québec en avait un groupe. Ca, c'est du nouveau, assurément. Contez-moi cette histoire moins vaguement, voulez-vous, votre plume si naturelle saura le faire parfaitement. Et vous vous êtes joliment "cassée" pour avoir su lui envoyer un papier aussi chic ! C'est, il me semble, un rêve de recevoir de si belles roses à cette saison : les fleurs disent l'admiration, l'affection, elles expriment tous nos sentiments tendres et doux. Les Anglais — qui ont le monopole des largesses — disent volontiers : "say it with flowers !" C'est gentil et d'un goût exquis "my dear". Par qui est ce livre au nom brillant que vous avez aimé ? Je ne le connais pas. Je vous remercie de penser à moi dans vos prières; continuez, voulez-vous, il n'y a pas que les Québecois qui chôment ! J'ai un ami bien cher qui, actuellement se tourne les pouces en jonglant... Forçons les portes d'or du ciel, qu'elles versent leurs richesses sur la terre et dirigent les pas de ceux qui ne savent où aller et où se jeter pour gagner le pain quotidien de leur nichée.

ANET. — Que de marguerites vous aurez dans votre bouquet, si rien ne vient les effeuiller à l'heure où le vent casse et massacre tout au jardin, que la neige, enfin, remplit de ses épais flocons. Je vais aviser un moyen de vous aider. Envoyez-moi votre nom et votre adresse. J'ai égaré la dernière reçue.

AYME. — Vous avez du goût et des lettres, mon jeune correspondant. Avez-vous lu "David Copperfield ?" et "Pickwick Papers" et les Contes de Noël ? Il faut le lire en anglais surtout, pour le connaître, le goûter parfaitement. J'envoie votre message. Si la réponse retarde, souvenez-vous que cette courriériste ne reçoit le journal qu'une semaine, peut-être deux, après nous. Bonsoir, j'y vois à peine, tant le givre a mis de dentelles et d'épaisses guipures sur ma vitre : c'est signe que le froid ne dort pas dans notre ville, en février.

CHIMENE. — Votre églogue, non rimée, sur la fleur savante que nous interrogeons, anxieuses, à l'heure sentimentale, dénote un exquis talent d'observatrice que je vous connaissais pas et qui me plaît joliment. Il faudra nous en faire profiter quand vous serez en veine; je publierai cela dans notre page qui prend une belle envergure m'écrit-on de toute part. J'en suis bien aise. Je ne connais nullement celle dont vous savez l'intime aspect. J'avais des cartes pour cette soirée mais je suis revenue trop tard pour m'y rendre, et j'ai bien fait, car il y avait toute la ville et ses banlieues, à cette belle réunion, m'a-t-on dit. Ce sera pour l'année prochaine, si Dieu le veut. C'est l'espoir que chante l'âme, entremêlé de soupirs, et la pensée douce et calme, des heures qu'on ne peut saisir, ni arrêter, ni avancer, ni reculer !...

SERGE. — Votre intéressante épître me racontant le roman de ces jeunes fiancés actuellement en brouille ferait un vaudeville épatant. Quand les fiançailles sont rompues ainsi la veille du mariage, dans un village comme celui que vous dépeignez, les potins ont des ailes. Je me rappelle une scène analogue. Ceux qui devaient s'unir se brouillèrent assez fort pour aller en cour. Le jeune homme réclamait pardessus tout—non pas son coeur meurtri, avili, perdu — mais la bague — une émeraude qui lui venait de sa grand'mère et qui avait, après la mort de celle-ci, appartenue à sa mère — "a regular heirloom". C'était un bijou de famille, un bijou inestimable pour lui et, pour comble, il ne l'avait pas donné à sa fiancée, elle le lui avait extorqué et il avait consenti à le lui prêter simplement jusqu'au moment où il le remplacerait par un solitaire. A la vérité, le fiancé ne prouvait réellement pas cette complication et la jeune demoiselle jurait ses grands dieux que l'émeraude lui avait, bel et bien été donnée. Savez-vous ce qui arriva ! Le monsieur réussit, grâce au code, à rentrer dans sa bague. Heureusement, le code était là, et il édicte que : "Toute donation faite en faveur du mariage devient caduque si le mariage cassé". Fait en faveur du mariage, plaida le savant fils de Thémis, le cadeau n'a plus de raison d'être si le projet est rompu et le tribunal est d'avis que le caractère conditionnel du don peut se présumer en raison de la valeur considérable du bijou et son caractère familial. Or, comme le futur n'avait l'intention de se priver de son bijou de famille que si la future ou la promise au profit de laquelle il s'en dessaisissait entrait dans sa famille; comme elle décidait d'en sortir, le bijou ne lui appartenait plus et sortait de ses doigts mignons. Voilà qui mérite d'être connu, car, parfois on s'excuse en alléguant des si... et des mais... bien sincères... et la faute ne retombe pas toujours sur les perdants. Ne l'oublions pas. Je profite de l'occasion pour faire mon petit boniment et remercie Serge, qui m'y pousse en racontant le roman peu banal du jeune fiancé qui a réussi à se faire rendre la bague de ses aïeules.

LUTIN. — Je vous conseille d'abonner votre amie à un hebdomadaire dont voici l'adresse : "Le Petit Echo de la Mode", grand hebdomadaire féminin illustré, en couleur, No 1, rue Gazan, Paris, France.

SYLVIO. — Je vous prie de noter que... qu'on n'entre pas au cénacle comme dans un moulin. Tout doux ! Et vous voulez savoir d'où vient la manie des grèves : grèves des chômeurs surtout. Ecoutez, ce sont les vieilles pierres qui parlent et elles disent ceci : "L'étymologie de ces mots : faire grève, n'est guère connue, même de ceux qui les fomentent. Pour le comprendre, nous devons retourner bien loin en arrière, alors que faire grève n'avait pas du tout la signification qu'elle a de nos jours; alors l'emplacement de l'Hôtel de Ville de Paris s'appelait la place de Grève, et les maçons qui y venaient sur cette place "de Grève", y cherchaient simplement du travail. Cette place de Grève devint plus tard le site où avait lieu l'exécution des criminels. Elle est pavée et les automobiles y glissent sans cesse, les piétons y déambulent sans se douter que le sang y a coulé : sang des empoisonneurs, des voleurs, des assassins, et parfois des héros que la politique y a vu expirer : tel Georges Cadondal, l'ennemi de Bonaparte qui lui eut fait grâce s'il se fut abaissé à la lui demander; mais "il s'en garda bien quand il comprit que cette révolution allait entraver les libertés chrétiennes, ainsi que bon nombre de loyaux Français il la renia et prit parti contre elle". Sa vie héroïque vaut d'être recueillie, je le ferai brièvement, à votre intention quelque bon samedi. Suivez bien notre page.

JULIETTE. — Vous savez parfaitement ce que vous voulez et semblez avoir l'art de tirer votre épingle du jeu. Je ne m'objecte pas, et je vous laisse à votre stratégie, surtout quand elle a l'heur de mettre les plumes à l'unisson. Vos communiqués ont peut-être paru dans le cours de la semaine; cela arrive parfois; examinez bien vos numéros depuis samedi dernier. Ceux d'aujourd'hui sont rendus. Paraîtront-ils ? Tout dépend de l'espace alloué en nos colonnes. En tout cas, ils finiront bien par se faufiler où on les envoie. Que vos yeux d'argus s'ouvrent bien grands et scrutent parfaitement le journal, tous les jours.

PAQUITA. — Si vous écrivez à Marc Collières, L'Evénement, Québec, en lui répétant la question que vous me faites, il est attaché à cette branche de notre journal, et se fera un plaisir de vous donner les renseignements qui vous intéressent et que, malheureusement, j'ignore, car je ne fais pas partie du personnel. C'est de chez moi que j'écris.

SUZY. — Avec plaisir je transmets vos communiqués à qui de droit. Vous ai-je assez fait attendre ! Voici, pour vous récompenser, un bref résumé de la biographie du très illustre représentant de l'école artistique d'Anvers : Pierre-Paul Rubens. Cet artiste incomparable naquit en exil et sa vie, "si merveilleusement heureuse et ordonnée, commence au milieu d'un drame", a écrit l'un de ses biographes. Sa mère, restée veuve très jeune, sans fortune, eut beaucoup de mal à rejoindre les deux bouts. Pour arriver, elle dut s'expatrier, quitter ce pays où elle avait tant souffert, pendant les années d'exil — à Cologne — et revenir à Anvers, dans sa chère Belgique. Elle garda secrète cette étape de sa vie, ses enfants — elle en avait deux, Philippe et Pierre-Paul — trop jeunes pour se rappeler ces événements, ignorèrent toujours le lieu de leur naissance, les démarches, les sacrifices et les vexations de toutes sortes qui avaient troublé la vie de leur mère. Et c'est ainsi que les biographes de Rubens crurent, trois siècles durant, les uns que l'artiste était né à Cologne, les autres qu'il était né à Anvers. Ce n'est qu'en 1877, alors qu'Anvers célébrait le 3ème centenaire de celui qu'elle considérait comme le plus célèbre de ses fils, que la petite ville de Liegen fit valoir ses droits et qu'on connut la vérité. Dans ses premiers tableaux, Rubens se plaisait aux vastes décorations, aux grands tableaux religieux et mythologiques Comme Michel-Ange, dont il avait tant copié et admiré, alors qu'il étudiait en Italie, les belles compositions, il se plaisait à agiter de grands corps, des draperies flottantes; comme Véronèse, il plaçait volontiers des architectures dans ses fonds de tableaux. C'était du temps de sa première femme, car Rubens se maria deux fois et fut si heureux, si heureux qu'on ne le dira jamais assez. Sa première femme, Isabelle Brant, qu'il épousa le 3 octobre 1609, il avait exactement 32 ans, était la nièce de son frère et n'avait que dix-huit ans. Il s'installa provisoirement avec elle chez son beau-père. Isabelle avait tout ce qu'il fallait pour le rendre heureux : "excellente compagne qu'on pouvait ou plutôt qu'on devait aimer, avec raison, car elle n'avait aucun des défauts de son sexe; toujours de bonne humeur, elle était toute bonté, toute amabilité". C'est ainsi qu'il l'a dépeinte. Le ménage vécut dans une union parfaite jusqu'en 1626, année de la mort d'Isabelle, morte prématurément à 36 ans. Trois enfants naquirent : Clara, morte jeune, Albert et Nicolas. Son premier chef-d'oeuvre est l'Adoration des Mages (musée du Prada); il lui valut les éloges les plus flatteurs; Ensuite l'Erection de la Croix révéla son génie, le plaçant au premier rang de ses contemporains. La Chute des Réprouvés, puis L'Eté, La Chasse aux Lions, Vénus et Adam, Neptune et Amphitrite. Bien d'autres qu'il serait fastidieux de nommer, et de magnifiques portraits. En 1626 après la mort de sa chère Isabelle, son existence, jusqu'alors si heureuse : vie de travail au milieu des joies de la famille, change parce qu'il est désemparé et inconsolable; il perd le goût du travail. Un chapitre est clos dans sa vie. Sa maison, son atelier changent d'aspect. Il consent à se séparer de sa magnifique collection de tableaux, statues et objets d'art qu'il avait pris tant de plaisir à réunir; il est vrai qu'en ce faisant il conclut une superbe affaire, car l'acheteur est le duc de Buckingham, ce favori de Charles Ier d'Angleterre, qui paye royalement la somme de 100,000 florins. Il lui faut un changement de vie complet et il se lance dans la politique, est nommé à l'ambassade d'Angleterre comme chargé d'affaires, négociateur d'entente, "on s'en remet à son intelligence, à son désir de paix", écrit De Piles traduisant le sentiment général : les séductions qu'il exerçait tenaient aux vertus qu'il s'était acquises, autant qu'aux belles qualités dont la nature l'avait avantagé... il était grand, beau, majestueux, distingué l'ovale parfait, les yeux brillants, l'air digne doux, un sourire inoubliable et des manières de prince. Il existe à Windsor un portrait de Rubens peint par lui-même vers cette époque, qui nous permet de constater que Des Piles n'a rien exagéré. La politique ne lui réussissant pas, il fut nommé Secrétaire du Conseil Privé d'Isabelle d'Espagne par Philippe IV, qui a pu apprécier la droiture et le zèle de Rubens, avec survivance de sa charge au profit de son fils aîné, et partout où il passa, il peint des tableaux merveilleux et se fait une fortune, en Espagne, en France, en Angleterre. Sa mission terminée, il manifeste le désir de rentrer chez lui. La Cour de Charles Ier pourtant lui faisait fête à l'envi; les grands seigneurs se le disputaient pour le divertir, le promener; l'Université de Cambridge le nomme "Magister in artibus"; le roi, comme témoignage d'intime amitié, lui donne une épée enrichie de diamants, une chaîne d'or, une bague... et il quitte enfin Londres le 6 mars 1630, chargé de présents et rapportant aussi la commande de la décoration du plafond de la salle des banquets de Whitehall. Alors son désir de voyage et son goût pour la politique s'étaient bien passés. Il retrouvait avec joie son bel atelier, sur lequel avait veillé un de ses élèves, mais comme il n'était pas fait pour vivre seul, il lui fallait un nouveau foyer, et celle qui devait en faire la joie, il l'eut bien vite choisie, en la revoyant à son retour, car il s'en éprit passionnément. Hélène Fourment, dont le frère aîné avait épousé la soeur aînée de sa première femme. Elle n'avait que seize ans, bien dotée et plus riche encore de sa jeune et fraîche beauté de blonde amoureuse. Elle accepta sans hésiter ce mari de cinquante-trois ans, heureuse d'être distinguée par cet homme dont le génie était universellement reconnu, ou touchée d'un si violent amour. Elle n'eut jamais à le regretter. Héroïne du plus merveilleux roman d'amour qui fut jamais mis en peinture, elle promènera les charmes de sa jolie figure et de ses formes rondelettes à travers l'oeuvre du peintre. C'est alors que Rubens est devenu paysagiste avant il ne s'était guère attaché à étudier la nature. Il vieillissait, et désireux de paix, il s'acheta un château à la campagne, la Seigneurie de Steen. C'est à cette époque, vers 1635, qu'il a peint son grandiose "Jardin d'Amour" que Watteau admirait beaucoup, il s'en est inspiré lorsqu'il peignit ses assemblées dans un parc. Mais la fatigue avec l'âge auraient dû l'affaiblir; il n'en fut rien. Jalonné par les chefs-d'oeuvre, cette existence où la gloire et le bonheur, le travail et le devoir s'associaient si harmonieusement, s'est passée et écoulée, sous les regards admiratifs de ses contemporains : la gloire et l'amour l'ont accompagné jusqu'à la fin. Il n'a pas connu le déclin, ou comme d'autres qui furent illustres, l'ingratitude, qui fait se détourner les foules d'un vieux maître autrefois admiré et révéré. Peu de temps avant sa mort, le roi d'Espagne insistait encore pour obtenir des tableaux que ses mains défaillantes ne pouvaient achever. Il vit venir la mort sans frayeur. A son ami et collègue Gerbier, il écrivait, le 17 avril 1640 : "La mort va bientôt me fermer les yeux pour jamais". Toujours droit, intègre et méthodique, il prit alors des dispositions pour répartir sa fortune entre Hélène, sa seconde femme, et ses quatre enfants, et les deux fils de sa première épouse, Isabelle Brant. La sagesse de cet acte honnête et réfléchi, consciencieux et noble, prouve que, jusqu'à la fin, cette intelligence lumineuse eut la pleine possession d'elle-même. Il mourut le 30 mai 1640, à l'âge de 63 ans. Sa famille lui fit des funérailles dignes de lui. Sa vie romancée devrait tenter la plume de l'un de ses compatriotes. Il n'en est guère ailleurs de plus digne et de mieux remplie. N'êtes-vous pas de mon opinion, charmante Suzy, qui aimez les artistes et voulez faire une collection de leurs biographies. Celle-ci vous plaît-elle ? Quand bien même j'aurais voulu l'écourter, je n'aurais pu le faire car je voulais vous donner un aperçu complet de sa vie, assez mouvementée, comme vous voyez. Ce résumé est d'après la vie de Rubens par M. Bayet. Dans quelques semaines, je vous silhouetterai un autre artiste que vous aimerez aussi.

YO YO. — Reçue votre jolie lettre et les deux billets. L'envoi suivra de près ce communiqué, une lettre personnelle l'accompagnera. Il m'a semblé que vous seriez contente de voir le bout de mon stylo d'un peu plus près. Ai-je raison ?

PETIT BIJOU. — Votre dernier calendrier est juste en face de mon pupitre. C'est très commode et je puis, quel luxe ! voir les chiffres sans lorgnon. J'y vois aussi le coeur charmant et délicat de celle qui a eu l'amabilité de me l'adresser.

CHI-LO-SA. — Comment va l'atmosphère malgré les giboulées et les vitres givrées ? Essaie-t-on encore de pénétrer dans la Tour d'Ivoire ? Les fines mouches vont se geler la "margoulette" il me semble. Puis, m'est avis qu'un angelot heureux veille et vous cache toute "au creux de ses deux ailes". Les jours allongent. Il est cinq heures précises et j'écris sans autre lumière que celle qui me vient du ciel. Est-ce assez plaisant ! Et vous, que brodez-vous de beau en carême ? Contez-moi cela, petite Reine.

BRINDILLE. — Quel joli instantané ! Est-ce vous l'artiste ? Vous pourriez concourir dans quelques essais photographiques comme quelques cercles artistiques en organisent. Avez-vous déjà essayé ? Ca paie, vous savez. Vous allez bien dire : Comme vous aimez l'argent ! Je ne m'en défends pas ! C'est si commode, et j'en ai tant besoin par le temps qui court, car il n'y a pas à dire il court, lui, et ne chôme point... messire le Temps. Qu'en pensez-vous ?

ROMEO. — Est-ce la tempête des jours gras qui vous a décidé à quitter votre tuque ?... On va vous faire fête aux "Voix Amies", et vous vous en doutez bien, et votre mutisme, que d'aucuns croyaient "sacré", a fait le sujet de bien des conversations. On vous a mis sur la sellette et on vous y a tenu joliment longtemps, pendant ces moments d'anxiété vous travailliez d'arrache-pied, naturellement, vous cumulez trop de postes, Roméo, un suffit ! Il faut penser aux chômeurs. C'est comme ici, vous allez voir toutes les juvéniles courriéristes venir au devant de vous avec leurs sourires, leurs salamalecs, et qui sait ! leurs éventails, car il fait chaud, dans la thébaïde de lumineuse où fusent les "étincelles", qui irisent les "gouttes d'eau". Un "papillon d'or" vient de faire son apparition, il suivait de près un "Lutin" moqueur et un "Loup-garou" ambitieux. A côté, de jolis "brins d'herbe" il y a une "marguerite des prés" et un "bouton de rose" que vous admirerez, je le devine. Comme vous allez être fier d'être revenu ! Ne vous gênez pas pour le proclamer.

GRIVE FRILEUSE. — Comme vous savez, le tour de vous occuper intelligemment ! Je vous admire. Savez-vous que c'est une belle carrière, gardienne des messages ? Quelquefois, cela devient une sinécure. J'en sais quelque chose. Vous ririez. Et les raquetteurs n'étaient pas trop gelés ? Leur parade a dû être épatante, s'ils étaient costumés, surtout. Parlez-m'en dans votre prochaine lettre, si le coeur vous en dit.

ANET. — Hier, les oreilles ont dû vous tinter, j'ai téléphoné votre nom et votre adresse à celle que vous avez prise en amitié. Etes-vous contente ? Je ne suis jamais en ville l'été. Comme l'hirondelle — fidèle — je pars avec les premiers beaux jours; une solitude chère m'attend et me garde jusqu'à la chute des feuilles. Et ce n'est pas du tout sur le parcours de votre ville, malheureusement. Je ne suis jamais, il me semble, passée de votre côté. C'est une ville assez considérable, il me semble Vous avez couvent, collège, etc. Décrivez-moi ce coin de notre province, vous me ferez plaisir.

SAM SUFFY. — Votre message, dites-vous, n'a pas paru. Je l'ai pourtant remis moi-même; alors ce n'est que retard inévitable et partie remise, sans doute. Il paraîtra probablement aujourd'hui. Votre dactylo est en parfait état, les lettres sont belles, claires. Vous aimez ce cher, très cher confident si discret, moi de même ! Et ce n'est pas moi qui vous blâmerez de vous en servir quand il a tout pour se faire apprécier. Je vous remercie de votre charmante appréciation et de votre désir si gracieusement exprimés.

FEUILLE D'ERABLE. — "Dans un coin perdu !" dites-vous, oh ! nous ne le permettons pas ! l'emblème qui nous est cher va briller et vous avez bien fait d'attirer notre attention, surtout quand "nous ignorions qu'elle était exposée au froid... et que, penchée au faible rameau de son coeur, bien timidement elle eut l'idée de s'approcher de nous..." Les correspondantes des "Voix Amies" auront pour vous toutes les amabilités et vous serez enchantée de vous trouver au milieu d'elles. Revenez bientôt.

PASQUALINE. — Comme vous êtes gentille de me féliciter ainsi. Je vous remercie, et plus que jamais je m'exercerai à la perfection. C'est un entraînement, vous avez raison, et je crois qu'il vous sera relativement facile de vous y habituer quand vous le voudrez : la prose, ce n'est pas comme la poésie, vous savez, et avec une instruction supérieure, des idées neuves, originales, personnelles, il y a grande chance de succès.

MADORITE — J'avais aimé beaucoup ces petits pois, et je viens justement d'en obtenir la recette que voici. Vous mettez les petits pois dans une casserole avec un pied de laitue coupé en quatre un petit oignon, un bouquet de persil, sel, poivre au goût et beurre. Faites cuire à feu doux, un petit quart d'heure. Enlevez alors la laitue; saupoudrez d'un soupçon de sucre en poudre, liez avec un verre de crème et un jaune d'oeuf. Si vous me dites le jour et l'heure, je serai sur le pont.

BERTHE D'IBERVILLE.

ELANCEMENTS

et douleurs facilement soulagés

L'Aspirin vous soulagera sans danger et en un rien de temps. Vous n'avez qu'à avaler une pastille dans un peu d'eau. La douleur cesse.

C'est aussi facile que cela de se débarrasser d'un mal de dents, d'un mal de tête provenant de n'importe quelle cause. Les douleurs musculaires dues au rhumatisme, le lumbago ; les rhumes et les efforts sont facilement surmontés. Ces douleurs inexplicables que les femmes ressentent peuvent être soulagées instantanément de la même manière.

La manière moderne de soulager une douleur, c'est avec de l'Aspirin. C'est la manière approuvée par les médecins modernes. Ils savent que l'Aspirin est sans danger—qu'elle ne peut faire de mal. Elle ne déprime pas le coeur.

Vous trouverez toujours de l'Aspirin dans n'importe quelle pharmacie, et si vous lisez les directions éprouvées et les suivez, vous obtiendrez toujours du soulagement. Si vous n'oubliez pas les pastilles d'Aspirin, vous vous éviterez bien des souffrances inutiles. Assurez-vous que ce qu'on vous vend est bien la véritable Aspirin et n'acceptez pas de succédané.

(L'Aspirin est fabriquée au Canada)

VOIX AMIES

A PAULE ROLANDE

Et dénichez-nous bien vite cette 9e merveille; nous vous en saurons gré...

A L'OMBRE ROUGE

Flottez, majestueux, sur notre groupe, mais que bientôt se précise un personnage; car vous n'êtes pas qu'irréalisme ou imperceptibilité, je suppose ? A bientôt.

A FAVIANNE

Je l'adore; revenez-moi et soyez jeune et gaie toujours; le rire est le rayon du bonheur; aussi je vous en verse à profusion.

A PERLE

La plus jolie fleur de mon parterre pour vous... Comme mon petit coeur bat trop vite pour les altitudes, je me contente d'admirer... la musique me ravit et a mes préférences.

A VAL D'OR

Toutes les cordes de ma lyre y sont passées et rien... Alors, j'en fais mon deuil... bien qu'avec déconvenue; ne vous en attristez pas pour moi, Val, cela me peinerait davantage et je veux vous voir sourire toujours, vous si délicieusement aimante...

A ESPAGNOLA

Je ne me défends pas de l'amitié... C'est divin et j'en veux large ma part. Rire en cascades et mille choses affectueuses pour vous, ma jolie.

A REJANE D'ARLY

Tout s'idéalise aux "Voix Amies", même nos plus cuisants regrets, qui ont un instant reflété la couleur dorée des illusions... Tout s'effeuille sous les doigts roses du temps... Je veux vous en convaincre... venez.

A COLOMBE AMOUREUSE

Faites-vous petite et secouez gentiment la poussière de vos ailes; en soufflant sur votre joli duvet, j'ai cru vous reconnaître. Caresse sur votre joue satinée.

A JEANNETTE

Je le suis réellement, mais toujours avec la crainte d'en revenir, tant de sentiments se heurtent en nous... mais toujours la confiance opère merveilleuse. Laissez-vous prendre à son charme puissant...

A CHIMENE

Oh ! cela ne m'inquiète guère, seulement je le souhaitais sincèrement pour vous... J'ai été maladroite tout simplement; je n'ai donc qu'à attendre vos bonnes grâces; toutes les miennes vous sont acquises.

A PAULE ROLANDE ET AMICA CARRISIMA

Séparées des autres fleurs, enlacées toutes trois, nous monterons... dites, le voulez-vous ? L'azur et les étoiles seuls connaîtront notre félicité. J'ai capturé votre gentil messager; il égrène ici la chanson du bonheur; c'est suave. Merci, et que l'écho vous en parvienne, joyeux et vibrant, et soyez follement heureuse, petite Paule...

A CLEO

Et moi, j'attends toujours...

A CHI-LO-SA

Et si vous saviez comme je puis me faire plus câline encore pour vous le donner, ce baiser... Je me défends si mal de me retrouver dans votre souvenir, que je vous envoie toute la profusion de mes baisers en retour. Etes-vous satisfaite, petite Reine ? Je vous aime bien.

JULIETTE.

A BOUTON DE ROSE

Je vous espère plus qu'hier... Un mot de vous serait un bonheur pour moi. J'en rêve ! en attendant le plaisir de le lire et de le relire... Ne me le faites pas trop attendre, je vous en prie.

AYME.

A FAVIANNE

Un affectueux bonjour, ma chérie; vous êtes institutrice, vous aussi ? Nous ferons alors un bon couple d'amies. Le voulez-vous ?

A COLOMBE AMOUREUSE

Si ce n'est pas à Rimouski, n'est-ce pas à Carleton, et votre initiale de famille n'est pas S... ? Celle que je croyais reconnaître en vous est T. F. Sincères amitiés.

A LUCILLE DE VALVIEUX

Je vous croyais cachée dans quelque monastère, vu qu'on ne vous voyait plus à la page. Connaissez-vous, à Rim.... T. G., R. O., Y. B., V. D. ? Ce sont des compagnes de couvent. A bientôt.

A JEUNE BRUNETTE

J'acquiesce à votre demande. Je viens faire la causette avec vous. Tout d'abord, quels sont vos goûts préférés ? Bonjour et baiser.

A AMI SINCERE

Un ami sincère, dit-on, est une perle précieuse. Dites, n'aimeriez-vous pas venir faire un brin de jasette avec moi ?

A FROU-FROU

Chère petit Frou-Frou, j'accepte votre petite main tendue, et ce sera un grand plaisir pour moi de devenir votre amie. Revenez-moi vite.

A REJANE D'ARLY

Voyons, êtes-vous un aussi triste personnage que cela ? La vie est méchante quelquefois. Sous son manteau multicolore elle dissimule adroitement ses épines. Que voulez-vous ma chère, la vie n'est pas toujours rose. Revenez-moi.

A PAULE ROLANDE, L'OMBRE ROUGE, PAQUITA, YO YO, ROMEO ET CLEO

Je vous tends la main et vous dis un affectueux bonjour. Ne viendrez-vous pas faire la jasette avec

ARLETTE ?

A MADAME BERTHE

Depuis longtemps je lis avec un grand intérêt les colloques d'amitié échangés entre les correspondants des "Voix Amies". Je serais très heureuse d'en faire partie. Je vous envoie les quelques billets que vous voudrez bien adresser à chacun. Merci.

A TOUS

Chaleureux accueil.

A CHI-LO-SA

Bonjour, charmante reine de la page. N'auriez-vous pas un tout petit coin pour une débutante aux 'Voix Amies?'

A FROU-FROU

Ne viendriez-vous pas distraire et même intéresser un coeur triste ?

A FAVIANNE

Accepteriez-vous de me céder une toute petite place dans le royaume de votre coeur ?

A GOUTTE D'EAU

Ne pourriez-vous pas, charmante Goutte d'Eau, désaltérer un coeur assoiffé d'amitié ?

A ANET

Te voilà prise !... Ah ! ah ! Te doutes-tu de cette nouvelle aux "Voix Amies" ?

A PIERROT

Refuserez-vous votre amitié à Pierrette ? Comme nous nous adonnerions ensemble !

A MARQUIS DE MONTCALM

Serais-je trop audacieuse en vous demandant un petit billet ? Ca me ferait tant plaisir causer avec un gentil ami !...

PIERRETTE.

A MADAME BERTHE

Respectueuses salutations.

A GOUTTE D'EAU

Oh ! la méchante ! Vous savez bien que tout ce qui vous touche m'intéresse. Venez.

A ESPAGNOLA

Que faites-vous donc ? Avez-vous lu mes billets ?

A CENDRILLON

Certainement, ma chère. Je saurai trouver à qui appartient le "petit soulier". Comprenez-vous ? Amitiés.

A REJANE D'ARLY

Chère Réjane, si vous m'entendiez rire, je suis certaine que vous seriez gagnée par ma belle humeur. Voulez-vous que je vous divertisse un peu ?

A SERGE

Tant mieux. Dites-moi un peu vos goûts, et ensuite je réclamerai de vous un service.

A GALDEREZ DE NOCLARE

Vous m'intéressez grandement. J'aimerais vous connaître, chère Galderez. [illegible]

A MUGUETTE

Anet aimerait bien Muguette. Voulez-vous vous faire connaître de moi ?

A PASQUALINE

Et moi, me voulez-vous pour amie ? J'aimerais bien vous connaître.

"Visites rares augmentent l'amitié", ma chère Chi-lo-sa. Que faites-vous que vous êtes tant occupée ? Au revoir.

AUX NOUVEAUX

Venez vers Anet, elle vous accueillera si bien et vous aimera tant. Venez, Grive Frileuse, sous la chaude caresse de mon amitié, vous serez très très bien, et vous, gentille Sam Suffy, vous avez aussi mon amitié.

ANET.

A TRISTAN DE QUIMA

A un récent voyage que j'ai fait "chez vous", on m'a parlé de vous Devinez qui ?

A SUZY

Tu dois avoir eu ma lettre ? J'ai hâte de savoir ta décision. Affectueux baiser.

PAQUITA.

A SOURIRE D'OR

Je crois vous reconnaître, Sourire d'Or... Où donc est votre cachette ? Amitiés.

A FEE ROSE

Bonjour, gentille Fée. M'as-tu oubliée ?... Plus de missives de toi. Me reconnais-tu, dis ? Bécots.

A TOUS ET A TOUTES

Viendrez-vous causer avec Grive Frileuse ? Elle ouvre ses petites ailes toutes grandes pour vous recevoir.

GRIVE FRILEUSE.

A MADAME BERTHE

Merci pour votre cordial accueil. Je suis tout à fait certain de me plaire chez vous. J'essaierai, comme vous me le conseillez, de me faire beaucoup d'amis.

A FROU-FROU

Vraiment, vous avez souvent le coeur à pleurer ? Pauvre petite ! Si mon amitié s'ajoutait à celle de Chi-lo-sa, seriez-vous... moins triste ? Pensez à moi quelquefois. En ce faisant, vous direz sans doute SAM SUFFY (ça me suffit) et vous en deviendrez bientôt convaincue. C'est le meilleur moyen d'être heureux : être content de son sort ! ! ! Belle philosophie ! !

A PLUSIEURS

Devant les Princesse Blonde, Princesse Mystère, je m'incline respectueusement, aux Marquis et Marquise, ma révérence. Je doute fort de l'Ami Sincère. Je ne suis pas un Frou-Frou, ni un Coeur Isolé, je suis une simple Goutte d'Eau qui tombera un de ces jours sur le nez de l'Aiglon, qui m'intrigue. Venez avec moi à Val d'Or, cher Rollon. Nous y verrons la Colombe Amoureuse. Apportez votre Yo Yo, bien que la mode en soit déjà passée. Quand apparaîtront la Lune d'Argent et l'Etoile Mystérieuse, nous rêverons ensemble. Si ce n'est pas sentimental, ce sera pour le moins O..ri..gi..nal..

A TOUS ET A TOUTES

Voulez-vous être heureux ? Eh bien ! dites toujours

SAM SUFFY.

A VAL D'OR

Mystérieux, certes je le suis, mais je ne veux pas troubler cette fête joyeuse, au contraire, je désire m'associer à ce groupe charmant qui fait les délices de votre Val.

A REJANE D'ARLY

Répondant à votre appel, je viens vous tendre la main; puisse l'estime de l'humble Méphisto vous être un réconfort.

A MUGUETTE

Muguette, prenez garde aux loups ! Méphisto s'est permis de venir vous relancer, mais il n'est pas si méchant qu'on le prétend; aussi, il vous demande la permission de joindre votre cercle d'amis. Voulez-vous ?

A FROU-FROU

Si j'accepte votre main, mais certainement, puisque j'ai déjà fait appel à votre générosité dans un courrier précédent.

A ESPAGNOLA

Eh bien, nous sommes amis ! Je le souhaitais de tout coeur; mon désir est bel et bien réalisé. Puisse ce sentiment durer indéfiniment.

A MIZZI

J'admire votre pseudo. Me ferez-vous la faveur d'un charmant billet ?

A CLAUDETTE

N'y aurait-il pas encore une petite place pour moi dans votre pensée ?

A GOUTTE D'EAU

Je vous remercie de la part d'estime que vous voulez bien m'accorder; j'ai éprouvé un tel plaisir à vous lire que je me permets de vous demander un nouveau billet.

A PETIT BIJOU

Il me serait agréable de parer ma mémoire du souvenir de ce petit bijou; aussi, je vous attends prochainement.

A PAULE ROLANDE

N'auriez-vous pas aussi quelques bonnes paroles à l'adresse de Méphisto ?

A GALDEREZ DE NOCLARE

La courtoisie avec laquelle vous accueillez les nombreux courriéristes qui vous tendent la main prouve bien que vous êtes issue de famille française; aussi je vous reviens bien vite avec l'espérance de vous lire sous peu.

MEPHISTO.

A CHI-LO-SA

Un gros merci pour votre bon petit billet. Je vois que vous êtes une reine qui n'oublie pas ses sujets. Je saurai bien mériter votre amitié. Au revoir.

A BRINDILLE

Encore une qui ne m'a pas oubliée. C'est très gentil, ça. Causons ? Je ne demande pas mieux, quoique je n'ai pas beaucoup le don de le faire; j'espère que vous ne m'en voudrez pas si quelquefois je n'en dis pas long. N'oubliez pas cependant que l'intention de vous faire plaisir ne me manque pas. Bonjour.

A LOUP GAROU

Bonjour, mon ami Loup Garou. Comme tu vois, je n'ai pas peur de toi; au contraire, je m'approche, pour passer ma main sur ta jolie "caboche" qui ne m'effraie en aucune façon. Mes compatriotes ne vont pas trop mal. Il n'en va pas de même pour les tiens, je pense ?... Je n'ai aucune parenté avec le type dont tu me cites le nom. Si l'ail ne va pas à tes narines (délicates pour un Loup Garou) ne t'en approche pas. Et puis, serais-tu comme celui qui avait vu un Polonais boiteux et qui s'en revint dans son pays en affirmant que tous les Polonais étaient boiteux. C'est pareil pour l'ail, ils n'en mangent pas tous... et les "Russes blancs" non plus.

A REJANE D'ARLY

Moi, je vous tends la main avec plaisir. Vous devez être un intéressant personnage au contraire, et je vous offre mon amitié. N'oubliez pas de m'adresser un petit billet que j'attendrai impatiemment. Un amical bonjour de

SERGE.

A CHI-LO-SA ET PIERROT

Je vous salue, dignes souverains, en vous faisant ma plus belle révérence. Dites, m'acceptez-vous dans votre royaume ?

A SAM SUFFY

Ne trouvez-vous pas que nos pseudos ont une certaine ressemblance ? Je vous tends la main; est-ce que "ça vous suffit ?"

A PETITE MARQUISE

Gentille marquise, vous me semblez bien aimable. Puis-je espérer d'être un jour votre amie ? J'espère, malgré que vous soyez si "Petite Marquise", que vous possédez un coeur très grand. M'accorderez-vous un peu d'amitié ?

A VAL D'OR

CETU-KI voudrait pénétrer dans votre val. L'acceptez-vous ?

A L'OMBRE ROUGE

Dans votre pseudo, est-ce la couleur que vous avez aimée, ou son symbole ? Faites attention. Vous me semblez bien un peu mystérieuse, mais j'aime beaucoup tout ce qui touche aux mystères et surtout cherche à les découvrir. Je cours vous embrasser et me sauve bien vite. Vous n'êtes pas fâchée, n'est-ce pas ?

A TOUS

Une nouvelle courriériste qui aime beaucoup beaucoup à causer voudrait se faire bien des amis parmi vous... après... eh bien ! bavarder à son aise à la page. Seulement, elle attend qu'on lui souhaite la bienvenue. Qui viendra ?

CETU-KI

A COLOMBE AMOUREUSE

Aimeriez-vous causer avec moi ? Je vous attends... bientôt.

A YO YO

Joli et original pseudo.

A CLEO

Un amical bonjour en passant.

A BRINDILLE

Souvenir de... Loysette.

A FROU-FROU

Affectueuses pensées, et sourire.

A COLIBRI

Gracieux sourire; causons, voulez-vous ?

A TRISTAN DE QUIMA

Vos charmants billets seront les bienvenus de la part de

LOYSETTE.

A MADAME BERTHE

Sincères amitiés.

A CHI-LO-SA

Quelle belle après-midi, n'est-ce pas ?... le délicieux souper aussi... la belle compagnie. Chut ! je n'en parle plus mais combien j'y pense. Baisers.

A ANET

Mais oui, vous pouvez écrire. Demandez mon adresse à Mme Berthe, elle ne vous la refusera pas; j'ai hâte de vous lire. Bonjour, amitiés, je vous attends.

A MIGNONNE

Votre souhait à tous était mignon comme vous, petite amie.

MARGUERITE DES PRES.

Arome de fleurons frais

LE THÉ VERT "SALADA"

261-F

'Tout frais des plantations'

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

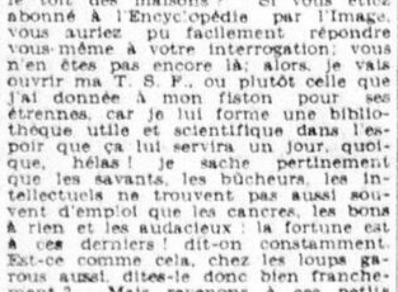

Voyait tout en noir

Voulait mourir . . . elle se sentait si misérable et triste ! Ne laissez pas les crampes gâter vos plaisirs. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham soulage.

Votre Oiseau Veut Que Vous Fassiez Venir Ce Livre

Voici votre chance de vous procurer un exemplaire de la nouvelle 13e édition augmentée et revisée du livre de Brock sur les oiseaux—une autorité reconnue sur le soin, l'alimentation, l'élevage et le traitement des oiseaux en cage. 342 pages—près de 50 illustrations. Prix régulier 25c, mais à ceux qui nous enverront 10c et le coupon ci-dessous, nous enverrons un exemplaire de ce livre, un généreux échantillon de graine Brock pour les oiseaux et un pain de Regal Brock pour les oiseaux—un tonique merveilleux qui améliore le plumage et le chant de votre oiseau.

LIVRE DE BROCK SUR LES OISEAUX

Voici ce que le COUPON vous apporte

Envoyez ce Coupon par la Poste 316F

Messieurs NICHOLSON & BROCK, Ltd., 125 rue George, Toronto 2.

Messieurs: Veuillez trouver ci-inclus 10 sous pour le Livre de Brock sur les Oiseaux, un échantillon du Grain Brock pour Oiseaux et du Régal Brock pour Oiseaux, tel qu'annoncés.

Nom ....

Adresse ....

32

Les Nouveaux Ford

Windsor Est, 13.— La Ford Motor Company of Canada Limited de concert avec la Ford Motor Company des Etats-Unis présentera sous peu au public de nouvelles voitures d'un modèle nouveau, déclarait avant-hier M. Wallace-R. Campbell, président de la filiale canadienne.

Sa déclaration fut faite à la suite de l'annonce que la compagnie Ford des Etats-Unis commencerait bientôt la construction d'un nouveau véhicule à 8 cylindres en V et d'un quatre cylindres amélioré. Les deux moteurs pourront se substituer l'un à l'autre dans le même châssis.

On croit que cette voiture fera sa première apparition dès le mois de mars prochain. Dix modèles différents de carrosseries seront offerts. Les deux véhicules se vendront à des prix très raisonnables, ce qui signifie que la compagnie Ford continuera de faire bénéficier ses clients des avantages qu'elle leur accorde depuis nombre d'années en dépit de tous ses concurrents.

Les nouvelles carrosseries qui seront d'un dessin tout nouveau seront plus spacieuses que les anciennes. Les châssis auront un centre de gravité très bas, une suspension basse et un cadre plus puissant et pesant.

M. Campbell a déclaré aussi que les fabricants d'outils travaillent depuis quelques temps déjà aux usines de Ford et que tout dernièrement on a mis un certain nombre d'hommes au travail. Ce sont les préparatifs préliminaires à la fabrication des nouvelles Ford.

Parlant de ses nouvelles voitures, M. Henry Ford déclara qu'il est déterminé à réduire le prix des automobiles à un minimum susceptible de rencontrer la puissance d'achat du grand public.

"Le public", dit-il, "fera toujours la moitié du chemin vers celui qui fera sa part pour rencontrer ses demandes. J'ai toujours constaté la vérité de cela", poursuivit-il. "Vous savez que le public a infiniment souffert. Tout ce que nous fabriquons maintenant doit être fait en considération du porte-monnaie d'un chacun. Nous avons créé un excellent moteur à quatre cylindres et nous allons le remplacer parce que nous nous sommes aperçus qu'il ne répondait plus suffisamment à toutes les exigences ni à tous les besoins du public. Voilà pourquoi nous créons un huit maintenant.

"Vous savez le public a son mot à dire en ceci. Il a en quelque sorte un instinct qui lui dit quand est-ce qu'il lui faut quelque chose de nouveau et quand l'industriel a produit ce qu'il pouvait faire de mieux et utilisé les meilleures méthodes imaginables de fabrication, cela ne fait que quatre vingt-dix pour cent du tout. Les dix autres pour cent sont faits par le public. Le public a beaucoup souffert et il s'est montré infiniment patient. Voici que sa situation financière influe largement sur toute l'industrie.

"Et voici quelque chose qui devrait prêter à réfléchir. Ceci a trait aux manufacturiers des produits bruts. Si les manufacturiers font tout leur possible pour remettre l'industrie en bonne posture et lui rendre son activité, et si les producteurs des matériaux bruts ne font rien ou augmentent les prix, il est évident que tous nos efforts seront vains. Dans des temps comme le nôtre, tout le monde doit risquer, faire des sacrifices et même condescendre à faire des affaires pendant un certain temps sans profit, dans le but de rendre leur élan normal à l'industrie et au commerce".

La décision de M. Ford de produire un véhicule à 8 cylindres en V fut prise en décembre dernier alors que toute ses usines fonctionnaient déjà à plein rendement et pour la fabrication du nouveau modèle A amélioré.

Un matin, au début de ce mois, M. Henry Ford et son fils, M. Edsel Ford se rencontrèrent dans un bureau des laboratoires Ford à Dearborn et passèrent une heure ensemble absolument seuls. C'est au cours de cette longue entrevue qu'ils décidèrent de lancer le huit cylindres.

Immédiatement après, des ordres furent émis et l'on cessa toute production aux usines Ford. On sortit les plans du huit cylindres. Depuis 1921, M. Ford travaillait à ce nouveau moteur. On avait fait des expériences avec ce nouveau modèle durant 1929 et 1930 puis l'année dernière on ne s'en était plus préoccupé parce que les lieutenants de M. Ford étaient venu lui annoncer qu'ils avaient réussi à créer un quatre cylindres parfaits.

Sitôt que la production cessa aux usines, des rumeurs voulant que la compagnie Ford discontinue la fabrication du Ford quatre cylindres. Des protestations parvinrent aux bureau de l'usine. Quantités de lettres affluèrent dans le courriers de la compagnie pour réclamer la continuation de la fabrication des quatre cylindres. Quand on eut constaté par le grand nombre de lettres que la continuation de la fabrication du quatre cylindre serait justifiée par les demandes sans cesse grandissantes du public, on décida de la continuer collatéralement avec la production du nouveau modèle huit cylindres.

"Nous n'abandonnons nullement les quatre cylindres", déclara M. Ford. "Nous allons fabriquer des quatre cylindres pour tous ceux qui pourraient en désirer et les huit, eh! bien, ce sont de doubles quatre réunis.

"Mon père n'est jamais si heureux que quand il trouve la solution d'un gros problème de mécanique," affirmait récemment M. Edsel Ford. "Quand le nouveau modèle A fut sorti, il laissa maints détails à ses assistants, mais je ne lui ai jamais vu apporter tant d'attention aux précisions que cette fois. Il a travaillé durant des heures une fois pour éliminer une seule partie, car il est pour certain que moins il y a de parties dans un moteur, moins il s'y peut produire de défectuosité ou de "troubles" comme on dit communément. Dans le modèle A, il vérifia tellement bien tout, simplifiant toutes les parties, qu'il réduisit de moitié le coût approximatif des réparations nécessaires à un véhicule qui a servi. Notre chiffre d'affaires quand nous avions nos vieux modèles T, continua-t-il, s'élevait à $10,000,000. ou $12,000,000. par mois. Avec le modèle A, il tomba à $3,000,000. ou $4,000,000. par mois. Le modèle A ne requérait pas autant de service".

M. Ford affirme qu'il ne saurait dire immédiatement quand la compagnie sera prête à exhiber au public les nouvelles voitures.

"Nous ignorons complètement quel sera le succès de notre nouvelle voiture sur le marché, conclut M. Ford, mais nous allons le risquer. Il faut toujours risquer au début et comme la foi est communicative, si nous avons confiance en notre véhicule, le public éprouvera la même confiance. Il s'agit d'abord de satisfaire le public qui réclame quelque chose de supérieur à un prix qui puisse répondre à la puissance d'achat de l'homme de revenus moyens. Nous faisons tout notre possible pour fournir au public ce qu'il désire. Nos nouvelles voitures seront les premières en ce pays à être de prix si minime et cependant de qualité supérieure et nous comptons sur le public pour nous aider. Il l'a toujours fait jusqu'à date".

BONNE NOUVELLE POUR CEUX QUI AIMENT LE CAFE

"J'aime une bonne tasse de café à chaque repas, mais j'avais coutume d'en être incommodé", dit Edward Owens, pour l'avantage de ceux qui ne supportent pas bien le café.

"J'avais des maux de tête, des éructations qui me laissaient un goût sûr dans la bouche, des gaz dans l'estomac et de terribles indigestions.

"J'essayai bien des choses avant que le pharmacien me persuade de prendre de la Diapepsine de Pape.

"J'ai maintenant un meilleur appétit. Je bois du café, même tard le soir, je mange des huîtres, du porc ou n'importe quelle autre chose, et je dors comme un enfant."

Procurez-vous chez votre pharmacien de ces pastilles ressemblant à des bonbons. Elles empêchent les brûlements d'estomac, les éructations, les nausées, les maux de tête ou n'importe quel autre symptôme de mauvaise digestion aussitôt qu'ils se produisent.

Le cas de M. Owens n'est pas rare. Bien des gens, dans le Dominion, pourraient avoir la même heureuse expérience en prenant des pastilles de Diapepsine de Pape.

ST-LAURENT, I. O.

Va-et-vient. — M. et Mme Emile Coté, de Chateau-Richer, étaient en promenade chez M. Gaudias Pouliot récemment.

—Mlle Marguerite Parent, de Québec, est en promenade dans notre paroisse l'invitée de sa cousine Mlle Rose Gosselin.

—Mlle Bernadette, Thivierge est de retour d'une promenade de quinze jours à Québec.

—M. Adélard Maranda était en voyage d'affaires à Québec cette semaine.

—Mlle Elise Thivierge est en promenade à Québec cette semaine, l'invitée de sa soeur Mme Paul-Emile Bouffard de l'Ave Taschereau.

—Mlle Yvonne Leclerc est en promenade à Québec cette semaine.

—Mlles Gabrielle et Marie Berthe Bouffard sont à Québec cette semaine.

—M. Alphonse Létourneau est à Québec cette semaine.

—Mlle Marie-Rose Gosselin est de retour d'une promenade de quinze jours à Québec.

—M. Edouard Bouffard, pilote, est en voyage d'affaires à Québec cette semaine.

—M. Valère Noel est allé à Québec cette semaine.

—M. David Bouffard pilote est en voyage d'affaires.

—M. et Mme Emile Coté de Chateau-Richer, étaient dans notre paroisse dernièrement les invités de M. Gaudiose Pouliot.

—M. Bernard Chabot est allé à Québec cette semaine.

—M. Joseph-Bte Gosselin est dans la vieille capitale cette semaine.

ST-NICOLAS

Décès. — Le 4 février dernier est décédé à sa résidence, Sieur Nazaire Dion, Sr., époux de Dame Virginie Olivier, à l'âge de 76 ans et 4 mois. Il est décédé après une longue maladie soufferte avec résignation, muni de tous les secours religieux et entouré de tous les membres de sa famille.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 8 février, en cette église, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. C'est M. le curé Armand Bergeron qui a fait la levée du corps et chanté le service. L'église était très bien décorée pour la circonstance de ses ornements de deuil. A l'orgue, tenu par M. Benjamin Paquet, Sr., de très beaux soli furent rendus. Une foule assez considérable de la paroisse et des paroisses avoisinantes, malgré l'inclémence de la température, avaient tenu à rendre un dernier hommage à ce digne concitoyen.

Sur sa tombe et à sa famille nous déposons nos plus vifs regrets.

Va et vient. — Mlle Bernadette Lamontagne est de retour, après avoir passé une quinzaine l'invitée de plusieur parents et amis.

—Mlle Juliette Robitaille, de Québec, passe une quinzaine chez ses oncles, M. Joseph Lamontagne et M. et Mme Théodore Lamontagne. Elle rendra visite à d'autres parents et amis.

—Mlle Thérèse Desrochers, de Montréal, est de passage chez M. et Mme Napoleon Hébert.

—Mme Napoléon Hébert, M. et Mme Georges Beaurivage sont de retour, après avoir passé quelques jours à Montréal.

NOS BELLES REGIONS DE COLONISATION

LE TEMISCAMINGUE. — RECENSEMENT AGRICOLE. — RAPPORT DE L'ABBE L.-Z. MOREAU

Voici comment le missionnaire-colonisateur du Témiscamingue présente le recensement agricole de cette belle région pour 1929 :

Recensement agricole du Témiscamingue

Dans notre monde moderne, où tant de choses sollicitent à la fois l'attention, les causes que l'on gagne sont celles que l'on tient constamment à l'affiche. Pour la colonisation qui est une nécessité de l'heure, la réclame s'impose donc et le meilleur mode, c'est bien de projeter la lumière sur nos régions neuves pour ceux qui veulent revenir à la terre et pour ceux qui doivent montrer la route.

Le Témiscamingue a un climat qui rend possibles toutes les cultures et qui est en plus merveilleux pour la santé; ses riches terres fortes, sans roches, produisent le meilleur blé, des pois hautement appréciés, enfin toutes les céréales; ses champs de beau trèfle assurent la prospérité de l'industrie laitière : nous savons tout cela ici, mais ailleurs ces précisions manquent.

Or, ce relevé de statistiques agricoles fixera l'opinion sur la valeur de notre région si belle. Ces chiffres vont aussi illustrer les affirmations de notre brochure "Le Témiscamingue", publiée en 1929.

Dans notre comté, à part Témiscamingue, une ville qui doit sa vie à l'industrie de la pulpe et deux villes minières : Rouyn et Noranda, nous avons 12 paroisses agricoles parfaitement organisées. Chacune a sa fabrique de beurre ou de fromage avec une production ascendante moyenne de dix pour cent par année.

Il faut dire à l'éloge de notre monde agricole que, malgré les attirances d'une route nationale qui traverse la région, et celles de belles routes de gravier qui relient toutes les paroisses, nos cultivateurs possèdent seulement 144 automobiles des 692 qu'il y a dans le comté. Chez nos colons, pas d'enclos pour l'élevage du renard, pas un seul, pas de parts de mines non plus, malgré la proximite des villes minières. Chez nous, on vit de l'agriculture et le Témiscamingue est solide.

A ceux qui veulent venir, nous offrons de belles terres dans les 12 paroisses organisées et dans trois cantons nouveaux accessibles par de bons chemins : Montreuil, Baby et Brodeur. Le chemin de fer traverse déjà la région habitée, et avec de nouvelles communications, nous pourrons ouvrir 50 autres belles paroisses.

Notre territoire est trop beau pour le laisser prendre par des aventuriers et nos anciens colons sont trop méritants pour qu'on leur impose ce voisinage. Nous voulons pour l'heure et dans l'avenir, de nombreux colons genre Louis Hébert et autant de bonnes et courageuses Marie Rollet.

Statistiques agricoles de 1929

Population : 18,229 âmes (1930)

Evaluation municipale :		
Biens imposables		$14,135,155.10
Biens non imposables		5,173,028.10
Barrage sur la rivière des Quinze		1,000,000.00
Roulant		1,039,515.00
Automobiles : 692		521,100.00
Terrain en culture :	84,133 acres	
Superficie totale :	349,727 acres	
Total		$21,868,798.20

ANIMAUX DE FERME

3,080	chevaux	$ 431,200.00
8,648	vaches laitières	648,600.00
10,196	autres bêtes à cornes	356,860.00
8,506	cochons	212,650.00
7,634	moutons	61,072.00
12	chèvres	144.00
176	oies	264.00
75	dindes	225.00
155	canards	193.75
702	lapins	351.00
43,698	poules	43,698.00
469	ruches d'abeilles	7,035.00
Total		$ 1,762,292.75

RECOLTES

40,190	tonnes de foin	$ 401,900.00
19,929	minots de blé	24,901.25
40,123	minots d'orge	24,073.80
390,355	minots d'avoine	195,177.50
18,357	minots de pois	55,071.00
1,193	minots de sarrazin	1,371.95
9,018	minots de mélange	5,410.80
48,741	livres de trèfle rouge	12,185.25
27,947	livres de trèfle Alsike	6,148.34
157,675	livres de mil	15,767.50
146,856	minots de patates	133,170.40
142,442	livres de choux	4,273.26
776,945	livres de navets	7,769.45
258,325	livres de carottes	5,166.50
153,597	livres de betteraves	4,607.91
95,828	livres de concombres	4,791.40
72,367	livres de tomates	5,789.36
16,622	douzaines de blé-d'Inde	4,986.60
18,861	livres de fraises de jardin	1,886.10
29,750	paniers de bluets	29,750.00
	Autres produits des jardins	14,480.00
Total		$ 958,678.37
Grand total		$24,589,769.32

ANNEE 1930 — Statistiques de L'INDUSTRIE LAITIERE

Paroisses	Beurre		Valeur
Ville-Marie	89,915	lbs	$ 25,625.78
Laverlochère	86,256	"	24,582.96
Fugèreville	81,416	"	23,203.56
St-Placide	69,416	"	19,783.56
Guigues	143,255	"	30,827.67
St-Eugène	110,748	"	21,563.18
Lorrainville R-6	38,605	"	11,002.43
Lorrainville Village	126,468	"	36,043.38
Fabre	87,503	"	24,938.36
Notre-Dame du Nord	65,861	"	19,37[illegible].38
Nédelec (voir plus bas)	37,384	"	10,65[illegible].84
Paroisses	**Fromage**		
Nédelec	47,475	lbs	7,077.25
Guérin	67,467	lbs	10,120.05
Latulipe	53,842	lbs	7,021.64
Production de beurre	936,827	lbs	$247,595.90
Production de fromage	168,784	lbs	24,218.55
Production de crême expédiée à l'extérieur			30,000.00
TOTAL			$301,804.45

SOL ET CLIMAT

Le Témiscamingue a un climat qui rend possibles toutes les cultures et qui est en plus merveilleux pour la santé; ses riches terres fortes, sans roches, produisent le meilleur blé, des pois hautement appréciés, enfin toutes les céréales; ses champs de beau trèfle assurent la prospérité de l'industrie laitière : les gens de la région savent tout cela, mais ailleurs ces précisions manquent.

Le sol du Témiscamingue est d'une richesse sans égale, terre grise, noire et jaune; pas une seule roche sur une étendue de vingt à trente milles carrés. D'autres étendues aussi considérables ne sont que des prairies faciles à égoutter ou bien de vastes "brûlés", où les arbres sont déracinés et renversés. Choses remarquable, en très peu d'endroit la terre parait avoir souffert des ardeurs de l'incendie; l'humus y est parfaitement intact et d'une profondeur dépassant partout de six à huit pouces, cette riche couche de terre noire repose presque toujours sur une terre grise très friable et douée elle-même d'une grande fertilité.

Quant au climat, il est à peu près le même que celui du Nord de Montréal et de la région d'Ottawa. L'air est sain et pur et le voisinage des lacs Témiscamingue, Expanse et des Quinze, qui baignent ce vaste territoire à l'Ouest et au Nord, rend la température parfaitement favorable à la

(Suite à la page 13)

Ford

Autos de Promenade

FORD

Modèle "A"

A PRIX REDUITS

Nombre restreint de chaque modèle en magasin à vendre à des prix très intéressants.

Nous Sollicitons la Visite des Personnes Intéressées

Vendeur Autorisé

J. A. T. LAMBERT

Bureau : 33 de la Couronne Tél.: 8102 — Service : 74, Blvd. Charest QUEBEC

LE

ROCKNE SIX

arrive à

QUEBEC

Nouvel automobile sensationnel à bon marché dont la vente et le service se feront à la

MOTORS LIMITED

19 rue De la Couronne

Nous sommes fiers d'annoncer la nomination de la compagnie "Motors Limited" en qualité de distributeurs du Rockne Six à Québec, et nous en profitons pour vous inviter à y aller voir le Rockne modèle "75" actuellement en montre.

Le "75" est le plus gros des deux automobiles qui constituent la ligne Rockne. Il est fabriqué spécialement pour ceux qui veulent avoir la locomotion améliorée à meilleur marché mais sans sacrifice des avantages de l'automobile de prix plus élevé.

Le Rockne "75" possède toute les qualités que doit avoir une excellente voiture—un magnifique moteur à six cylindres — le plus beau type de Roulement Libre à toutes les vitesses avant — une transmission complètement synchronisée — un démarreur par la clef d'allumage — le moteur est coussiné en 4 endroits — le tout sans supplément.

Le Rockne "75" a l'espace et le style. Il est d'amples dimensions. Il a de la vigueur. Il a de la force en abondance. Il vous arrive complètement outillé de tous les perfectionnements désirables du jour — pistons unis comme du verre, électro-plaqués — vilebrequins quadruplement contrebalancés — freins qui mordent solidement sous pression facile — direction du bout du doigt — carburation silencieuse — jumelles de ressorts s'ajustant automatiquement — amortisseurs hydrauliques de chocs.

Venez voir le Rockne "75". Prenez vos mesures pour le conduire. Soyez l'un des premiers en ville à connaitre tout ce qui concerne ce nouveau Six à bon marché, qui est sous les auspices de Studebaker et qui sera la sensation de 1932.

Spécifications vitales	Modèle "65"	Modèle "75"
Empattements extra longs	110"	114"
Gros moteurs — *déplacement cubique*	190"	205"
Très puissants moteur — *c. v. au frein*	66	72
Freins extra larges—*surface de freinage*	143 p. car	151 p. car
Modèles et Carrosseries	*Prix à Québec*	*Prix à Québec*
Coupé, 2 places	$950	$1140
Coach, 5 places	970	
Coupé avec strapontin, 4 places	1005	1190
Sedan, quatre portes, 5 places	1025	1210
Routière Convertible, 4 places	1080	1270
Sedan Convertible, 5 places	1110	1300

Prix à Québec, avec équipement

Fabriqué et vendu au Canada sous les auspices de

The Studebaker Corporation of Canada, Limited

Walkerville, Ontario

ROULEMENT LIBRE ET TRANSMISSION COMPLETEMENT SYNCRONISEE, DEMARRAGE PAR CLEF D'ALLUMAGE . . MOTEUR COUSSINE EN 4 ENDROITS

EXTRA GROS MOTEUR A SIX CYLINDRES — FREINS EXTRA LARGES — CARBURATION SILENCIEUSE — AMORTISSEURS HYDRAULIQUES DE CHOCS — PISTONS ELECTRO-PLAQUES UNIS COMME DU VERRE— VILEBREQUIN QUADRUPLEMENT CONTREBALANCE — STYLE DE CARROSSERIE AERODYNAMIQUE — RADIATEURS ET PARE-BRISES INCLINES — POLICE DE SERVICE AUX PROPRIETAIRES.

ROCKNE SIX

Sponsored and Built in Canada by STUDEBAKER

Fabriqué au Canada sous les auspices de STUDEBAKER

UN CHOIX IDEAL

Les électeurs du quartier Montcalm, siège No 1, ont l'occasion de se choisir un représentant libre et indépendant, juste et honnête qui a déjà fait ses preuves. — Quelques questions que l'électorat doit se poser.

Pourquoi Arthur Moody devrait-il être élu échevin pour le siège No 1 du quartier Montcalm?

La réponse est très facile. Le quartier Montcalm a actuellement une chance qui ne peut pas se présenter de nouveau pour bien longtemps, celle de se choisir un représentant strictement indépendant de toute clique, de tout trust, clan, corporation, organisation, parti, association, corps public ou individu. M. Moody n'est lié à aucune personne ou groupe de personnes, il n'y a qu'un seul motif qui le fait agir, l'intérêt des citoyens de son quartier en particulier et ceux de la population de la ville en général, et il veut les servir au meilleur de son habileté et avec toute l'énergie dont il est capable. Quoique l'on ait pu dire à son sujet durant la présente campagne, personne n'a été capable de lui jeter la moindre pierre, personne n'a pu même insinuer qu'il ait jamais agi autrement que dans l'intérêt de ses concitoyens. Il n'a jamais subi aucune influence indue. Son honnêteté et sa probité sont au-dessus de tout reproche, il peut marcher le front haut et regarder tout le monde bien en face. Il n'y a rien dans sa vie privée ou politique dont il doive rougir.

M. Moody n'a jamais été mêlé à la moindre transaction qui pourrait même être qualifiée de douteuse. Il s'est toujours tenu bien à l'écart de manoeuvres que l'on pourrait appeler, en bon canadien, quelque peu crochе, et n'a jamais pris d'engagements qui n'étaient pas strictement honnêtes. Le succès qu'il a obtenu en affaires prouve assez qu'il a toujours agi avec entière justice envers ses concitoyens.

Ce que M. Moody a été dans sa vie privée, il l'a aussi été dans sa vie publique comme écrivain. Quand il fut obligé, pour cause de santé, d'abandonner la politique municipale, même ses pires ennemis, si jamais il en a eu, n'ont pu l'accuser de quoi que ce soit qui fut le moindrement malhonnête ou injuste, ou même insinuer qu'il ait jamais agi autrement que sous les dictées de sa conscience et dans le meilleur intérêt de ses concitoyens.

M. Moody a conduit sa campagne avec dignité et courtoisie. Il a soigneusement évité toutes les personnalités. Mais les électeurs du quartier Montcalm ont bien le droit de s'enquérir des qualifications de ceux qui, en même temps que lui, se présentent pour le siège No 1. Ils peuvent se demander qui sont les deux autres candidats? Ont-ils l'expérience voulue des affaires municipales? Ont-ils d'autres intérêts dans la présente lutte que le bien-être de leurs concitoyens? Sont-ils, directement ou indirectement, attachés ou affiliés à quelque personne ou corporation qui n'aurait pas en vue simplement le développement du quartier et de la ville, mais qui chercherait quelque faveur ou bénéfice? Les adversaires de M. Moody sont-ils entièrement libres et indépendants? Ont-ils dans le passé montré qu'ils s'intéressaient tout particulièrement au développement et au progrès du quartier, pour le bien que pourraient en retirer les contribuables eux-mêmes? Devrait-on faire des essais qui pourraient être bien coûteux et même dangereux, ou bien les électeurs devraient-ils plutôt donner leurs votes à un homme qui a déjà fait ses preuves, a prouvé sa valeur et démontré ce qu'il est capable de faire?

Voilà autant de questions qui, sans jeter le moindre discrédit sur les deux autres candidats, peuvent être prises en considération par les électeurs, et qu'ils ont parfaitement le droit de se poser avant de déposer leur bulletin de vote dans l'urne lundi prochain.

Dans le cas de M. Moody, il est fort facile de répondre à toutes ces questions, puisque les électeurs l'ont déjà vu à l'oeuvre, le connaissant tel qu'il est, un citoyen honnête, indépendant, digne de foi, qui a acquis de l'expérience et est arrivé à se créer une belle aisance, un véritable gentilhomme dans toute la force du mot, et le choix idéal comme représentant du beau quartier Montcalm. On ne peut se tromper en votant pour lui lundi et en lui donnant la majorité qu'il mérite si bien.

(Communiqué)

LA LUMIERE

Tous les peuples ont reconnu la valeur des rayons et de la lumière du soleil. Chez les romains, chaque maison était pourvue d'un solarium où les membres de la famille pouvaient se retirer pour se reposer et pour jouir de la chaleur et la clarté du soleil. Les animaux aiment à s'étendre et dormir dans un endroit ensoleillé, et les plantes et les fleurs se tournent vers le soleil.

Nous savons tous, par notre propre expérience, combien la vie du dehors nous fait du bien, et c'est surtout le soleil qui produit en nous des sentiments de bien-être. Les recherches scientifiques faites sur les animaux ont démontré les effets délétères d'une vie passée dans un endroit où le soleil ne pénètre pas.

De nos jours, nous entendons beaucoup parler des diverses lampes jui rproduisent artificiellement les rayons du soleil. Ces lampes sont d'une grande valeur, sans doute, mais leurs qualités sont trop souvent annoncées d'une façon exagérée par des personnes qui ignorent les effets qu'elles produisent.

La lumière que nous apercevons vient des rayons lumineux. De plus, il existe aussi des rayons invisibles, tels sont les rayons ultra-rouges, ou rayons chaleureux, et les rayons ultra-violets, ou rayons actiniques. Ces rayons violets que nous voyons et qui sont des rayons lumineux ne sont pas les mêmes que les rayons ultra-violets qui sont invisibles.

L'électricité est toujours entourée de mystère, et, pour le peuple en général, surtout lorsqu'elle s'associe au traitement des maladies. C'est pourquoi un bon nombre de personnes se laissent croire que les diverses lampes conviennent au traitement et à la guérison de toutes les maladies.

D'abord, il nous faut savoir si l'état anormal dont il est question demande le traitement au soleil. Si non, l'irradiation peut faire du tort. C'est au médecin, alors, d'en faire la décision, et, si elle est dans l'affirmative, de choisir le genre de lampe à employer et de régler la durée des traitements. Les lampes donnent les rayons ultra-rouges, les rayons ultra-violets et les rayons lumineux dans des proportions variables, et les traitements ont pour but de tonifier l'organisme. Il ne faut pas oublier cependant qu'il fait du bien aussi d'exposer le corps à l'air. Ce sont la lumière et l'air ensemble qui produisent les bons effets.

L'effet des rayons infra-rouges est calmant, et ces rayons stimulent la circulation. Il est évident que si une vessie de glace est le traitement qui s'impose, un bain aux rayons infra-rouges va faire du tort au malade. Les rayons ultra-violets brunissent la peau ; ils servent à prévenir le rachitisme et à stimuler la croissance normale.

La lumière des lampes est parfois plus forte que celle du soleil, donc nous devons nous en servir qu'avec prudence. Il faut toujours régler exactement la durée du traitement, et ne pas employer ces lampes au hasard. Comme pour tout autre traitement, c'est au médecin de dire si les bains de soleil conviennent, d'abord, et d'en ordonner la méthode et la durée du traitement.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Dans St-Sauveur

M. Rodolphe DeBlois, C. R., candidat au siège No 3 de St-Sauveur.
(Communiqué)

POURQUOI J'AIME LA VENDEE

(Souvenirs personnels)

(Service de la Presse-Associée)

J'aime par-dessus tout ma petite patrie locale. J'y suis Maire depuis plus de 30 ans.

Un de mes conseillers municipaux, âgé de plus de 80 ans et faisant depuis 52 ans partie du Conseil, est mort l'année dernière. Revenant à pied d'une commune voisine, il avait, sous la pluie, contracté un refroidissement. Pour la première fois depuis sa naissance, il s'alitait, malade. Et, tout de suite, le pressentiment de sa mort lui venait. Simultanément il appelait le médecin et — très catholique — le curé pour que celui-ci lui administrât les derniers sacrements. Le médecin et le prêtre durent avouer devant lui que sa fin était proohaine.

Ses descendants, au nombre de 26, s'étaient réunis autour de lui. Appelant son fils aîné, il lui dit:

—"Va dans la cave, dans le coin gauche du fond, derrière les fagots, tu trouveras quelques bouteilles du bon vin que la vigne que nous cultivons tous ensemble a produit en 1921. Je veux une dernière fois en boire avec vous".

Puis, le vin débouché, il dit à son aîné :

—"Soulève-moi, je n'ai pas la force de le faire seul".

Quand chacun eut le verre en main, il dit :

—"Approchez-vous, choquez vos verres contre le mien".

Et, comme le Patriarche, il but avec ses enfants.

—"Agenouillez-vous tous — dit-il ensuite — je veux vous bénir".

Elevant une dernière fois sa main droite, il prononça :

—"Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, je vous bénis... Maintenant je dois vous quitter. Laissez-moi mourir en pensant à Dieu seul".

Il s'étendit ferma les yeux. Vingt minutes plus tard, sans une plainte, sans un soubresaut d'agonie, il était mort.

J'aime, plus que tout autre, le pays où naissent et vivent de tels hommes.

TAUX INCHANGES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 13. — Le taux de réescompte de la New-York Federal Reserve Bank est demeuré inchangé à 3 1-2 pour cent.

HUBERT
MOISAN
INDUSTRIEL
Candidat au siège No. 1 Quartier de St-Roch
Invite cordialement tous les électeurs du quartier à se rendre à son
COMITE CENTRAL
situé au No. 297, rue St-Joseph, où ils pourront se procurer tous les renseignements nécessaires dans la présente lutte.
Téléphones : 3-3801 — 3-1601
BIENVENUE A TOUS

VOTEZ
c'est votre Devoir, comme votre Droit
mot d'ordre du Club Kiwanis

En faveur de
E.-A. TREMBLAY
Candidat à la Mairie

CE SOIR, Samedi, le treize février
AU COMITE CENTRAL
310 Rue St-Joseph
à 8.30 hrs

E.-A. TREMBLAY

Contribuables, ne manquez pas d'y assister, la lutte touche à sa fin, mais il y a des développements nouveaux à connaître. Le maire Lavigueur refuse de venir prouver ses avancés : donc il affirme ce qu'il sait ne pas être vrai, et il ment sciemment. Par ce cas, jugez des autres.

A Saint-Fidèle de Limoilou
à 8.30 hrs également
Plusieurs orateurs adresseront la parole.
A la Radio, poste C.H.R.C.
De 10.30 à 11.30 hrs

POUR DIMANCHE le 14 février
Cinq grandes assemblées pour finir la campagne.
A Saint-Pascal-Baylon: après la messe, à la Patinoire.
A Limoilou (Salle Paroissiale) à 2 h. 30 P. M.
A Stadacona (54 des Bernières) à 4 heures.
A Saint-Malo (Salle Paroissiale) à 4 heures.

Assemblée principale pour terminer la bataille
A St-Sauveur dans la SALLE du PATRONAGE à 8.30 P.M.

Les discours de cette dernière assemblée seront irradiés par le poste CHRC, et tous les contribuables deQuébec sauront à quoi s'en tenir sur les activités de M. Lavigueur.

Comités de ELZEAR TREMBLAY
COMITE CENTRAL PRIVE, TEL.: 7075

COMITE DE ST-ROCH
310 rue St-Joseph, Tél.: 4-1652
COMITE DE ST-SAUVEUR
17 rue Dollard, Tél. 9066.
COMITE DE BELVEDERE
11, Chemin Ste-Foy, Tél.: 3-4207
COMITE DE LIMOILOU
111, 3ème Avenue, Tél.: 4-4575—4-4190
COMITE ST-JEAN-BAPTISTE
383 1-2 rue St-Jean, Tél.: 2-2527
COMITE QUARTIER CHAMPLAIN
47A rue St-Jean. Tél. 2-3199.

M. Lavigueur se vante de sortir des bombes dimanche soir : les bombes du maire sont des pétards qui n'ont jamais fait peur à personne ! Pourquoi attend-il à la dernière minute ? A-t-il l'espoir de pouvoir mentir et calomnier impunément ?

ELECTEURS
du quartier de Limoilou

Suivez le courant populaire.
Sauvegardez vos intérêts.
Votez et faites voter vos amis en faveur du candidat du peuple

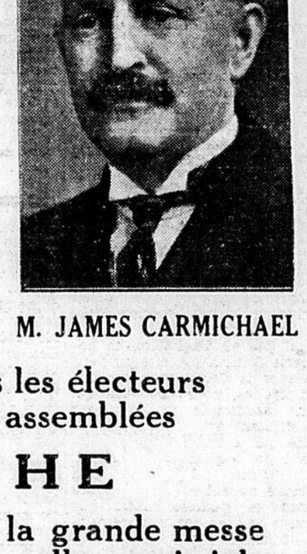
M. JAMES CARMICHAEL

James Carmichael
Candidat au siège No 1

M. Carmichael invite tous les électeurs à ses dernières grandes assemblées
DIMANCHE
à St-Pascal de Baylon, après la grande messe et le soir, à 8 hrs à St-Esprit, salle paroissiale

ELECTEURS-PROPRIETAIRES
DU
Quartier St-Roch

Avant de donner votre vote, considérez quelques-uns des articles du programme que j'entends suivre avec fermeté dans l'intérêt de mes concitoyens et électeurs. Etudiez et comparez avec ce qui s'est fait dans le passé l'attitude que je me propose de prendre à l'Hôtel-de-Ville si vous me faites l'honneur de me choisir comme votre représentant.

—Etes-vous en faveur du parachevement du Boulevard des Fossés et du bon entretien et du pavage des rues de notre quartier ?

—Désirez-vous la baisse des taux de l'électricité ?

—Voulez-vous empêcher les autres quartiers de venir déverser leurs vidanges dans le dépotoir de la rue Arago ?

—Etes-vous pour la chlorination de l'eau ?

—Que pensez-vous du projet de l'enlèvement des vidanges au cours de la nuit ?

—Aimeriez-vous payer moins cher pour l'enlèvement de la neige ?

—Ouvriers, voulez-vous trouver en moi un protecteur assuré ?

Si vous partagez mes idées accordez-moi votre vote lundi prochain. Soyez persuadés que je revendiquerai et obtiendrai vos droits.

Hubert Moisan
Industriel.

Aux Electeurs du Quartier Montcalm
Siège No. 1

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir et l'honneur de me présenter au Siège No. 1 du Quartier Montcalm laissé vacant par M. E.-A. Tremblay qui brigue présentement les suffrages des contribuables de Québec pour le fauteuil mairial.

C'est avec toute la confiance que j'ai acquise à vous connaître pendant de longues années. Je connais votre esprit civique; je connais vos ambitions primordiales qui sont de voir notre jeune Quartier parmi les plus beaux et les plus prospères de la ville. Vos voeux, sous ce rapport, sont en bonne voie de réalisation. Mais j'estime qu'il n'est plus temps de s'arrêter en route. Il faut, en effet, marcher encore plus vite de l'avant.

A cette fin, le Quartier Montcalm · doit avoir au gouvernement municipal des représentants qui soient capables et qui aient, comme disent nos amis les Anglais, le "standing" nécessaire pour le faire avancer davantage dans la voie difficile, dans les temps que nous traversons, du Progrès bien compris.

MES CHERS CONCITOYENS

Voilà pourquoi je me présente à vous en toute confiance. Je suis l'un des vôtres. Vous me connaissez tous; vous m'avez vu à l'oeuvre, au travail. Parti du bas de l'échelle, j'ai pu monter quelques échelons par mes propres forces et grâce à mon amour du travail; et, en travaillant comme tout le monde, pour mes propres intérêts, j'ai travaillé pour les vôtres, c'est-à-dire en faveur du progrès et de la prospérité de notre beau Quartier.

On a dit que celui qui pouvait, par ses propres forces, édifier, je ne dirai pas une fortune, mais une vie de façon à approcher l'aisance, est digne de la vie publique car il est capable d'user des mêmes moyens et des mêmes qualités pour assurer le bien-être des autres. Or, je crois avoir fait ma large part dans l'édification si rapide de notre Quartier Montcalm.

Les discours les plus longs ne sont pas toujours les plus pratiques et les programmes les plus savamment élaborés n'ont pas toujours les résultats les plus efficaces.

Aussi je veux être plutôt bref en vous exposant le mien. Quelques points seulement. Nous aurons, du reste, l'occasion de les discuter ensemble dans des entrevues intimes.

Voici les grandes lignes de ce court programme :

1.—Je me présente parfaitement indépendant du maire qui sera élu, quel qu'il soit. Je n'ai jamais été mêlé à aucune querelle municipale et je n'ai aucune idée préconçue sur les questions en jeu du moment qu'elles n'intéressent pas directement le Quartier que je veux représenter et notre chère ville de Québec en général. Et j'appuierai le maire élu pour collaborer avec lui dans la saine administration de la ville.

2.—La question des taux de l'électricité est à l'ordre du jour, il n'y a pas à se le dissimuler. Aussi j'aurais mauvaise grâce de m'en désintéresser. Je veux donc appuyer toutes les mesures qui me seront soumises dans le sens d'une diminution notable des taux de l'électricité.

3.—Mais l'article de mon programme auquel j'attache le plus d'importance est celui de boucler le budget de l'administration de la ville avec ses propres recettes sans les augmenter d'aucunes nouvelles taxes quelconques. L'économie est à l'ordre du jour et la ville de Québec doit la pratiquer comme toutes autres institutions.

MES CHERS AMIS DU QUARTIER MONTCALM

Voilà en quelques mots mon programme. Il est court mais il peut satisfaire, je crois, toutes les aspirations de la population de notre Quartier.

Maintenant, je ne veux rien dire de mes adversaires ce sont des gentilhommes, et ils sont libres de se présenter devant vous comme vous êtes libres de choisir entre eux et moi.

C'est, imbu du programme que je viens de vous exposer, que je me présente devant vous, sollicitant votre vote pour le 15 février courant. En vous remerciant d'avance, je puis vous assurer que je ferai tout en sorte d'être digne de l'honneur que vous me confierez.

Votre très dévoué,

Frs. Jobin

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

La Publicité—
Une maison d'affaires qui se sert de publicité en temps tranquille fait une semence qui lui rapportera.

65ième ANNEE No 220 — QUEBEC, SAMEDI, 13 FEVRIER 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

M. V. CHATEAUVERT PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce a eu lieu hier soir, aux quartiers-généraux de l'association. — Le major R.-M. Watson, 1er vice-président. — M. Alfred Marois, 2e vice-président. — M. L.-D. Hudon, trésorier. — M. Henri Loudin reste secrétaire. — Le président sortant de charge, M. A.-G. Penny, présente un intéressant rapport. — Discours de M. Châteauvert, son successeur.

LES DIRECTEURS

Les élections des officiers pour un nouveau terme, le rapport des activités de l'association depuis deux ans, le discours du nouveau président, le résumé du travail accompli depuis la dernière réunion, tel était le programme de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce, qui a eu lieu hier soir aux salles de la rue St-Paul.

M. Victor Châteauvert a été élu président de la Chambre de Commerce, succedant à ce poste à M. A.-G. Penny; le major R.-M. Watson a été élu 1er vice-président ; M. Alfred Marois, 2e vice-prsident ; et M. Louis - D. Hudon, trésorier. Le choix de tous ces officiers a été fait par acclamation. M. Henri Loudin, dont le dévouement et la collaboration effective sont toujours vivement appréciés, reste secrétaire de l'organisation dont le but est de promouvoir les intérêts du commerce et de l'industrie en notre ville. Ceux dont les noms suivent ont été élus directeurs, par scrutin : MM. J.-M. Côté, L.-L. Côté, J.-M. Dessurault, Yvon Dupré, J.-A.-T. Lambert, Lionel Langlois, P.-E. Larocque, A.-M. LeBel, J.-J. Marnel, W.-J. Morton, Geo. Paquet et J. Valentine. Pour l'élection des directeurs, MM. P. C. Falardeau et F. Vandry ont agi comme scrutateurs.

M. A.-G. Penny, président sortant de charge, a donné lecture du rapport des activités de la Chambre de Commerce sous son terme et il en a profité pour faire des observations que tous les membres présents ont endossées. Nous en donnons le texte plus loin.

M. Victor Châteauvert, le nouveau président, remercia les membres de la Chambre de Commerce pour l'honneur qu'ils lui faisaient et donné une magnifique appréciation du travail accompli sous la présidence de M. Penny. Nous publions son discours plus loin.

En l'absence de M. Ross, retenu chez lui par la maladie, le rapport du trésorier a été présenté par M. L.-D. Hudon, son successeur.

M. Penny a soumis également le rapport des activités de la Chambre de Commerce depuis la dernière réunion. Nous donnons ce rapport in extenso plus bas.

Les nouveaux officiers ont été invités à dire quelques mots, puis des motions de remerciements ont été votées à leurs prédécesseurs pour l'excellent travail accompli depuis deux ans.

Voici d'abord le rapport de l'ex-président Penny, signalant les principaux événements auxquels a été mêlée la Chambre de Commerce depuis deux ans.

Messieurs,

Le temps est arrivé pour moi ou je dois céder la place que vous m'avez fait l'honneur de me donner il y a deux ans, et, j'espère ne pas être mal compris en disant que je me retire avec un certain sentiment de soulagement. Mon terme a coincidé avec une période de conditions économiques adverses affectant le monde entier, et qui auraient pu être suffisantes en elles-mêmes pour augmenter encore plus mes responsabilités, mais mon terme a aussi coincidé avec une longue et piquante controverse municipale qui l'a assombri du commencement à la fin. La Chambre de Commerce n'est pas un corps politique, et sa présidence n'est pas une charge politique de sorte qu'il arrive rarement que son titulaire, quelque soient les problèmes, soit appelé à faire face à des critiques et des attaques de la façon que la force des circonstances l'y ont obligé. Je ne m'en plains pas, au moins en ce qui me concerne personnellement, parce qu'elles font toutes partie du travail journalier, et, si j'en fais mention ce n'est que pour exprimer mes regrets qu'elles auraient pu contribuer à embarrasser mes activités générales dans l'intérêt du commerce et de l'industrie locale, et, par suite, limiter mon utilité possible à cette Chambre.

Au début de 1930 et de 1931, je vous ai exposé un programme pour l'exécution duquel je me proposais de mettre tous mes efforts et ceux de votre Conseil. Je n'ai pas besoin de le faire aujourd'hui, et, en ce qui concerne les détails de l'administration durant l'année passée, je serai aussi bref que possible : ce qui a été fait et ce qui reste à faire, pour ma part, ne peut être changé, et je ne voudrais pas avoir l'air de me vanter, d'un côté, ni de m'excuser de l'autre. En résumé, je puis déclarer que j'ai conscience d'avoir fait de mon mieux et je regrette seulement de n'avoir pas pu faire d'avantage. Ceux d'entre vous qui ont pris la peine de lire les Bulletins Mensuels que le Conseil vous envoie, ou qui auront étudié le rapport des activités du Conseil, qui vous sera adressé prochainement quand il sera imprimé, pourront apprécier le travail qui a été accompli, et admettre, je le crois, que vos représentants sont restés à la tâche durant des jours particulièrement difficiles.

Il est nécessaire que je vous donne un mot ou deux d'explications sur trois points différents : Le premier est le cas des Taux de fret maritimes que nous avons réussi à présenter devant la Commission des Chemins de Fer et qui attendait l'argument final à Ottawa lorsque j'ai présenté ma dernière adresse présidentielle annuelle. Un peu plus tard, la Commission des Chemins de Fer était elle-même désorganisée par la démission, tout d'abord, de l'Assistant Commissaire en Chef, le Lt.-Col. Thomas Vien, et ensuite, par celle du Commissaire en Chef, l'hon. H.-A. McKeown. Ce n'est que quelque temps après qu'un nouveau Commissaire en Chef a été nommé dans la personne de M. C.-P. Fullerton et ce n'est que depuis un mois environ que M. F. Labelle de Hull, a été nommé en remplacement du Col. Vien. C'est probablement la raison pour laquelle il n'y a pas encore eu de date fixée pour l'argument final dans notre cause et j'ai pensé qu'il était mieux de ne pas en forcer la décision. En ce qui me concerne, toutefois, pas une des justes réclamations de Québec n'a été abandonnée et la nouvelle administration qui entre en fonction a les mains entièrement libres pour suivre cette cause comme bon lui semblera.

Le second point est la controverse au sujet des taux d'électricité, dont j'ai déjà parlé. A la fin de 1930 un Comité d'enquête, nommé par votre Conseil, a soumis un rapport suggérant une réduction immédiate et substantielle des taux sur la base d'un "tarif à échelle" de façon à accorder un traitement équitable aux gens consommateurs et encourager les plus petits à augmenter leur consommation. L'intention était d'entreprendre des négociations avec le Quebec Power d'après les recommandations de ce rapport, et j'avais eu des conversations préliminaires non officielles avec le Président et le Gérant-Général de la Compagnie, qui ont accepté le principe du tarif à échelle qui est actuellement en force. Entretemps, cependant, certaines attaques faites sur la supposée attitude du Conseil et la mienne, rendaient toute action subséquente futile et peu sage. L'agitation populaire, et une certaine pression faite par les autorités municipales ont induit la Compagnie à offrir à la Ville une réduction des taux qui a été également soumise à l'approbation de votre Conseil. Après une étude sérieuse de la situation nous avons décidé que les taux proposés ne montraient pas une réduction suffisante pour être acceptés et acceptables par cette Chambre, et que les autorités municipales devaient avoir les mains libres pour obtenir de la Compagnie des taux les plus favorables possibles. Les choses en restèrent ainsi jusqu'au moment ou la Ville a proposé de demander à la Législature d'amender sa Charte afin d'avoir le droit de municipaliser le service de lumière et de pouvoir électrique. Cette proposition a été également étudiée sérieusement par votre Conseil, qui a jugé qu'il ne devait pas intervenir dans la question, comme nous aurions pu le faire normalement, parce que, c'en était devenu une question complexe et entièrement politique et que nous n'aurions pu exercer aucune influence constructive sans exposer inévitablement la Chambre aux critiques, quelque fut la décision prise.

Durant l'année, nous avons été l'objet d'accusations personnelles, bien que jamais faites publiquement, à l'effet que votre Conseil était le jouet de la Quebec Power, les noms de membres individuels ayant même été mentionnés, comme étant, d'après leurs différentes affiliations, plutôt liés en faveur de la Compagnie. S'il y avait eu la moindre vérité dans ces déclarations, il est évident que votre Conseil, d'après ce qui précède, aurait favorisé la compagnie d'une drôle de façon, mais, comme cela arrive toujours, c'est encore là une accusation vulgaire, sans autre fondement que celui du fait que certains membres sont associés avec différents intérêts, qui, à leur tour, sont associés avec la Compagnie. Je suggérerai que si vous avez à donner votre confiance seulement à un Conseil qui n'a aucune association d'aucun genre, vous aurez de la difficulté à trouver, pour en faire partie, des hommes qui soient entièrement capables et représentatifs.

Voici pour la conduite de votre Conseil, mais il y a aussi votre Président qui a été l'objet de critiques qui ont circulé publiquement et privement. Ce qu'elles auraient pu avoir été n'a aucune importance maintenant, mais, dans les circonstances actuelles, je pense qu'il est juste, pour vous et pour lui, de vous expliquer franchement quelle a toujours été son attitude personnelle dans cette importante question. Cette Chambre est supposée être une association d'hommes d'affaires et il a toujours été mon idée, que, bien que nous devons protéger et promouvoir les intérêts légitimes du consommateur contre l'exploitation d'une utilité publique, il est aussi de notre devoir de sauvegarder toute entreprise commerciale légitime faisant affaire dans la communauté et contribuant à son développement matériel, contre toute attaque destructive à l'excès. Je n'hésite pas à dire que la Compagnie a souvent été des plus malheureuse dans la manière qu'elle a traité le consommateur et dans ses relations avec lui, mais dans mon humble et sincère opinion, la campagne qui a été faite pour obtenir une réduction des taux a été des plus mal avisée et a fait autant de mal à la communauté, dans un certain sens, qu'elle a fait de bien au but que l'on voulait atteindre. Bien entendu, il est impossible de dire ce qu'il aurait pu arriver, mais mon opinion était, et est encore maintenant, que, s'il n'y avait pas eu d'agitation en dehors, cette Chambre aurait pu s'entendre avec la Compagnie, sur une base d'affaires, pour des taux qui auraient satisfait le consommateur et qui auraient évité à Québec une publicité qui a fait un tort incalculable à son expansion industrielle pour l'avenir, même si les taux d'électricité étaient établis aussi bas que vous le voudriez. Bien que j'approuve de tout coeur la demande de réduction des taux et que j'aurais été prêt à l'endosser avec vigueur et sans réserve, sous des circonstances ordinaires, j'ai cru remarquer dans la campagne qui a été faite, un premier pas vers l'étatisation dans laquelle je n'ai pas beaucoup foi, et vers la municipalisation dans laquelle je n'ai aucune confiance. En conséquence et afin de donner à la Compagnie le temps nécessaire d'adopter son organisation aux nouvelles conditions, j'aurais franchement été prêt, d'après mon jugement personnel, à accepter, par des négociations à l'amiable, les meilleurs termes possibles de la Compagnie comme une entente temporaire à condition que ces réductions subséquentes soient faites progressivement et substantiellement jusqu'à ce qu'elles aient finalement atteint un juste niveau. Je ne réclame aucun mérite particulier sur mes vues et je ne demande à personne de les accepter, mais, pour ce qu'elles valent, elles ont au moins été inspirées par le désir de promouvoir les intérêt de tous, comme je les envisageais.

Maintenant que toute la question a été mise entre les mains d'une commission d'enquête, j'espère sincèrement que l'on trouvera au problème une solution juste et que le tumulte de l'agitation qui a bouleversé si longtemps la communauté s'apaisera. Je ne méprise pas l'importance d'avoir des taux raisonnables; la Chambre de Commerce s'est occupée de ce problème bien avant que l'agitation du dehors commence, et j'avais même inclus dans mon programme, il y a deux ans, le but d'obtenir une réduction des taux. Mais j'insisterai vivement auprès de mes concitoyens sur la nécessité absolue et importante de créer un esprit civique uni, j'insisterai également auprès des autorités municipales qu'il est également nécessaire et vital d'avoir une administration efficace et économique.

Le troisième point sur lequel je voudrais dire un mot, est celui de notre expansion industrielle. Au moment où j'ai pris ce fauteuil, j'étais plus impressionné de l'urgence de cette question pour Québec que toute autre du ressort de la Chambre de Commerce et je me proposais de faire des efforts vigoureux pour améliorer la situation. En effet, avec les moyens à ma disposition, je ne pouvais faire plus que de déterminer les principaux facteurs de notre problème industriel, mais, au moins, je me suis aperçu que, si nous voulons la fin nous devons en vouloir au moins les moyens. Québec a certains avantages à offrir à de nouvelles industries, mais nous avons aussi certains désavantages : taux de fret, d'assurances et de pouvoir électrique élevés, valeurs immobilières et impôts élevés, distances éloignées des marchés et des sources d'approvisionnement; de plus, je dois dire que la réputation de notre Gouvernement civique à l'étranger n'a pas beaucoup d'encouragement pour l'industriel.

Si nous désirons nous développer, Québec doit tout d'abord être imbu d'un nouvel esprit de progrès; nous devons pouvoir être en mesure d'offrir des conditions de vie matérielles aussi favorables que celles que l'on trouve autrepart; nous devons conduire nos affaires municipales sur une base d'affaire. Je sais très bien qu'une ville ne peut être administrée de la même façon qu'une entreprise commerciale privée, mais certaines villes sont mieux administrées que d'autres et je ne pense pas que personne puisse nier le fait qu'il y a à Québec des améliorations à faire dans cette direction. C'est notre affaire de vivre comme nous vivons, mais c'est également l'affaire des étrangers de venir vivre avec nous, et jamais il n'y a eu une plus grande compétition que maintenant pour attirer des industries.

Si je le pouvais, j'aimerais à éveiller tout citoyen de Québec sur la gravité de la situation; bien que notre population ait augmenté d'une façon étonnante, nous n'avons fait aucun progrès industriel pour lui procurer les moyens de vivre. Ceci ne peut se continuer beaucoup plus longtemps, il y a une limite aux capacités de nos Administrations Fédérales, Provinciales et Municipales pour créer de l'emploi; il y a une limite au patronage municipal; de plus nous ne pouvons pas compter pour un certain temps, si jamais à l'avenir, sur le trafic des touristes dans les mêmes proportions que dans le passé. Nous devons avoir de nouvelles industries si notre population doit grandir et vivre. En plus d'avoir des avantages naturels, il est nécessaire de les annoncer à l'étranger si nous voulons faire concurrence efficacement avec les milliers d'autres centres industriels; il est nécessaire de créer des facilités spéciales pour faire concurrence avec celles qui sont offertes autre part à de nouvelles industries. Ce serait une perte totale de dépenser une petite somme d'argent, à contre coeur, et pendant quelque temps seulement. Il faut qu'une campagne soigneusement préparée, soit faite pendant plusieurs années par un Bureau Industriel très bien équipé. Et il faudra user de patience en face de certains désappointements.

Pour créer de nouvelles industries, le moyen le plus facile et le plus encourageant est d'organiser des industries locales avec du capital local, mais s'il fallait essayer d'en amener une nouvelle de l'étranger, il faudrait tenir compte des conditions locales et concentrer nos efforts pour en avoir une qui importerait sa matière première et exporterait sa marchandise ouvrée par eau. Ce n'est pas tout de suite que l'on peut trouver une telle industrie, et en attendant, l'on devrait essayer de se procurer du terrain, et de souscrire le capital nécessaire pour y construire une usine qui pourrait être louée à une industrie aussitôt qu'on aura pu en trouver une. C'est un des plans possibles; quant au moyen le plus avantageux à prendre c'est une question d'opinion. Mais, je le répète, il n'y a pas de problème plus urgent pour le moment ici, et nous n'arriverons à des résultats pratiques que par une meilleure coopération entre la municipalité et la Chambre de Commerce.

Voici donc ce qui touche les questions locales; quand à celles d'une nature plus générale, j'ai remarqué que les présidents sortant des autres Chambres de Commerce, dans leurs adresses d'adieu, recommandaient aux gouvernements provinciaux et fédéraux, l'économie dans leur administration et une diminution de taxes. C'est un excellent avis que j'approuve sincèrement mais je pense que nos administrateurs ont assez souvent et assez énergiquement reçu des avis à cet effet, qu'il n'est pas nécessaire pour moi de le répéter spécialement. Le Président sortant de charge du "Montreal Board of Trade" a également mis en garde le Premier Ministre du Canada contre le projet de la canalisation du St-Laurent, et, là-dessus encore, je me plais à endosser son attitude.

Avant de m'assoir, je dois attirer votre attention sur certaines questions d'un interêt interne pour cette Chambre : Tout d'abord et avant tout, la question des perspectives futures de notre organisation. Depuis plusieurs années elle a souffert d'une diminution graduelle constante mais ralentissante de ses membres, ce qui ne peut durer indéfiniment. Après avoir fait une ou deux campagnes de recrutement, que j'appellerais des campagnes à outrance, nous commencions l'année 1926 avec 851 membres, qui, en comparaison des débuts de 1932 avec 449 membres montre une perte de 402 membres en six ans. En un mot, nos membres ont été réduits de moitié durant ce temps. Maintenant les souscriptions de $12.00 de 449 membres, s'ils paient tous, nous donnent un revenu total de $5388.00. Il est donc bien clair que ce revenu est entièrement insuffisant pour les besoins d'une organisation comme la nôtre. Cela veut dire que nous sommes obligés de travailler les mains liées dès le début.

Bien que ce soit mon devoir de mettre devant vous ces faits importants sans cachette, je ne voudrais pas vous laisser sous la fausse impression que la position fondamentale de la Chambre de Commerce est pire qu'elle a jamais été. Il y a quelques années, en ma qualité de trésorier, j'avais fait remarquer que nous avions des membres loyaux au nombre de 400, environ, qui payaient leurs souscriptions assez promptement. Ce sont ceux-là qui forment la fondation de notre organisation, et ils y restent. Au-dessus de ce nombre, le total change d'année en année, et les souscriptions sont payées très lentement ou pas du tout.

Le résultat des campagnes de recrutement à outrance dont j'ai parlé, n'a réussi qu'à augmenter momentanément le nombre de nos membres. Ceux qui réellement n'étaient pas intéressés de faire partie de notre organisation avaient été sollicités à blanc et s'y sont joint pour obliger quelqu'un envers qui ils avaient certaines obligations; plus tard, il profitaient de la première occasion pour se retirer aussitôt que leur souscription initiale était payée. En 1926 nous n'avons pas pris de nouveaux membres, et nous en avons perdu 196 de ceux qui avaient été pris durant les campagnes précédentes. En 1927, quand nous avons fait notre dernière campagne nous avons eu 76 nouveaux membres et en avons perdu 104. En 1928 nous avons pris 35 nouveaux membres et en avons perdu seulement 39, mais, de fait, nous aurions du en canceller 116 qui n'avaient pas payé et que nous avons été obligés de canceler l'année suivante, et si nous l'avions fait les membres perdus en trois ans auraient été de 416, ceci contrebalancé par 11 nouveaux membres. Contre cela nos pertes durant les trois dernières années 1929-30-31 ont été seulement de 148, contrebalancées par 54 nouveaux membres, entrés sans aucune pression de campagne à outrance. En résumé, toute la vérité est que cette Chambre ne reçoit pas tout l'appui qu'elle devrait avoir mais elle reçoit encore autant d'appui volontaire qu'elle en a toujours reçu.

On donne toutes sortes de raisons pour le manque de progrès de la Chambre, mais les principales sont l'apathie populaire et l'individualisme étroit. Ici à Québec, on a de grandes idées sur ce qui devrait être fait pour nous, mais pas beaucoup d'idées pour faire quelque chose pour nous-mêmes. De plus, dans une grande ville comme celle-ci, l'on doit s'adresser principalement aux manufacturiers, aux marchands de gros et aux grands marchands de détail pour aider au travail de la Chambre; il est difficile d'en faire comprendre sa valeur au petit détaillant. Il est donc malheureux qu'à Québec nous ayions si peu d'industries et d'établissements commerciaux de grande envergure. Enfin nous avons aujourd'hui un certain nombre d'organisations, telles que les Clubs de service et les corps commerciaux qui ne concurrencent ni ne remplacent la Chambre de Commerce mais qui détournent l'attention d'un certain nombre d'hommes d'affaires à considérer les réclamations qu'elle a le droit de lui faire. Partout ailleurs les organisations commerciales, sont affiliées avec la Chambre de Commerce en même temps que les clubs de service rivalisent entre eux pour recruter pour la Chambre de Commerce locale des membres, mais voilà un idéal qui n'est pas encore atteint à Québec, bien que les organisations en question nous aient fourni plusieurs de nos meilleurs chefs.

Qu'est-ce que l'on peut faire pour améliorer les choses ? Dernièrement, nous avons travaillé tranquillement mais activement pour former une section de Juniors, qui, je l'espère fonctionnera sous peu. Avec une telle Section nous devrions être capables d'entraîner des jeunes gens pour qu'ils puissent ensuite devenir des membres senior enthousiastes et par conséquent le problème se résoudra par lui-même en temps voulu. Malheureusement, nous ne pouvons attendre jusqu'au moment où les jeunes auront à corriger les lacunes, par conséquent un mouvement populaire en faveur de la Chambre est immédiatement nécessaire. Bien des gens ne réalisent pas ce que la Chambre de Commerce fait pour Québec, mais Québec aurait une surprise désagréable s'il fallait qu'elle disparaisse. La question est si importante qu'elle ne devrait pas échapper à l'attention de nos grands hommes d'affaires, pour qu'ils la prennent en mains.

Je sais que l'on fait souvent les mêmes critiques à l'effet que le Conseil ne se tient pas assez en contact avec les Membres en général, mais ceci n'est pas juste. D'après mon expérience, le Conseil a fait tous les efforts et a essayé tous les moyens possibles pour induire les membres à assister aux assemblées, mais toujours avec le même insuccès. A moins qu'il y ait une question qui les intéresse directement et individuellement, les membres ne viennent pas aux assemblées, quelque soit le programme proposé et quelque soit le jour ou l'heure où elles ont lieu. Depuis 1926, à l'exception des assemblées -

(Suite à la page 14)

L'EXECUTIF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

M. VICTOR CHATEAUVERT, président de la Chambre de Commerce.

Le major R.-M. WATSON, premier vice-président.

M. ALFRED MAROIS, qui a été élu second vice-président.

M. LOUIS-D. HUDON, élu trésorier de la Chambre de Commerce.

M. HENRI LOUDIN, secrétaire de la Chambre de Commerce.

L'aide aux pauvres

Sous les auspices de la Société Saint-Vincent-de-Paul

Après avoir semblé hésiter un peu, l'hiver s'est enfin établi chez nous dans toute sa rigueur. Aussi les coeurs se sentent-ils émus et chacun donne-t-il autant qu'il le peut afin de secourir la misère dans notre ville.

Nous recevons de toutes parts des lettres bien touchantes que nous publierions avec joie si la modestie même de ceux et celles qui les écrivent ne nous en empêchait. Nous nous contentons pour le moment de publier la dernière liste des souscriptions reçues à ce jour.

LISTE DES SOUSCRIPTIONS, DU 15 DEC. AU 10 FEVRIER 1932

Décembre, du 15 au 31 :	
Les professeurs de l'Ecole Normale Laval, Québec	$ 30.00
Le personnel du ministère des Terres et Forêts	228.80
Les fonctionnaires permanents de la cité de Québec	150.00
La Commission du Prêt Agricole Canadienne, Québec	15.00
Le personnel de l'Agence de la Marine, Québec	100.00
Comité de secours des dames, section Saint-Roch	300.00
Comité de secours des dames de Québec	600.00
Comité de secours des dames de Québec	500.00
Un ami	15.00
Le personnel des Douanes et de l'Accise, Québec	130.00
Le personnel de la brigade du feu de la cité de Québec, par l'entremise de G. Emond, secrétaire	935.00
Le personnel de l'Ecole Technique de Québec	44.15
Monsieur D.-E. Drolet	50.60
Les raquetteurs de l'Union Commerciale de Québec	10.00
Le personnel du service des assurances de la province de Québec	21.10
Le personnel du greffe de la Cour Supérieure de Québec	105.66
Total du 15 déc. 1931 au 31 déc. 1931	$3,232.71
Janvier, du 1er au 31 :	
L'hon. M. L.-A. Taschereau	100.00
Le personnel de l'Ecole Technique de Québec	21.63
Le personnel de l'Ecole Technique de Québec	21.63
Le personnel de la Commission des Accidents du Travail, Québec	52.00
Les employés du Département de la Marine, Québec	100.00
Le personnel de la Commission des Liqueurs, Québec	400.00
Le personnel du bureau de l'imprimeur du roi, Québec	14.91
Un ami	50.00
M. Pierre Gosselin	12.00
La Caisse Centrale Desjardins de Lévis	600.00
Le personnel du ministère des Terres et Forêts	67.63
Le Cercle d'Etudes des Instituteurs Catholiques	24.00
Le personnel du Secrétaria de la Province	107.27
Fashion-Craft, (L.-A. Roy, Enr)	10.00
Sun Oil Company Limited	75.00
Le personnel du Département du Contrôleur du Revenu de la Province	114.00
Le personnel de la Commission des Liqueurs, Québec	40.00
L'honorable Juge Albert Malouin	5.00
Clément & Clément, Enr	25.00
Total de janvier 1932	$2,200.07
Février, du 1er au 10.	
Le personnel du Procureur Général et du Bureau du Publiciste du Gouvernement	131.27
Le personnel du greffe de la Cour Supérieure, Québec	58.66
Le personnel du ministère du Travail, Québec	64.83
Un ami	25.00
Le personnel du ministère de la Voirie	290.50
Le personnel du département de l'Instruction Publique	78.00
Le personnel du ministère des Travaux Publics	361.03
Le personnel du département de la Bibliothèque	123.00
Le personnel du département des Affaires Municipales	41.00
Le personnel du ministère de l'Agriculture	175.31
Le personnel des Terres et Forêts	292.77
Le personnel de la Sûreté Provinciale, Québec	61.53
Le personnel de l'Industrielle, Assurance - vie	20.00
Le personnel des Douanes et de l'Accise	130.00
Total du 1er au 10 février	$1,852.90
Total du 15 déc. 1931 au 10 février 1932	$7,285.68

N'OUBLIONS PAS...

N'oublions pas que si généreuses que soient ces contributions, la Société St-Vincent de Paul, pour ne nommer que la principale association charitable, voit chaque mois se clôre sur un déficit. Elle secourt actuellement environ 800 familles. Et tout indique qu'à mesure que l'hiver progresse le nombre des nécessiteux va encore augmenter.

A QUI ADRESSER LES SOUSCRIPTIONS

On voit la part généreuse que les

(Suite à la page 19)

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
EN CHARS USAGES DE TOUS GENRES

1931			Dodge	Sédan	550.
Pierce-Arrow	Sedan	$2800.	Stutz	Sédan	1600.
Auburn	Sedan	1450.	1928		
Hupmobile	Coupé	1350.	Packard	Coupé	1600.
Hupmobile	Sedan	1850.	Willys-Knight	Sédan	550.
Hupmobile	Roadster	950.	Studebaker	Sédan	750.
1930			Oldsmobile	Coach	350.
Packard	Coupé	2200.	Ford	Roadster	250.
De-Soto 8 Cyls	Sedan	850.	1927		
De-Soto 8 Cyls	Coupé	750.	Studebaker	Sédan	550.
Ford	Coupé	375.	Chrysler	Sédan	250.
Willys, Lic 12152	Sedan	450.	Chrysler	Roadster	350.
Willys, Lic 12153	Sedan	450.	Nash	Sédan-7	450.
Willys, Lic 12154	Roadster	450.	Nash	Coupé	100.
Willys, Lic 12155	Coupé	450.	Marmon	Sédan	250.
1929			Stutz	Sédan	650.
Packard Gros '8'	Sédan 7	2200.	1926		
Hupmobile	Sédan	850.	Chevrolet	Coach	75.
Willys-Knight	Sédan	950.	Nash	Sédan	150.
Chevrolet	Sédan	400.	Studebaker	Coach	150.
Buick	Coupé	850.	1929 (camions)		
Nash	Coupé	950.	Stewart	2 tonnes	1400.
Essex	Sédan	350.	Dodge	2 tonnes	650.
Dodge	Coupé	550.	Dodge	1½ ton.	550.
Dodge	Sédan	550.			

TOUS CES CHARS SONT EN BON ORDRE DE MARCHE.

Nous acceptons votre vieux char en échange. Venez choisir le vôtre pendant que nous avons un grand choix.

UNIVERSAL AUTO Limited
27 DE LA COURONNE
Téléphone : 5112 QUEBEC

Amusements

AU THEATRE CANADIEN

Une scene du film, "Le Bal", avec Germaine Dermoz, André LeFaur et Danielle Darrieux. Ce film sera présenté en programme double avec "Son Altesse l'Amour", au Canadien.

AU RIALTO

"L'Homme qui Assassina" est un roman de Claude Farrère. Un homme de théâtre, Pierre Frondale, en a fait une brillante adaptation, et voici que Jean Tarride vient de le porter au cinéma parlant.

"L'Homme qui Assassina" est une adaptation pleine de tact et de sensibilité d'une oeuvre qui a déjà tenté maints cinégraphistes. Le film se passe en Turquie et la vue de Stamboul, des rives du Bosphore et de Constantinople, situé harmonieusement l'action. Ce drame parlé est précis, direct, et d'une admirable netteté dans le dialogue. C'est un excellent film et plein de trouvailles techniques sonores.

Quant à l'interprétation, elle est de tout premier ordre. Qu'il suffise de mentionner Marie Bell, de la Comédie-Française, dans le rôle de lady Falkland. C'est une magnifique interprète. Dans le rôle du colonel de Sévigné, Jean Angelo lui donne la réplique avec beaucoup d'allure et de dignité. Abel Jacquin est parfait en prince Cernuwitz brutal et soumis. Maxudian a l'allure et le ton grave de son personnage, tandis que la ravissante Edith Mera fait une cousine intrigante à souhait. Gabriel Gabrio est, de son côté, un sir Archibald Falkland qui a grand air.

Comm.

A L'EMPIRE

"PRINCESSE A VOS ORDRES"

Pour aujourd'hui, demain et lundi la direction du théâtre Empire, met à l'affiche une production tout en français, qui a rempli les salles de spectacles partout où elle fut montrée. "Princesse à vos ordres", c'est le nom du film, sera donc montré à l'Empire à partir d'aujourd'hui, et ce, à la demande d'un grand nombre de cinéphiles qui désiraient revoir les délicieux artistes que sont Lilian Harvey et Henri Garat, les deux principaux partenaires de ce film.

Cette production est du genre opérette et le jeu des acteurs comme l'originalité des décors et la variété amusante des chansons en font une production exclusive que personne ne devrait manquer d'aller voir à l'Empire. Ne pas oublier que ce programme se terminera lundi soir et que les amateurs devront se hâter s'ils ne veulent pas manquer cette occasion, probablement la dernière de revoir cette charmante opérette.

Comm.

AU CAPITOL

"POSSESSED"

Joan Crawford et Clark Gable dans les rôles principaux.

"Possessed", que le théâtre Capitol offrira à ses habitués pour demain, lundi et mardi, contient des épisodes dramatiques dont l'intérêt se maintient captivant jusqu'au dénouement.

"Possessed", c'est l'odyssée d'une petite fille de la campagne qui, du jour au lendemain, passe de l'humble vie d'employée d'usine à une existence raffinée au milieu de la meilleure société de New-York. Devenue la protégée d'un riche avocat elle a ses appartements sur l'avenue du Parc, dans le quartier le plus chic de la grande cité américaine. Ses salons sont fréquentés par les gens les plus haut cotés et elle finit par faire l'orgueil de son protecteur. La politique vient tout gâter : un groupe d'électeurs suggère à l'avocat de se porter candidat au siège de gouverneur d'Etat mais ils sont d'avis que celui-ci devrait tout d'abord rompre avec sa protégée. Celle-ci mise au courant par un hasard, ne veut pas nuire à la carrière politique de son protecteur, et elle lui annonce son départ, ajoutant qu'elle va rejoindre pour l'épouser un ami d'enfance qui l'aime. La jeune fille finira cependant par épouser l'homme qu'elle admire, tant il est vrai que la femme a besoin d'admirer pour aimer. N'est-ce pas d'ailleurs l'avocat qui a vraiment révélé à la jeune fille la beauté de l'existence et qui s'est lui-même en toutes circonstances, le protecteur désintéressé, le camarade de tous les instants. Elle fera pour lui prouver sa reconnaissance et son estime un acte de courage qui sauvera sa carrière politique.

Comm.

AU VICTORIA

Un bon programme double est à l'affiche du Victoria à partir d'aujourd'hui. Ce programme consiste en premier lieu en une superbe production, la plus récente de Clara Kimball Young, intitulée "Women Go On Forever". La distribution comprend en outre Morgan Wallace, Maurice Black, Thomas Jackson, Yola d'Avril, Lorin Raker, Eddie Lambert et Nellie V. Nichols.

Le second film "Murder at Midnight" met en vedette, Alice White, Hale Hamilton, Aileen Pringle, Leslie Fenton et Robert Ellis. Une bonne comédie et un documentaire complètent ce programme double qui sera montré au Victoria jusqu'à mardi seulement.

Comm.

CONSTANCE BENNETT AU CARTIER

CONSTANCE BENNETT dans "The Common Law", au Cartier demain, lundi et mardi, ainsi que Eddie Quillan dans "Sweepstakes".

AU CANADIEN

"Le Bal" et "Son Altesse L'Amour" en programme double, Annabella, Germaine Dermoz, André Lefour, et Roger Tréville sont les vedettes.

C'est un formidable programme double que présente le Théâtre Canadien à partir d'aujourd'hui : "Le Bal" et "Son Altesse d'Amour", les deux plus grands succès de la saison. Tous ceux qui n'ont pas vu ces deux films et même ceux qui les ont vus, voudront se rendre au Canadien pour applaudir ce spectacle exceptionnel.

En reprenant "Le Bal" et "Son Altesse l'Amour" le Théâtre—Canadien ne fait que répondre à la demande générale du public. Le succès qui accueillit ces deux films justifie simplement leur reprise, d'autant plus que l'un et l'autre donnent une excellente idée des mérites du film parlant français.

"Son Altesse l'Amour" est l'une des meilleures productions de la Pathé-Nathan. Elle met en vedette la gracieuse Annabella et son élégant partenaire Roger Tréville. La distribution réunit une troupe d'étoiles parmi lesquelles il faut citer André LeFaur, André Duborse, Alerme, Marie Laure et Prince.

Avec deux films de cette qualité le Théâtre Canadien peut être assuré d'un très vif succès. Il est assez rare en effet de trouver en un même spectacle deux films de cette qualité. Il y aura en outre les actualités françaises du Pathé-Journal et autres courts sujets.

A L'ARLEQUIN

Nul spectacle n'est comparable aux sublimes représentations que l'on donne actuellement au théâtre Arlequin. Le succès que remporte cette semaine "La Passion" de MM. Germain Beaulieu et Julien Daoust, a décidé la direction à laisser cette pièce à l'affiche toute la semaine prochaine. La désintéressée et très judicieuse critique qui a été faite de cette oeuvre biblique par un journaliste québecois, est un éloge mérité de tous ceux qui participent aux représentations de la meilleure des pièces écrites en marge de "La Passion". La mise en scène, les costumes, les décors, l'interprétation des différents caractères, tout est bien, dit ce critique. Et, si le mot "hiératique" signifie bien : selon le sens, la forme et le fond d'une tradition liturgique, le plus bel éloge est encore à Mme Ella Duval qui personnifie si dignement et si justement le rôle de la Vierge-Marie. Quant au rôle de Pilate, tenu par M. Edmond Daoust, nous croyons devoir affirmer que cet artiste atteint, dans ce rôle, au plus haut sommet de l'art dramatique. Mme Simone Nicolis a été pleusement charmante dans le rôle de Madeleine, MM. Louis Dion et Jean Rhémont sont tout-à-fait les Caïphe et Anne que nous peint l'histoire. M. Arthur Boudreau fait un superbe centurion. La musique que joue l'orchestre Chartier est pour beaucoup dans le succès de "La Passion".

Les représentations de ce grand drame commençant à 2 h. 15 en matinées et à 8 h. 15 en soirée. Il y a matinée tous les jours.

ST-ONESIME

Baptême.— M. et Mme Louis Duval (née Aldéa St-Laurent) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 8 sous les prénoms de Joseph, Louis, Antoine.

Parrain: M. Elzéar Duval, marraine: Mlle Marie-Anne St-Laurent, oncle et tante de l'enfant. oPrteuse: Mme Célestin Duval grand mère de l'enfant.

Solennité de la fête de la Purification.— Le dimanche de la Purification a été célébré avec une grande solennité. La messe fut chanté par M. l'abbé Alfred Thiboutot (professeur au collège Ste-Anne), le sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé Armand Dubé, tous deux professeurs au collège Ste-Anne de la Pocatière. Un beau programme de chant fut exécuté par la chorale de la paroisse et M. l'abbé Alphonse Pelletier curé touchait l'orgue.

Va-et-vient.— Dimanche le 30 janvier étaient en promenade chez M. Jos.-H. Lemieux, les Révérendes Srs Marie de toute grâce et Sr Germaine du Sauveur de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal. La Rév. Mère Marie de toute grâce est la soeur de Mme Lemieux et Rév. Mère Germaine du Sauveur, la fille de M. et Mme Lemieux.

—Mme Léo Authier, de Montréal, était aussi en promenade ici.

—M. Alfred Lafrance, de Black Lake, était en promenade chez M. Jos. Michaud, il y a quelques temps.

—M. Arthur D'Anjou arrivé de Montréal où il a visité le Frère André en vue d'une guérison.

—M. et Mme Eugénie Moreau de Ste-Anne de la Pocatière, étaient dimanche dernier les invités de M. et Mme Philippe Sirois.

—M. Ernest Thiboutot et M. Raoul Beaulieu sont partis pour un voyage à Québec et aussi à Plessisville où ils visiteront M. Zoel Cazes.

—Mlles Fernande Lemieux, institutrice au couvent de St-André, et Alma Lemieux, étudiante au couvent de Ste-Anne de la Pocatière, étaient chez leurs parents M. Jos.-H. Lemieux à l'occasion de la visite des Revds. SS. de la Congrégation Notre-Dame.

—M. et Mme Oliva Bouchard étaient en promenade à St-Denis dimanche dernier.

—M. Charles Dumais, ecclésiastique, est retourné au Séminaire de Québec après avoir passé quelques temps dans sa famille.

—M. T. Massé, de Montréal, était en promenade chez M. Jos. A. Lemieux, il y a quelques temps.

LAMBTON

Décès.—Le 30 janvier, la mort est venue ravir à l'affection des siens, Mlle Jeanne-d'Arc Lapointe fille de M. et Mme Alfred Lapointe à l'âge de 13 ans. Elle laisse pour la pleurer, son père et sa mère, M. et Mme Alfred Lapointe, ses frères: MM. Joseph, Alphonse, Thomas, Jean, Clément et Grégoire Lapointe; ses soeurs, Mlles Alice Gertrude, Madeleine, Gabrielle, Cécile et Hélène Lapointe.

Son service et sa sépulture ont eu lieu dans notre paroisse, le 2 février au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Le service a été chanté par M. le curé Julien. Les porteurs étaient MM. Eddy et Albert Latulippe, Robert Turcotte, Dominique Lapointe.

M. Euclide Lapointe portait la croix. M. Antonio Lapointe, conduisait le corbillard.

Dans le cortège on remarquait son père, M. Alfred Lapointe, ses frères: MM. Joseph, Alphonse, Thomas et Jean Lapointe, ses soeurs Mlles Alice Gertrude, Madeleine et Gabrielle et un grand nombre de parents et amis.

A la famille nous offrons nos plus sincères sympathies.

Va-et-vient. — M. l'abbé Henri Labrecque, du grand Séminaire de Québec est en repos pour quelques temps chez son père M. Ed. Labrecque de Lambton.

—Mme J.-E. Guertin, passe quelques jours à Québec, par affaires.

—Mlle Emélie Guay, du presbytère de Lambton, est de retour d'une promenade de quelques jours à Québec.

Le roi George V possède un perroquet, Charlotte, âgé de 80 ans. Il l'a acheté il y a 45 ans, alors qu'il faisait un stage dans la marine. Le perroquet prononce plusieurs phrases en Anglais et en Français et connait un certain nombre de termes maritimes. Lorsqu'un visiteur entre dans le cabinet du roi, le perroquet dit : "Que voulez-vous ? Soyez bref!"

(La Presse Associée)

AU CLASSIC

"MON AMI VICTOR"

Victor de FLEURY est un jeune homme du monde, intelligent et instruit, mais pas veinard. Il occupe sous les toits de Paris une pauvre mansarde dont il ne peut même pas régler le montant à sa concierge, étant sans travail. Désolé, il parcourt les "petites annonces" de Figaro, se rend à vingt adresses . . Hélas toujours sans succès!

A la dernière adresse, il se prépare à quitter la salle d'attente, lorsque le directeur, Edgar Flachon, l'aperçoit et l'appelle.

Flachon, dont les affaires ne sont pas très florissantes, voudrait épouser la jeune Nicolle, fille d'un gros épicier millionnaire : Persil-Veron. Mais, comme il n'est pas doué de qualités exceptionnelles, il veut emmener avec lui au château des Persil-Veron, un secrétaire bien stylé qui fera mal ce que lui, Flachon, fera bien, savoir : jouer au tennis, au bridge, monter à cheval, danser, et tout le reste : Victor de Fleury remplira ce rôle admirablement.

Pour ce faire, il recevra 5,000 frs. et... un poste de Directeur dans la maison Flachon, redorée après son mariage...

Victor qui n'a plus un sou accepte ; les deux jeunes gens partent au château, où ils sont reçus par M. et Mme Persil-Véron et la tante Liliane, vieille fille sentimentale et.... très sourde qui possède une grosse fortune. Dès lors, Victor remplit consciencieusement son rôle de "repoussoir". Edgar n'a aucun mal à briller auprès d'une si piètre partenaire et s'attire sans difficultés les grâces de Nicolle qui, personnellement, les aurait peut-être réservées à Victor, s'il avait été moins ridicule. Victor s'en rend bien compte ; un soir, excédé, il se jure d'être lui-même. Au cours d'une soirée, il déclame de toute son âme une tirade nouvelle. Persuadé qu'il a brisé tous les projets de son "patron", il se retire dans sa chambre et lui notifie sa démission.

Sur ces entrefaites, Flachon se précipite dans la chambre de Victor. Que va-t-il se passer entre ces deux hommes? Quel sera l'élu de Nicolle?

Le second film s'intitule "Dirigible" avec comme principaux interprètes Jack Holt, Ralph Graves, Fay Wray et Hobart Bosworth. C'est un film aérien épique qui vous fera frissonner et passer par toutes les sensations. Une histoire d'amour bien agencée mêle son intrigue à celle du film et le rend encore plus captivant.

Un documentaire et une bonne comédie complètent ce programme qui est certes l'un des plus substantiels qu'ait offert depuis longtemps la direction du Classic.

—Vous faites des signaux à un bateau?

—Non, je chasse les mouches (Gente Nostra, Rome.)

AU VICTORIA

Scène de "Women Go On Forever", avec Clara Kimball Young et Marian Nixon, qui sera montrée au Victoria aujourd'hui jusqu'à mardi, avec 'Murder at Midnight" avec Alice White et Aileen Pringle.

AU CARTIER

La direction du Cartier présentera pour trois jours à partir de demain un programme double des plus intéressants. La première production intitulée "The Common Law" avec Constance Bennett et Eddie Quillan, est un film d'un rare mérite. Le second "Sweepstake" qui met en vedette le fameux Eddie Quillan, est une véritable épopée du turf. D'une photographie hors pair, cette production est tout à la fois dramatique, émue et ironique. C'est l'histoire de la vie sur les pistes de course et les aventures d'Eddie Quillan, un jockey qu'un propriétaire de chevaux peu scrupuleux réussit à faire chasser de la piste. Le héros s'exile alors à Tiajuana où il devient garçon de café. Alors, avec l'aide de la jolie Marie Nixon, son amie, il projette son retour sur les pistes de course, et, dans un dénouement aussi sensationnel que réaliste, il est de nouveau le vainqueur du sweepstake.

AU PRINCESS

Pour trois jours commençant demain, la direction du Princesse présentera sur l'écran un grand film de l'Ouest intitulé: "In Old Cheyenne". Tom Tyler présentera un autre épisode de sa fameuse série "Le Fantôme de l'Ouest". A partir de lundi, Caroline, Marcel DeQuoy, Ballounne, Exhaust et un choeur de jeunes et jolies danseuses exécuteront un bon programme de vaudeville. Les prix d'admission sont toujours les mêmes, c'est-à-dire 25 cts. Admission générale.

Comm.

Acteur d'envergure, Quillan se révèle aussi excellent chanteur dans cette vue. Marion Nixon incarne une héroïne charmante tandis que Lew Cody interprète avec conviction le rôle du propriétaire de chevaux.

CAPITOL THEATRE — MATINEE Tous Les Sièges 25¢

3 Jours COMMENCANT DEMAIN

Joan CRAWFORD in POSSESSED with Clark GABLE

DERNIERE JOURNEE
Miriam Hopkins
Phillips Holmes
Wynne Gibson
— dans —
"Two Kinds of Women"

Dans la distribution : WALLACE FORD, SKEETS GALLAGHER, MARJORIE WHITE, JOAN MILJAN

La Joan Crawford que vous adorez, avec sa beauté ravissante, dans ces costumes exotiques de soie et de satin qui conviennent si bien à son genre de beauté, avec l'idole du jour, Clark Gable. Il n'est pas étonnant que les amateurs retournent les voir une seconde fois dans une production qui dépasse en beauté les plus grands succès de Joan Crawford, depuis "Our Dancing Daughters" jusqu'à "This Modern Age".

DRESSEWARE TOUS LES SAMEDIS SOIRS

REPRESENTATION CONTINUE DEMAIN DE 1.30 A 11 HRS

BIENTOT : Greta Garbo dans MATA-HARI

EMPIRE

SAMEDI-DIMANCHE-LUNDI

Sur demande spéciale on remettra à l'affiche l'une des meilleures productions de la saison tournée en France.

"Princesse à vos Ordres"

avec

Lilian Harvey
Henri Garat

Une nouveauté sensationnelle qui fit courir tout Paris

AUSSI AUTRES ATTRACTIONS

THEATRE IMPERIAL

Demain - Lundi - Mardi
"BUCK JONES" dans "BRANDED"

5-Actes de Vaudeville-5

Meo et Juliette par Jean Nel | 'L'Esclave' par Raoul Lery

Vue Merc.-Jeudi-Ven.-Sam.
'MEPHISTO'

THEATRE PRINCESS

Demain-Lundi-Mardi
'IN OLD CHEYENNE'
Une Histoire de l'Ouest
— aussi —
"Fantôme de l'Ouest"
avec Tom Tyler

Com. Lundi
Marcel Dequoy, Caroline, Balloune Exhauste
et un Choeur de
7 - Jolies Danseuses - 7
Admis. 25c - 3 sièges à 15c

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
JULIEN DAOUST
présente
Le plus sublime des drames
"LA PASSION"
de G. Beaulieu et J. Daoust
Matinées : Lundi, jeudi, samedi.

IMPERIAL
3ème épisode
Comédie par Jean Nel
"MEO ET JULIETTE"
Drame par R. Léry
5 ACTES DE VAUDEVILLE 5
"MEPHISTO"
Admission, mat. et soirée, 25c

PRINCESS
"LES AVENTURES D'AGLAE"
Comédie par Hervé Germain
Caroline, Balloune, Exhaust, Bezo et 7 jolies filles
"A WOMAN OF EXPERIENCE"
— et —
"FANTOME DE L'OUEST"
avec Tom Tyler
Admission : 25c

CANADIEN
Foyer du Film Parlant Français
MATINEES: 25c
SOIREES : 39c et 40c
LUNDI: SOIREE D'ARGENTERIE

COMMENCANT AUJOUR'HDUI EN MATINEE
A LA DEMANDE GENERALE
REPRISE DES DEUX GRANDS SUCCES DE LA SAISON --

LE BAL

La splendide réalisation de W. THIELE
(Production de VANDAL et DELAC)
avec ANDRE LEFAUR, GERMAINE DERMOZ, Daniele DARRIEUX, Wanda GREVILLE
d'après le roman d'IRENE NEMIROWSKY
UNE OEUVRE FINE ET EMOUVANTE

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

"SON ALTESSE L'AMOUR"

La ravissante production PATHE-NATAN jouée par
ANNABELLA et ROGER TREVILLE

Le plus formidable Spectacle encore présenté au Canadien sans Augmentation de Prix

Heures des représentations 1h., 3.15h., 6h. et 9.15h.
LE SUCCES EST AU FILM PARLANT FRANCAIS

VICTORIA
Aujourd'hui à Mardi
Programme Double

avec
Clara Kimball Young
Marion Nixon
Paul Page et Yola D'Avril

ALICE WHITE
AILEEN PRINGLE
dans "MURDER AT MIDNIGHT"

FRANCAIS
AUJOURD'HUI
MAURICE CHEVALIER
— dans —
"THE SMILING LIEUTENANT"
"VALSE D'AMOUR"
— avec —
Claudette Colbert et Miriam Hopkins

Aujourd'hui : DOROTHY MacKAILL dans "Woman of the Outpost", Rose Hobart dans "A Lady Surrenders" et Comédie "War Mamas".

Demain Lundi et Mardi CARTIER Excellent programme double

AUSSI
EDDIE QUILLAN dans "SWEEPSTAKES"

CLASSIC
3 Jours Commençant Demain
Une vue française
RENE LEFEBVRE
— dans —
'Mon Ami Victor'
aussi le grand spécial
"DIRIGIBLE"
— avec —
Jack Holt, Ralph Graves, Fay Wray et Hobart Bosworth
Actualité et Comédie
Ne manquez pas de voir ce beau programme

THEATRE ARLEQUIN
VANCE & LEFEBVRE — TEL 3-3301

Deuxième semaine
"LA PASSION"

EN 12 TABLEAUX
Par Germain Beaulieu et Julien Daoust

L'Annonciation — Les Bergers — Les Rois Mages — La Nativité — Le Temple à Jérusalem.— La cène— Le Jardin des Oliviers— Chez Pilate — Le Crucifiement— L'Ascension, sont de magnifiques tableaux qu'il faut voir.

REPRESENTATIONS
Tous les soirs à 8.15 hrs : 25c et 35c. ---
Matinées tous les jours à 2.15 hrs: 25c.
Enfants : 10c.

A L'IMPERIAL

Pour trois jours commençant demain, la direction de l'Impérial présentera comme programme cinématographique une production de l'Ouest canadien intitulée : "Branded". Caroline et Jean Nel, présenteront "La Fête de Juliette" et Raoul Léry un nouveau drame intitulé "L'Esclave". A la fin de la semaine, c'est-à-dire à partir de mercredi, sera montré le deuxième épisode de "Méphisto". Cinq bons actes de vaudeville compléteront ce programme qui est un des meilleurs que l'Impérial ait présentés jusqu'ici.

Comm.

TROP GRASSE A 22 ANS

Se Débarrassa de 19 lbs —et du Mal de Dos

"J'ai 22 ans et je pesais 163 livres. Je ressentais des douleurs dans le dos et à la tête. Rien ne m'occupait. Lorsque mon amie me dit d'essayer les Sels Kruschen, je refusai tout d'abord — j'étais dégoûtée de prendre toutes sortes de remèdes. Mais depuis que j'ai essayé les Sels Kruschen, il y a six mois, j'ai perdu 19 livres et me sens une toute autre femme. Je suis très reconnaissante à Mme — qui me recommanda les Sels Kruschen". — Mme P.

Ce qui fit engraisser cette femme fut aussi la cause de son mal de dos et de ses maux de tête. Tout l'ennui provenait de la défectuosité des organes internes qui n'expulsaient plus régulièrement le l'organisme les matières de rebut.

Les six sels que contient Kruschen aident les organes internes à fonctionner convenablement — et complètement — à rejeter quotidiennement les déchets et les poisons qui encombrent le système. Ensuite, peu a peu, cette vilaine graisse disparaît — lentement mais sûrement. Le mal de dos et les maux de tête se dissipent. Vous vous sentez débordant de santé, de jeunesse et d'énergie merveilleuses comme vous ne l'aurez jamais été.

AU FRANCAIS

"MARIUS"

C'est avec impatience que l'on attendait le film que MARCEL PAGNOL s'est décidé à tirer de sa comédie. "Marius". Nous le verrons la semaine prochaine au Français. On connait le sujet de la comédie: Fanny, la gentille petite marchande de coquillages, est amoureuse de Marius dont le père, César, tient le "Bar de la Marine", sur le Vieux Port de Marseille. Mais Marius, hanté par le désir de courir le monde et de connaitre les pays merveilleux dont lui parle sans cesse un vieux marin, Piquoiseau, hésite à engager sa vie et à renoncer à ses projets d'aventures, L'amour semble l'emporter et Marius décide d'épouser Fanny. Quelques jours avant le mariage, s'offre à lui l'occasion, jadis tant cherchée de partir au loin. Et c'est Fanny elle-même qui rend à Marius sa liberté, ne voulant pas qu'il ait un jour, auprès d'elle, le regret de lui avoir sacrifié ses rêves de jeunesse. Elle se résigne à épouser sans amour, un vieux brave homme qui l'aime, depuis longtemps, le riche commerçant retraite, Panisse.

On ne peut exprimer, en quelques lignes, tout le charme du roman de Marius et de Fanny, qui se déroule dans une ambiance pittoresque. Au Bar de la Marine, rendez-vous des vieux loups de mer qui ont couru le monde et de navigateurs qui ne sont jamais sortis du Vieux-Port, ce ne sont que souvenirs de voyages, parties de manille égayées de truculentes apostrophes, querel'es bruyantes qui se résolvent en pacifique "tournées." Tout cela est sans façons, d'une jovialité bon enfant qui n'est jamais vulgaire. Et le soleil le beau soleil de Provence illumine le mouvant décor des quais où grouille une population colorée.

BEAUMONT

Sépultures. — Le 18 janvier dernier fut inhumé Joseph-Gérard, âgé de 9 ans, enfant de M. et Mme Adélard Macomeau, du rang Ville-Marie.

—Le même jour a été inhumé André, âgé de 3 semaines, enfant de M. et Mme Lorenzo Turgeon (née Jeannette Shabot), de Québec. L'inhumation eut lieu dans le terrain de la famille.

Communions réparatrices. — A l'occasion du premier dimanche du mois de février, tous les paroissiens ont répondu généreusement à l'appel de leur digne pasteur en s'approchant nombreux de la Sainte Table. Le Révérend Père Caouette est venu prêter son concours à M. le curé à cette occasion. Les Ligueurs du Sacré-Coeur tout particulièrement étaient nombreux à leur messe, qui eut lieu à 7.30 heures. Un magnifique sermon fut donné par le Révérend Père Caouette, ainsi qu'à la grand'messe, qui eut lieu à 9.30 heures. Le soir, à 7 heures, l'Heure Sainte fut aussi prêchée par le Révérend Père Caouette.

Malades. — Mme Philippe Culet, qui s'est démis une jambe alors qu'elle tomba sur la glace, prend un peu de mieux; son état n'inspire cependant pas de craintes.

—Mme Edouard Chabot est dangereusement malade à sa résidence, à Beaumont.

—La famille de M. Adélard Macomeau, qui était atteinte d'une grave maladie depuis près d'un mois, est maintenant en bonne voie de guérison.

Décès. — Le 28 janvier dernier est décédé M. Joseph Paré, âgé de 75 ans, époux de feu Aimée Gaulin. Il fut transporté chez son gendre, M. Joseph Borusseau, à Beauport-Est, où eurent lieu les funérailles et l'inhumation.

Vie sociale. — Mme Emile Labrecque est en promenade à Québec, chez des parents.

—M. et Mme Joseph Pouliot, et leur fils Robert, sont allés à Lévis, dernièrement.

—M. Edouard Chabot est allé à Montréal, la semaine dernière, assister aux funérailles de son gendre, M. J.-E. Gagnon.

—Mlle Régina Turgeon est revenue à Beaumont, après une absence de près de deux mois.

—MM Arsène et Esdras Beaudoin, ainsi que Mlle Yvonne Beaudoin sont allés à Lévis, la semaine dernière, à l'occasion de la mort de leur parent, M. Réal Beaudoin.

Visite des écoles. — M. le curé F.-X. Lefebvre a fait l'examen des écoles de la paroisse, accompagné de MM. les Commissaires. Ils ont été très satisfaits des élèves et ont admiré le devouement des institutrices. M. le curé a remercié MM. les Commissaires qui l'ont accompagnés ainsi que les institutrices et les élèves, qui ont travaillé; il les a encouragés à travailler davantage et a assuré un grand succès pour la fin de l'année.

Conseil. — Le 1er février eut lieu la réunion du Conseil sous la présidence de Son Honneur le maire Stenio Patry. L'on discuta les affaires de la paroisse.

ST-ZACHARIE

Baptêmes. — Le 26 janvier, fut baptisé Joseph, Henri, Maurice, enfant de M. et Mme Honoré Faucher; parrain et marraine: M. et Mme France Larivière.

—Le 30 janvier fut baptisé Joseph, Antoine, Yvon, enfant de M. et Mme Dollard Chabot; parrain et marraine: M. et Mme Grégoire Vachon.

—Le même jour fut baptisée Marie, Hélène, enfant de M. et Mme Alexandre Bergeron. Parrain et marraine: M. et Mme Dollard Labbé.

Le 2 février fut baptisée Marie, Rose, Alma, enfant de M. et Mme Edouard Cloutier; Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Cloutier, grands-parents de l'enfant.

Sépulture. — Le 30 janvier fut inhumé Joseph, Henri Maurice, enfant bien aimé de M. et Mme Honoré Faucher, âgé de quelques jours.

—**Va-et-vient.**— M. Honoré Larivière est allé à Saint-Prosper, en visite chez son frère M. Odilon Larivière.

—M. Thomas Gagné est descendu à Québec reconduire sa petite fille à l'hôpital où elle doit subir une opération.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mme veuve Cyrias Allen est de retour parmi nous après un séjour de quelques temps à l'hôpital de Lévis où elle s'est complètement rétablie.

—Et vos expériences de jeunesse les avez-vous réalisées ?

—Une seule. Quand j'étais tout petit et que ma mere me peignait les cheveux, je désirais n'avoir pas de cheveux (**Berlingske Tidende**, Copenhagen.)

NOCES D'ARGENT

Une magnifique fête qui a réuni au delà de 100 personnes a été faite dimanche soir, à M. et madame Joseph Parent, de Québec, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage.

Les parents et les nombreux amis des jubilaires se sont réunis à leur résidence, rue Ste-Famille. Dès l'arrivée des héros de la fête de famille, une adresse fut lue par M. Gérard Marier, ami de la famille. Mademoiselle Yvette Parent, fillette des jubilaires, présenta une magnifique gerbe de fleurs, composée de vingt-cinq roses, expression sincère de l'admiration et de l'estime de tous. Un superbe radio de marque "Victor" combiné leur fut aussi offert ainsi que plusieurs morceaux d'argenterie.

A minuit, les invités firent honneur aux tables bien garnies. Au milieu de ces rejouissances, qui animent toutes les réunions familiales, plusieurs santés furent proposées. Un magnifique programme musical fut aussi exécuté durant le banquet.

Le jubilaire répondit avec beaucoup de tact et d'à-propos en son nom et celui de son épouse.

Un euchre fut donné durant la soirée et les prix furent gagnés par madame Eud. Hamel, Mme H. Girard, Mme Barnabé, Mme G. Garant, Mlle Gaboury, MM. Alm. Juneau, E. Alain, O. Daigle, A. Roussin et Y. Marier.

Les invités étaient : M. et Mme Joseph Parent, jubilaires, Miles Germaine, Yvonne, Yvette Parent, MM. Lucien, Henri, René Parent, enfants des jubilaires; M. et Mme Alm. Roussin, M. et Mme Arm. Lapointe, M. et Mme Eug. Lapointe, M. et Mme Gérard Peters, M. et Mme Bleecker, de New-York, M. et Mme Jos. Durand, de Trois-Rivières, Mlle Germaine Durand, de Trois-Rivières, M. et Mme L.-T. Drolet, M. et Mme Amable Létourneau, M. et Mme Jos. Paradis, M. et Mme Théophile Marier, M. et Mme Jos. Marier, M. et Mme E Gaboury, M. et Mme Léo Couture, M. et Mme Jos. Lachance, M. et Mme Edg. Hamel, de l'Ancienne Lorette, M. V. Paradis, de l'Ancienne Lorette, M. et Mme C. Rondeau, M. et Mme H. Girard, M. et Mme Alm Juneau, M. et Mme G. Garant, M. et Mme L. Potvin, M. le notaire et Mme Yves Montreuil, Mme Paul Lamontagne, M. et Mme A. Godbout, M. et Mme Jos. Lachance, M. et Mme Barnabé, M. et Mme Ern. Alain, M. et Mme, Alp. Daigle, de Ste-Croix, M. O. Daigle, M. F. Houde, M. et Mme G. Laroche, M. et Mme Jean Frédéric, M. et Mme Albert Rousseau, Mlle Marie Drolet, M. Henri Gendreau, de Montmagny, Mlle Marguerite Drolet, M. Dominique Gauvin, M. Gérard Marier, M. Paul Drolet, Mlle Victoire Bardou, M. Ant. Daigle, M. Georges-Albert Roussin, Mlle Cécile Girard, M. Yves Marier.

Les organisateurs de cette inoubliable fête étaient: Mme Alf. Roussin, Mlle Germaine Parent, M. Gérard Marier, M. et Mme Am. Parent, M. et Mme H. Parent.

GRATIS

Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient ces articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA Co. MONTREAL

Nos belles régions de coionisation

(Suite de la page 9)

végétation. Les cultivateurs font aisément deux belles récoltes de trèfle par année. Cette plante fourragère pousse merveilleusement ; ce qui témoigne hautement en faveur de l'excellence du sol. Toutes les céréales ainsi que le foin poussent admirablement.

La région du Témiscamingue

La région du Témiscamingue est peut-être, parmi les régions de colonisation de la province de Québec, la plus favorisée de toutes au point de vue des richesses naturelles. Le Témiscamingue offre actuellement à l'agriculture des milliers d'acres de terre. La population globale de ce comté, y compris les villes de Témiscamingue, de Rouyn et de Noranda, s'élève actuellement à plus de 18,500 âmes. Mais il y a certainement place pour une population double. On y trouve 12 paroisses parfaitement organisées, mais on peut y fonder encore un certain nombre de paroisses nouvelles.

Le terrain, assez escarpé sur les bords du lac, devient de plus en plus uni à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur du pays. Les petites montagnes qui percent ici et là sont entrecoupées de riches vallons, offrant les plus grands avantages à l'agriculture.

Comme les pâturages sont excellents, l'élevage des animaux réussit bien. Aussi l'industrie laitière est-elle en honneur et l'une des meilleures sources de revenu pour les habitants de cette belle région.

A ceux qui veulent s'établir au Témiscamingue, on offre de belles terres dans les 12 paroisses organisées et dans trois cantons nouveaux accessibles par de bons chemins; Montreuil, Baby et Brodeur. Le chemin de fer traverse déjà la région habitée, et avec de nouvelles communications, nous pourrons ouvrir 50 autres belles paroisses. Chaque paroisse organisée a sa fabrique de beurre ou de fromage avec une production ascendante moyenne de dix pour cent par année.

Les terres que le gouvernement vend pour fin de colonisation sont généralement boisées. Un lot de 100 acres en superficie est concédé au prix nominal de $60, dont $10, seulement comptant. Les cinq autres versements sont payables annuellement.

AIDE AUX COLONS

Le Ministère de la Colonisation aide le colon comme suit: il fait construire les chemins et les ponts et pour ces travaux il fait employer les colons de préférences; il distribue des grains de semence aux colons pauvres par l'entremise des curés des paroisses de colonisation; il donne des primes de défrichement, de résidence et de premier labour pour un montant considérable chaque années, etc.

Pour aider les colons qui désirent visiter ou s'établir dans ces régions de colonisation, le Ministere émet des certificats de colons qui permettent d'acheter des billets de passage et de transporter les effets de ménage, animaux, etc., à des prix réduits.

TERRES EN PARTIE DEFRICHEES

La Chambre de Commerce de Ville-Marie a préparé une liste des terres en partie défrichées, et qui sont à vendre dans chacune des paroisses. Cette liste mentionne l'étendue de terre cultivable, le nombre de constructions sur chaque terre, la distance de l'église et du chemin de fer, le nombre d'âcres encore en bois debout, le prix de vente, etc. Cette liste pourra être obtenue sur demande, en s'adressant au Secrétaire de la Chambre de Commerce de Ville-Marie.

AGENT DES TERRES

Le colon qui veut faire le choix d'un lot de la Couronne doit d'abord s'adresser à l'Agent des Terres de la région. Celui-ci lui donnera tous les renseignements nécessaires sur la valeur du sol et les avantages qu'on peut y trouver. Adresse : M. Albert Guay, N. P., Ville-Marie, comté de Témiscamingue, P. Q.

Missionnaire-Colonisateur

Le missionnaire - colonisateur du comté de Témiscamingue est M. l'abbé L.-Z. Moreau. Les colons qui veulent avoir des renseignements particuliers sur cette région pourront s'adresser à lui. Son adresse est comme suit : Ville-Marie, comté de Témiscamingue, P. Q.

Renseignements généraux

Demandez le nouveau "Guide du Colon", il vous sera envoye gratuitement. Pour renseignements sur nos régions de colonisation, s'adresser à l'honorable M. Hector Laferte, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Hôtel du Gouvernement, Québec.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES

Trois Jours Comm. Demain
Marie Bell et Jean Angelo
dans un grand film parlé français
"L'HOMME QUI ASSASSINA"
Actualité et comédie

Avis
Il y aura une seule représentation demain après-midi à 2 hrs- Le soir à 7¼ et 9 hrs.

Dernière fois Aujourd'hui
Jack Holt
et
Ralph Graves
dans
"DIRIGIBLE"
Admission :
Matinées .10
Soirées .15

CE SOIR
à 11 heures
Représentation spéciale de la vue française
"ECHEC AU ROI"
Admission: .15

FRANCAIS
4 Jours Commençant Demain
Vue parlante française
RAIMU & PIERRE FRESNAY
dans
'MARIUS'
Demain et tous les soirs 25c
4 représentations par jour— Matinée 15c
Samedi Soir à 11 Hrs
'MARIUS'
DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
Version française de
MAURICE CHEVALIER dans
Smiling Lieutenant

Présentation de 8 NOUVEAUX CAMIONS CHEVROLET
six cylindres
comprenant 2 nouveaux modèles extra forts, de 2 tonnes de capacite

LA nouvelle ligne complète de Camions Chevrolet Six Cylindres pour 1932 vous offre: les Châssis Commerciaux Régulfers et De Luxe de ½ tonne, avec plusieurs sortes de carrosseries dont celle de Livraison Légère, par Panneaux, Express à Dais, etc. Les Châssis de 1½ tonne sur empattements de 131 pouces et de 157 pouces, convenant à l'installation d'une très grande variété de carrosseries pratiques et à bas prix. Et deux Châssis "Heavy Duty" de 2 tonnes, entièrement nouveaux, avec plusieurs types de carrosseries pour répondre aux besoins spéciaux des contracteurs et du transport lourd. Vous trouverez que ces camions nouveaux ont été améliorés dans tous les points susceptibles d'augmenter votre satisfaction. Plus rapides et plus souples pour accélérer le service . . . plus forts pour durer plus longtemps . . . et *le plus faible coût d'opération de tous les camions.* Plus que jamais, Chevrolet est La Grande Valeur Canadienne! Prix à partir de $505 (pour Châssis Commercial), à l'usine, taxes en plus.

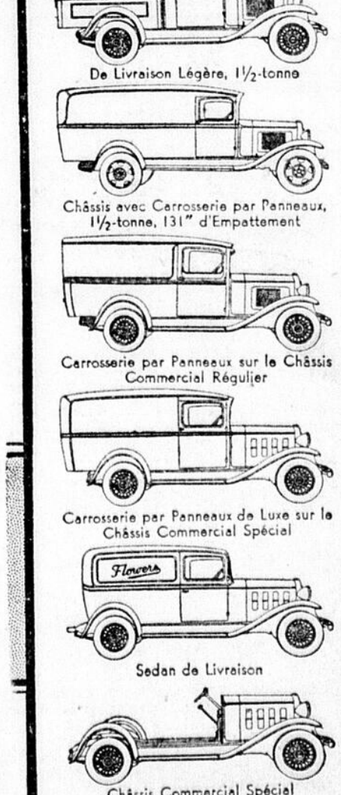

PRODUIT AU CANADA

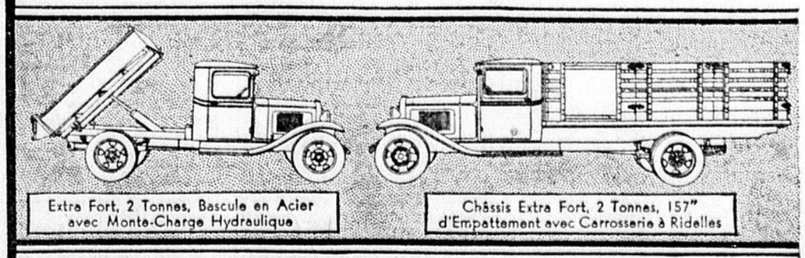

Vous pouvez acheter les Camions Chevrolet suivant les conditions faciles du mode de paiement différé G M A C de la General Motors. CT13-36F

J.-L. DROLET, Enr.

Salles de Ventes : 284 rue St-Joseph, Québec. Station de Service :— 173 rue du Pont,
M. ALCIDE BEAUDETTE, Deschaillons, LA TUQUE AUTOMOBILE Enr., La Tuque,
HENRI PERRAULT, Lauzon, Lévis. NEUVILLE MOTOR SALES, Neuville,

APRES...

Le Roman de Tarzan
Le Retour de Tarzan
Les Epreuves de Tarzan
Le Fils de Tarzan
Tarzan et les Joyaux d'Opar
Tarzan et l'Empire perdu
Tarzan, roi de la jungle
et
Tarzan au centre de la Terre

Vous Voudrez Lire

TARZAN le Terrible

et revoir Jeanne, l'épouse de Tarzan, et son fils Korak, qui sont, avec Tarzan, les héros principaux de ce nouveau roman qui vous conduira au pays mystérieux de Palul-don, au centre de l'Afrique inconnue.

La Publication de

Tarzan le Terrible

Commencera dans

L'ÉVÉNEMENT

de

Lundi, le 15 février

La prorogation vendredi le 19 ?

(Suite de la page 3)

au fauteuil).

On étudie le bill clause par clause. Le député de Trois-Rivières n'a pas changé d'idée depuis la veille.

M. DUPLESSIS. — "Cette commission aurait été nécessitée par suite de la condition malheureuse de certaines municipalités. Il est important de noter que la situation n'est pas aussi heureuse qu'on le disait au temps des élections.

"Le principe du bill est de nommer deux commissaires. Déjà on impose de ce fait de nouvelles obligations aux municipalités.

"Une foule de municipalités sont dans une mauvaise position parce que, par exemple, la loi de la voirie les engageait à faire des dépenses extravagantes. La loi de voirie a permis aux conseils municipaux, sur simples résolutions, d'engager le crédit des municipalités. Il est arrivé qu'une majorité de conseillers non qualifiés a voté des dépenses pour des travaux de voirie.

"Une autre cause de la situation est la multiplicité des exemptions de taxes. Il a fallu nécessairement emprunter.

"Autre cause : ingérence politique. On a passé des lois pour soustraire à l'approbation populaire les règlements des emprunts. Cette ingérence politique on la fait disparaître en l'augmentant. Lorsque les deux commissaires ne s'entendront pas, le lieutenant gouverneur en-conseil exercera sa volonté.

"Il n'est pas nécessaire d'interdire tous les conseils municipaux et les commissions scolaires de notre Province".

L'orateur suggère un moyen de régler la situation.

M. DUPLESSIS. — "La loi pourrait être amendée en rapport avec les emprunts à l'effet que la majorité de 51 p. c. soit exigée pour l'autorisation des règlements d'emprunt".

On dit que d'autres Provinces ont adopté cette loi.

M. DUPLESSIS. — "Depuis quand sommes-nous obligés de sortir de la Province pour apprendre à passer des lois ? Une loi qui est bonne ailleurs peut ne pas l'être ici. Nous ne savons pas du tout pourquoi elle a été adoptée ailleurs.

"Cette législation au point de vue des libertés populaires ne constitue pas une page glorieuse pour notre Province.

"On exempte Montréal parce qu'il y a du chômage. Mais du chômage il y a dans toutes les villes. Cette loi devrait donc s'appliquer à la ville des Trois-Rivières qui est peut-être plus affectée que toute autre.

"Je crois qu'il serait plus facile d'amender la loi actuelle et de protéger les prérogatives du peuple".

Le Premier Ministre donne la réplique au député des Trois - Rivières.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je ne dirai que quelques mots. Quand on fait le procès de la canonisation d'un saint il y a toujours un avocat du diable. Cependant la cause est bonne".

M. DUPLESSIS. — "Je n'ai jamais défendu le gouvernement".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Toute mesure que nous présentons est considérée mauvaise par notre honorable ami jouant son rôle d'avocat du diable".

Le "Devoir" et l'"Action Catholique" ont commenté le projet de la commission. M. Thomas Poulin a écrit à ce sujet dans l'"Action Catholique".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il n'y a pas longtemps que M. Thomas Poulin nous faisait des éloges à tout rompre. Je ne sais pas pourquoi il a changé... Mesure partisane, dit-on. S'il y a un homme dans cette Chambre qui pourrait être partisan ce serait bien le ministre. Cependant il est prêt à se départir de son autorité pour la confier à deux hommes absolument indépendants. Où est le danger de la partisannerie ?

"Deuxième partie du projet : lorsque une municipalité sera insolvable, la commission la dirigera. Ce n'est pas nous qui déciderons : ce sont les tribunaux, la Cour Supérieure.

"L'Action Catholique et le Devoir ont tort. Le "Devoir", je le comprends : ceci assure l'élection de M. Houde.

"Je n'ai aucune objection à le dire, je n'ai pas peur de soumettre cette loi à la Province".

Le Premier Ministre cite l'"Ottawa Journal" qui loue la mesure. M. A. C. Skinner, maire de Sherbrooke, a aussi félicité le Premier Ministre, l'invitant à appliquer la loi à toute la Province.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "La meilleure garantie que nous ayons, c'est d'avoir des financiers qui diront aux conseils municipaux : "nous allons voir quelle est votre situation financière avant de vous permettre d'emprunter pour consolider votre dette. "J'aime mieux ce jugement que le mien".

"L'ingérence politique est inévitable. On ne sépare pas complètement la politique de l'administration d'une province. C'est pourquoi nous croyons à la nécessité d'hommes indépendants".

"Quelle objection peut-il y avoir qu'on jette de la lumière sur la situation d'une municipalité.

"Nous avons une élection à Québec. Un candidat dit : "nous avons à l'Exposition un surplus de $6 000". L'autre dit : "Non, vous avez un déficit de $18.000". Il importe d'être au courant.

"Il importe d'assurer la solvabilité de nos administrations municipales. Elles sont la clef de voûte de la prospérité de notre Province".

M. Duplessis ne veut pas se défendre d'être l'avocat du diable.

M. DUPLESSIS. — "Je ne répondrai pas à la première partie de l'argumentation du Premier Ministre".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "L'avocat du diable".

M. DUPLESSIS. — "Je n'ai pas besoin de répondre à cela... D'après l'argument du Premier Ministre les contribuables ne sont pas qualifiés pour voter les règlements d'emprunts".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je n'ai pas dit cela".

M. DUPLESSIS. — "Les paroles du Premier Ministre ont été prises et elles seront rapportées".

"Il existe actuellement un droit d'enquête. Si le gouvernement voulait enlever le danger de l'ingérence politique il se fierait aux tribunaux qui offrent autrement de garantie que la commission qui sera créée par le gouvernement.

"La municipalité est la clef de voute de la Province dit le Premier Ministre. Mais la municipalité c'est l'opposé de la centralisation. Le moyen de conserver la municipalité ce n'est pas d'adopter cette mesure qui la paralyse".

Le député de Trois-Rivières passe aux commissions scolaires.

M. DUPLESSIS. — "Les commissions scolaires tomberont sous le coup de cette loi. Il n'y a rien pour déterminer les garanties qu'offriront les commissaires. C'est un acheminement vers le contrôle de la chose scolaire par l'Etat".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "En autant que les emprunts scolaires sont concernés le surintendant de l'Instruction publique garde son contrôle. S'il refuse, la commission n'y peut rien. Il n'y a aucun changement en ce qui concerne les commissions scolaires.

M. DUPLESSIS. — "S'il n'y avait rien de changé il n'y aurait pas besoin de législation...

"S'il faut une commission, que l'on nomme donc trois commissaires pour éviter l'ingérence politique, si, toutefois la loi doit être adoptée. Car je considère qu'elle devrait être retirée".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "A la prochaine session si nous voyons que trois commissaires sont nécessaires nous agirons en conséquence".

M. DUPLESSIS. — "Est-ce que l'hon. ministre a des candidats en vue ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "En avez-vous? Donnez-nous leurs noms. Je ne dis pas, toutefois, que je les accepterai". (rires)

Les résolutions sont adoptées sur division et on passe à l'étude du bill basé sur ces résolutions.

Au cours de la discussion M. Duplessis déclare :

M. DUPLESSIS. — "Je considère que la vieille capitale et la cité des Trois-Rivières devraient être soustraites à cette loi".

Le comité rapporte progrès.

Le Président appelle les résolutions relatives à la loi sur les divertissements.

Le ministre de la Voirie pilote le projet.

L'hon. M. PERRAULT. —"Le projet de loi est changé. Il y aura une surtaxe de 25 p. c. sur la taxe actuelle, soit 12 p. c. (Comme l'on sait, les propriétaires ont promis d'absorber le 2 1-2 p. c., de sorte qu'il n'y aura pas de changement dans les prix chargés au public) Les revenus de l'assistance publique ont diminué de $[illegible] Actuellement il y a des demandes devant l'Assistance Publique pour $1 400.000. Il s'agit de payer sans emprunter, les intérêts et le capital sur le fonds de $16,000,000.

"Quant aux exemptions elles demeurent ce qu'elles étaient. Cette surtaxe va rapporter environ $500,000 tandis que la taxe et la surtaxe donneront $41.800,000. Les municipalités vont conserver leur moitié dans la taxe. Mais la surtaxe n'ira qu'au gouvernement".

L'hon. M. Bouchard explique le fonctionnement de la surtaxe. Pour chaque trois cents, deux cents iront à la ville et une cent au gouvernement."

L'hon. M. BOUCHARD. — "Les propriétaires de théâtres, nous avons pensé que nous devions aider la province à boucler son budget. L'an dernier, toutefois, nous avons subi une grosse dépression. Cette surtaxe signifie une perte d'un million pour les directeurs de théâtres.

"Nous sommes disposés à donner un demi-million à la Province. Nous voulons essayer à ne pas augmenter le coût de nos billets tant que la crise durera. Nous allons absorber la surtaxe. Le sou du pauvre avec la surtaxe donnera $1,800,000 l'an prochain. Si les choses s'améliorent, toutefois, le gouvernement devrait enlever cette surtaxe".

Les résolutions sont adoptées de même que le bill basé sur ces résolutions.

La Chambre en comité étudie les résolutions relatives au bill des ponts payants. Il s'agit de pouvoir transporter au fonds consolidé de la Province les recettes des ponts payants à Batiscan et à l'Ile Perrot.

Le bill est adopté après quelques protestations de MM. Duplessis et Sauvé. Le député des Trois-Rivières déclare qu'avec ce système les taux de péage ne baisseront jamais et que les recettes pourront être affectées à n'importe quoi.

M. DUPLESSIS. — "Je voudrais savoir ce que le ministre des Travaux Publics pense de la politique des ponts de péage".

A 6 heures la Chambre est ajournée à 8 heures 30.

A l'ouverture de la séance du soir on prend le vote sur les résolutions relatives au bill de la commission municipale. Les résolutions sont adoptées par 18 voix contre 5.

La Chambre, en comité, commence l'étude du bill basé sur ces résolutions.

L'hon. M. Bouchard se lève et proteste contre un article de l'"Action Catholique" au sujet de l'Union des Municipalités. Il dit que l'Union ne fait pas que de se créer.

L'hon. M. BOUCHARD. — "Nous avons obtenu l'inspection des livres des municipalités. Nous avons eu raison de demander cette inspection systématique des livres pour protéger les municipalités et les secrétaires-trésoriers honnêtes. Je dirai au rédacteur de l'"Action Catholique" qu'en outre de la grande convention annuelle nous tenons dans une ville une petite convention où il n'y a aucun côté récréatif.

"Tous les secrétaires-trésoriers ont été unanimes à voter cette inspection systématique des livres des municipalités.

"Nous avons aussi demandé au gouvernement d'émettre des certificats à ceux qui veulent vérifier des comptes. Nous voulons que la municipalité ait une garantie contre l'auditeur."

L'hon. M. BOUCHARD. — "Nous n'étions pas pour faire venir ici l'Union des Municipalités combattre le gouvernement qui proposait une loi que nous réclamions. Nous avons déjà combattu le gouvernement quand l'intérêt de l'Union le demandait. Nous avons autre chose à nous occuper que de faire de la politique.

"Nous avons fait notre devoir et j'invite le représentant de l'"Action Catholique" à nous suivre dans nos conventions et en outre de se récréer il verra que nous travaillons dans l'intérêt de nos municipalités."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "J'ai eu l'occasion de référer à un autre article de M. Poulin. Ça ne m'étonne pas. M. Poulin a chanté pendant trois ans nos gloires quand il était employé à la commission des accidents du travail à $2,500 par année. La réorganisation de la commission lui a enlevé sa position.

"Y a-t-il une seule mesure que l'on n'a pas critiqué à l'"Action Catholique"? C'est un journal bleu, un journal "tory". Si on veut montrer aux libéraux le chemin du ciel de cette façon on se trompe. On nous a combattus aux dernières élections et précédemment. On a vu le résultat. La direction que donne ce journal n'a pas d'influence. J'aime mieux un journal franchement conservateur.

"Dans le moment, il est vrai, il manque certaines autorités ici. Espérons que ça changera. Demandez à la jeunesse si l'"Action Catholique" lui montre des bons principes. Mieux dirigé, ce journal pourrait faire beaucoup de bien, mais comme chef je suis ennuyé de sa guerre de tous les jours. Qu'il continue, cependant: nous n'en serons pas pires."

M. DUPLESSIS.—"Je regrette au nom de la liberté de la presse et de la liberté d'opinion cette attaque contre les journaux. On a accusé tout simplement M. Poulin d'avoir sacrifié ses idées à sa position. En sommes-nous rendus à ce qu'un journal ne puisse exprimer son opinion sans soulever le colère du gouvernement? Je crois que ces situations sont malheureuses.

"Il y a des journaux qui ne partagent pas notre opinion. Mais ne profitons pas de notre immunité parlementaire pour lancer des attaques injustes."

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Je ne craindrai pas de répéter ailleurs ce que j'ai dit ici de M. Poulin. L'"Action Catholique", ce sont les conservateurs qui la défendent."

M. DUPLESSIS.—"C'est un sujet de gloire pour nous de défendre la presse libre."

Le bill de la commission est adopté sur division.

Le Président appelle la motion du Premier Ministre relative à la United Front Conference:

"Que cette Chambre est d'opinion qu'elle ne peut accepter ces demandes de la United Front Unemployed Conference, et elle prie le Premier Ministre d'en informer les délégués lorsqu'ils se présenteront à Québec le 19 février 1932."

L'hon. M. Taschereau énumère les points de la lettre qu'il a reçue. Il ajoute:

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je crois devoir informer ces messieurs qu'ils sont aussi bien de ne pas venir à Québec. Nous ne les recevrons pas. Si M. Wright veut venir lui-même je le recevrai de façon très polie mais de manière à lui faire comprendre ce que nous pensons. Nous avons des unions ouvrières, mais je suis convaincu que les membres de cette union sont des étrangers. On ne connait pas cette organisation à Montréal. Ces demandes qu'on nous fait seraient dignes de la Russie. Nous ne sommes pas pour verser dans ce radicalisme à Québec. Je ne crois pas qu'il serait digne de recevoir des gens qui font des demandes comme celles-là. La Chambre devrait être unanime à seconder la motion." (longs appl.)

M. GAULT. — "Je seconde avec plaisir la motion du Premier Ministre."

M. DUPLESSIS. — "Je crois que tous les membres seront d'accord pour réprouver ces demandes malheureuses dans un sens. J'appuie la motion du Premier Ministre."

L'hon. M. ARCAND.—"Je connais trop nos ouvriers pour croire que ce sont des Canadiens qui ont suscité la rédaction de cette lettre. Nos ouvriers canadiens ne recourent pas à ces moyens. Après le Premier Ministre du Canada je dirai aux ouvriers de se tourner plutôt vers Celui qui dispense tous les biens. Il est temps que les hommes se tournent vers le Maître du monde et le supplient de ramener la prospérité. Je constate avec plaisir que l'opposition est unanime à seconder le Premier Ministre et je suis heureux de seconder ses paroles."

La motion est adoptée.

La Chambre étudie ensuite le projet de loi destiné à empêcher le transport des personnes par camions, moyennant rémunération. Mais sans rémunération un propriétaire pourra transporter sa famille ou sept personnes de l'extérieur, dans le cas d'un employeur.

M. Barré (Rouville) ne voudrait pas de limite pour le nombre de personnes.

Le bill est adopté en deuxième lecture et référé au comité des bills publics.

Le Président appelle le bill de la taxe sur les repas. La Chambre se forme en comité.

L'hon. M. PERRAULT.—"Notre loi dit que la taxe est de 5 p.c. sur tous les repas. En bas de 40 cents c'est le restaurateur qui paiera le 5 pour cent. Les institutions de charité et d'hospitalisation sont exemptées de cette taxe. Un patron qui nourrit ses employés n'est pas non plus soumis à la taxe. Mais il y a une autre alternative. La taxe pourra être de 5 p.c. à partir de 50 cents. Nous voulons pouvoir enquêter davantage."

Le Premier Ministre dit que cette loi est nécessaire mais qu'elle sera abrogée quand la chose sera possible.

M. Chouinard (Gaspé-Sud) dit que les restaurateurs vont élever le prix des repas pour faire payer la taxe par les clients.

M. Joseph Samson voudrait qu'on impose la taxe à partir de 50 cents.

M. Duplessis dit que la taxe est très impopulaire, qu'elle nécessitera une comptabilité extraordinaire. M. Barré proteste aussi contre cette loi.

Le comité rapporte progrès. La discussion est suspendue.

A 10 heures 55 la Chambre est ajournée à lundi à 3 heures.

G. O.

2 FEMMES TIENNENT TETE A M. LE MAIRE

(Suite de la page 3)

lui-ci d'avoir frappé dans le dos de M. Lavigueur et d'avoir profité de son absence pour brouiller les affaires. M. DeGuise prétend encore que M. Tremblay a fait au maire une opposition systématique et sournoise.

L'orateur suivant fut M. l'échevin Adélard Lépine. M. Lépine se déclare heureux d'appuyer M. Lavigueur. Il se plaint aussi de l'opposition qu'on lui a faite à l'hôtel de ville. "Il ne devrait pas y avoir d'opposition au conseil de ville", déclare M. Lépine. "Il est souvent arrivé que l'on s'est demandé de quel côté je voterais. On m'a posé cette question même dans le bureau du maire, alors que M. Lavigueur était en Europe. J'ai toujours répondu à ces collègues: "je ne vote pas dans les corridors de l'hôtel de ville, moi, mais au conseil ou au comité".

Parlant ensuite du déficit de la ville, M. Lépine déclare qu'on ne saura que l'automne prochain s'il y a eu déficit ou non. "Et même s'il y avait un léger déficit", ajoute-t-il, "qu'est-ce que cela signifierait? Tous les gouvernements en accusent actuellement et combien de compagnies privées sont dans la même situation. Il n'y a que le Quebec Power qui déclare de gros dividendes par les temps qui courent".

M. Lépine conclut: "Nous avons souvent désiré que le conseil de ville soit élu pour un terme de quatre ans. Les contribuables ont eu une magnifique occasion, cette année, de faire l'essai de ce système. Renvoyez le même conseil, et vous serez satisfaits. Je comprends qu'il manquera un échevin, M. Tremblay, mais les citoyens de son quartier sont capables de le remplacer avantageusement".

M. le maire Lavigueur prononça alors son discours. M. Lavigueur a la voix quelque peu enrouée; mais il assure que lundi toutes les voix seront en bonne forme.

Le maire attaque d'abord la question des finances.

M. LAVIGUEUR.—"Mon adversaire crie partout qu'il y a un déficit de $100,000 à l'hôtel de ville. Cette accusation est absolument fausse. J'ai pour le prouver le rapport des auditeurs et celui de la Banque Canadienne Nationale. Lorsque j'ai été élu, j'ai promis que la taxe ne serait pas augmentée et elle ne l'a pas été. Les pires ennemis de la ville de Québec, messieurs, ce ne sont pas les ouvriers, ce sont les spéculateurs, ce sont ceux qui me combattent et que je combats. Ce sont ceux qui m'ont combattu il y a douze ans et que je veux dénoncer ce soir. Il y a douze ans, la ville avait $500.000 de débentures à vendre et la Commission Scolaire Catholique en avait autant. Une certaine organisation de spéculateurs est venue me demander de fermer les yeux au conseil et d'accepter son offre de soumission. Après avoir fait faire des calculs par des hommes honnêtes, on m'a dit: si vous accordez cela à la Corporation des Obligations Municipales de Québec, vous perdrez $300,000. Avant cela, L'Evénement avait toujours eu des mots aimables pour moi. Ces messieurs des Obligations Municipales, vous les connaissez: ils ne sont pas tous à Québec; il y en a un qui est ailleurs. Le lendemain de cette affaire, René Dupont était à me dénoncer à St-Sauveur disant que j'allais mener la ville à la ruine.

—"Vous allez rentrer cette année encore, Monsieur Lavigueur", lance un auditeur placé tout près de l'estrade.

—"Je crois que oui, mon ami", répond le Maire, "mais si on réussit à me battre, j'aurai au moins dit la vérité avant de me retirer".

—"L'Evénement", continue M. Lavigueur, "est contre moi depuis le 16 juin dernier, alors que j'ai refusé le contrat au Quebec Power. C'est là la lutte que l'on me fait, et je défie mon adversaire de contredire les rapports que j'ai donnés depuis l'ouverture de cette campagne".

La dette flottante, maintenant.

M. Lavigueur. — "J'ai fait faire un inventaire de la dette flottante de la ville de Québec. Au grand désappointement de mes adversaires, nous n'avons pas augmenté la taxe l'année dernière. Ils comptaient sur cela pour me faire battre. On a dit que la dette était de $30,000,000. C'est faux ; la dette consolidée de la ville est de $22,000.000. Je défie qui que ce soit de prouver que j'ai augmenté la dette. J'ai fait des travaux, mais c'est avec l'argent du gouvernement pour le chômage". M. Lavigueur déclare alors qu'il est opposé à l'annexion de Québec-Ouest et il ajoute à ce propos qu'il ne veut pas favoriser les spéculateurs.

Quelqu'un crie alors que si M Lavigueur perd son élection, il s'en va de Québec.

M. Lavigueur répond maintenant à un manifeste de son adversaire. Il déclare que ce n'est pas la ville qui a payé pour amener l'électricité au Lac Beauport, où il a sa résidence d'été. Il affirme que les Pères du Patronage voulaient vendre le pouvoir aux résidents de cet endroit et que le Quebec Power, par la suite a acheté leur installation.

—"Où a été acheté le Cadillac à 16 cylindres du Maire ?" C'est à cette question que M. Lavigueur répond ensuite.

—"Je n'ai jamais eu de Cadillac de 16 cylindres", dit-il. "Mais vous vous rappelez que l'été dernier mes amis et mes fournisseurs ont voulu me faire un cadeau. Ils m'ont donné un grand banquet au Château Frontenac. Il y avait là des députés et des ministres. M. le Sénateur L'Espérance, dans son discours, m'a fait des éloges, les plus élogieux. Le lendemain, L'Evénement faisait aussi de moi les éloges les plus belles. C'en est fait pour l'automobile. Je crois que mon adversaire n'a jamais rencontré les mêmes amis".

Le voyage à Paris !

—"Est-il nécessaire d'en parler ?" demande M. Lavigueur en s'essuyant le front.

—"Non non, fatiguez-vous pas", lui répond une voix.

—"Dans tous les cas", reprend le Maire, "je l'ai payé de ma poche. J'en dirais plus long, mais je sais que vous dédaignez ces injures".

—"Vous êtes fatigué, Monsieur Lavigueur", observe la même voix.

—"Je n'ai pas fait honte à la ville", veut poursuivre notre Premier Magistrat.

—"Je le sais, moi", affirme le même quidam.

M. Lavigueur termine alors en disant que dimanche soir il tiendra deux assemblées et qu'il répondra à M. Tremblay et à L'Evénement. Comme il reprend son siège, visiblement fatigué, le personnage en question fait remarquer à l'assistance:

—"Pauvre Monsieur Lavigueur, il est fatigué !"

M. Achille Pettigrew fut le dernier orateur. M. Pettigrew fit un bel éloge de M. Lavigueur. D'après lui, si le Maire n'avait pas fait la lutte au Quebec Power, il aurait été réélu par acclamation. M. Pettigrew en profite aussi pour déclarer qu'il a fait à ses propres dépens le voyage à Paris sur le même bateau que M. Lavigueur. L'orateur parle enfin de l'Exposition. Il reproche à M. J.-H. Fortier de tenir une exposition au Manège, l'hiver et il l'accuse de faire cela dans le but de nuire à l'Exposition Provinciale.

A la fin de l'assemblée, l'auditoire applaudit M. Lavigueur. Il était environ 10 h. 30.

LES ETUDES JURIDIQUES

Le comité des Etudes Juridiques a tenu sa séance régulière hier soir à la Cour du Magistrat. Cette séance a été très intéressante. Un travail élaborer sur une question captivante pour les Etudiants en Droit, "La lettre de change", a été présenté par M. Coulombe, E. E. L. Le conférencier divisa son travail en deux parties : les lettres non viciées ou régulières et les lettres viciées. Il appuya également sur les obligations du tireur, de l'accepteur et de l'endosseur, les parties à une lettre de change. M. Coulombe apporta de nombreux exemples pour illustrer ses théories.

La théorie de l'estopel constitua une subdivision de la conférence de M. Coulombe. Il donna les trois différents cas de l'estopel en droit anglais, et apporta des applications en droits canadien.

La discussion s'engagea à la suite de ce travail sous la direction de M. J.-P.-A. Gravel, C. R., professeur de droit commercial et de droit maritime à l'Université Laval. La séance fut présidée par M. Arcadius Denis, E. E. D.

FEU M. ALPHONSE THIBAULT

(De notre correspondant)

Rivière du Loup, 13. — Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Alphonse Thibault survenue à l'hôpital de St-Basile, N.-B., après quelques mois de maladie. M. Thibault laisse dans le deuil son épouse, madame Irenée McCarthy, et six enfants : Lorine, Aylmer, June, Maurice, Douglas, Gordon, ainsi que quatre frères : MM. Cléophas et Paul Thibault, de Rivière du Loup; Maurice, de New Carlisle ; Adjutor, d'Edmundston ; trois soeurs, la R. Soeur Louis-Alfred, des Soeurs de la Providence, Montréal ; madame Achile Martel, de New Bedford, Mass. ; madame Ovide Dumas, de Rivière du Loup. Le corps sera exposé chez M. Paul Thibault, frère du défunt, 309 Lafontaine, Rivière du Loup (En Bas). Les funérailles auront lieu mardi, le 16, à 9 heures, en l'église de St-Patrice de la Rivière du Loup. Nos sympathies à la famille en deuil.

AVIS

Aux membres de la Société de Bienfaisance Française de Québec.

Les membres de la Société de Bienfaisance française de Québec sont instamment priés de prendre part aux funérailles de madame H.-R. de St-Victor lundi, le 15 courant. Le départ de la maison mortuaire, no. 474 rue St-Cyrille, aura lieu à 8 heures 45 pour l'église des Bienheureux Martyrs.

Le Président.

A ST-DOMINIQUE

Comme par les années passées, il y aura prédication du Carême à St-Dominique. Les Révérends Pères Martin et Brien, O.P., en seront chargés.

Le R. P. Martin, curé, commentera, tous les dimanches soir, à 7 heures 30, l'Encyclique du Pape Pie XI "Quadragesimo Anno".

Le mercredi soir, à 7 heures 45, le R. P. Brien donnera une conférence aux dames et demoiselles. Il les entretiendra de la vertu de la "Foi".

TRAGEDIE A SHERBROOKE

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 13. — Les jurés de la cour du coroner ont rendu un verdict de "suicide à la suite de dépression nerveuse", hier après-midi, à l'enquête sur le corps de Jean-Paul Gervais, 22 ans, dont le corps fut trouvé la tête percée d'une balle, hier midi, dans la cave de la maison de son père, ici, à Sherbrooke.

Plusieurs témoins ont été entendus à l'enquête où il fut établi que la victime souffrait de maladie nerveuse depuis de longues années et avait des allures étranges et maladives. D'après la reconstitution du drame qui a été faite à l'enquête présidée par le coroner Léonidas Bachand, la victime s'est tirée au moyen d'une carabine Winchester qu'elle avait placée dans un étau. Le jeune Gervais s'appuya la tempe sur le bout du canon, puis de sa main gauche, tira la gachette. C'est le père de la victime, M. Louis Gervais, qui fit la découverte du cadavre environ deux heures après le drame qui s'était déroulé dans la cave.

CEREMONIE DE VETURE

Jeudi après-midi, à deux heures, dans la chapelle des Soeurs de St-François d'Assise, Gros-Pin, Québec, M. l'abbé Em. Pichet, curé de Saint-Raymond, Portneuf, a présidé une impressionnante cérémonie de vêture, au cours de laquelle quatorze jeunes filles ont revêtu le saint habit. L'allocution de circonstance a été prononcée par le Révérend Père Joachim, O. F. M.

LETTRE OUVERTE DE M. WILF. LACROIX

(Suite de la page 3)

afin de limiter raisonnablement la durée de cette assemblée, dont le partage sera fait également, en toute justice pour vous et pour moi.

Vous pourrez alors expliquer officiellement l'attitude que vous entendez suivre à l'hôtel de ville, — si vous êtes élu — discuter du bien fondé de votre attitude dans la présente lutte, et répéter les accusations déjà portées contre l'échevin actuel.

Vous serez traité avec la même politesse dont nous avons fait preuve à votre endroit depuis le début de la lutte. Et j'aime à croire que, dans l'intérêt des électeurs du quartier Montcalm, vous ne vous déroberez pas à mon invitation pressante d'accepter la contradiction dimanche soir ,et que j'aurai alors l'honneur, cher monsieur, de vous rencontrer à cette date.

Bien à vous,

Wilf. Lacroix,
Candidat au siège No 2 du Quartier Montcalm.

N.B.—Tous les électeurs et électrices du Quartier Montcalm sont respectueusement priés d'assister à l'assemblée susdite. Ce sera la dernière assemblée publique avant le vote. (Communiqué)

M. V. CHATEAUVERT PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

(Suite de la page 11)

déjeuners la plus grande assistance a été de 46 et la moyenne est bien endessous de ce chiffre. D'après ces assemblées il est impossible d'avoir les vues et les décisions qui représentent celles de la Chambre dans son ensemble, et cela lui fait plus de tort que de bien. J'ai personnellement demandé aux Membres d'assister aux assemblées et j'ai promis de tenir des assemblées générales aussi fréquemment que possible, du moment qu'ils y viendraient en nombre raisonnable. Ils ne l'ont jamais fait, et le Conseil est bien obligé de faire le travail au mieux de ses connaissances. Depuis que les assemblées générales ont été abandonnées un Bulletin Mensuel est publié, et je constate que beaucoup de membres ne le regardent même pas. De plus, il devient excessivement difficile de les rassembler à des déjeuners, où nous avons des spécialistes pour nous traiter des problèmes d'affaires pratiques. Même les présences aux assemblées du Conseil diminuent, la moyenne ayant baissé de 10 en 1926 à 7 en 1931, ceci sur un total de 18 comptant les nombres ex-officio.

Non seulement les membres en général ne font aucun effort pour supporter leur Conseil, mais ceux qui essayent de faire le travail du mieux de leur habileté ont à faire face à du pessimisme et à une résistance passive. Chaque Président qui est nommé est accueilli avec un certain dénigrement: il n'est jamais l'homme que le public peut supporter. C'est ainsi que j'ai entendu dire dans le temps que mon prédécesseur n'était pas l'homme parce qu'il était trop jeune. J'ai entendu dire aussi que Penny n'était pas l'homme parce que ce n'est pas un homme d'affaires et mon successeur peut s'attendre à recevoir des compliments douteux de la même sorte. Ceux qui sont élus ne peuvent pas être des hommes idéals, mais au moins ce sont ceux qui ont travaillé et qui sont anxieux de travailler pour vous. Si vous préférez attendre d'avoir un Président idéal pour le supporter, vous allez attendre pas mal longtemps. Chacun de nous a ses qualités et ses défauts, chacun de nous fournit sa contribution particulière à la cause. Si les Québecois veulent arriver à quelque chose, il faut cesser de se dénigrer et commencer à se louanger.

A ce sujet, je désire corriger une ou deux fausses impressions qui ont circulé sur ce qui s'est passé durant les deux dernières années: particulièrement celle qu'un nombre épouvantable de membres se sont retirés durant cette période. Il faut se rappeler que, forcément, il y a certaines pertes causées par les décès, l'abandon des affaires, et les départs de la ville, et aussi que nous avons traversé une période de dépression économique très dure. Durant les deux années 1926-27, la perte nette était de 224; en 1928-29, la perte totale était de 155, et la perte nette de 109; et en 1930-31 la perte total était de 112 et la perte nette de 69. Durant l'année passée, prise séparément, la perte totale a été de 63 et la perte nette de 36. Je dirai maintenant que, durant les deux dernières années, nous avons eu 22 décès, contre 6 seulement durant les deux précédentes. Les nouveaux membres ont été en 1926-27 de 76, en 1928-29 de 46, et en 1930-31 de 43. J'aimerais pouvoir dire que nous n'avons perdu aucun membre durant mon terme, mais je pense que les chiffres ci-dessus montrent que nous avons baissé normalement le nombre forcé de nos membres pour atteindre une fondation solide sur laquelle on peut commencer à bâtir d'un façon permanente.

Une autre fausse impression qui a existé dans certains milieux est celle qu'il est exceptionnellement rare de voir un Président rester en charge pendant deux ans. De 1842 à 1892 au contraire, c'était une règle presque invariable pour un Président de garder son siège pendant trois ans, et depuis 1892, des 26 Présidents qu'il y a eu, 14 qui m'ont précédé sont restés deux ans, le dernier était M. J.-S. Royer en 1926-27. Un terme de deux années est assez long mais c'est mon opinion d'après mon expérience que, si vous avez un Président satisfaisant et qu'il est content de continuer, vous obtiendrez certainement de meilleurs résultats en lui faisant faire un terme de deux ans plutôt qu'un terme d'un an seulement. Par suite de la marche des circonstances, si je m'étais retiré, l'an dernier, l'Exécutif en entier aurait disparu et j'ai cru qu'il était de mon devoir, en dehors de tout autre considération de rester de façon à le reconstituer et c'est ce qui a été fait.

Je ne voudrais pas que vous pensiez, Messieurs, que je n'ai pas des plaintes à faire et des défauts à relater au moment de mon départ. Je vous ai exposé les faits clairement, concevant que c'est dans le meilleur intérêt de la Chambre. Mais j'admets franchement que j'ai pu faire des erreurs et que je laisse encore des choses inachevées. En même temps je suis heureux d'exprimer ma gratitude à beaucoup de bienveillance et d'encouragement que je ne méritais guère. Le Conseil a travaillé harmonieusement malgré les problèmes difficiles, et le Secrétaire s'est dévoué sans compter. En organisant des Comités permanents dont des membres hors du Conseil faisaient partie, j'ai essayé de décentraliser le travail et d'intéresser autant de monde que possible. Je regrette que ces Comités, par suite des temps difficiles actuels, n'ont pas été aussi actifs que je l'espérais mais c'est encore mon opinion que s'ils sont continués, ils rendront des services appréciables quand les conditions seront plus prospères. Généralement parlant, à part de notre revenu insuffisant, les affaires de la Chambre sont en très bonnes conditions, et une réforme nécessaire depuis longtemps a été faite durant l'année dans la refonte de nos règlements. Nous commençons l'année avec un Conseil composé d'hommes d'expérience et capables dans lesquels j'ai une entière confiance, et qui méritent la vôtre: mes voeux les plus sincères sont qu'ils aient tout le succès possible. En particulier je pense que vous êtes heureux d'avoir comme nouveau Président M. Victor Châteauvert. Ainsi que M. Picard, il est le fils d'un ancien Président. Il est pondéré, posé et ferme. Le département important qu'il préside dans la maison d'affaires où il est directeur démontre ses capacités en affaires, et son habilité d'administrateur a été efficacement prouvée durant son terme de Président du Club Kiwanis, il y a quelques années. Il ne parlera peut-être pas autant que je l'ai fait (les hommes d'affaires ne sont pas supposés être de grands parleurs) mais il sera probablement capable d'obtenir plus de résultats et ce qui est peut être plus important, il ne mettra pas la Chambre dans le tort. Il est donc nécessaire que vous l'appuyiez, que vous mettiez la main à la pâte, non seulement dans son intérêt, et dans votre intérêt, mais dans l'intérêt de Québec. Si vous faites cela, 1932 sera une année record pour la Chambre de Commerce.

Il me reste plus maintenant qu'à demander à M. Châteauvert de prendre la place à laquelle il a été élu par acclamation, mais avant, et en votre nom, je désire exprimer notre profonde douleur pour la perte durant l'année passée des membres actifs suivants: Alex. Bastien, W.-W. Brunet, J.-B. Burstall, M.-P. Connolly, E. Givernaud, H. Jobin, L.-C. Marcoux, C.-V. Morriss, David Samson, Eug. Trudel, Eddie Walsh.

Et avec vous je souhaite la plus cordiale bienvenue aux nouveaux Membres de 1931 qui sont Messieurs:

MM. J.-A.-Y. Bouchard, Omer-J. Guay, J.-O. Charette, Lucien Gauvreau, Maurice Samson, W.-F.-V. Atkinson, Wilfrid Ruel, J.-A. Rodrigue, Faguy, Lepinay & Fils, United Shoe Machinery, L. Blondeau, J.-S. O'Meara, G. Lachance, Chs.-J. Duchesnay, J.-H. Paradis, Eug. Marchand, Henri Guay, J.-A. Bouret, Uldéric Deslauriers (jr), L.-L. Côté, Albert Racine, Ernest Vandry, R.-R. Dupéré, E. Lapierre, Jos. Savard, G.-J. Ernest Côté, J.-L. Garneau.

Merci, Messieurs,

AGP-m — Arthur-G. Penny, Président,

Québec, le 12 février 1932.
Chambre de Commerce de Québec.

Le nouveau président, M. Victor Châteauvert a prononcé le discours suivant après avoir été invité à remplacer M. Penny au fauteuil :

Je vous remercie, Messieurs, de m'avoir fait l'honneur de me nommer Président de cette Chambre.

Il est bien difficile pour moi de penser à faire mieux que mon prédécesseur, M. Penny, car, je puis le dire en connaissance de cause, son terme a été un de ceux pendant lesquels il s'est fait le plus de travail dans l'intérêt général... En tous cas, je tâcherai de faire le mieux possible... Mes efforts et le travail, si ardus soient-ils, je les ferai avec coeur et enthousiasme, en citoyen dévoué et désireux de voir sa vieille ville de Champlain tenir dans le Dominion comme dans le monde entier, la place économique qu'elle est en mesure d'avoir.

Je suis prêt à consacrer mon temps, et à travailler dans l'intérêt général; j'y ai d'ailleurs été bien entraîné par mon prédécesseur durant les années précédentes que j'ai fait partie du Conseil de cette chambre.

Mais, d'un autre côté, Messieurs, permettez-moi de vous poser une question : Pensez-vous, que seul, et sans aide, dans n'importe quoi, un individu peut accomplir des merveilles ? Non... Il lui faut de l'aide... Il lui faut la coopération de ses associés, de ses employés, et de tous ceux qui, avec lui, désirent le succès général.

Donc, je m'adresse à vous tous ici présents, ainsi qu'à ceux qui ont été empêchés d'assister à cette assemblée, pour qu'à l'avenir, la coopération des membres de notre association soit générale, tant au point de vue financier qu'à tout autre point de vue... C'est par notre effort collectif que nous arriverons à quelque chose, sans cela, rien ne peut être accompli.

Vous venez d'élire un nouveau Conseil qui fait honneur à la communauté commerciale et industrielle... Ils auront, eux aussi, à coeur, j'en suis certain, de se montrer dignes de la confiance que vous leur témoignez aujourd'hui.

J'aurais aimé à vous exposer, pour l'année qui commence, un programme spécial dans l'intérêt du développement de Québec, mais il me semble que la période de dépression que nous traversons, et qui, espérons-le, a passé le point tournant, ne permet pas encore de se lancer dans aucun projet nouveau d'une envergure trop grande... Travaillons tout d'abord à conserver ce que nous avons, profitons de l'expérience du passé, finissons les choses commencées, fortifions, pour le moment, nos positions, unissons nos efforts, nos idées, et entraînons-nous à la coopération; ne disons pas surtout, à chaque fois qu'il y a quelque chose à faire : "Laissons donc cela à un tel, il va s'en occuper". Nous sommes tous Québecois anglais ou français, les membres de la même grande famille. Nous somme tous à la chambre de Commerce, intéressés à ce que Québec prospère et grandisse, alors travaillons donc ensemble pour cela, donnons-nous la main sans jalousie, sans considération de parti ou de clocher... Soutenez votre Chambre de Commerce, vous en avez besoin... Nous en avons tous besoin... Je ne dis pas cela à ce moment où je prends la Présidence, et je ne vous le demande pas pour me faire plaisir personnellement, non, mais je vous le demande de le faire par devoir, car en conscience, vous le savez très bien, une Chambre de Commerce est aussi indispensable dans un centre commercial et industriel, qu'un Gouvernement l'est pour une Province ou un Etat, ceci dit en dépit de toute critique injuste que l'on entend quelquefois... Les Chambres de Commerce existent depuis des siècles, c'est donc qu'elles ont toujours eu leur utilité, leur raison d'être, et elles existeront toujours, car il y aura toujours des citoyens qui auront à coeur de faire leur devoir.

Mon prédécesseur, M. Penny, vient de nous parler franchement; il nous a même fait des reproches que je ne puis qu'approuver et que vous approuverez aussi, sur la trop grande apathie de nos hommes d'affaires de Québec sur tout ce que fait, peut ou pourrait faire leur Chambre de Commerce... Tâchons donc, maintenant, de contredire M. Penny, (il aime cela d'ailleurs les contradictions) en donnant un appui plus grand que dans le passé à la Chambre de Commerce et en lui donnant tous les moyens nécessaires de pouvoir travailler un peu plus qu'elle est en position de le faire dans l'intérêt et l'avancement général.

Nous allons former cette année une Section de Juniors; il faut que la future génération n'hérite pas de cette apathie remarquée chez les anciens; les jeunes sont éveillés, ils désirent être entraînés à devenir, plus tard, des membres actifs, et le travail et les études qu'ils feront avec leurs anciens, leur seront profitables et nous aideront tous... Encourageons-les, ils vont nous encourager; je dirai mieux, ils vont peut-être nous stimuler ou nous réveiller.

Encore une fois, mon programme, à part toutes les questions qui se présenteront et demanderont l'attention particulière du Conseil dans l'intérêt général, mon programme, dis-je, est de faire augmenter le nombre de nos membres, d'élever le prestige de notre Association et d'essayer d'y faire prendre un intérêt plus grand, et une coopération plus comprise, par tous nos hommes d'affaires... C'est pour cela que je vous demande de me donner un coup de main, et je ne crois pas vous demander l'impossible. Merci, Messieurs.

UNE ASSEMBLEE DE M. J. MOREL

(Suite de la page 3)

vait pas être le seul à se croire délié d'une signature ainsi donnée.

M. Alphonse Chassé qui parla ensuite, fit l'historique de la vie de travail et de succès du candidat, M. Morel, le trouvant qualifié pour représenter dignement les intérêts des électeurs du quartier Belvédère.

L'orateur suivant, M. Emile Morin, C. R., parla d'une visite de M. Lacroix à M. Morel le soir de l'acceptation de ce dernier. Il mit en relief la conduite de l'échevin du quartier et celle de son adversaire. "Le quartier Belvédère a été tellement négligé par M. Lacroix", s'écria-t-il, "que celui-ci a jugé bon de déménager et d'aller résider ailleurs".

Le président invita ensuite le candidat à prendre la parole. Déclarant que cette campagne marquait ses débuts dans la politique municipale, bien qu'il eut suivi avec attention les faits et gestes des représentants du peuple à l'hôtel de ville, M. Morel, se dit ému de voir un aussi grand nombre de personnes venues pour l'entendre exposer son programme.

Le candidat affirma qu'il irait à l'hôtel de ville, indépendant de tout groupe et de toute coterie et qu'il s'engageait solennellement à consulter les électeurs sur toutes les questions qui seraient de nature à les intéresser.

Parlant de la question de l'électricité, M. Morel répéta qu'il préconisait une diminution de taux.

Répondant à l'accusation de M. Lacroix au sujet du bulletin de présentation, M. Morel déclara énergiquement qu'il ne reniait pas plus sa signature que sa parole, mais que les circonstances avaient changé depuis et qu'il avait appris, notamment que M. Lacroix n'était pas même un résident du quartier. Il termina en demandant à tous les électeurs du quartier de donner un vote en sa faveur le jour du scrutin.

On applaudit les paroles de M. Morel.

FEU GERARD CANTIN

Dans le compte-rendu des funérailles de M. Gérard Cantin, paru hier dans notre journal, nous avons oublié par erreur les noms de MM. F. Dallaire et J.-H. Jobin, qui avaient pris place dans le cortège.

NOTE PERSONNELLE

Mademoiselle Marguerite Beaulieu, fille de M. Honorat Beaulieu, ingénieur de la Traverse, qui a subi une opération, est en bonne voie de guérison et retournera dans sa famille, demain.

HEURE D'ADORATION

Dimanche soir, à 7 heures, une heure solennelle d'adoration sera prêchée en l'église du St-Sacrement. Il y aura également procession et Salut du T. S. Sacrement. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

La construction

VARIETE DES MATERIAUX A ISOLER

Supposant que nous sommes sur le point de construire une maison, voyons quels matériaux nous pourrions nous procurer pour en faire l'isolation. Le meilleur isolateur de la chaleur serait l'isolateur à vide, mais il est impossible à obtenir. Il y aurait encore l'air, mais la difficulté est que l'air, lorsque chauffé, tend à monter. La solution serait d'empêcher l'air de monter en le confinant dans de petits espaces. C'est ce que la nature accomplit dans la fourrure des animaux et les plumes des oiseaux, surtout dans le duvet des oiseaux des régions arctiques. Le duvet étant trop dispendieux pour l'employer dans la construction des maisons, l'homme a découvert d'autres matériaux qui remplissent le même office, dit l'Architects' Small House Service Bureau.

Une sorte de ces matériaux ressemble à des planches, se vendant sous forme de feuilles ou de blocs qui peuvent être cloués ou attachés aux surfaces ou aux cadres. Il y en a faits de liège, de fibres de bois, de racines et de canne à sucre. Ils sont légers, raides, poreux et sont très efficaces comme isolateurs.

Un cousin de ces matériaux est composé de feuilles ou rouleaux flexibles comme un confortable. On fait aussi une sorte de natte avec de la paille de lin, du crin, de l'herbe ou une fibre de bois légère qu'on place entre deux feuilles de gros papier et qu'on fixe dans les espaces des murs et des plafonds.

Il y en a une autre sorte absolument différente qui peut être versée ou soufflée entre les pièces ou les lambourdes. L'un de ces matériaux d'isolation ressemble à du plâtre mêlé avec de l'eau et se verse entre les murs intérieurs et extérieurs une réaction chimique se produisant ensuite et la rendant comme du pain, mais avec une structure interne de murs très minces séparant de minuscules espaces remplis d'air.

Un autre de ces matériaux est de forme floconneuse et se verse entre les murs et les planchers. Une autre méthode consiste à introduire, au moyen d'un soufflet, de très petites fibres de bois et un lieu de silicate. Ceci se fait quand les murs extérieurs sont debout, mais avant de plâtrer, et la matière collante se durcit et forme un efficace préventif contre la perte de chaleur et l'introduction d'air froid. Une fibre ressemblant à de la laine et faite de roche fondue est aussi soufflé entre les pièces et les lambourdes.

Une maison peut être considérée comme une boite. A cause de la tendance qu'a l'air de monter, les étages supérieurs d'une maison sont ordinairement plus chauds que les étages inférieurs, et le grenier est le plus chaud de tous. C'est-à-dire qu'il en serait ainsi si dans une construction ordinaire, la partie située autour des larmiers n'était pas moins étanche que le reste de la bâtisse. Conséquemment, c'est par là que la chaleur s'échappe le plus. Les pertes de chaleur par le toit ont une tendance à être excessives parce que la température du grenier est élevée, et la différence entre l'air intérieur et l'air extérieur est par conséquent élevée. Les pertes par les murs latéraux sont grandes ou petites selon la construction de ces murs où les fenêtres jouent un rôle important. Les pertes par le bas de la "boite"— le plancher du premier étage— sont moindres, particulièrement si le soubassement est raisonnablement étanche, parce que la température du plancher est basse. Si le grenier est habité, l'isolation devrait être appliquée au plafond du grenier. Sinon, la méthode économique et appropriée d'isolation est au plafond de l'étage qui se trouve sous le grenier.

Copyright 1932. The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

SCULPTURE ORNEMENTALE

La décoration intérieure est l'un des grands arts modernes. Si vous avez besoin de faire faire des ornements dans votre demeure, qu'elle soit actuellement en construction ou qu'elle soit habitée depuis longtemps, les artistes et ouvriers de la maison LA SCULPTURE ORNEMENTALE Enr., pouvent vous faire tous ces travaux à votre goût et pour des prix tout-à-fait raisonnables.

Ce grand établissement s'occupe de sculpture, découpage et tournage.

Les quartiers-généraux de la de la SCULPTURE ORNEMENTALE Enrégistrée sont situés au numéro 43, RUE DE L'EGLISE, téléphone : 4-3380. Si vous avez quelques travaux de décorations à faire faire, adressez-vous à cette maison.

Parmi les nombreuses décorations et ornementations que l'on peut faire faire à la Sculpture Ornementale, il convient de mentionner les foyers mobiles. Il arrive souvent en effet que l'on veuille faire faire un foyer à même son appartement. On ne saurait toujours débourser l'argent nécessaire ni obtenir la permission du propriétaire, mais si l'on désire avoir quand même un foyer, on peut s'adresser sans crainte à l'établissement dont nous parlons. Là, on fabrique des foyers mobiles qui s'appliquent très bien sur les murs sans les détériorer ni exiger aucun changement et de plus on peut emporter ces foyers avec soi tout comme un autre meuble quand on déménage, ce qui signifie qu'on les a toujours à sa disposition.

ST-SIMEON

Va-et-vient. — Mme Edouard Tremblay ainsi que son fils, Gilles, étaient en visite chez Mme Joseph Asselin.

—M. Moise Billey est de retour dans sa famille après un absence de plusieurs mois.

—Mlle Berthe Tremblay, de Québec, est en visite chez sa tante, Mme Pierre Murray.

—Etait de passage à l'Hôtel St-Siméon, M. Charles Chartran, de Sault-au-Mouton, M. Joseph Tremblay, de Pointe au Pic, M. Tremblay, de Tadoussac, et plusieurs autres.

Réception.— Le 31 janvier se réunissait à la résidence de M. et Mme Adélard Belley, Mlle Rita Morin, Gertrude Tremblay, Marie, Alice, Cécile Couturier, Eliane, Louisiane, Marier, Célina Guérin, Amanda Asselin, Juliette Desmeules, Antoinette Belley, Cécile Imbeault, Lucienne Angela Asselin, Alberta, Gertaude Morin, Mme Wilbrod Asselin, Mme Pierre Eug. Murray, M. et Mme Charles Marier, M. et Mme Flavien Belley, M. Paul-Emile Bhérer, Henri, Sylvio Carré, Henri Paul Guérin, J.-B. Beaulieu, prof. Jean-Charles Brassard, Moise, René Adélard Belley. Il y eu partie de cartes, chant musique et monologue. Tous se sont retirés à une heure très avancée, apportant un excellent souvenir de cete agréable soirée.

Service anniversaire. — Le 3 de février sera chané le service anniversaire de feu Johnny Asselin.

LA FORMALITE MARQUE LES MAISONS DU STYLE GEORGIEN

Un plan à hall central qui varie.

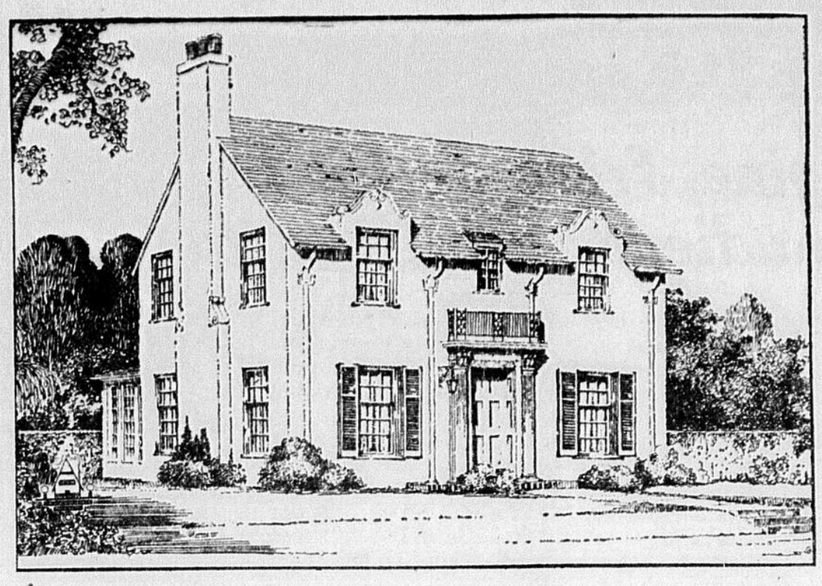

Les particularités de l'extérieur du plan 6-D-3 sont : Murs de stuc ; belle entrée avec pilastres cannelés et balcon en fer forgé au-dessus ; toit à pignons ; fenêtres du second étage brisant la ligne de la corniche ; cheminée ornementale à l'extérieur.

Les particularités de l'intérieur sont : Hall central avec escalier en arrière ; armoire à paletots ; arche donnant sur le vivoir ; portes françaises entre le hall et la salle à manger ; cheminée ; solarium fermé ; entrée de service en arrière, avec escalier descendant au sous-sol, accessible aussi au solarium ; trois chambres à coucher, chambre de toilette, salle de bain, six armoires au second étage.

Des spécifications détaillées des plans de maison illustrées dans cette page pourront être obtenues pour un prix modique par l'intermédiaire de L'Evénement. Ce service est fourni à nos lecteurs avec la coopération de l'Architects' Small House Service Bureau, lequel a l'approbation de l'American Institute of Architects et le département du Commerce des Etats-Unis.

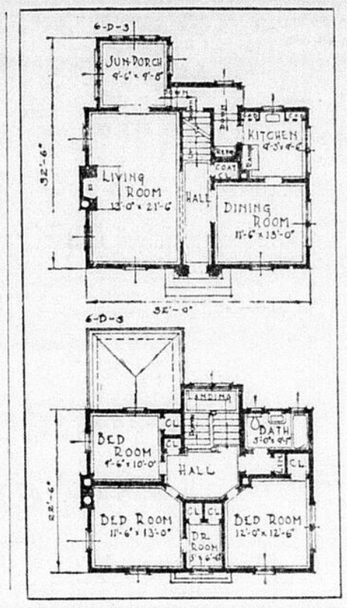

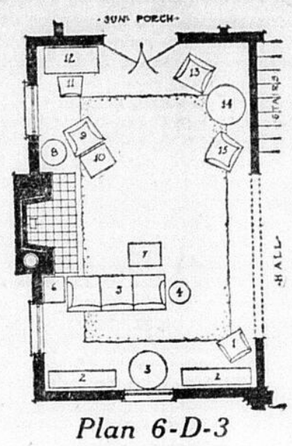

Plan 6-D-3

Pour avoir une explication détaillée sur la manière de meubler et de décorer la pièce ci-haut illustrée, vous n'avez qu'à écrire au rédacteur de cette page en incluant une enveloppe adressée et affranchie. Il y sera répondu sans frais.

De tail de l'entrée

Construction : Charpente de bois finie en stuc à l'extériepr ; toit de bardeau, d'ardoise ou de tuile.

Façade : Au sud ou à l'est.

Grandeur de l'emplacement : Environ 45 pieds avec porche en arrière.

Copyright 1932. The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

Rome, D. N. C.—A propos de la prochaine visite de M. Mussolini au pape, le bruit a couru ici que Pie XI profiterait de cette occasion pour essayer d'ouvrir la voie à l'entrée du Saint-Siège dans la Société des Nations.

Cette idée qui flatte certains catholiques n'est nullement celle du Vatican. Pie XI estime que l'Eglise au point de vue moral n'aurait rien à gagner à faire partie de cette institution dont au surplus il n'apprécie pas l'action civilisatrice qui n'a pas empêché le Japon d'entrer en guerre.

Les programmes de ce soir et demain

SAMEDI

AU POSTE CKAC

10.30 à 10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.

11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques.

11.30 à 11.45 a.m. — La bonne chanson française.

12.30 à 12.45 p.m.—Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.

12.45 à 1.00 p.m. — Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.

1.00 à 1.30 p.m.—Concert sous la direction de Rex Battle.

5.00 à 5.45 p.m.—Orchestre et Roméo Mousseau, ténor.

5.45 à 5.55 p.m.—Causerie de l'oncle Bill, de la Ligue de Sécurité.

5.55 à 6.00 p.m.—Nouvelles, température, sommaire.

6.00 à 6.30 p.m.—Programme de la Société St-Jean-Baptiste.

6.30 p.m.—Température.

9.00 à 10.30 p.m.—Description anglaise de la partie qui sera jouée à Montréal entre les "Rangers" et les "Canadiens".

11.00 p.m.—Résultats du hockey.

11.00 à 11.15 p.m.—Orchestre.

VE9LP.—9.00 à 10.30 p.m.—Partie de hockey jouée à Toronto entre les "Mt. Maroons" et "Toronto Maple Leaf".

AU POSTE CKCV

12.00.—Musique variée.

12.15.—Programme J. Gagné & Fils.

12.30.—Théâtre Impérial.

1.00—Musique française.

AU POSTE CHRC

Midi. — Concert par la maison C. Robitaille Enr.

"AMOS 'N' ANDY"

A 7 h. ce soir, samedi, "Amos 'n' Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

MATHILDE HARDING

A 7 h. 15 ce soir, samedi, Mathilde Harding, pianiste, et Arcadie Birkenholz, violoniste, seront entendus, au poste WJZ, dans un programme choisi.

AU POSTE WOR

A 8 h. ce soir, samedi, le poste WOR transmettra le programme dont voici le détail :

Ballet de "Hiawatha"..Coleridge-Taylor
The Wooing
The Marriage Feast
Bird Scene
Conjurers Dance
Departure and Reunion
Credo (Otello).....Verdi
Solo de baryton
Symphonie du Nouveau Monde
.....Dvorak
Largo
Scherzo
From the Canebrakes..Samuel Gardner
Cripple Creek.....Lamar Stringfield
Invictus.....Hune
Sands of Dee.....Clay
Soli de baryton
Arkansas Traveller.....David Guion
Virginia.....Haydn Wood

AU POSTE WABC

A 9 h. ce soir, samedi, le poste WABC transmettra le programme ci-dessous :

Marche : The Screomer.....Jewel
Ouverture : "Oberon".....Weber
Sextuor de "Lucia di Lammermoor"
.....Donizetti
Marche : Fort Ethan Allen.....Jones
Sélections de "Mlle Modiste".....Herbert
Marche : Call of America..von Wilgand

CONCERT SLUMBER

A 11 h. ce soir, samedi, Ludwig Laurier dirigera, au poste WJZ, le programme régulier du Concert Slumber.

JESSE CRAWFORD

A 11 h. 15 ce soir, samedi, Jesse Crawford, organiste, sera entendu au poste WEAF dans un programme choisi.

LEW WHITE

A 11 h. 45 ce soir, samedi, Lew White, organiste, sera entendu au poste WJZ, dans le programme dont voici le détail :

Two Guitars
Blue Danube
Le Vol du Bourdon..Rimsky-Korsakoff
The Old Refrain
Whistler and his Dog

BEBE DANIEL ET RUDY VALLEE AU RADIO

Bebe Daniel, artiste renommée de la scène et de l'écran, fera, le 18 de ce mois, un voyage spécial à New-York, pour chanter aux côtés de Rudy Vallée au microphone du poste WEAF, de la NBC.

La dernière production de Mlle Daniels fut "The Honor of the Family" qu'elle tourna pour les frères Warner. Elle vient de terminer un engagement artistique à San Francisco, où elle parut dans le drame de Frederick Lonsdale, "The Last of Mrs Cheyney".

GERALDINE FARRAR AU RADIO

Géraldine Farrar, la première artiste d'opéra à chanter au radio, pendant les programmes du dimanche, dits "G. E. Circle" sera la première artiste à signer un nouvel engagement du même genre. De nombreuses requêtes de radiophiles ont obtenues qu'elle soit entendu de nouveau au microphone demain après-midi, à 5 heures 30. Ces programmes sont irradiés par la NBC.

Les autres artistes qui participeront à cette irradiation, sont : Benjamino Gigli, Grace Moore, Giovanni Martinelli, Claudia Muzio, Reinald Werrenwath et Rosa Ponsello.

DIMANCHE

AU POSTE CKAC

1 h. 30 à 2 h. 30 p. m. — 3e et 4e actes de "La damnation de Faust", de Berlioz.

3 h. à 5 h. p. m. — Société Philharmonique de New-York. L'orchestre symphonique sera sous la direction de Bruno Walter.

5 h. à 5 h. 30. — Programme du Canadien National par le poste C. N. R. N.

6 h. à 7 h. p. m. — L'Heure Catholique — Apologétique, chant grégorien: oeuvres sociales.

7 h. p. m. — Résultats des parties de hockey disputées dans la ligue Mont-Royal.

9 h. à 9 h. 30 p. m. — Orchestre de concert.

9 h. 30 à 10 h. 30 p. m. — "Opéra de l'air".

AU POSTE CKCV

2.00 p. m. à 12.00 (minuit) : Musique et discours de politique municipale.

BRUNO WALTER

A 3 heures, dimanche après-midi, Bruno Walter, dirigera la New-York Philharmonic Symphony Orchestra, au poste WABC, dans le programme ci-dessous:

Concerto en la mineur..Schumann
Allegro affettuoso
Intermezzo
Allegro vivace
Harold Bauer
Symphonie No. 5.....Mahler
Trauermarsch
Sturmisch bewgt
Scherzo
Adagietto
Rondo — finale

AIRS ESPAGNOLS

A 7 h. dimanche soir, Soledad Espinal, soprano espagnole, sera entendu au poste WEAF, dans le programme ci-dessous :

Siboney.....Lecuona
Sangre y Arene.....Massotti
Soledad Espinal, soprano
Amor Fiel.....Carrillo
Trio de guitares
Tene Paciencia.....Marico-Pirovano
Soledad Espinal, soprano
Oriente.....Romero
Choeur

LE CHOEUR INVISIBLE

A 7 h. 15 dimanche soir, George Shackley dirigera, au poste WOR, le programme du Choeur Invisible, dont voici le détail :

Bonjour.....Delibes
Aria.....Schumann
Chanson de Solveig.....Grieg
Murmuring Zephyrs.....Jensen
Irish Love Song.....Lang
Valse Bluette.....Drigo
My Little Kingdom.....Winslow
Le Rosaire.....Nevin
The Lass With the Delicate Air..Arne
Love Sonnet.....Coleridge-Taylor
Stars of the Summer Night.....Gaul
Hymne.....James

TOSCHA SEIDEL

A 9 h. dimanche soir, Toscha Seidel, violoniste, sera entendu au poste WABC dans le programme ci-dessous :

Concerto en mi mineur : Mendelssohn
1er mouvement : Allegro molto appassionata.....
Toscha Seidel et orchestre
Cadiz.....Albeniz
Orchestre
Guitarre.....Moszkowski
Toscha Seidel
Ouverture : Oberon.....Weber
Orchestre

CONCERT SLUMBER

A 9 h. 45 dimanche soir, Ludwig Laurier dirigera, au poste WJZ, le programme régulier du Concert Slumber.

JESSE CRAWFORD

A 11 h. 30 dimanche soir Jesse Crawford, organiste, sera entendu au poste WEAF, dans un programme choisi.

DAVID NOVALIS

A 11 h. 30 dimanche soir, David Novalis, violoniste, et Henrietta Schumann, pianiste, seront entendu au poste WJZ dans le programme dont voici le détail :

Méditation.....Glazounow
La Fileuse.....Fauré
Valse en la.....Brahms
Burlesque.....Suk

LATTES NO. 1
aux meilleurs prix du marché.
O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
Québec

Atelier de travail artistique sur verre.
Décorations d'églises, théâtres, Salles publiques, Etc, Verrières — Show Case, Plate Glass
Téléphone : 4-4142
JOS. BERNARD
125, Rue Grant, QUEBEC
Vitres pour automobiles.

E.A. ROUSSEAU
Tourneur, Modeleur, Meublier.
158, d uRoi — Tél. : 4-4366
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meuble fait sur ordre. Modèle pour machineries.
Meubles de qualité pour étalage de vitrine.

Tél. : 3-2852. 228, rue du Roi, Québec.
J.-E. GUILLEMETTE, Ltée
Contracteurs-Electriciens Licenciés
Manufacturiers d'Ascenseurs de passagers et fret
SPECIALITE : MOTEURS DE TOUTES SORTES.

Léonidas GRENIER
ENTREPRENEUR-PEINTRE
Ouvrage en Peinture, Décoration d'intériepr, tapisserie et imitation de toutes sortes
SPECIALITE : Peinturage de Voitures.— Réparations de meubles, Portes, Châssis et Jalousies.
TEL. : 2-0225 s 3. AVE. RROYALE BEAUPORT

EUGENE FALARDEAU, ltée
ENTREPRENEURS - COUVREURS
ATELIERS : 308-318, Rue de la Reine. Québec
BUREAU : 141, Rue Dorchester Téléphone : 9677

Office 6890 Téléphones Rés. 7996 et 3-4816
GOSSELIN & BELANGER
ELECTRICIENS-EXPERTS
Spécialités : Remontage de moteurs, générateurs, etc. Filage électrique de tous genres
57, RUE STE-MARGUERITE, QUEBEC.

J.-B. DUGAS
Ferblantier - Plombier - Electricien
Poseur d'appareils à eau chande. — Installation de Brûleur à l'huile "KLEEN-HEET".
Ainsi que Système Buck Wheat
76-78 COTE D'ABRAHAM TEL. : 2-7495
QUEBEC

TEL. : 4-1221 et 4-0931 Carrière : 2-5614
Elzéar Verreault Limitée
Marchand de pierre et de sable.
Pierre concassée, artificielle et de taille.
194, DU PONT

Prévenez le froid, la pluie, la neige, la poussière, en employant
LE COUVRE-JOINT "AIRTITE"
Vendu à Québec par
E.-E. TREMBLAY
70, 10e Avenue. TEL. : 4-2052. QUEBEC

Bureau : Tél 6583 Tél. Rés. : 2-7060
APPELEZ TOUJOURS
JACQUES SAVARD Enrg.
241, Rue ST-OLIVIER
Pour vos travaux de menuiserie ou réparations, vous aurez, pour vous servir, des ouvriers compétents qui sauront vous donner entière satisfaction.
AUX MEILLEURS PRIX
J.-O. Savard, Prop.

Tél. : Bureau 4-4491
" Rés. 4-4934 — 4-4417.
VICTOR COTE & FRERE
ENTREPRENEURS
TAILLEURS DE PIERRE ET GRANIT
187, 1ère Avenue. St-François d'Assise, QUEBEC

LA COMPAGNIE DE MACHINERIES MERCIER
Ingénieurs Mécaniciens et Constructeurs de Chaudières et Réservoirs.
Manufacturiers de Scies et Couteaux de Planeurs
SPECIALITE : REPARATION ET SOUDURE A L'ELECTRICITE ET A L'OXYGENE
17, rue St-Laurent, Lévis, Tél. 201

E.-T. NESBITT Enr.
LUCIEN HAMEL, Gérant
Bois de toutes sortes
Manufacturier de Portes, Châssis, Moulures, Boites, etc.
74, 10e Ave Limoilou, Téls. 2-6550 — 2-6551

LA SCULPTURE ORNEMENTALE ENR.
SPECIALITES : Sculpture, Tournage Découpage, Dessins, achèvement de Constructions Nouvelles et REPARATIONS GENERALES
32, rue de L'EGLISE
Téléphone : 4-3380. Québec

ADELARD MARCHAND
TEL. : 2-2370
MANUFACTURIER D'ESCALIERS EN FER
Escaliers Intérieurs avec marches en Ardoise ou en marbre
Escaliers Extérieurs, Etc. Barrières et Grillages de tous genres.
FORGE GENERALE
1, DES BAINS, (Coin St-Valier) QUEBEC

Tél. Bureau : 2-1847j J.-A. Grenier, Gérant Tél. : 2-5209-22
JOSEPH GRENIER Ltée
Marchand de Bois de Construction en Général.
Manufacturier de Portes, Chassis, Menuiserie en général
Bois de Charpente en épinette, merisier pour escalier, pin, cèdre, B. C. Fir, moulures, veneer, bardeau, lattes, planche isolante Donacona, papier à couverture et à lambris, etc.
Avenue Royale. Ville de Beauport
Tél. : Soir : 2-5209-22

ROUILLARD & FORTIER, LTEE
SPECIALITE: Brûleurs à l'huile de tous genres, Souffleur pour charbon Buckwheat.
Nous gardons les meilleures marques de Brûleurs à l'huile. Pour Poêle de cuisine; Fournaise à Eau chaude ou Air chaud, et four de Boulangerie.
Des centaines en usage. Satisfaction Garantie.
AGENT DEMANDE
377, Rue St-Jean, Québec Tél. 2-6506

C.-E. Morissette, président J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier
C. EMILE MORISSETTE, Limitée
Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.
232 à 236 RUE LATOURELLE
Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres fonderies de cloches françaises "Paccard" d'Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, et "Havard", de Ville-Dieu-les-Poêles, Manche. Spécialité : Erections de clochers et installations de cloches (d'après système usité). Téléphones : Atelier 5023; Résidence 6971.

Réparations de Radios
Vérification gratuite des lampes. Installation d'antennes
ROBERT MORENCY
521-A, rue St-Jean, Tél. 2-1558

Vraie Occasion
Régulier de .35c à .50c pour cause d'abandon. 20 chansons assorties pour $1.00. (Grand format) paroles françaises et anglaises avec accompagnement de piano, violon et de guitare. Adressez vos mandats à MAURICE COTE, Leauport-Est, Qué.

Poste CHRC
Hôtel Victoria
Québec.
Concours des Chanteurs au Radio
organisé par la
LAITERIE BROOKSIDE
Je soussigné ayant écouté tous les artistes de chez nous présentés à votre concert donne mon vote de preférence à
M.....
Signé.....
UN SEUL VOTE PAR PERSONNE
Ce coupon vaut un vote.
accompagné d'un cap de Lait Brookside, il vaut 2 votes,
accompagné d'un cap de crême Brookside, il vaut 3 votes,
accompagné d'un cap de CREMEX, il vaut 6 votes.

La série de championnat de la ligue Railway-Paper entre le C.P.R. et l'Anglo-Pulp commencera demain

LE CARNAVAL DU PATIN AU QUEBEC WINTER CLUB

Le Québec Winter Club présentera aujourd'hui en matinée et en soirée, son bril'ant Carnaval du Patin qui promet d'éclipser tous les succès précédemment remportés dans ce domaine.

Plusieurs artistes locaux figureront dans la Revue du patin, aux côtés de vedettes internationales du patinage de fantaisie.

La grâce ailée des as du patin alliée à la féérie des costumes, composera un spectacle dont on se souviendra longtemps, et que par conséquent on ne devra pas manquer.

La représentation de l'après-midi commencera à 3 heures, cependant que celle du soir débutera à 8 heures 30. L'orchestre du Royal 22ème a été chargée de la partie musicale de cet événement, partie qui n'est certes pas la moindre.

Hier soir on nous disait que la glace était en parfaite condition au Quebec Winter Club, et qu'on prendra toutes les précautions nécessaires pour la conserver dans cet état pour les deux représentations.

LA LIGUE INTERFACULTE JOUERA CE SOIR A L'ARENA DEUX JOUTES

La ligue interfaculté de l'Université Laval jouera ce soir à l'Aréna, à 8 heures.

Les deux joutes promettent d'être un succès et attireront une nombreuse assistance.

A 8 heures précises, le club Médecine II rencontrera le Génie Forestier et Eco'e Commerciale.

La seconde rencontre qui mettra aux prises le club Medecine I vs Architecture et Chimie commencera à 9.15.

L'arbitre de la soirée sera le Dr Gustave Ratté.

Demain après-midi à l'Aréna "St-Laurent", près Montréal, aura lieu la fameuse rencontre des disciples de Thémis au "hockey". En effet, le club de la Faculté de Droit de Laval laissera Québec ce midi pour un voyage dans la métropole. Les Québecois seront l'objet d'une cordiale réception demain au club Universitaire de la rue Sherbrooke, dans l'après-midi, aura lieu la traditionnelle partie de hockey. Nous leur souhaitons un heureux voyage et tout le succès possible.

AU LAC PLACIDE

Lac Placide, N.-Y., 13. — (P.A.) — Un décompte dans les points ont donné le titre de champion dans les sauts en ski à Birger Ruud de Norvège au lieu de Hans Beck, son compatriote. Parmi les Canadiens, Bob Lymburne, de Revelstoke, s'est c'assé 18e, et Jacques Landry, de Montréal, 19e. Kaare Walberg, de Norvège, s'est classé 3e, et les pays suivants se sont classés successivement comme suit : Suède, Etats-Unis et la Suisse en 6e position.

Birger obtint 228.1 points sur 240. Le plus long saut exécuté fut de 232 pieds. Ruud fit un saut de 218 pieds et un autre de 226 dans un style à peu près parfait.

Goro Adachi qui eut un accident récemment en pratiquant le saut, causa une surprise en sautant 196 et 216 pieds. Il se classa 8e.

Lymburne, le protégé de Nels Nelson, le professionnel de Revelstoke, sauta 190 et 167 pieds, avec un style parfait.

Landry d'Ottawa sauta 171.4 et 177 pieds, et Leslie Gagné, de Montréal, qui était un peu nerveux encore de son accident de l'an dernier alors qu'il se cassa une jambe, sauta 147.6 et 145.6 pieds.

Voici le programme du jour:

MATIN

9.00.—Course de 50 milles en skis.
9.30—Joute de hockey. Allemagne vs Pologne.

APRES-MIDI

2.15—Joute de hockey. Etats-Unis vs Canada.
3.45—Cérémonie de fermeture.

LE DRAGON

Demain matin, à 10 heures précises, le club de raquetteur Le Dragon tiendra une assemblée générale à son chalet, rue St-Jean.

eL soir, il y aura une grande soirée sous le patronage de M. Hon. Plamondon, 1er vice-président du club. Il y aura un prix d'assistance à cette soirée.

L'UNION LIBERALE DEMAIN A LAUZON

Demain le club Union Libérale ancien club de la ligue Nationale ira jouer à Lauzon contre le St-Viateur. La joute commencera à 2 h. précises.

LA RENCONTRE ENTRE LES OFFICIERS DE LA R.-PAPER ET CEUX DE LA NATIONALE

Les officiers et les coachs de la ligue Railway-Paper joueront demain après-midi contre ceux de la ligue Nationale et des Bons Sports, la première partie d'un tournoi annuel qui se continuera dans l'avenir.

Cette partie aura lieu immédiatement après celle de l'Anglo et du C. P. R., à l'Arena. Elle sera de deux périodes de 15 minutes seulement, avec repos de cinq minutes.

La Railway-Paper alignera quelques vétérans dont son vice-président, M. P.-H. "Pat" Kennedy, ancien joueur professionnel de hockey. Il est fort probable qu'il soit devant les filets.

Les officiers de la R-Paper porteront le costume du C. N. R., cependant que ceux de la Nationale et des Bons Sports endosseront celui du St-Grégoire.

Il n'y aura aucune charge additionnelle dans les prix d'admission pour cette partie supplémentaire.

Confiez vos Vêtements
— CHEZ —
Mathieu
NETTOYEUR - CLEANER-DYER - TEINTURIER
4-1600
140, de la Couronne Quebec
Robes, Manteaux, Habits, Paletots, etc. sont en sûreté sous ses soins. Confiez à des mains expertes le soin de remettre à neuf ces vêtements défraîchis.

Hector Lépine, frère de Pit Lépine, des Canadiens, arbitrera la partie

HOCKEY

CE SOIR

N. H. L.
Rangers vs Canadien
Montréal vs Toronto

Canado-Américaine
Providence à Springfield

Internationale
Syracuse à Cleveland
Pittsburg à Buffalo

Interuniversitaire
Québec à Montreal

DEMAIN

N. H. L.
Chicago vs Détroit
Boston vs Americans

Canado-Américaine
Philadelphie à New Haven

Internationale
Pittsburg à Syracuse

Provinciale
Chicoutimi à T.-Rivières
Québec à La Tuque

Railmay-Paper
Anglo P. vs Can. Pac. Ry

La première partie de la série de deux dans trois pour le championnat de la ligue Railway-Paper commencera à 2 heures 30 précises demain après-midi et mettra en présence deux équipes rapides, pesantes et bien stylées. — Hector Lépine, de Ste-Anne de Bellevue, aura charge de cette première rencontre. — On s'attend à ce qu'une foule de 5,000 personnes prennent l'Arena d'assaut pour assister à l'ouverture de la série. — Des... petits cadeaux à Jos. Leclair et à Dave Power avant l'ouverture. — La remise des coupes a été retardée à dimanche prochain.

La série de championnat de la ligue de hockey Railway-Paper qui était attendue avec tant d'impatience depuis deux semaiens par les amateurs non seulement de Québec, mais de toutes les municipalités environnantes, commencera demain après-midi à l'Arena.

Elle mettra en présence l'Anglo-Pulp et le C. P. R., les mêmes clubs qui se disputaient le championnat l'hiver dernier. Le C. P. R. défendra donc son titre contre la brillante équipe du Moulin de Limoilou, qui, cette année encore, a terminé la cédule régulière de la ligue en tête du circuit, avec l'Escouade Rouge sur ses talons.

Cette première partie d'une série de deux dans trois..... à finir, commencera à 2 heures 15 précises demain après-midi. Hector Lépine, frère de Pit Lépine, le brillant joueur de centre des Canadiens, aura la direction de cette première partie. Le révérend Frère Placide, directeur du grand pensionnat de l'Académie Commerciale, n'a pu se rendre à l'invitation du président de la ligue d'agir comme juge de but, quoiqu'il lui aurait fait grand plaisir de remplir cette charge importante. Il a promis cependant de déléguer deux de ses joueurs de hockey qui sauront très bien s'acquitter de leur tâche.

Les portes de l'Arena seront ouvertes à une heure.

On nous permettra maintenant de jeter un coup d'oeil sur les deux équipes qui commenceront demain l'une des séries les plus contestées de l'histoire de la Railway-Paper qui terminera bientôt sa quatrième saison.

LE C. P. R.

Au cours des trois saisons précédentes, le C. P. R. a toujours été dans la série, décrochant deux fois le championnat. Cette année, il est encore dans le "play-off". L'Escouade Rouge a comme pilote un homme d'expérience, ancien joueur de hockey lui-même, John LaRoche, qui prendra place sur le banc de ses joueurs pour la première fois, demain, depuis la mort de sa mère, Eugène Samson ayant dirigé le club pendant deux ou trois parties et avec succès.

Le C. P. R. a fait quelques bonnes acquisitions au début de la saison, dont la plus importante est sans aucun doute celle d'un gardien de buts, le populaire Wilfrid Turgeon, qui a conservé la meilleure moyenne parmi ses confrères depuis le début de la saison. Voilà un point stratégique qui est en sûreté.

Sur la défense, on voit encore deux étoiles de l'an dernier, Maurice McGee, et Lucien Viger. On sait que ce dernier a établi un record l'hiver dernier en jouant toutes les parties de son club, y compris celles de la série, sans recevoir une seule punition. Ce duo a été considérablement renforci par l'acquisition d'Ulderic Morissete, un solide joueur de défense, ancien porte-couleurs du Sons of Ireland, puis tout récemment des Castors de la ligue Provinciale. Avec Ulderic, Maurice et Lucien, la ligne bleue du C. P. R. est bien protégée.

Sur les avants, il manque Hammy LaRoche, qui ne doit pas songer à jouer au hockey cette année, une mauvaise grippe l'ayant retenu au lit pendant plusieurs semaines. Il commence à se rétablir lentement. Il reste cependant Roméo Lavoie, le bouillant et solide joueur de St-Grégoire, le pivot de l'attaque du C. P. R., flanqué à sa gauche par Lucien Lachance, qui joue cet hiver une étonnante saison, et à sa droite par Frenette, qui sait arriver à temps pour accepter une passe et "fabriquer" un point.

La seconde ligne du C. P. R. pourrait bien causer des surprices. Georges Nadeau est certainement la trouvaille de l'année dans la ligue. Avec son copain Sars Quinn, au centre, et Roméo Chartier, sur l'aile droite, il fournit au C. P. R. un "revenu" qui dépasse toutes les espérances. Quinn est rapide, mais aussi très solide pour un avant. Chartier est un type quine fait pas de bruit, mais on peut le compter comme un homme précieux. Enfin, il y a le petit Frankie Fleming qui n'a joué que quelques parties avec les chandails rouges, mais qu'un handicap dans la pesanteur empêche de faire plus pour cette année. Frankie est très rapide lui aussi. LaRoche s'en sert pour alterner sur les deux lignes, dans la position d'aile droite.

L'ANGLO PULP

Le club que dirige Ken McConomy, est celui qui a le plus beau fini dans la ligue. En effet, nous ne croyons pas que le Moulin ait sorti plus puissante équipe depuis son entrée dans la Railway-Paper. McConomy lui-même est encore tout jeune. Il a laissé le hockey il y a quelques années sulement, et a déjà figuré dans les "play-offs" pour la coupe Allan. Ken a même failli recommencer à jouer cette année. C'est pour cela qu'il prit sa carte d'amateur et signa même un contrat comme joueur de l'Anglo-Pulp, mais l'acquisition de Bert Amy et de Besty Quinn le dispensa d'endosser l'uniforme cette année.

Charlie Massicotte est l'un des jeunes gardiens de buts de la ligue qui a fait promptement sa marque. Il est si régulier que l'Anglo n'a pas songé un seul instant à lui trouver un remplaçant. Massicotte ne joue pas pour la galerie. Il n'est même pas "flashy", mais bloque avec un sang-froid admirable.

Les piliers de l'Ango-Pulp, sur la défense, sont les frères Leclair, Jos et Louis. Quoiqu'on dise, les Leclair sont d'excellents athlètes, et paraissent plus rudes qu'il ne le sont en vérité. Ce sont deux types de haute stature et pesant environ 185 livres. Voilà une bonne muraille. Comme question de fait, TARZAN et son frère ne sont pas faciles à dépasser.

Thomas Lottinville est l'homme tout désigné pour donner un coup de main aux frères Leclair.

L'Anglo-Pulp a de meilleurs avants que l'an dernier, c'est incontestable, et c'est aussi là-dessus que l'on se base pour pronostiquer un premier "pennant" au Moulin.

La première ligne composée de Bert Amy, Besty Quinn et Camille Henry est incontestablement la plus brillante de la ligue. Besty Quinn est le frère de Sars Quinn, qui joue au centre pour le C. P. R.

Sur la seconde ligne, on trouve Gaston Vasseur, Tom Duffy et les frères Bolduc, Charles et Napoléon, ainsi qu'un jeune que McConomy vient d'amener à l'"école", soit Charles Munroe. On nous dit qu'il est parent avec Dunc Munroe, des Canadiens!

Comme on le voit, McConomy a à sa disposition presque trois lignes qu'il pourrait facilement compléter en choisissant dans sa liste de réserve.

Ce sont ces deux équipes de choix qui se feront la lutte demain après-midi à l'Arena. Cette partie sera l'une des plus excitantes de la saison, et l'on s'attend à ce qu'une foule d'environ 5,000 personnes assiste à l'ouverture de cette série de championnat.

Les prix d'admission seront les mêmes que pour les parties régulières de la cédule.

LES COURSES DU FRONTENAC DEMAIN

Tous les membres du club Frontenac sont priés de se rendre au chalet du club pour 1.30 précise.

En attendant l'arrivée des coureurs, demain, le corps de clairon jouera plusieurs morceaux populaires.

La soirée des directeurs qui devait avoir lieu dimanche soir, est remise au 28 février.

W. POIRIER CHAMPION

St-Pascal de Kam., 12. — Willie Poirier vient de gagner la course de 1 mille 3-4 en patins pour le championnat de St-Pascal. Cette course fut disputée sur la patinoire du club de hockey. La distance fut parcourue en 8 minutes et 12 secondes. Les concurrents, au nombre de dix, se firent continuellement une belle lutte pour la première place. La température, excessivement froide, a beaucoup nui aux coureurs. Cette course était organisée pour l'Association Sportive de St-Pascal. Les nombreux spectateurs encouragèrent les coureurs par leurs applaudissements.

Les autres coureurs étaient Albert Langelier, Gérard Chapleau, L.-René Bérubé, Emile Gagnon, Alphée Bérubé, Maurice Pelletier, Pierre Laforest, Frs Desjardins et Lucien Langelier. Les juges: Maurice Deschênes et Henri Chpleau.

SQUASH

A l'ouest il y a du nouveau... Un des joueurs réguliers du club de Squash à St-Malo qui se pique d'être bon et même... excellent joueur a mordu la poussière... aux mains d'un prétendu mauvais joueur. Trop parler nuit et tous espèrent que le vaincu en tirera une conclusion pratique.

Guy Casault, rédacteur sportif, lance un défi au vétéran Antonio Robital le pour une rencontre 2 dans 3 à finir avec un handicap de 5 pts. Ce dernier a accepté et le défi sera valide en autant que Robitaille ne pratiquera pas d'ici la rencontre qui se fera dans quelques jours.

DÉFIS

Le Patronage Laval lance un défi au Patronage de la Côte d'Abraham pour une partie qui sera jouée sur la patinoire de ce dernier. Si ce défi est relevé, ce sera la première fois que ces deux Patronages se rencontreront avec leurs plus forts clubs.
(Communiqué)

L'Eclair de Loretteville lance un défi au club Eclair de Québec et Cremex.

Le club Eclair, de Loretteville accepte le défi du Maroons pour jouer dimanche à 2 heures.

S'adresser à Paul Boucher, Loretteville. Tél: 96s3.

Le club Ecole St-Charles lance un défi à tout club de Québec pour jouer à 1.15 dimanche après-midi sur la patinoire St-Pascal.

S'adresser entre 5 et 6 heures 30 à P. H. Lachance. Tél. 4-3642.

FRANK HOGAN ACCEPTE

J'accepte le défi de Patrick Taché pour une bataille qui pourra avoir lieu soit au club Social ou au Y. M. C. A.

(Signé) Frank Hogan.

AU QUEBEC WINTER CLUB

Le Baron H. von Petersdorff, un artiste du patinage de fantaisie, ex-partenaire de mademoiselle Charlotte, qui figurera au programme du Carnaval du Patin que le Québec Winter Club présentera au public aujourd'hui, en matinée et en soirée. Le comte Petersdorff est une vedette internationale du patinage de fantaisie, et jouit d'une brillante renommée tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

Nos joueuses de badminton sont en vedette à Montréal

Mlle Marjorie Barrow, championne provinciale, est rendue dans la semi-finale du tournoi simple, de même que Mlle M. Swift, aussi de Québec. — dans le double, en semi-finale aussi, il y a deux équipes de Québec: Mlles Barrow et Delâge et Mlles M. Swift et Jeanne Dupré.

Montréal, 13. (P.C.) — Mademoiselle Marjorie Barrow, du Quebec Winter Club, qui défend son titre de championne provinciale du badminton en simples, est maintenant rendue dans la semi-finale du tournoi provincial qui se tient présentement sur les courts du Cliffside Badminton & Squash Club. Mademoiselle Marjorie Swift, du Quebec Winter Club, et les soeurs L. et D. Mowat, de Montréal.

Deux puissantes équipes locales ont été éliminées dans le double. Ce sont mesdames R.-B. Malcolm et K. Archibald, qui ont déjà détenu les championnats de cette ville et de la province, et mesdames Carleton Allen et Redmond.

Avec mademoiselle Marguerite Delâge, mademoiselle Barrow est rendue dans la semi-finale du double, de même que madame W.-H. Knowles et mademoiselle B. Tirbutt, de Montréal; mesdemoiselles D. et L. Mowat, de Montréal, et mesdemoiselles Marjorie Swift et Jeanne Dupré, de Québec.

SIMPLE DES DAMES

Deuxième ronde

Mlle M. Barrow, Quebec Winter Club, défait Mlle E. Kennedy, Montréal, 14-11, 11-3.

Mlle R. Behm, Quebec Garrison, défait Mlle M. Scott, Quebec Garrison, par défaut.

Mlle L. Mowat, Montreal Winter Club, défait Mme R. N. McLeod, Montréal, 11-1, 11-1.

Mlle D. Mowat, Montreal Club, défait Mlle J. Wilkins, Montréal, 11-5, 13-10.

Mlle M. Swift, Quebec Winter Club, défait Mlle H. Mulholland, Quebec Garrison, 11-6, 11-0.

Mlle E. Wallis, Montréal, défait Mlle J. Dupré, Quebec Winter Club, par défaut.

QUARTS DE FINALE

Mlle M. Barrow défait Mlle R. Behm, 11-4, 11-5.

Mlle L. Mowat défait Mlle D. Campbell, 14-9, 13-12.

Mlle D. Mowat défait Mme J. Redmond, 11-8, 11-3.

Mlle M. Swift défait Mlle Wallis, 11-0, 11-1.

DOUBLES DES DAMES

Troisième ronde

Mlles M. Barrow et M. Delage, Quebec Winter Club, défont Mme J. P. Angus et Mlle M. Biltcliffe, Montréal, R.M.R., 16-18, 15-11, 15-7.

Mme R. B. Malcolm et Mme K. Archibald, Montréal, défont Mme A. R. Colex et Mme R. N. McLeod, Montréal, 15-5, 18-13.

Mlles H. Stocking et M. Barclay, Montreal, défont Mlles H. Mulholland et R. Behm, Quebec Garrison, 15-9, 11-15, 15-8.

Mme W. H. Knowles et Mlle B. Tirbutt, Montréal, défont Mlles Y. Gagnon et F. Dagneau, Quebec Winter Club, 15-11, 15-10.

Mlles D. et L. Mowat, Montréal, défont Mme F. S. Mathewson et Mlle M. Starke, Montréal, 15-5.

Mlles D. Campbell et G. Gardiner, Montréal, défont Mlle M. Blue et Mme A. W. Kerridge, Sherbrooke, 14-7, 15-1, 15-2.

Mlles M. Swift et J. Dupré, Quebec Winter Club, défont Mme L. S. Payne et Mlle L. Little, Montréal, 15-8, 15-8.

Mme C. Allen et Mme J. Redmond, Montréal, défont Mlles E. Wallis et H. Drummond, Montréal, 15-7, 15-4.

Quatrième ronde

Mlles M. Barrow et M. Delage défont Mme R. B. Malcolm et Mme K. Archibald, 15-11, 15-9.

Mme W. H Knowles et Mlle B. Tirbutt défont Mlles H. Stocking et M. Barclay, 15-6, 15-7.

Mlles D. et L. Mowat défont Mlles D. Campbell et G. Gardiner, 15-9, 15-10.

Mlles M. Swift et J. Dupré défont Mme G. Allen et Mme J. Redmond, 15-18, 15-12, 15-5.

DERBY DE QUE-OUEST

Le derby de chiens de Québec-Ouest, commencera demain après-midi à deux heures.

De nombreux concurrents participeront à la course qui promet d'être un succès.

Le départ se fera en face de l'hôtel de ville de Québec-Ouest.

Tous les amateurs sont cordialement invités à voir la course.

RIVIERE DU LOUP VS ST-PACOME

Le St-Pacôme a battu la fameuse équipe Rivière-du-Loup par un score de 6 à 1, ces derniers s'en sont retournés avec l'espoir d'une revanche; voilà l'idéal du club St-Pacôme.

1ère période

1—Rivière-du-Loup, M. Proulx.
2—St-Pacôme, Léo Chamberland.
3—St-Pacôme, Ritchie Power.
4—St-Pacôme, Philippe Royer.

2e période

5—St-Pacôme, Léo Chamberland.
6—St-Pacôme, Ritchie Power.

3e période

7—St-Pacôme, Albert-L. Levesque.

Dimanche le 14 le St-Pacôme rendra visite au fameux club du bas St-Laurent, le Rimouski.

FU MANCHU

Episode No 215

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

"Je n'ai aucune confiance en vous. Vous voulez nous échapper", gronda Nayland Smith.

Fu Manchu se leva lentement. Il leva ses mains enchaînées au-dessus de sa tête dans un geste majestueux, sans cesser de regarder Smith.

"Le dieu de Cathay m'entend!" psalmodia-t-il d'un voix stridente. "Je le jure"—

A bonne heure ce matin-là une maison inhabitée, près de la résidence de l'Inspecteur Weymouth, fut la scène d'événements incroyables. Le pauvre Weymouth, toujours inconscient, y fut porté. Gardé par de nombreux agents, Fu Manchu fut conduit au village avec sa boîte d'ébène contenant ses instruments. Je crois bien que jamais encore un spécialiste semblable n'avait visité un malade dans de telles conditions.

Entouré par les agents, Fu Manchu fut conduit de l'automobile fermé à la maison d'où, après avoir rendu la raison à l'Inspecteur Weymouth, il devait repartir pour la prison et la mort. La loi et la justice interrompaient leur cours afin que cet ennemi de la race blanche puisse guérir un de ceux qui avait contribué pour une large part à son arrestation.

Nous attendîmes devant la maison. Il n'y avait pas de curieux car le soleil n'était pas encore levé. Aucune assemblée d'étudiants ne suivit chaque geste du maître pendant qu'il opérait. Mais à l'intérieur de cette maison complètement entourée d'agents et de détectives armés, un miracle de la science était à s'accomplir qui, en d'autres circonstances, aurait rendu Fu Manchu célèbre par toute la terre...

Demain, journée sportive des raquetteurs locaux

Le Chicoutimi a défait les Castors par 5 à 3 hier à l'Arena

Laroche et Bergeron ont été les étoiles du club Chicoutimi

Charlie Laroche a compté trois points et Bergeron deux contre les Castors.—Smith, Joyce et Lotte figurent au tableau des assists. — Le Québec menait par 3 à 2 au début de la troisième période, mais ne put retenir les assauts du Chicoutimi qui mena le bal systématiquement. — Les Castors ont cependant joué de malchance dans la première période, la rondelle frappant le poteau de la cage de Fisher à quatre reprises. — La ligne Ward-Dubé-Toupin a fourni les points du club local. — Un incident regrettable à la fin de la partie.

(Par Lionel LeBel)

Le Québec joua de malchance pendant la première période, et, au début de la dernière reprise, alors qu'il menait par 3-2, et semblait moralement certain de la victoire, les brillants Canadiens de Chicoutimi se lancèrent furieusement à l'assaut, et, en trois minutes, ils avaient pris les devants par 4-3. Halpin envoya cinq hommes à l'attaque la plupart du temps, et c'est miracle si le score ne fut pas égalisé. Cinq secondes avant la fin, Laroche eut un break et se présenta seul devant Lamontagne qu'il déjoua facilement pour un cinquième point.

Charlie Laroche compta à lui seul trois des points des visiteurs, cependant que le jeune Bergeron, qui joua une excellente partie aux côtés de Smith et Moore, sur la défense, fournit les deux autres points du Chicoutimi. Smith, Joyce et Lotte figurent aussi au tableau des assists.

Nous ne voudrions pas oublier Bud Fisher, le gardien de buts des Canadiens, à qui son club doit la victoire, grâce au sang-froid extraordinaire qu'il manifesta dans les moments difficiles. Dieu sait combien il en eut au cours de cette partie, et tout particulièrement dans les première et troisième périodes.

Toupin, Ward et Dubé fournirent les trois points des Castors, et figurèrent aussi dans les assists. A signaler les courses enlevantes de Prud'homme, qui a enfin retrouvé son ancienne forme.

La partie d'hier soir, qui a été jouée sur une belle glace au début, puis dans l'eau à partir du milieu de la seconde période, a été la plus excitante que nous ayons encore eue ici.

Nous blâmons le joueur Toupin qui chercha noise à l'arbitre Dussault vers la fin de la partie. Après le dernier point de Charlie Laroche, il frappa Dussault dans le dos avec son bâton, puis, la partie terminée, alors que l'arbitre se dirigeait hors de la glace, il tente de le faire tomber avec son bâton en soulevant l'un de ses patins. Nous nous élevons contre des actes de cette nature, et souhaitons que le président sévira en conséquence, afin que pareil incident ne se répète dans l'avenir.

Voici comment les clubs s'alignaient au début:

QUEBEC		CHICOUTIMI
Lamontagne	buts	Fisher
Madden	défenses	Moore
Prud'homme	"	Smith
Ward	centres	Lotte
Toupin	ailes	Joyce
Dubé	"	Laroche

Subs. (Québec): Chevalier, Giroux Maloney, Gagné et Corbeau.

Subs. (Chicoutimi): Armstrong, Westwick, Tremblay et Bergeron.

Arbitres: J.-L. Dussault, Montréal.

SOMMAIRE

Première période:—

1—Québec, Ward (Dubé) 4.30
Punitions: Moore et Dubé.
Lancers: Chicoutimi 10; Québec 4.

Deuxième période:—

2—Québec, Toupin (Dubé-Ward) 3.20
3—Chicoutimi, Laroche (Smith-Joyce) 11.50
4—Chicoutimi, Bergeron (Lotte) 12.13
5—Québec, Dubé (Ward) 15.00
Punitions: Moore et Prud'homme.
Lancers: Chicoutimi 8; Québec 12.

Troisième période:—

6—Chicoutimi, Laroche (Smith-Joyce) 0.35
7—Chicoutimi, Bergeron (Lotte) 3.00
8—Chicoutimi, Laroche 19.55
Punitions: Giroux, Laroche, Chevalier, Smith, Moore et Dubé.
Lancers: Chicoutimi 6; Québec 11.

La première ligne du Québec donne une rapide exhibition de patinage au début. La glace est en bon état. Le Chicoutimi a Lotte au centre, Joyce à gauche et Laroche à droite, Smith et Moore sur la défense. Dubé monte au centre avec Ward sur sa gauche. Il feinte une passe à la défense adverse et déjoue ainsi Moore pour passer ensuite à Ward qui passe en tourbillon devant la cage de Fisher pour y loger le disque. Armstrong-Westwick-Tremblay arrivent en scène du côté des visiteurs cependant que la ligne Chevalier-Giroux-Maloney relève le trio Ward-Toupin-Dubé.

Smith monte, lance et essaie d'aller chercher son rebound, mais Chevalier l'en empêche. Les avants du Chicoutimi combinent bien. Giroux fait une passe parfaite en avant de la cage des visiteurs, mais il n'y a personne pour la prendre. Moore est puni pour avoir retenu Giroux qui était en position pour compter. Charlie Laroche, qui vient d'arriver sur la glace se couche sur la surface glacée en se tenant la tête. Une passe de Toupin à Dubé manque de produire un autre but. La rondelle frappe le poteau de la cage de Fisher. Les Castors ont un autre beau break mais Madden ne peut reprendre le disque. Prud'homme fait un violent effort pour compter, mais sans succès. Dubé reçoit Laroche avec son coude et se fait expulser. La défense locale se sert heureusement du body check pour ralentir les visiteurs. Toupin lance durement vers la cage de Fisher. Le lancer dévie sur un bâton et manque de prendre Fisher en défaut. Laroche se présente seul devant Lamontagne qui se couche, empêchant le joueur du Canadien de compter à reculons.

Chicoutimi remanie son équipe, envoyant sa seconde ligne dans la mêlée. La glace amollit. Madden monte au centre, et Toupin patine assez rapidement pour le rejoindre et lancer dangereusement sur Fisher. On reprend le jeu près de la cage des visiteurs et Fisher est appelé une autre fois à faire un arrêt difficile sur un dur lancer de Maloney. Chevalier et Giroux jouent avec brio. Smith essaie un lift shot mais n'a aucun succès. Le jeu ralentit quelque peu. Chevalier passe à Maloney qui passe à Giroux. Fisher bloque de façon chanceuse un lancer qu'il n'a peut-être pas eu le temps de voir. Quelques secondes après Chevalier passe à un cheveu lui aussi de compter. Madden lance de loin, forçant Fisher à se coucher. Celui-ci a juste le temps de nettoyer son territoire pour éviter Ernest qui arrive en trombe. Une autre mêlée se produit dvant Fisher et c'est vraiment miracle si un nouveau point n'est pas compté. Le jeune Tremblay lance très haut sur Lamontagne, puis manque un but ouvert sur le retour. Moore descend et désorganise la défense locale, mais Ward arrive à temps pour l'empêcher de lancer. Ward envoie le disque sur le poteau de la cage de Fisher encore une autre fois.

DEUXIEME PERIODE

Les premières lignes de chaque club sont sur la glace. Fisher est appelé à faire dès le début deux durs arrêts. Dubé monte et contourne la défense des visiteurs pour se faire renverser par Moore au moment où il était pour lancer. Les Castors se tiennent dans la zone de défense des visiteurs. Toupin reçoit le disque de Dubé ou de Ward — il nous est impossible de distinguer — et lance froidement dans la cage des Canadiens pour le second point des Castors. Lotte monte avec Joyce, mais ne peut compter. Encore une fois il s'approche de Lamontagne qui lui vole un point certain en allongeant la jambière. Le jeu reprend près de la cage des Castors après une bousculade sur la rampe. Chevalier, Giroux et Maloney entrent en scène contre Armstrong-Westwick-Tremblay. Madden monte seul et franchit la glace dans toute sa longueur, mais Fisher sauve. Une mêlée se produit devant la cage des Canadiens, et le disque ne peut franchir un tas de jambes rouges. Prud'homme a un break rapide, mais ne peut passer le disque à temps à Giroux qui le suit de près. Un spectateur frappe un joueur du Chicoutimi. L'arbitre arrête le jeu. Chevalier monte seul et lance un boulet sur Fisher. On croit que le disque a pénétré dans son filet, mais il n'en est rien. Prud'homme fait de la vitesse ce soir. Maloney se dépense sans compter pour bloquer les visiteurs. Les premières lignes reviennent en scène. Dans une mêlée, Laroche réussit à compter le point après que Smith a essayé vainement de le pousser à l'intérieur. Le Chicoutimi fait un effort vraiment magnifique pour égaliser le score. Smith passe à Lotte, mais celui-ci ne peut prendre Lamontagne en défaut. Les breaks sont rapides. Après que Prud'homme eut manqué un but ouvert, au lieu d'avoir passé Bergeron égalise pour le Chicoutimi. Quelques secondes après le jeune Dubé met le Québec de nouveau en avant par 3 à 2. Joyce a un véritable boulet sur Lamontagne qui sauve difficilement.

Le jeu est excitant au possible, et le Chicoutimi fait un nouvel effort pour égaliser. Laroche monte et Prud'homme le reçoit si rudement qu'il s'écrase sur la glace. Prud'homme prend le chemin du pénitencier. On reconduit Laroche dans la boîte des visiteurs. Il manque un homme aux Castors. A la reprise du jeu, le jeune Tremblay manque le filet par quelques pouces. Arthur Gagné le bloque au retour et monte seul vers la cage adverse pour lancer et prendre son rebound, mais sans compter. Chevalier tire la rondelle à l'autre bout de la glace. Westwick et Tremblay montent ensemble pour lancer sur Lamontagne, mais sans succès. Prud'homme revient et Maloney prend la place de Gagné. La première ligne du Québec entre en scène et la cloche sonne peu après.

TROISIEME PERIODE

Le Chicoutimi est à l'attaque dès le début. Giroux est puni pour avoir culbuté un adversaire dans la zone de défense locale. A la reprise du jeu, il y a une mêlée, et Laroche compte sur un double assist. Le score est maintenant 3 à 3. Maloney monte avec Prud'homme et lance sur Fisher qui se couche. La rondelle tombe en arrière de lui mais ne franchit pas la ligne bleue. A la reprise du jeu Chevalier passe à Prud'homme qui ne peut lancer. Laroche arrête le disque avec sa main et va au pénitencier pour cela. Chevalier et Smith se bousculent sur la rampe. Adolphe va au frigidaire. Il y a un seul joueur du Québec sur la défense. Bergeron monte seul mais lance trop haut. Giroux revient, mais pas assez vite pour empêcher Bergeron de compter sur la passe de Lotte, avec un lancer très haut. Tous les pénitenciers reviennent en scène, et Halpin renvoie sa première ligne. Ward passe en avant de la cage des visiteurs, mais il n'y a personne pour prendre le disque. Il y a un peu d'eau sur la glace. Le jeu ralentit quelque peu pendant une minute environ. La ligne Armstrong-Westwick-Tremblay entre dans la fournaise. Tremblay lance la rondelle à l'autre bout de la patinoire. Le Chicoutimi attend les breaks sur la défense. Toupin vient seul tricotter près de Fisher, mais celui-ci veille attentivement. Prud'homme monte rapidement, lance sur la rampe, prend son rebound, mais Smith revient à temps pour l'empêcher de lancer en arrière de Fisher. Lamontagne essaie de bloquer un lancer de Smith avec sa jambière, mais manque de se faire déjouer. Ward, Toupin et Dubé donnent du fil à retordre à Fisher. Smith monte alors que Prud'homme est seul. Madden revient à temps pour fabriquer un "sandwich". Les Canadiens semblent disposés à conserver leur avantage. Maloney passe à Chevalier qui tente de déjouer Fisher, mais celui-ci se couche pour sauver. Cinq Castors sont à l'attaque. Il se produit quelque chose d'indescriptible devant la forteresse des visiteurs. Les locaux lancent de loin et courent sur le retour. Lamontagne bloque seul Tommy Westwick, puis Chevalier, Giroux et Maloney montent mais se font arrêter à la défense adverse. L'excitation est à son comble chez les spectateurs. Lamontagne vient près de se faire déjouer par Lotte qui passe en trombe devant lui pour intercepter une passe. Ward, Toupin et Dubé redoublent de vitesse dans l'espoir de pouvoir égaliser. Moore "bump" Ward et se fait expulser. Les Castors produisent deux autres mêlées devant Fisher qui bloque froidement. Chicoutimi lance la rondelle à l'autre bout de la patinoire. Halpin enlève Prud'homme et le remplace par un avant, Chevalier. Moore revient et le Québec n'a pu réussir à égaliser. Il ne reste plus qu'une minute de jeu environ. L'arbitre arrête le jeu. Dubé lance la rondelle avec violence contre la rampe en signe de dépit et Dussault l'expédie à la clôture. Benny Ward fait un travail de géant avec Chevalier pour essayer de compter, mais sans succès. Il y a hors-jeu près de la cage des visiteurs. Laroche s'empare du disque et descend seul vers Lamontagne qu'il déjoue facilement. Chicoutimi mène par 5-3. Toupin semble chercher querelle à l'arbitre Dussault en sortant de la glace, le bousculant avec son bâton, puis en essayant de le faire tomber après que la partie est terminée.

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE:
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24.. COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

LES COUPES BOSWELL ET LECLERC SERONT DISPUTEES DEMAIN APRES-MIDI

C'est demain après-midi que seront contestées les deux épreuves de course et marche en raquettes dans la journée sportive des raquetteurs du district sous la présidence conjointe de Maurice Turgeon président de l'Union Locale et John Clark, président du Frontenac.

La course de 5 milles pour la coupe Boswell commencera à 2.30 et le départ aura lieu au garage Dupéré à Beauport. Tous les coureurs qui prendront part à la course sont priés de se rendre à cet endroit pour 2.15 le plus tard. L'arrivée se fera au chalet du club Frontenac.

La coupe Boswell ira au club gagnant.

A 3.30 commencera la marche de trois milles autour du parc Victoria pour se terminer également au chalet du club Frontenac. Le raquetteur qui gagnera obtiendra la possession du trophée Leclerc pour son club.

Un club doit gagner une coupe trois fois avant qu'elle ne lui soit adjugée définitivement.

Dimanche soir, il y aura une réception au chalet du Frontenac par les directeurs. Tous les membres sont cordialement invités.

SERIE ENTRE LORETTEVILLE AMATEUR ET CHARLESBOURG-AM.

Les amateurs de hockey du comté de Québec seront sans doute heureux d'apprendre que des arrangements ont été enfin conclus, assurant la rencontre des Clubs Loretteville-Am. et Charlesbourg-Am. dans une série de 3 dans 5. Comme cette série était attendue depuis longtemps, elle suscitera chez nos fans un enthousiasme considérable. L'enjeu de ces rencontres sera une magnifique coupe offerte par M. Georges-Omer Paradis, gérant de la cie des Autobus Québec, Charlesbourg et Loretteville.

La cédule suivante a été acceptée par les deux clubs, mais cependant, elle pourra être sujette à changement si la température n'est pas favorable.

Dimanche, le 14 février: Loretteville à Charlesbourg;

Mercredi, le -7 février: Charlesbourg à Loretteville;

Vendrdei, le 19 février: Loretteville à Charlesbourg;

Dimanche, le 21 février: Charlesbourg à Loretteville.

Si une cinquième partie s'impose, qui aura compté le plus grand nombre de points au cours des quatre premires parties aura l'avantage de recevoir ses adversaires sur son terrain.

Les deux équipes aligneront les joueurs suivants:

Loretteville: buts, M. White; défenses, M. Bastien et M. Jean; centre, S. Verret; ailes, L. Vézina et Ph. Gagnon; substituts, M. Robitaille, M. Gérin, L. Dubé, A. Blanchet, W. Auclair, Cyr Plamondon, E. Burnside et M. Michaud.

Charlesbourg: buts, D. Bédard; défenses, B. Mountain et J. Trudel; centre, J. Villeneuve; ailes: Noel Godbout et Grégoire Renaud; substituts, P. Godbout, P. Laliberté, L. Talbot, Bergeron, Drolet, Dupuis, J.-M. Bédard, M. Dorion, C. Dorion et Mike Connell.

Des autobus seront à la disposition du public pour chaque partie entre Charlesbourg et Loretteville, au prix de 30 cts aller et retour.

LE QUEBEC SKI CLUB A N.-D. DES LAURENTIDES

Demain, le Quebec Ski Club fera sa deuxième excursion à Notre-Dame des Laurentides. Le départ se fera à 10.30 dimanche matin du carré Jacques-Cartier. Les excursionnistes s'embarqueront dans des autobus qui les conduiront jusqu'au village dans les montagnes.

Les voyageurs prendront le lunch dans une habitation ou le café sera distribué gratuitement. Chacun devra, cependant, apporté sa propre nouriture.

Pour le retour, les excursionnistes reprendront les autobus à Notre-Dame et reviendront en ville pour 5.30.

Tous les membres du club sont cordialement invités à prendre part à cet expédition avec leurs amis.

Le coût de l'excursion est de 0.75c par personne.

Malgré que la température puisse être plutôt douce en ville, nous devons faire remarquer qu'elle est toujours plus froide dans les bois. Ainsi donc, ceux qui désireraient faire partie peuvent être assurés que la neige sera tout à fait propice à leur randonnée et qu'ils pourront se livrer à leur sport favori dans d'excellentes conditions.

—J'ai gagné une médaille.

—Mes félicitations! Pour la littérature?

—Non, à l'exposition de chiens (Gente Nostra, Rome).

Le Bonspiel de curling prendra fin ce soir sur les rinks du club Québec

On n'a pu jouer avec les fers hier. — La glace était trop molle, et les curlers ne purent guère faire de prouesses. — La chance joua un grand rôle dans les résultats. — Même les Granites glissaient difficilement. — Les finales des compétitions Centenary, Château et Garrison sont cédulées pour huit heures ce soir au Quebec. — Un coup d'oeil sur la journée d'hier.

Le 19e bonspiel annuel de curling de Québec prendra fin ce soir au club Québec, alors que se disputeront les finales des trois dernières compétitions, soit le Centenary, le Château et le Garrison.

Ces concours devaient se jouer avec les fers, mais la hausse subite du thermomètre a forcé les curlers à troquer les fers pour les granites. Et cependant, le jeu était encore éreintant avec les granites. On aurait dit que ces "cailloux" avaient des freins hydrauliques aux quatre roues! Ce mauvais tour de dame Température a enlevé un certain cachet à notre bonspiel, réduisant ainsi le programme à six tournois différents avec les granites. Il est vrai cependant que les fers ne sont guère employés dans la majorité des clubs de curling de ce continent. Mais, tout de même, puisqu'on les a...

Les finales des derniers concours sont cédulées pour 8 h., ce soir. Le club Québec sera donc littéralement pris d'assaut ce soir, à cette occasion, et, pour peu que le froid se fasse sentir au cours de la journée, on peut s'attendre à des matchs fort contestés.

Les glaces du Jacques-Cartier étaient les seules "potables" hier soir, aussi y joua-t-on toutes les parties qui avaient été préalablement cédulées pour le Québec et le Victoria.

Hier soir, dans le quart de finale du Centenary, Québec (Handley) a défait Québec (Cream) par 10-9. Dans le concours Château, le rink de E. St-Amand, du Jacques-Cartier, fut qualifié pour la semi-finale en éliminant celui de Roméo Blanchet par 12-4. Caledonia (Eaves) entre dans le quart de finale du Château après avoir défait l'équipe d'Horace Roy, du Jacques-Cartier par 13-11 hier soir sans...bout extra!

LE FESTIVAL DE L'ACADEMIE COMMERCIALE

Voici le rapport des courses faites à l'Académie Commerciale en suite au festival tenu le 30 janvier dernier.

Ces concours n'ayant pu prendre place lors de ce festival, par manque de temps, ce dernier s'est continué jeudi dernier.

COURSE AVEC OBSTACLES

(a) 1er. M. Griffin. 2e J.-Ls Rouillard.
(b) 1er. A. Groslouis. 2e. R. Villeneuve. 3e H. Garneau.
(c) 1er. A. Lacroix. 2e Pelletier. 3e G. Bastien.
(d) 1er. O'Connell. 2e. G. Belleville. 3e. Ernest Gosselin.
(e) 1er. A. Faucher. 2e. Ph. Coudert. 3e. E. Blais.

COURSE DES COMTES

1er. J.-C. Brunet, Québec. 2e. J.-L. Rouillard. Dorchester. 3e. Marcel Cliche. Beauce.

Reprise de la course No 1, de l'Arena et deux autres semblables.

(a). 1er. R. Cloutier. 2. Maurice Pratte. 3. L. Fortin.
(b) 1er. Marcel Duchaine. 2e. L. Fortin. 3e. R. Fluet.
(c) 1er. R. Huot. 2e. L. Paquet. 3e. S. Côté.

COURSE AUX PATATES

(a) 1er. B. Hunt. 2e. M. Griffin. 3e. J.-L. Rouillard.
(b). Ser. A. Groslouis. 2e. H. Kent. 3e. R. Villeneuve.
(c) 1er. A. Lacroix. 2e. R. Desautels. 3e. R. Pelletier.
(d) 1er. E. Gosselin. 2e M. O'Conell. 3e. Coudert.
(e) 1er. Marcel Pouliot. 2e. Faucher. 3e. O. Boulanger et M. Pratte.

LE ST-JOSEPH A MONTMAGNY CE SOIR

Le club de hockey St-Joseph, un des plus forts clubs amateurs de Québec, se rendra jouer ce soir et demain après-midi contre le club Montmagny Amateur. Depuis que le St-Joseph s'est renforci il ne compte que deux défaites sur 12 parties et le club promet au public qui se rendra assister à ces joutes les meilleures parties qui n'ont pas été jouées encore à Montmagny. D'autre part, le Montmagny, qui ne compte pas une seule défaite sur son terrain, ne s'en laissera pas imposer une. Voici les noms des joueurs qui feront le voyage avec le St-Joseph: MM. Courteau, A. Paquet, Jules Paquet, Jean-Paul Paquet, Hector Poitras, Maurice Ratté, Gérard Ratté, E. Bédard, Laurréat Rousseau, A. Soulard, W. Grégoire. Le président du club, M. Magella Bédard, accompagnera le club. Tous les joueurs sont priés de se rendre chez M. Bédard pour 4 heures précises. (Communiqué)

SYMPATHIES

Copie d'une résolution passée à une assemblée du comité du club Carignan, tenue le 12 février, à l'occasion de la mort de M. Prudent Vallée.

"Proposé par le président et secondé par le gérant, et résolu unanimement de voter des sympathies à Paul Vallée, à l'occasion de la mort de son père, M. Prudent Vallée, ainsi qu'à la famille du défunt et que copie de cette résolution soit transmise aux intéressés ainsi qu'aux journaux.

LE SECRETAIRE.

DERBY DE CHIEN DEMAIN A LORETTEVILLE

Le derby de chiens de Loretteville sera couru demain et le départ se fera à 2 heures chez M. T. Jack à Valcartier. Tous les amateurs de Loretteville et des environs sont invités à prendre part à cette course. Chaque attelage ne devra possédé qu'un seul chien.

Le prix d'entrée pour participation est de $1. par conducteur et celui-ci devra peser au moins 100 livres. Le conducteur pourra embarquer dans la voiture où courir à son gré.

Le trajet aura un parcours d'environ 4 ou 5 milles.

Le tirage aura lieu ce soir à 9 heures chez MM. Jos. Noel Picard à Loretteville et la distribution des prix aura lieu au même endroit immédiatement après la course afin d'accomoder les concurrents étrangers.

Tous les conducteurs devront se rendre au lieu du départ pour 2 heures précises à la résidence de T. Jack, Valcartier.

Le terme de la course est sur la route Bastien à Loretteville.

Le premier prix est de $15. et d'autres prix en argent seront distribués aux autres coureurs.

Pour tous renseignements additionnels, s'adresser à MM. Joseph Noel Picard ou à Gaspard Picard Jr. de Loretteville.

transmise aux intéressés ainsi qu'aux journaux.

LE SECRETAIRE.

LE CARNAVAL DE L'A.S.E.C.

Le carnaval de l'A.S.E.C. qui aura lieu mardi prochain à l'Aréna aura un programme varié et chargé. Une douzaine de courses de tout nouveau genre seront vivement contestées. Pour n'en nommer que quelques-unes: la course d'un quart de mille pour dame, la course de championnat des membres de l'A.S.E.C., sur un parcours d'un mille. Environ 13 entrées ont été données jusqu'ici.

Il y aura de plus des courses coen raquettes. Une joute de hockey mettra aux prises les clubs de l'Amiques de tout genre, dont en skis, cadémie Commerciale contre celui de l'A.S.E.C. La soirée commencera à 7 h. 30 précises, mardi prochain.

Nous donnerons des détails supplémentaires, lundi dans notre édition.

PROCHAINES RENCONTRES

Le club de hockey J. C. Rousseau ira rendre visite au club J. A. Mathieu de St-Grégoire sur leur patinoire. La partie commencera à 2 hrs. La partie promet d'être très intéressante parce que mardi le J. A. Mathieu a annulé avec ce club au score de 2 à 2. Monsieur Rousseau accompagnera son club avec plusieurs de ses amis.

Demain, à l'Ancienne Lorette, le club Magasins Guy rendra visite au Voltigeur de l'Ancienne Lorette, sur la patinoire de MM. Louis Mallet et Maurice Huot, à 2 heures. def!

Demain après-midi, le Whoopee de Québec ira jouer à Lauzon contre le club Lemieux sur la patinoire du collège.

Le club E.B.C. jouera demain après-midi à 2 h. sur la patinoire St-Joseph contre le club Intrépide anciennement le Rialto.

Le club A. L'Heureux ira jouer dimanche après-midi à 1.30 heures contre le Bourgsois à St-Sacrement.

Dimanche prochain, le 14 février, aura lieu au Chalet du Club Sportif Feuille d'Erable, soirée sous les auspices du Secrétaire - Publiciste. M. Arthur Faucher, jr. Tous les membres sont cordialement invités.

Le club de Hockey L'Eclair de Loretteville qui devait jouer jeudi contre le Marquette de Québec est remise à jeudi prochain, vu le mauvais état de la température.

Le club de L'Evénement jouera cette après-midi, à 4 heures à l'Arena, contre le club Alouette.

ASSEMBLEES OU REUNIONS

Dimanche le 14 février aura lieu soirée intime aux salles du Club Huron Inc. 110 rue du Pont, sous la présidence de M. Conrad Bayeur, Conseiller Cette soirée commencera à 9 heures précises.

PAUL-H. LACASSE,
Secrétaire.

Copie d'une résolution passée à une assemblée du comité du club de Raquetteur "Le Loretteville" tenue le 10 Février, à l'occasion de la mort de M. William Rhéaume.

"Proposé par Roméo Moffet, secondé par C.-E. Savard et résolu unanimement de voter des sympathies à Albert Rhéaume, à l'occasion de la mort de son frère William, ainsi qu'à la famille du défunt et que copie de cette résolution soit transmise aux intéressés ainsi qu'aux journaux."

J.-B. VERRET,
Sec.

MARATHON DU CLUB SOCIAL

Tard, hier soir, on nous a informé que le nouveau marathon de marche du Club Social Inc. commencera mercredi après-midi à trois heures.

Les entrées seront reçues à partir de ce jour.

HOCKEY CHEZ NOS AMATEURS

Mercredi soir dernier le club de la Brasserie Boswell eut l'avantage sur leur adversaire, le club de la maison Cantin & Fils et battait ceux-ci par le score de 3 à 2.

Cette partie fut entousiaste et très contestée. M. Cantin de la Maison Canin & Fils mis la rondelle au jeux.

Une aure joute aura lieu entre ces deux clubs la semaine prochaine et sera connue par la voie de ce journal.

ALIGNEMENT

Boswell:		Cantin & Fils:
	But	
Egan		Duquet
	Défenses	
Lapierre		Lelièvre
Labrie		Cantin
	Centre	
Poliquin		Couture
	Ailees	
Carswell		Bonnelly
McCord		Langlois
	Substituts	
Bélanger		Simard
Boucher		Houde
Falardeau		Nolin
Carswell		Drolet
Richard		Belleau
Donalson		Poulin

Arbitre Antonio Dufour.

Le club Cap St-Ignace recevait dimanche dernier sur sa patinoire le club Ste-Anne de la Pocatière Jr La partie fut belle et animée et se termina par le score de 2 à 2.

Le score eut été certainement beaucoup plus élevé n'ait été l'habilité remarquable des deux gardiens de Buts.

Les deux points du Cap ont été comptés par M. Gérard Tondreau dont un sur un assist de M. Catellier.

Alignement du Cap St-Ignace.

Buts:	
	G. Fortin
Défenses	
A. Simoneau	A. Gagné
Centre	
	G. Catellier
Ailes	
G. Tondreau,	P. Dubé
Substituts	
U. Simoneau,	F. Bélanger,
L. Fortier,	A. Fournier,
	B. Boutet.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE vs BANQUE ROYALE

La Banque Canadienne Nationale a blanchi la Banque Royale hier après-midi au score de 5 à 0. La Banque Canadienne s'est montrée supérieure à son adversaire. Dans la première période 2 points furent enregistrés, les autres points furent comptés dans les 2e et 3e périodes.

La Banque Canadienne Nationale doit rencontrer la Banque Provinciale prochainement.

VICTOIRE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Dimanche dernier la Banque Canadienne Nationale rencontrait le club St-Cyrille: la Banque sortit victorieuse pour la 2e fois. La première partie le score fut de 1 à 0, la deuxième 3 à 2. Ces deux parties furent exemptes de brutalité.

Le Jeune Ste-Marguerite a défait le Jeune Lagueux par le score de 4 à 1.

Les scoreurs du Ste-Marguerite furent: Roger Plante, Benoit Côté, Maurice Renaud et Gonzague Lamontagne.

Les employés de tramways organisent actuellement un grand euchre qui aura lieu lundi, le 22 février, à la salle St-Pierre, St-Sauveur, au profit de l'Ouvroir des RR. PP. Franciscains. Il n'y a pas de doute que le public québecois continuera à cette belle oeuvre l'appui qu'il lui a toujours donné. De magnifiques prix seront donnés aux gagnants.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Episode No 276

Copyright Public Ledger.

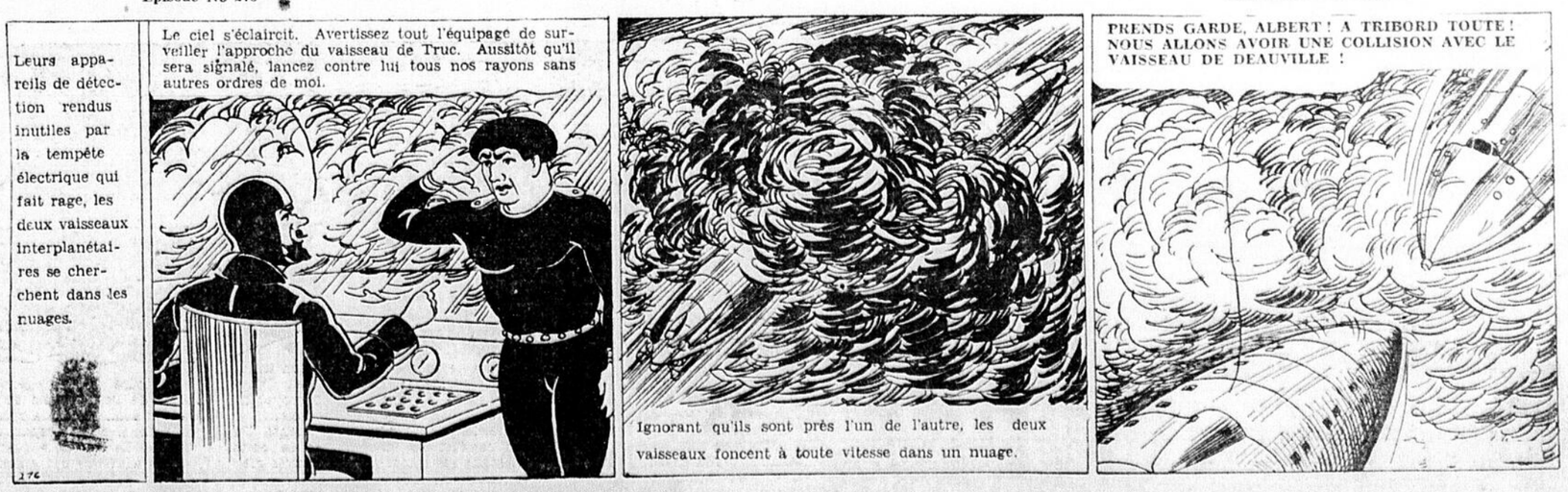

Les petites annonces de l'Evénement profitent également à l'annonceur et au lecteur

TARIF

des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-7947
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier. Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier . . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean . . Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 85, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy . . . . Tél. 2-4605
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . . Tél. 2-7700

PERDU

SOMME D'ENVIRON $100.00 en billets de $10.00 et $5.00 a été perdue lundi ou mardi, du No 31, rue Couillard, de la Fabrique, Côte de la Montagne, ou St-Jean, Ste-Angèle, McMahon et Côte du Palais. Généreuse récompense à qui la rapportera à **JOS. CORMIER,** No 31, rue Couillard. 218-6—1

SACOCHE EN CUIR BRUN contenant billet de $5.00, monnais, autres choses, perdue vendredi midi rue St Jean à Salaberry. Remettre au No 123, Avenue Cartier. 219-2—1

UNE PAIRE DE PATINS a été oubliée par un académicien dans le char Château-Limoilou, jeudi vers 5.30 heures. Rapporter au No 412, **3ème AVENUE.** 219-1—1

UNE BAGUE DIAMANT a été perdue, de la rue Turnbull à la rue d'Aiguillon. Si trouvée, remettre au No 244, **RUE D'AIGUILLON.** Récompense promise. 218-2—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour vendre des cravates pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de réaliser une commission de 100 p.c. Ecrivez aujourd'hui pour demander des échantillons GRATUITS et plus de détails. **ONTARIO NECKWEAR CO.,** Dept 506, Toronto 8, Ontario. 8—3

COUTURE

BONNES COUTURIERES demandent de l'ouvrage à la maison, dans confection pour dames, messieurs ou enfants; tout genre d'ouvrage. Réparation et habits refaits. Ouvrage de tailleur, garanti. 15 années d'expérience. S'adresser au No 10, **COTE DU PALAIS,** App. 5, Tél. 2-5835.

EMPLOIS DEMANDES

AVEZ-VOUS ouvrages difficiles, délicats en mécanique, outillage, machinerie, dessin, modèle, maquettes ou expériences à résoudre ? J'aurais ouvrier, chercheur émérite très compétent. Ecrire à Casier 129, L'Evénement. 218-2—9

STENOGRAPHE ANGLAISE ayant 6 années d'expérience, connaissant le français, désire une position. S'adresser au No 188, **RUE ST-CYRILLE,** Tél. 3-3154. 217-6—9

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. **INSTITUT J. THOMAS,** No 25, rue St-Stanislas, Tél. 2-7490. 204-26—11

ALLEN METHOD, 16 ans d'expérience en Ontario, Angleterre. Leçons privées si désiré. Apprenez l'anglais par conversation. L'enseignement rapide sans devoirs. Pour renseignements, consultez **Miss ALLEN,** No 3, rue Collins, Québec. 145-2—11

ANGLAIS. Conversation anglaise, sténographie, comptabilité, etc. Cours le jour et le soir. Cours individuels ou d'ensemble. **BART SCHOOL,** No 353 rue St-Jean, Tél. 2-5889. 197-26—11

GUITARE, MANDOLINE, VIOLON enseignés avec succès. Méthode rapide et progressive. Instruments fournis sur demande. Une démonstration vous convaincra. **F.-X. LACROIX,** No 452, rue St-Joseph, Tél. 3-1512. 24—11

DEMANDES

ELEVES DEMANDES

Mlle **STURTON** donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au gout de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, **RUE CREMAZIE.** Tél. 9571.

FEMMES DEMANDEES

FILLES ET FEMMES demandées pour faire, à domicile la sollicitation pour la vente d'accessoires électriques. Bonne rémunération payée, travail facile. S'adresser entre 9 et 10 heures a.m. et 4 à 6 heures p.m., à **M. GERARD GUERIN,** No 100, 3ème Avenue, Limoilou. 217-26—12

NOUS AVONS BESOIN de femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à **ONTARIO NECKWEAR CO.,** Dept. 184, Toronto 8, Ont.

HOMMES DEMANDES

HOMMES DEMANDES. — Avons besoin de cinq bons vendeurs, dans la confection pour hommes. Devront avoir expérience comme solliciteurs, bonne apparence. Commission libérale payée. S'adresser à lundi, 15 février entre 9 et 11 heures a.m. et 5 à 6 heures p.m., No 27, **RUE ST-ANSELME,** 2e plancher. 219-1—13

ON DEMANDE un agent pour sollicitation dans la ville. S'adresser à **INSTITUT FRANCO-BELGE,** No 100, Côte d'Abraham, Québec. 218-2—13

STENOGRAPHE d'expérience d'au moins trois ou quatre ans demandé. Devra savoir très bien l'anglais. S'adresser par lettre, à Casier 70, Station "B", Québec. 218-3—13

UNE VIEILLE COMPAGNIE demande de deux bons vendeurs d'expérience pour le district de Québec. Seules les demandes d'hommes vraiment qualifiés seront considérées. Revenus attrayants et permanents garantis aux hommes compétents. Les applicants devront être en mesure de fournir les meilleures références d'honnêteté et de compétence comme vendeurs. S'adresser par lettre en donnant tous les détails, à Casier No 133, L'Evénement. 201-26—13

UN MAITRE DE DOCK (bilingue) pour les cales-sèches Champlain et Lorne, Lauzon, Québec. Traitement initial $1 920 par année, plus allocation de logis de $20 par mois; les candidats doivent avoir une instruction équivalant à celle que comporte un diplôme d'un collège commercial; 5 ans d'expérience en travail de bureau et de comptabilité, dont au moins 3 ans doivent avoir été en travaux de cale-sèche; aptitudes à surveiller les employés dans le fonctionnement et l'entretien d'une cale-sèche, et à préparer les registres journaliers du travail et du fonctionnement de la cale-sèche; préférence dans la nomination sera donnée aux personnes résidant à Lauzon, qui auront les qualités requises; les formules d'inscription, que l'on peut obtenir au bureau de poste, doivent parvenir à la **COMMISSION DU SERVICE CIVIL,** Ottawa, au plus tard le 20 février 1932. 218-2—13

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE un logement de 4 chambres plus chambre de bain, chauffé ou non, situé dans le faubourg St-Jean-Baptiste. Ecrire à Casier No 139, L'Evénement, Québec.

ON DEMANDE un logement, quatre appartements et chambre de bain, situé à la haute-ville, pour grandes personnes seulement. Réponse immédiate. Ecrire à Casier No 140, L'Evénement, Québec. 218-6—16

ON DEMANDE (DIVERS)

OUVRAGE DEMANDE. — Pour dessin d'annonces et copie anglaise ou française, écrire à Casier No 137, L'Evénement, Québec.

CIGARETTES A .23

AVEC ACHAT d'un paquet de cigarettes de 25c, nous donnons un bon de prime d'une valeur de 2 sous échangeable en marchandise ou en prime aux **PHARMACIES DUBE,** 152, rue St-Jean et 243, rue St-Joseph. 193-26—16

NOUS ACHETONS cartes "British Consols". Payons 15c la série complète, ou 25c le cent mélangées. Mailer ou s'adresser aux **PHARMACIES DUBE,** 152, rue St-Jean ou 243, rue St-Joseph. 193-26—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS ST-JEAN-BAPTISTE, appartements de trois et quatre pièces, meublés, chauffés, eau chaude à l'année, tous avec véranda. $30.00 et plus. S'adresser à **P. GOULET** Tél. 3-1142. 200-26—17

APPARTEMENTS DUFFERIN. — Petit appartement meublé à louer. Prêt à être occupé immédiatement. S'adresser au No 13, **RUE HALDIMAND,** ou appeler Tél. 2-2512. 219-6—17

APPARTEMENTS "NORO", à louer, suites de 3 et 4 chambres, fini moderne, meublé, chauffé, au centre des affaires. No 8, **RUE ST-JOSEPH,** Tél. 4-4594. 219-6—17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites de deux et trois pièces, meublées à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, **3ème AVENUE,** Tél 4-4350. 12—17

APPARTEMENTS D'AIGUILLON, No 52, logement de 5 chambres plus bain, chauffé, eau chaude à l'année. Aussi bureaux, No 181, rue St-Jean, chauffés, à l'épreuve du feu, clair de neige et vidanges. S'adresser à **FORTUNAT GINGRAS,** No 34, rue St-Augustin, Tél. 2-1704. 212-26—17

APPARTEMENT A LOUER, 2 ou 3 chambres, chauffé, meublé, poêle à gaz, chambre de bain, près de l'Anglo Pulp. No 175, **1ère RUE,** Limoilou. 218-6—17

APPARTEMENT SCOTT, Nos 145-147, rue Scott, 5 et 6 chambres plus chambre de bain en tuile, planchers bois dur, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à **J. SANFACON,** No 93½, rue St-Patrick, Tél. 2-3462-J. 218-26—17

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE. — A louer, au 1er mai, un grand et un petit appartements, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au concierge, No 144, **GRANDE-ALLEE,** Tél. 2-4315-W. 214-26—17

APPARTEMENTS DELISLE, coin Scott et Prevost, 6 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser à **FRS. DELISLE,** No 60, rue Scott. 6—17

APPARTEMENT, 5 pièces plus chambre de bain possédant toutes les améliorations modernes, frigidaire, lit Murphy. Service de concierge. Aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou à **GEO.-I. LACHANCE,** No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 217-6—17

APPARTEMENTS STE-FOY, coin Avenue Murray, chemin Ste-Foy, logements, 5 chambres plus chambre de bain en tuile, modernes, bien chauffés, eau chaude à l'année, planchers bois dur; aussi petit appartement au No 37, des Remparts. S'adresser à **C. FOURNIER,** No 35, des Remparts, Tél. 2-4962. 218-26—17

"Le Petit Curieux" --- Les animaux qui donnent du lait --- Par Pim

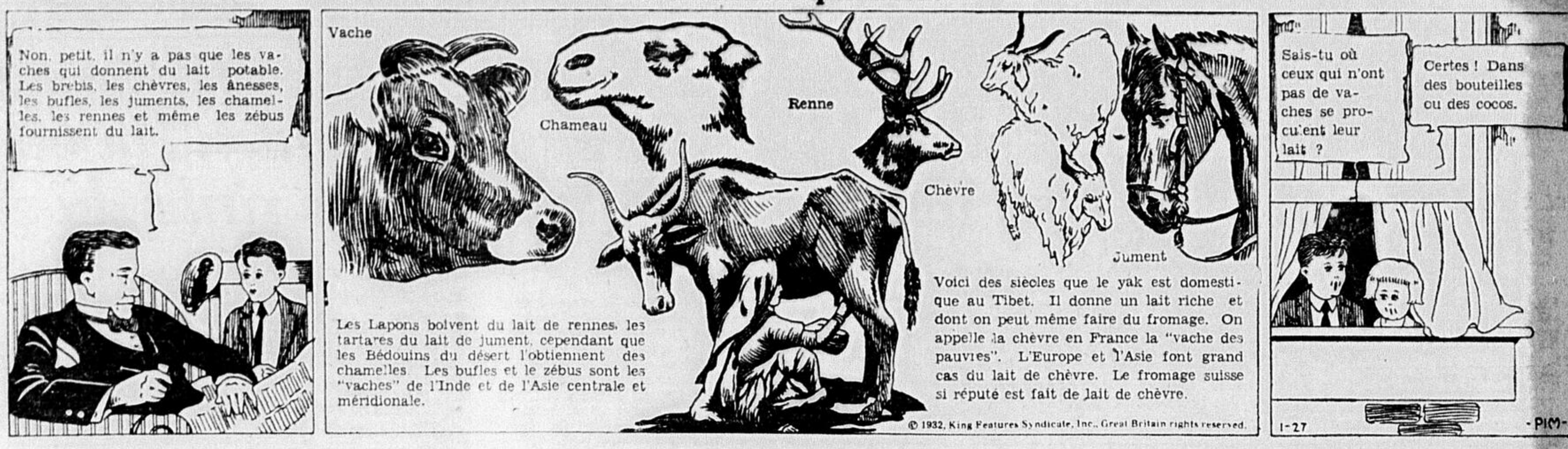

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

CHATEAU ST-LOUIS — AYANT VUE SUR LE PARC DES CHAMPS DE BATAILLE. APPARTEMENTS DE CHOIX. ENTREE PRIVEE A L'EGLISE ST-DOMINIQUE. JARDIN. SERVICE CONTINUEL D'ASCENSEUR. LES APPARTEMENTS LES PLUS POPULAIRES DE LA VILLE. S'ADRESSER AU SURINTENDANT, TEL. 7974. 195-26—17

LOGEMENTS de 2 et 3 chambres avec cuisinette et bain, chauffés, meublés ou non. Améliorations modernes. Service du concierge. S'adresser aux **APPARTEMENTS COLINETTE,** No 8, rue Collin 215-26—17

LOGEMENTS A LOUER, de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année, à "Elizabeth", No 50, rue Fraser; "Beaumanoir", No 208, Avenue des Erables. S'adresser au concierge, sur les lieux. Tél. 2-1475; le soir, 3-4498. 214-26—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer de différentes grandeurs très bien éclairés, voûtes de sûreté, service d'ascenseur à passagers, fret, service de concierge, à proximité des gares de chemins de fer, situés dans Edifice Lachance, 267 rue St-Paul, tél. : 2-6403. 196-26—18

BUREAUX ET ENTREPOTS

BUREAUX, planchers, ou entrepôts pouvant accommoder n'importe quel commerce. Avantages intéressants. Pour détails, s'adresser à **QUEBEC FRUIT & FISH EXCHANGE,** Inc 116, rue Dalhousie, Québec. 219-26—18

QUELQUES BUREAUX de différentes grandeurs à louer, dans l'édifice Lambert, No 37, rue de la Couronne. S'adresser à **J.-A.-T. LAMBERT,** No 33, rue de la Couronne. 200-26—13

CHAMBRES A LOUER

A LOUER. — $3. et $4. par semaine. Belles chambres bien ensoleillées. Améliorations modernes. Eau chaude. Fenêtre sur la rue. S'adresser à 261, St-Jean, 2e étage. Tél. : 2-3798-F. 218-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE dans famille strictement privée. Prix modéré, pour monsieur ou demoiselle distinguée. Détails fournis en téléphonant à 6024. 3—20

BONNE CHAMBRE à louer, près Parlement, Grande-Allée. Améliorations modernes. S'adresser au No 110, **RUE SCOTT,** 2ème étage, Tél. 7095. 215-6—20

BELLES ET CONFORTABLES chambres avec améliorations modernes, en un lieu central. Prix raisonnables pour les mois d'hiver. Usage du téléphone. S'adresser à **Mlle WRIGHT,** No 1, rue Collins, Tél. 2-8780. 214-6—20

CHAMBRES A LOUER, dans centre de St-Roch usage du téléphone, eau chaude, améliorations modernes. S'adresser à **M. ALP. LANGLOIS,** Nos 56-58, rue Richardson, Tél. 4-3975. 6—20

CHAMBRE A LOUER, confortable, usage chambre de bain et téléphone, située au No 131, rue Richelieu. S'adresser par téléphone à 2-4185.

GRANDE-ALLEE, No 53, chambres à louer. Aussi suite de 3 chambres, conviendrait très bien pour bureau de médecin ou dentiste. Beau site, en face du Parlement. S'adresser à Tel. 2-2652-J ou 3-4076. 209-26—20

GRANDE CHAMBRE à louer, eau chaude à l'année, étage du bain. S'adresser au No 6½, **RUE CHRISTIE.** 214-6—20

JOLIE CHAMBRE chaude et propre, au premier étage, avec usage de cuisine; maison tranquille, améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser au No 7, **RUE STE-FAMILLE,** Québec. 219-26—20

MAGNIFIQUE CHAMBRE très ensoleillée, ameublement moderne, eau chaude, usage du téléphone. Prix modéré. S'adresser au No 14, **RUE DES GRISONS,** Tél. 2-2152-W

SUR LES REMPARTS, chambre à louer, eau courante, usage téléphone, accommodations pour étudiant. S'adresser à Tél. 2-3354-J. 219-6—20

VRAI CHEZ-SOI. Une suite de deux chambres, magnifiquement meublée. Aussi une autre grande chambre pouvant convenir pour une ou deux personnes. S'adresser au No 80, **RUE CREMAZIE.** 218-6—20

CHAMBRES ET PENSION

CAFE CANADIEN. — Nous servons le meilleur repas à 30c. Fèves au lard, 10c. Venez une fois et vous reviendrez tous les jours. No 30, **RUE ST-NICOLAS,** (près Brasserie Boswell).

HOTEL LORRAINE. Carré Hôtel de Ville. Améliorations très modernes. Prix pour chambre au mois, $15. en montant. Aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 197-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour maladies privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice, No 684, **CHEMIN STE-FOY, Québec, Tél. 7087.** 195-26—20

JOLIE CHAMBRE dans famille privée. Pension si désiré. Endroit central. S'adresser à Tél. 2-2878-J. 218-2—20

L'HOTEL VICTORIA, No 56, rue St-Jean, chambres à louer, $20.00 par mois en montant, ainsi que chambres et repas à des taux modérés. S'adresser au bureau. 200-26—20

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

RUE ST-JEAN, No 236½, grande chambre bien ensoleillée, avec ou sans pension, pour monsieur ou demoiselle distingué; usage du bain, eau chaude à l'année. Tél. 2-4336. 215-6—20

GARAGES A LOUER

GARAGES chauffés et non chauffés, situés 13 d'Argenson et 256 Prince-Edouard. S'adresser à **Alex. Renaud,** 267 St-Paul, tél. 2-6403 ou 4-2557. 196-26—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers en bois dur, chauffé. S'adresser à **C.-E. BOIVIN,** No 423, rue St-Jean, Tél. 2-1752. 216-26—23

AVENUE CARTIER, No 57, logement de 5 chambres avec chambre de bain, chauffé, plancher de bois dur. S'adresser à **M. ERNEST DELISLE,** No 52, rue Scott, Tél. 6603. 6—23

AVENUE LEVIS, Nos 47, 49, 51, logements 7 et 8 pièces plus chambre de bain en tuile avec douche, eau chaude à l'année. Garage si désiré. S'adresser à Tél. 4-3380. 198-26—23

AVENUE MURRAY, No 148. Plain-pied, 8 pièces, plus chambre de bain, dans cottage. Garage. Le tout chauffé par propriétaire. Possession 1er mai ou 1er septembre prochain. **JOS. MOREL,** 133, rue de la Reine. Tél. : 4-3961. 213-6—23

AVENUE MURRAY, No 176. — Neuf pièces, deux chambres de bain, garage chauffé, possession immédiate, réduction substantielle pour les 2 premiers mois. S'adresser à **M. J.-A. Brissette.** Tél. : 7062. 214-6—23

AVENUE BROWN, No 62, logement de 7 appartements plus chambre de bain en tuile avec douche, eau chaude à l'année. S'adresser au No 14, **RUE STE-MARIE,** Tél. 8629. 6—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 13, 15, 17, 36, 41, 59, 65, logements de 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, très modernes. Garage si désiré. S'adresser à **EMILE FRENETTE,** No 103, Chemin Ste-Foy, Tél. 7949, 3-4840, 6933. 211-26—23

AVENUE MARQUETTE, No 116, logement, 5 chambres plus chambre de bain, fini moderne. Planchers en bois dur, chauffé. Prix $38.00. S'adresser à Tél. 3-4316, 2-0494. 215-6—23

AVENUE LEVIS, No 5, logement de 10 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, tuyaux en cuivre, garage chauffé, avec toutes améliorations modernes. S'adresser à **H. L'HEUREUX** No 1, Avenue Levis, Tél. 5948 218-6—23

A LOUER, appartement de 4 pièces, avec toutes les améliorations modernes. Possession 1er mai ou avant si désiré; un vrai petit "home" pour célibataire ou couple. No 2, **AVENUE DE BERNIERES,** Tél. 5385. 216-6—23

AVENUE MONCTON, Nos 26-28, logements chauffés, 8 pièces plus chambre de bain, garage, clair de neige et vidanges. S'adresser au No 126, **RUE DES FRANCISCAINS,** app. 5, Tél. 3-2641. 215-6—23

AVENUE DE BERNIERE, endroit idéal, 2 logements, 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, 1er étage, garage si désiré. S'adresser au No 20, **AVENUE DE BERNIERE,** Tél. 7504. 214-26—23

AVENUE CARTIER, Nos 23-25, logements de 5 chambres plus chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, balcon, etc. S'adresser à **EAST & MASSON,** Nos 17½ ou 19, Avenue Cartier. Tél. 6761. 211-26—23

AVENUE LAURENTIDES, No 91, logements de neuf chambres plus deux chambres de bain, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, avec ou sans garage chauffé. Avenue Marguerite-Bourgeois, Nos 36-52, maison seule de 8 chambres plus chambre de bain, avec garage, facile d'accès hiver comme été. Avenue eBlvedere, logements en construction, de 4, 5, 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. Prix très raisonnable. S'adresser à **CHRYSANTHE JOBIN,** No 162, rue Latourelle, Tél. 5338, ou 6985 le soir. 211-26—23

APPARTEMENT A LOUER, 4 pièces, situé au No 10, Côte du Palais. Possession immédiate. Pour visiter, s'adresser à **M. ROMEO GIRARD,** Tél. 4-3341. 213-12—23

AVENUE BOURLAMAQUE, Nos 14, 61, 63, logements chauffés; aussi No 236, rue d'Aiguillon. Garage à louer. S'adresser à **P. PARADIS,** No 236, rue d'Aiguillon. 213-26—23

COTE D'ABRAHAM, Nos 82, 84, logements de 4 et 8 pièces. Rue St-Gabriel, No 41, 7 pièces, chauffé. Côte Ste-Geneviève, No 50½, 7 pièces. Rue St-Eustache, No 64, 6 pièces. S'adresser à **G.-A. PARADIS, N.P.,** No 449 rue St-Jean. 217-6—23

PROPRIETAIRES

CONFIEZ-MOI vos maisons à louer. Je vous trouverai de bons locataires avec références à l'appui. **J.-A. MARCOUX,** No 39, Avenue Ste-Geneviève, Tél. 2-3296-W. 198-26—23

GRANDE-ALLEE, No 90. Maison de 8 pièces, chambre de bain et cuisine, garage, bien éclairée, facilement chauffée. Sera décorée au goût du locataire. Pour détails, s'adresser à **MEREDITH & MEREDITH,** notaires, Québec. 217-6—23

LOGEMENT NEUF, au No 106, Côte d'Abraham, plain-pied de 6 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, chambre de bain en tuile, fini moderne, $48. S'adresser au Dr **DION,** No 24, Côte du Palais Tél. 2-2153. 217-6—23

LOGEMENT NEUF, au No 116, Côte d'Abraham, plain-pied de 6 pièces et chambre de bain, chauffé, plancher en bois dur, chambre de bain en tuile, bain carré avec douche, fini moderne, $48. S'adresser au Dr **DION,** No 24, Côte du Palais, Tél. 2-2153. 217-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE, 4 logements modernes, 7, 6, 5 et 4 chambres, chambre de bain, plain-pied, garage, écurie. S'adresser à **ALF. BOITEAU,** No 190, rue d'Aiguillon, Tél. 3-2156. 12—23

PLAIN-PIED neuf, fini moderne, situé au No 15, rue Charlevoix, planchers bois dur, chauffé à l'huile. $42. par mois, 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges. S'adresser au No 17, **RUE CHARLEVOIX,** Tél. 2-6589. 217-6—23

PAROISSE ST-DOMINIQUE, près Grande-Allée, 1 logement de 7 pièces plus chambre de bain, 3ème étage, chauffé, foyer ouvert, eau chaude à l'année, grande dépense, plancher bois dur. Sera rafraîchi sur demande. **GEORGES PAQUET,** No 59, rue St-Joseph, Tél. 4-4221. 218-6—23

RUE ST-JEAN, No 432, joli logement de 5 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes, chauffé. S'adresser sur les lieux, ou Tél. 2-0366 205-26—23

RUES ST-OLIVIER, Scott, d'Aiguillon, logements 4, 5, 6, 7 chambres plus chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, très propres. S'adresser au No 85, **RUE D'AIGUILLON.** 12—23

RUE CLAIRE-FONTAINE, No 83, logement à louer, 9 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, chauffage eau chaude. S'adresser à Tél. 3-2270. 216-6—23

RUE LATOURELLE, No 21, coin Ste-Marie, logement de 8 appartements plus chambre de bain, très chaud, bien éclairé, cave et hangar. Prix modéré. S'adresser au No 14, **RUE STE-MARIE,** Tél. 8629. 6—23

RUE LATOURELLE, No 35, plain-pied à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser au No 35, **RUE LATOURELLE.** 6—23

RUE ST-JOACHIM, No 45, 8 chambres plus chambre de bain, système de chauffage, aussi garage. S'adresser à **O. MATTE,** No 200, rue St-Jean. 219-6—23

RUE FRASER, 5 chambres plus bain, pas chauffé. Rue Aberdeen, 8 chambres, chauffé. Rue St-Cyrille, 12 chambres, pas chauffé. S'adresser à **LAVOIE & FRERE,** No 420 rue St-Cyrille, Tél. 3-4213, 7334, 3-4489. 217-26—23

RUE DES FRANCISCAINS, No 29, logement à louer, 6 grandes chambres plus chambre de toilette, système de chauffage à eau chaude. S'adresser au No 149, **RUE DES FRANCISCAINS,** Tél. 5434. 217-6—23

RUE GARNIER, No 35, logement chauffé, 6 pièces plus chambre de bain, solarium, $40.00. Pour visiter, après 7 h. p.m., s'adresser à **ALMANZOR GOUGE,** No 27, rue Latourelle, Tél. 3-4495 ou 7586. 219-6—23

RUE D'ARTIGNY, No 70, près Grande-Allée, plain-pied chauffé, 1er étage, meublé ou non, 4 pièces plus salle de bain. S'adresser au No 50, **RUE D'AIGUILLON,** Tél. 2-8684-W. 219-6—23

RUE ST-CYRILLE, près Avenue Holland. Logements de 5-6-7 chambres, plus chambres de bain. Chauffé et non chauffé. Aussi cottages de 8 et 10 appartements avec chambre de bain. Améliorations modernes. A louer. S'adresser à tél. 8716, le soir 8038 ou 6954. 211-26—23

RUE ARTILLERIE, No 11, logements de 4 et 5 chambres plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année. Améliorations modernes. S'adresser à **LAUREAT BLOUIN,** No 47, rue Artillerie, Tél. 2-1705. 212-26—23

RUE ST-JOACHIM, No 69, logements de 5, 6, 3 chambres, plus chambre de bain, chauffés. Place centrale. Grande cour. S'adresser sur les lieux. **Mlle D. CIMON.** 216-6—23

RUE GARNEAU, Nos 22 et 24, haute-ville, maison de 9 pièces et chambre de bain. Visible en tout temps. Pour informations, s'adresser au No 26, **RUE GARNEAU,** Haute-Ville. 216-6—23

RICHELIEU ET STE-MARIE, logements de 3, 4, 5 chambres à louer, au centre de St-Jean-Baptiste, chauffés ou non. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser au No 138, **RUE RICHELIEU.** 211-12—23

RUE LOCKWELL, Nos 115-119, logements 7 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés. Rue Latourelle, 8 chambres, moderne. S'adresser à **ALEX. NADEAU,** No 18, rue Ste-Claire, Tél. 4-0023. 197-26—23

RUE ST-JOACHIM, No 101, logement à louer. S'adresser à Tél. 2-3134. 218-6—23

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, **RUE ST-JEAN,** Tél. 2-1354. 219-26—23

ST-COEUR DE MARIE, plain-pieds, 6 et 4 pièces plus bain, chauffés; 5 et 7 pièces plus bain, non chauffés, améliorations modernes. S'adresser au No 53, **AVENUE MAISONNEUVE.** 198-26—23

ST-SACREMENT, logements, 5 à 7 chambres, chauffés ou non, éclairés, modernes, planchers bois dur, garages chauffés si désiré. S'adresser à **I. LAPERRIERE,** No 80, Avenue Marguerite-Bourgeois, Tél. 3-3711. 205-26—23

BAS DE LA VILLE

BOULEVARD BENOIT XV, St-François d'Assise, deux maisons neuves à louer, de trois logements chacune, 6 grands appartements plus chambre de bain, installation de chauffage dans le bas seulement, près de l'église, magnifique endroit. **ROY & FRERE,** Tél. 4-1820, ou sur les lieux, No 70, **BOULEVARD BENOIT XV.** 217-6—23

LYSTER STATION, Co. Mégantic, P. Q. Logement à louer, grandeur 45 par 52 pieds, avec électricité, pouvant servir pour petites industries, étant situé au-dessus d'une boutique de forge à 3 arpents de la gare. Ecrire à Casier No 135, L'Evénement, Québec. 4—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

DANS LE CENTRE DE ST-ROCH, logement à louer, de 7 pièces plus chambre de bain et fournaise. S'adresser au No 30, **RUE STE-HELENE.** 219-2—23

LOGEMENTS A LOUER, No 41, rue Richardson, 5 chambres; No 349, rue de la Reine, 4 et 5 chambres; Nos 52 et 54½, rue St-Eustache, 4 et 5 pièces; un libre immédiatement. No 46, **RUE ST-EUSTACHE,** Tél. 2-7780. 219-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à **ROY & BAILLARGEON,** notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 6—23

LOGEMENTS chauffés et non chauffés, 3, 4, 5, 6, 7 pièces, possédant toutes les améliorations modernes, situés nos 252, 256 Prince-Edouard, 11-A, 13 d'Argenson. Aussi 634, rue St-Valier. S'adresser à **Alex. Renaud,** 267 St-Paul, tél. 2-6403 ou 4-2557. 196-26—23

LOGEMENTS A LOUER 1er plancher, Nos 32, 36, 38, 4ème Avenue, Limoilou, 4 chambres. S'adresser à **ROY & BAILLARGEON,** No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 6—23

NOUVEAUX LOGEMENTS, rue Dolbeau, 7 et 5 chambres, chauffés, planchers bois dur, cour ou véranda, balcon, partie de cave, entrée séparée, garage chauffé disponible. S'adresser à **ROY & BAILLARGEON,** notaires, No 71, rue St-Pierre. Tél. 2-1390. 6—23

PRES DE L'HOPITAL ST-FRANCOIS D'ASSISE, logement neuf, moderne, de 7 chambres, chambre de bain en plus, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser au No 17, **RUE ROBERVAL,** Tél. 4-3991. 217-6—23

RUE ST-AMBROISE, 2 logements, Nos 118 et 120, 6 et 7 pièces avec chambre de bain, garage. S'adresser à **Mme A. LACHANCE,** No 12, Place Cliff View, Tél. 2-3057 218-6—23

RUE GRANT, No 75, logements à louer, haut chauffé, six appartements, bain, grenier, hangar, $35.00. Ecrire à **ELZEAR TURCOTTE,** No 70, rue St-Louis, Tél. 2-2409. 217-6—23

RUE ST-AMBROISE, No 91½, 6 pièces plus chambre de bain, dépense, plancher bois dur, chauffé, eau chaude, galerie, balcon, toutes améliorations modernes. Possession immédiate ou le 1er mai. S'adresser à **A. POUDRETTE,** No 91½, rue St-Ambroise, Tél. 3-1481. 215-26—23

UN LOGEMENT de 4 appartements et cuisine d'été en plus, entrée par la cour, chaud; ferait très bien pour petit ménage. S'adresser par téléphone à 2-1073. 195-26—23

RUE ST-VALIER, No 1122½, deux logements, 5 chambres et chambre de bain, 2ème et 3ème étage étagés, bien finis, cave, grande cour, etc. Prix modéré. **SUCCESSION C.-J. LOCKWELL,** No 90, rue Dalhousie, Tél. 2-3535 et 3-4998. 218-6—23

2 PLAIN-PIEDS, 2ème étage, 11 bureaux, endroit idéal pour médecin, dentiste, etc. 3ème étage, 11 appartements avec chambre de bain. Coin des rues St-Joseph et du Pont. 2 logements de 7 et 8 chambres, situés aux Nos 453-455, rue St-Joseph. Aussi un logement de 4 chambres situé au No 25, rue St-Joseph. Tous ces logements sont chauffés et clairs de neige. Deux garages, situés rue St-Dominique (près St-Joseph).

A VENDRE, deux tables de pool en bon ordre. Pour visiter, s'adresser au No 436, rue St-Jean. Pour le tout, s'adresser à **JOS. COTE LIMITEE,** No 188 rue St-Paul, Québec, Tél. 2-1271, 2-1272. 212-26—23

LIMOILOU

A LIMOILOU, 135, 4e Rue, logement chauffé à louer. Six chambres y compris chambre de bain. Bien éclairé, gaz. Possession le 1er mars. Téléphone 4-1982. 214-6—23

5ème RUE, No 71½, logement à louer, 7 pièces plus chambre de bain. S'adresser à Tél. 4-3377. 218-26—23

3ème RUE, No 107, Limoilou, 2 appartements bien finis, avec chambre de bain. Louera bon marché. S'adresser à **H. PERRON,** Hôtel Union, rue du Pont, Québec 214-6—23

11e RUE, No 151, 2 logements, finis modernes, 5 appartements, chambre de bain, fournaise à air chaud. S'adresser à **J. LEMIEUX,** No 114, des Franciscains, Tél. 6886. 219-6—23

MAGASINS A LOUER

A LOUER salon de barbier et de coiffure, logement privé, situés au coin des rues Scott et Plessis. S'adresser à **J.-L. BLOUIN,** 64, rue Scott ; tél. 2-3542-J ou 5341. 216-6—25

BEAU GRAND MAGASIN à louer, au centre de St-Roch, 48 pieds par 30, deux grandes vitrines, chauffé, clair de neige, peut convenir pour n'importe quel genre de commerce, gros ou détail. S'adresser à **W.-J. GUILLOT,** No 123, rue St-Joseph, Tél. 8613 ou 9972. 214-6—25

MAGASIN A LOUER, avec glacière, cave pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher ou autre commerce, hangar, rue St-Paul. S'adresser à **ROY & BAILLARGEON,** notaires, No 71, rue St-Pierre. Tél. 2-1390. 6—25

MAGASIN A LOUER, 30 x 40, chauffé, belles vitrines, améliorations modernes, centre commercial. Possession immédiate si désiré. S'adresser au No 191, **AVENUE DES OBLATS.** 219-6—25

POSTE CENTRAL, No 65 rue St-Jean, près de la Côte du Palais. L'un des plus beaux magasins, et des plus vastes, d'un style architectural des plus frappants. S'adresser au **Dr D. BROCHU,** No 63, rue St-Jean. 217-26—25

A LOUER

MAGASINS A LOUER

RUE ST-JEAN, magasin chauffé, grandeur 55 x 21, grandes vitrines, pouvant servir pour barbier, salon de beauté, modiste, etc. S'adresser au No 469-A, **RUE ST-JEAN,** Tél. 3-1142. 198-26—25

RUE CREMAZIE, No 188, coin Bourlamaque. Poste de commerce occupé depuis 23 ans par épiciers. Aussi loements de 4 à 7 appartements. S'adresser à **M. ARTHUR FRENETTE,** No 260, rue St-Cyrille, Tél. 5676. 201-26—25

MAISONS A LOUER

BEAUPORT, maison à louer, 8 pièces plus chambre de bain, chauffage à eau chaude. Pour informations, s'adresser à **ED. BELANGER,** No 36, rue St-Michel, Beauport, Tél. 2-5095 s. 12. 209-12—24

LOCAL A LOUER, rue St-Jean, près du théâtre Canadien, 2ème étage, grande salle de 38 x 90, chauffé. Excellent endroit pour association, club sportif, etc. S'adresser à **GEORGES PAQUET,** No 59, rue St-Joseph, Tél. 4-4221, 6678. 217-6—24

RUE ST-AMABLE, No 26, près des bâtisses du Parlement, nouvellement décoré, fournaise. S'adresser au **Dr COOTE,** No 73, rue Ste-Anne. 215-6—24

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c. 5 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. **ED. BOISSEAU PICHER,** notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean, Tél. 3-1161. 210-26—27

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville, par montants de $500., $1,000., $5,000. à $15,000. S'adresser à **GRENIER & FORTIER,** notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, Tél. 9479. 195-26—27

COMMERCE

A VENDRE

BATTERIES USAGEES, neuves, klaxons, tubes de pneus, moteur générateur, radio à batterie "Marconi". Vendra à prix d'occasion. Service de rechange des batteries. **BATTERY SERVICE STATION,** No 371, rue St-Valier, Tél. 2-4473. 196-26—29

L'ELEGANCE ENRG.

CHOIX CONSIDERABLE en nouveautés dans les robes d'après-midi et du soir. Aussi foulards, bas, lingerie et kimonos de fantaisie. Escompte de 15 p.c. spécialement pour les parfums et poudres. S'adresser au No 187, **RUE ST-JEAN,** Tél. 2-5332. 24—29

ENTREPRENEUR. — Je suis prêt à faire moi-même tout ouvrage en tôle et de fournir, si nécessaire, le matériel à un prix très bas, défiant toute compétition; aussi de donner entière satisfaction sous tous les rapports. **JOS. MARCHAND,** entrepreneur couvreur, Rivière-du-Loup (en bas), No 1 **RUE DOMAINE.** Tél. 4343 217-6—29

BESHRO & FRERE

GRANDE REDUCTION. $20,000.00 de marchandises à sacrifier. Valeur réelle de robes jusqu'à $16.95, pour 95c à $9.95. Manteaux de fourrure en bas du prix coûtant. Manteaux avec collet en fourrure, valeur de $38.00 et $28.00, réduits à $19.95 et $12.95. Abandonnons la ligne d'habits. Valeurs de $35.00 et $25.00, pour $16.95 et $10.95. No 336, **RUE ST-JEAN.** 6—29

AVIS - AVIS

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continue, comme par le passé, à fabriquer des perruques pour dames et messieurs, location de perruques pour théâtre, coiffeuse. S'adresser à **Mlle A. PAGEAU,** No 261, rue St-François, voisin de l'Hôtel St-Roch, Tél. 8294. 24—29

J.-A. DEBONVILLE, manufacturier de matelas, No 154, rue des Commissaires, Tél. 3-238000; Rés. 8582. Réparation de matelas, coussins, sommiers de tous genres, ainsi que tout ouvrage de rembourrage. Allons chercher à domicile. 24—29

M. VICTOR MARCOUX, No 78, rue Victoria, entrepreneur-plâtrier, travaux de tous genres, réparations etc., exécutés avec soin. Une commande est sollicitée. Prix défiant toute compétition. 219-26—29

REPARATION MATELAS

SOMMIERS. — Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Rembourrage de meubles. S'adresser à **LOUIS ROUSSEAU,** No 486, 3ème Avenue, Limoilou, Tél. 4-1480. Allons à domicile. 24—37

VARIETES OCCASIONS

TOUJOURS CHOIX considérable de chaussures souliers, pour hommes, dames, enfants, dernières nouveautés. Prix avantageux, économie. Service courtois. S'adresser à **J.-H. DROLET,** marchand de chaussures, coin St-Valier et de Mazenod, Tél. 4-1491. 24—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, **RUE DORCHESTER,** Tél. 4-2484. 210-26—35

DIVERS

REPARATIONS DE RADIOS

NOUS NOUS SPECIALISONS dans la réparation de radios. Ouvrage garanti fait par un expert reconnu. Testons les lampes gratuitement. Posons les antennes. Service jour et soir. S'adresser à **J.-A. BRETON,** No 47, Côte d'Abraham, Tél. 2-6393. 207-26—54

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison **OMER JOBIN,** bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis audelà de 30 ans. Tél. 3-0733

AVIS ! MATELAS : — Envoyez vos vieux matelas pour les faire réparer. Aussi manufacturons matelas neufs par des experts. Ouvrage garanti. **JOS. BERRGUARD,** No 14½, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 208-26—37

AIME LACROIX, rembourreur (autrefois de la maison P. J. Côté). Spécialité : Pose de tapis, prélarts et linoléums. Aussi réparation à domicile de tapis et meubles de tous genres. No 74 **RUE SIGNAL** Québec. Tél. 3-3347

SALONS DE COIFFURE

AU SALON NANETTE, No 421, rue St-Jean, nouveau permanent Croquignol Charmainette. Durant janvier, nous le donnerons, à titre d'annonce, pour $4.00. Donnons aussi cours de coiffure. Demandez Mlle **VALLEE,** Tél. 2-1400. 194-26—35

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

ALLONS A DOMICILE et achetons toutes sortes de meubles. A vendre cabinet d'argenterie, poêles-fournaises, oreillers, bureaux, table à toilette, couchettes d'enfant. **JOS. BOURGET,** 11½, **ANCIEN CHANTIER,** Tél. 2-8721 214-6—

A VENDRE, fournaise à eau chaude "Daisy" No 5, grilles de 24 po et 15 valves, etc. Laveuse électrique "Easy", capacité 10 draps. Repasseuse électrique "Simplex", 26 pouces. Balayeuse électrique "Hoover". Le tout en bon ordre et à bon marché. S'adresser au No 36, **RUE STE-ANNE.** 219-6—41

ABANDON DES AFFAIRES. Meubles de toutes sortes à vendre à sacrifice. Bureaux, lits, poêles vitrine et articles en général. **G. BROUSSEAU,** No 26, rue St-Nicolas, Tél. 2-0196. 219-6—41

AVIS. Achetons à domicile, plus haut prix payé, meubles, lingeries, outillage. A vendre, cabinet d'argenterie, poêles, chiffonniers, causeuse, fournaise ovale, commode, poêle à gaz, moteur Singer, pour machine à coudre à l'état de neuf, bargain, etc. **A. BOUCHARD,** No 11, Ancien Chantier, Tél. 2-0409. 211-26—41

VENTE PRIVEE

MEUBLES ANTIQUES à vendre. S'adresser au No 139, **GRANDE-ALLEE,** Tél. 2-4571. 3—41

MAURICE BOURASSA, No 128, rue du Pont. Avons en magasin meubles, poêles et articles d'occasion. Spécialité achat à domicile. Plus haut prix payé. Tél. 4-1449. 24—41

SET DE SALLE à dîner en chêne doré à vendre à prix d'occasion. S'adresser au No 55, **RUE ST-CYRILLE,** Tél. 3-1498. 217-6—

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES. Falcon Knight 1928. Chevrolet 1930. Ford 1931. Camion Rugby, dompeuse, $450.00. Dodge Sedon, $150.00. Pièces de rechange, marque Star Durant. S'adresser à **QUEBEC DONNACONA AUTO SALES,** No 491, rue St-Valier, Tél. 6928. 201-26—42

DE SOTO, modèle 1929, sedan 4 portes. Plymouth 1929, sedan, 4 portes. Ces deux chars sont en parfait ordre de marche. A vendre à conditions faciles. S'adresser à **ALPHONSE LEGARE** No 97, Côte d'Abraham, Québec. 217-26—42

VERITABLE OCCASION

STUDEBAKER SEDAN, ROULEMENT LIBRE, TRES PROPRE, MODELE 1931 N'AYANT PAS ENCORE 4,000 MILLES ET AYANT COUTE $1,525.00. VENDRE A UN PRIX RAISONNABLE A QUICONQUE SERAIT INTERESSE. CAUSE DE DEUIL. ECRIRE A CASIER No 134, L'EVENEMENT, QUEBEC. 210-26—42

UN STUDEBAKER 1929, roadster, Commander 8. Un Buick 1930, coupé Victoria 58. Une laveuse Prima. Un Sonophone Soncert. Un camion International 1929. Une balance Dayton. Un Chevrolet 1932. Un Durant 1930, spécial, à vendre. Pour informations, s'adresser à **COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED,** No 147, Côte de la Montagne, Québec. 202-26—

CHARS USAGES. Buick, DeSoto, Dodge, Chrysler, Essex, Durant, Graham-Paige, Reo, Studebaker, Chevrolet. **COUTURE MOTOR SALES,** No 12, rue de la Couronne, Tél. 7163. 209-26—42

UNE ALLOUANCE de $150. sur Chevrolet à vendre bon marché. S'adresser à Tél. 4-3842. 217-6—42

ACCESSOIRES D'AUTOS

AVIS AUX MECANICIENS

NOUS AVONS tout l'outillage voulu pour automobilistes. Prix extrêmement bas. Venez vous en rendre compte, sans obligation. **COMPTOIR IMPORTATION,** No 10, rue St-Nicolas, en face de Boswell, Tél. 2-8475 196-26—41

A VENDRE

BOIS ET CHARBON

AVIS ! CHAUFFAGE ! — Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes 4 pieds, érable et merisier, $11.00 la corde, le voyage, $3.00. Moyenne grosseur, $10.50 la corde, $2.90 le voyage, et $2.75. Epinette 4 pieds, $8 00 la corde, $2.50 le voyage. Bois de corde, érable 1ère qualité, 2 pieds, $7.90 la corde; merisier rouge, 2 pieds, $7.50 la corde. Charbon Stove garanti sans pierre, $15.75. Téléphonez à 9829, Côte Bella, Québec. EDOUARD RUEL LIMITEE. 202-26—46

ATTENTION ! Nous venons d'acheter d'une faillite 50 chars de bois de toutes sortes, qu'il nous faut vendre à tout prix, faute d'espace. S'adresser à SECURITY MFG., No 100, 3ème Avenue, ou No 112, 4ème RUE, Tél. 4-156.. 24—46

ATTENTION. — LA COUR A BOIS SECURITY offre en vente quantité de bois de chauffage. Meilleur marché en ville. Bois franc, bois mou, merisier, slabs. Aussi charbon. S'adresser à A. FALARDEAU, gérant, No 112, 3ème Rue Tél. 4-1561. 24—47

THEO. VAILLANCOURT

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, croûtes de 4 pieds, bois fendu, de 2 pieds, merisier, érable. THEO. VAILLANCOURT, No 52, Côte du Palais. 207-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE, charbon de toutes sortes. Bois franc, mou, croûtes de merisier, bois de 2, 2½, 3 pieds, slabs de bouleau. Aussi charbon de bois. S'adresser à P. SAVARD, No 55, rue Marie-Louise, Tél. 5787. No 1039 rue St-Valier. 196-26—40

BOIS DE CHAUFFAGE. Slabs de merier, épinette, bouleau. Bois de 2, 2½, 3 pieds, scié, fendu, $2.25 le voyage en montant. CLEOPHAS TURCOTTE ENR., No 946, rue St-Valier, Tél. 9762. 212-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE. Slabs de bouleau, croûtes, merisier, scie, $3.00; merisier et érable, 2½ pieds, $9.50, 2 pieds, $8.50. Charbon de bois franc, 30c. H. BOURASSA, No 154, rue Montcalm. Tél. 7815. 24—46

BOIS DE CHAUFFAGE, merisier, érable 1ère qualité, scié, fendu, livré, $3.50 la corde, 12 pouces. Erable 2 pieds, $8.50 la corde. ED. CONWAY, No 235, de la Canardière, Tél. 4-2351. 219-26—46

CHARBON DUR Stove, Chestnut, 1ère qualité, 75c la poche, livré. Charbon de bois franc, 25c. Coke bien sassé, 25c la poche, livré par quantité de 4 poches et plus. ALBERT ROYER, No 171, rue Aqueduc, Tél. 6618. 211-26—46

CHARBON DUR Stove, Chestnut, la tonne, $15.50, la poche, 75c. Coke Besco, 25c la poche, livré à domicile. Charbon de bois, 25c. S'adresser à ADJUTOR NOEL, No 155, rue Carillon, Tél. 7614. 219-26—46

CHARBON, grosse poche, Stove ou Chestnut ,75c. Coke, 4 poches pour $1.00. Charbon, la tonne, $15.50. Bois de chauffage de toutes sortes. Prix, le voyage, $2.25 en montant. J. RACINE, No 299, de la Canardière, Tél. 4-4026. 26—46

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin Tél. 4-2821. Environ 800 voyages de bois franc, scié, fendu, sec, $2.25 le voyage, livré. Spécial, mat pour radio, 25c à choisir. Charbons de toutes sortes. 211-26—46

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près du Pont Dorchester, Tél. 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage, pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 211-26—47

CHEVAUX ET VOITURES

BERLINE A NEIGE, carriole rouge, 2 traineaux à glace, fournaise-tortue, harnais, poules, pigeons, capot, chevre. S'adresser au No 158, RUE LATOURELLE ou au No 7, RUE D'AIGUILLON. 216-6—47

1055 RUE ST-VALIER. — J'arrive justement avec un char de jeunes juments provenant des meilleures fermes d'Ontario, à des prix très bas. Choix considérable. S'adresser à F.-M. BERNIER. 193-26—46

COMMERCE A VENDRE

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre ou à louer, No 58, rue Richardson. Poste établi depuis 7 ans. A vendre à très bon marché. S'adresser à ALP. LANGLOIS, Nos 56-58, rue Richardson. Tél. 4-3975. 6—48

COMMERCE D'EAU DE JAVELLE à vendre, belle clientèle établie. Seul procédé de fabrication à Québec. Boîtes, bouteilles et tout le nécessaire. Ecrire à Casier 142, L'Evénement, Québec. 218-26—48

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

MANUFACTURIER DE FOURRURES. Transformation et réparation de manteaux à un prix défiant toute compétition. Je garantis tout manteau neuf fait sur mesure et garde un assortiment complet de fourrures. Retenez bien l'adresse : PHILIPPE BRETON, No 175, rue St-Olivier, Tél 8656. 194-26—50

PALETOT EN CASTOR, en très bonne condition, à vendre à prix raisonnable. S'adresser au No 87, RUE MARIE-LOUISE, Tél. 8020. 217-12—50

LIVRES

LIVRES de bibliothèque paroissiale à vendre à bonnes conditions. 250 volumes reliés, 120 non reliés. Ecrire à Casier No 138, L'Evénement, Québec.

OCCASIONS

BONS SOULIERS propres et de travail, 50c à $1.00 la paire. Capots d'hiver, $1.50 à $2.00. Mackinaws, $4 00 à $4.50. Capots de cuir, $5.00 à $6.00. Garde-robe en acajou. S'adresser à M. GILBERT, No 88, rue St-Valier, Tél. 2-7216. 216-26—52

FERMIERS, envoyez $1.00 pour secret comment faire durer indéfiniment piquets de clôture et autres bois. Plus de pourriture, d'usure. Rien comme cela découvert auparavant. Agissez promptement, immédiatement. Adressez : PERRON, No 94, Parc Cartier, St-Henri, Montréal, P. Q. 214-6—52

LAVEUSES ELECTRIQUES D'OCCASION "Connor", "Sunnysud", "Cataract", "American Classic". Prix variant de $35.00 à $75.00. Balayeuses électriques "Hoover", "Eureka", "Ohio" de $15.00 à $25.00. Toutes ces machines sont en excellente condition légèrement usagées. S'adresser à G. LANLOIS, No 87, rue Dorchester. 219-6—52

POOL ET BILLARD

OCCASION pour quelques jours seulement, pour homme sérieux, avec avantage d'augmenter les profits. Actuellement de $30 00 à $40.00 par jour. Endroit central, bien achalandé. Ameublement, tables, etc., neufs. Comptoir de rafraichissements (lunch). Loyer de la salle à bas prix, bail pour dix ans. S'adresser à L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC, No 21, rue Ste-Angèle, Tél. 2-6605. 217-6—52

TRES BEAU CAPOT de chat sauvage, 40 pouces, à vendre pour $150. Aussi un habit de séminariste, en parfait ordre; poêle à l'huile et chaufferette électrique. No 475, 1ère AVENUE, Tél. 4-3331. 215-6—50

4 TABLES DE POOL $350

4 TABLES DE POOL, 3 de 4 x 8, une de 5 x 10, le tout pour $350.00. S'adresser à SALLE DE QUILLES VICTORIA, No 65, rue St-Jean, Québec. 207-26—52

A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER

AVENUE HOLLANDE, No 128, coin de rues, maison à vendre ou à louer, jolie maison contenant 10 chambres plus chambre de bain et deux chambres de débarras, garage, loyer modéré. S'adresser à M. CHARLES FREMONT, le jour, au No 71, rue St-Pierre; le soir, au No 191, Avenue des Erables, Tél. jour 2-0455; le soir, 6361. 215-6—58

COUR A CHARBON et à bois contenant 20,000 pieds de superficie. Située au centre de St-Roch, coin des rues St-Roch et Prince-Edouard, à vendre ou à louer. Pour détails, s'adresser à MEREDITH & MEREDITH, notaires. 217-6—58

COTTAGES NEUFS à vendre ou à louer, 6, 8, 10 pièces, avec toutes les améliorations modernes; aussi foyer ouvert, situés sur l'avenue Ploermel, en face de Spencer Wood. S'adresser à L'IMMEUBLE PLOERMEL LIMITEE, No 351, Boulevard des Fosses, Tél. 8716; le soir 8038 ou 6954. 214-26—58

POUR VENDRE OU ECHANGER immédiatement votre propriété, adressez-vous à P.-F. LALIBERTE, No 27, rue Jeanne d'Arc, Tél. 8281 6—58

PROPRIETE RECONSTRUITE en neuf, pouvant servir de magasin, entrepôt, manufacture, bureau, taverne, etc., Nos 73-75, rue Sault-au-Matelot. S'adresser à GERMAIN BELANGER No 80, rue St-Pierre, Tél. 2-1769 ou 9908. 211-26—58

UNION COVE, Sillery, Québec, bord du fleuve, près nouveaux quais du C. P. R. Bel endroit pour fabrique ou moulin. Aussi terrains à construction sur grande route. S'adresser à J.-A. TIMMONY, Sillery. 202-26—59

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, maison en pierre et brique, 3 étages ,12 pièces, avec en plus grand grenier et cave, plancher bois dur, système de chauffage, deux chambres de bain, trois W. C., située à deux pas de la rue St-Jean. Pour prix et consultations, s'adresser au No 29, RUE ST-STANISLAS, Tél. 2-7897.

A VENDRE, maison de 3 logements, 6 chambre plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes. $500.00 comptant, balance comme loyer. S'adresser par téléphone à 8281. 24—58

A LOTBINIERE, maison de pierre, 48 pieds par 38, huit arpents de l'église. Bon poste pour tourisme, à vendre. S'adresser au Dr A.-C. DE LA CHEVROTIERE. 217-6—58

BEAUPORT, près de l'église, belle vue, propriété en brique, 9 chambres, chauffée à l'eau chaude, électricité, terrain de 40 x 200 pieds, garage, hangars. S'adresser au No 35, RUE LATOURELLE. 4—58

CHEMIN STE-FOY, No 53, coin Bourlamaque. Maison de brique pleine de onze pièces, deux chambres de bain et sous-sol. Garage. L'emplacement mesure 120 x 180 pieds. Pour détails, s'adresser à MEREDITH & MEREDITH, notaires. 217-6—58

BEAUPORT-VILLE, près de l'église et de la ville, magnifique maison de campagne, bâtie sur une étendue de terrain de 34,000 pieds de superficie, une des plus belles résidences d'été, située sur le bord de la falaise, faisant face au fleuve, avec grand terrain, à vendre pour la moitié de la valeur, avec acompte et balance comme un loyer.

AUSSI 3 MAGNIFIQUES TERRAINS, superficie 12,000, 14,000, 18,000 pieds. Ces terrains peuvent être vendus séparément, à moitié de leur valeur. S'adresser à F.-X. MARTEL, No 120½, rue Notre-Dame des Anges, Québec. Tél. 4-1557. 197-26—58

HOTEL, entre Québec et Trois-Rivières, route Nationale, rive Sud, très bien situé, près du fleuve, à vendre pour cause de santé. Ecrire à Casier No 116, L'Evénement ,Québec. 213-26—58

MAISON NEUVE à vendre ou à échanger, 7 logements. Bonne construction. Rapportant $1,690 par année. Bonnes conditions pour acheteur sérieux. S'adresser au No 100, 3ème AVENUE. Tél. 4-4321. 24—58

MAISON A VENDRE, Nos 83-85, rue Bagot, 2 logements, Nos 1-3, rue Racine, 2 logements; No 346, rue St-François, 5 logements. EMILE PLANTE No 346, rue St-François 24—58

RUES ST-CYRILLE et CASOT, maison très moderne, 3 logements, 7 et 8 chambres, système à l'huile, plancher bois dur, à vendre. Revenu $2,340 .S'adresser à Tél. 8281. 24—58

BATISSES A VENDRE

SUR LA RUE ST-JOSEPH, voisin de la Caisse d'Economie, coin rue du Pont. Poste de commerce de Alex. Bastien Limitée. Pour informations, s'adresser au No 96, RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-3341. 213-26—58

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE

BELLE FERME MODERNE, environ deux cents arpents superficie, bâtisses nouvelles, érablière, bétail, roulant, et ayant grosse clientèle de lait, située centre village, sur Route Nationale, à 35 milles de Québec. Succession vendra à conditions faciles. Ecrire à Casier No 141, L'Evénement, Québec. 218-26—59

A LOUER

Belles chambres chauffées, moderne, 298 St-FRANCOIS, 344 RICHARDSON. Gaz, lumière, Téléphone payé; Chambre de bain. Tél.: 6503—3-2058.

OUVRAGE DEMANDE

Pour dessin d'annonces et copie anglaise ou française. Ecrire à Casier No 137 L'Evénement, Qué.

Logement à Louer

Dans la partie la plus fashionable de la ville. Beau logement au 1er étage, très bien fini, foyer dans une grande pièce, eau chaude à l'année, 6 chambres et salle de bain. Enlèvement de la neige et des vidanges payé par propriétaire. Deux autres logements de 6 chambres avec salle de bain, plancher en bois franc, garage chauffé si désiré. Satisfaction garantie aux locataires. S'adresser tout de suite par téléphone à 7952.

LOGEMENTS A LOUER

No 180, 1ère Avenue, coin 9e Rue, 2e et 3e étages, 9 pièces chacun, chambre de bain avec douche, eau chaude à l'année, planchers bois dur, grande dépense, hangar sur même étage. Garage chauffé, grande galerie, en arrière et en avant. S'adresser à J.-P. ALLAIRE, Tél. 4-3918.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél. : 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 195-25—n.c.

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, PUNAISES. Toute personne voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. GOSSELIN, propriétaire, No 18, rue Ste-Ursule, Tél. 2-1672-W. 12—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS.—Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25. à $35. par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR., No 878, rue St-Valier, Tél. 4-0479. 24—n.c.

Miles LAVOIE, No 344, rue St-Jean. Un grand choix de robes pour toute circonstance. Valeurs exceptionnelles pour les ventes annuelles de janvier. Soldes à prix spéciaux dans les chapeaux, gants, bas, sacoches, lingeries, jupes, chandails, collets, corsets, brassières, blouses, etc. Mesdames et Mesdemoiselles, voyez nos vitrines, elles sont intéressantes. 197-26—n.c

VOIES URINAIRES

SYPHILIS, coeur et poumons; médecine générale. Dr L.-G. PERRIN, No 24, rue du Pont, Québec, Tél. 4-4871. 26—n.c.

FEMME OU FILLE relativement âgée demandée pour entrer en service immédiatement. S'adresser à 160 ST-CYRILLE. Tél. : 8889.

CHAMBRES A LOUER. — 131½ Ste-Anne, chambres avec eau courante, à louer pour une ou deux personnes. Gaz si désiré. Usage du bain et du téléphone. Prix réduits. Tél. : 2-5583-W.

L'AIDE AUX PAUVRES

(Suite de la page 11)

fonctionnaires du gouvernement de la Province et quelques autres, de même que leurs amis, font à la charité. Ils sont aidés en cela par le Comité de Secours des Dames, dont le zèle n'est jamais en défaut.

Les personnes désireuses de venir en aide aux pauvres par l'entremise de la Saint-Vincent de Paul voudront bien adresser leurs souscriptions à M. le Commandeur C.-A. Langlois, secrétaire général de la Société, 52 rue d'Artigny, Québec.

Les dons en nature, en vêtements etc., sont acceptés avec reconnaissance au Patronage Saint-Vincent de Paul, 62 Côte d'Abraham, Québec, où chez les Soeurs de la Charité, 5 rue St-Olivier, Québec.

A BEAUPORT

Dimanche le 14 février à 2.30 aura lieu dans la salle du couvent de la Congrégation Notre-Dame la réunion de la ligue Catholique Féminine. Toutes les dames et les demoiselles sont cordialement invitées.

Il y aura causerie par M. le curé Isaie Galarneau et Mme la présidente de la ligue. Les élèves du couvent se chargent du programme musical sous la direction des Dames Religieuses.

L'entrée est gratuite.

Programme

Piano:
Polonaise, jayeuse. . . . Krentzlin
Chant:
A genoux. . . . . Botrel
Causerie:
L'appel par Mme la présidente de la Section de la Ligue.
Piano:
Sur les ailes de la chanson. Liszt
Distribution des Prix aux vainqueurs du concours littéraire de la Ligue.
Chant:
Etoile du soir. . . . . Giles
Allocution de M. le Directeur.

MORT DE MME C. S. RIVERIN

Une douleur vraie, muette et sympathique, resserrait le coeur de tous les amis de Monsieur C.-S. Riverin, lorsque le glas funèbre annonçait hier, la mort de son épouse, de cette belle-mère inappréciable, pleine de dévouement et d'amour pour ses chers enfants d'adoption.

Madame C.-S. Riverin (née Marie-Ange-Emélie Forgues) avait épousé Monsieur C.-S. Riverin, elle trouva au foyer six enfants dont elle fut, dans la force du mot, la mère la plus dévouée et la plus tendre.

Depuis deux ans malade, Madame Riverin a goûté de grandes consolations, se sentant entourée d'une chaude et vraie affection de ses chers enfants, qui, avec leur bon père, n'ont rien épargné pour adoucir ses grandes souffrances et lui prouver combien ils l'aimaient.

Ils avaient droit, les chers enfants, d'être fiers de leur mère adoptive. Femme forte et chrétienne, qui savait imprimer partout le cachet de ses vertus, de sa charité et de son dévouement. Combien de pauvres honteux ont connu son coeur noble et généreux !

Cette mort cause une profonde affliction à son époux, à ses six enfants : Madame Savard (Elmina), Madame Lapierre (Anna), Madame Lepage, de Chicoutimi (Jeanne), Madame Gosselin (Juliette), Mademoiselle Ursule Riverin, Messieurs Rosario et Charles-Joseph Riverin; une soeur bien affligée de cette séparation, Madame L.-A. Paquet, et un frère, M. J.-B. Forgues, et plusieurs neveux et nièces.

Madame Riverin appartenait à la Fraternité du Tiers-Ordre Franciscain, de la Ste-Famille, des Enfants de Marie du Couvent de St-Roch, et de la Bonne Mort.

Fruit mûr pour un monde meilleur, elle a été moissonnée à l'âge de soixante-quinze ans. Entourée des consolation ineffables de la religion, elle s'est envolée vers son Dieu calme et résignée... Grande chrétienne, ange terrestre, voilà ta destinée divine et immortelle.

Oh ! ici je m'arrête... Je te contemple au ciel et je dis : "Non, tu ne nous a pas quittés". Ton âme a repris l'empreinte de sa divinité, et édifiée tu vois tout, je te sens encore au milieu de nous; je te vois plus belle, plus brillante mille fois que la lumière du soleil, plus puissante et plus forte pour protéger ceux qui tu as aimés.

Repose en paix, froide dépouille de la fragile humanité, nous jetterons longtemps des larmes sur ta tombe, mais nous nous réjouirons en Dieu dans l'espérance de te retrouver dans la félicité éternelle.

UNE AMIE.

L'Evénement offre ses profondes condoléances à la famille éprouvée.

Dr Emile Beaulieu

CHIRURGIEN-DENTISTE
1, RUE ST-JEAN QUEBEC
Tél. 2-7862

IMMEUBLE

OCCASIONS

$300.00 COMPTANT, St-François d'Assise. Construction neuve de deux logements de 5 pièces plus bain. Balance comme loyer.

$300.00 COMPTANT. Rue Marie-Louise. 3 logements. Balance comme loyer.

$400.00 COMPTANT. Rue Jeanne Mance. 2 logements. Balance au mois.

$600.00 COMPTANT. 4ème Avenue. 3 logements de 6 pièces plus bain. Balance comme loyer.

$4,700.00 COMPTANT. Rue Ste-Marguerite. 3 logements, 4 garages. Balance à 6½%. Revenu annuel $1,142.00.

HOTELS, Restaurants, Epiceries, Manufactures, et Ameublements de maisons de chambres. Très bien situés.

TERRAINS. Beau choix. Prix spéciaux.

AUSSI AUTRES PROPRIETES ET TERRAINS, situés dans les plus belles parties de la ville.

A LOUER

66, AVENUE LAURIER, cottage, 11 pièces plus bain. $100.00.

180, AVENUE HOLLANDE, cottage, 11 pièces plus bain. Garage double, $175.00.

86, SAUNDERS, maison seule, 8 pièces plus bain. Garage. Chauffage à l'huile, $65.00.

301, ST-CYRILLE. Maison seule, 7 pièces plus bain, garage, chauffage à l'huile, 900 gallons, $75.00.

15, ST-CYRILLE, plain-pied, 5 pièces plus bain, chauffé, $45.00.

389, CHEMIN STE-FOY, 7 et 8 pièces plus bain en tuile, frigidaire, garage, chauffé, $65.00.

16 et 18, ABERDEEN, plain-pieds, 6 pièces plus bain, chauffé, $60.00.

17 et 19, CARON, Manufacture de 3 étages, $200.00.

126, DES FOSSES, plain-pied, 9 pièces plus bain, $55.00.

1085, ST-VALIER, bureau et entrepôt, $50.00.

21, ST-SAUVEUR et 13 ST-BERNARD plain-pieds, 4 pièces, $18.00 et $16.00.

136, COLOMB, plain-pied, 7 pièces, $30.00.

138, COLOMB, plain-pied, 5 pièces, $20.00.

140, COLOMB, plain-pied, 4 pièces, $13.00.

112, 10ème RUE, plain-pied, 5 pièces plus bain, $25.00.

9, AVENUE BOISCLERC, plain-pied, 6 pièces plus bain, $30.00.

109½, DE LA CANARDIERE, plain-pied, 6 pièces plus bain, $32.00.

104, 2ème RUE, 25 chambres plus bains, $100.00.

H.-P. CIMON

IMMEUBLES EN GENERAL
Prets sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville. Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

162, RUE CREMAZIE, construction neuve. Revenu $180.00 parmois, système de chauffage Buck Wheat.

166, RUE CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.

MANUFACTURE et machinerie à vendre, No 28, rue Montcalm. 3,000 pieds de plancher. Possession immédiate; en plus loyer privé, 7 appartements, autre servant de bureau d'affaires, 3 appartements, loué dans le moment. Conditions faciles.

CHANCE EXCEPTIONNELLE, Avenue Bougainville, prix spécial $8,800.00, demande $5,000.00, 1ère hypothèque 6 p.c., balance $3,800.00 comptant. 3 revenus, $1,200.00 par année, 10 3-4 net d'argent.

HOTEL GRAND CENTRAL, Loretteville, 16 chambres plus grand magasin et restaurant, échangeable ou très peu comptant et balance 1ère hypothèque.

TERRAINS A VENDRE

COIN DES RUES BOURLAMAQUE et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin.

R. DROLET

194, Avenue des Erables Tél. 3-4217. 212-26—58

VALEUR MUNICIPALE

RUE KIROUAC. 2 propriétés, 4 et 8 appartements, bonne construction, terrain de 42 x 63 pieds. En bas du prix de l'évaluation.

RUE ST-JEAN, construction de première classe, poste de médecin depuis nombre d'années. Prix avantageux.

RUE ST-AUGUSTIN, 4 logements, bonne construction. Revenu annuel, $1,908.00.

RUE BAYARD, construction de brique, 3 logements. $500.00 comptant, balance facile.

C.-E MIGNER

Immeuble et Assurance
28, RUE MONTCALM
Tél. 8358
201-26—I.

AVENUE BROWN. Maison détachée, 2 logements de 9 chambres, améliorations des plus modernes. Aucune rente le terrain. Conditions de vente, $500.00 comptant, balance comme loyer.

RUE ST-CYRILLE. Maison de 2 logement de 7 chambres, modernes. Prix $8 000.00.

FAUBOURG ST - JEAN - BAPTISTE. Belle partie, maison de 3 logements. $1,000.00 d'acompte.

JACQUES-CARTIER, petite maison de 2 logements. Prix $3 600.00

LIMOILOU, ST-FIDELE, ST-FRANCOIS D'ASSISE. Plusieurs propriétés construites modernes, 5 et 6 chambres, conditions très faciles.

PLUSIEURS AUTRES PROPRIETES dans toutes les parties de la ville. Conditions avantageuses.

EMILE BROUSSEAU

255, RUE ST-JEAN
Tél. 2-5768

AVENUE LATOUR, près de Grande-Allée, maison seule de 7 pièces plus chambre de bain Garage.

CHEMIN STE-FOY, maison seule de 12 pièces, 2 foyers. A vendre au prix de l'évaluation municipale.

AVENUE LAURIER, deux nouvelles constructions de 6 logements, frigidaire. Prix raisonnable. Placement avantageux.

AVENUE BROWN, maison de 2 logements de 8 et 9 pièces. A échanger pour propriété seule dans partie haute de la ville.

AVENUE BOUGAINVILLE, 1 logement de 10 appartements. A vendre au prix de l'évaluation municipale.

RUE D'ARTIGNY, maison d'un logement de 8 pièces plus chambre de bain. Brique solide. Bonnes conditions.

AVENUE MANRESE, 3 logements de 7 et 8 appartements plus chambre de bain. Conditions raisonnables.

GEO. PAQUET

Immeuble et Assurance
59, RUE ST-JOSEPH
Tél. Bureau 4-4221. Rés. 6678

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC

MAISONS à vendre.
LOYERS.
LOTS A BATIR.
ESTIMES de construction.
PROPRIETES commerciales.
EVALUATIONS sur demande.

21 RUE STE-ANGELE
W. F. V. ATKINSON
Gérant
Tél. Rés. 2-6239 Bureau 2-6864

MAISONS A VENDRE

13ème RUE, près de l'église, maison neuve, 6 logements. Revenu $2,160.00. Prix $16,500.00.

RUE TURGEON. $500.00 comptant, maison de 3 logements. Vraie aubaine.

AVENUE BROWN. Maison de 3 logements de 7 et 8 chambres plus chambre de bain, planchers en bois dur, foyer. Prix $15,500.00.

RUE DU ROI. Maison de 2 logements de 5 et 8 chambres. $1,000.00 comptant, balance à conditions faciles.

RUE GODBOUT. Maison seule, $300 comptant ,balance comme loyer.

RUE JOLIETTE. Maison seule, $200 comptant, balance comme loyer.

AUSSI plusieurs maisons à vendre ou à échanger, dans toutes les parties de la ville.

PAUL EMILE BEDARD

187, RUE DU ROI
Tél. bureau 3-1634; Résidence 4-2381
198-24—I.

MAISONS A VENDRE

BEAU CHOIX de maisons seules, 6 à 15 chambres, Haute-Ville, Montcalm, Belvedère, St-Sacrement, Bergerville, St-François d'Assise.

COTTAGES ET MAISONS près Québec (Beauport, etc.)

MAISONS NEUVES, etc., de plusieurs logements, St-Coeur de Marie, Montcalm, Belvedère, St-Jean-Baptiste, St-Roch, St-Sauveur, St-Malo, Limoilou, St-Pascal. Plusieurs bargains.

MONTCALM ET BELVEDERE, maison neuve, genre appartements, 6 logements, 6 chambres, frigidaire, etc. Prix bas. Beau placement.

ST-JEAN-BAPTISTE, maison neuve, 7 logements. Revenu 15 p.c. net, ou encore 10 p.c. net et un logement gratuit.

BELVEDERE, maison neuve détachée, 3 logements, dont un de 10 chambres plus deux chambres de bain (plain-pied), et deux de 6 chambres, avec garages chauffés. Occasion unique.

ST-GEORGES MORENCY

Immeubles et Assurances
235, RUE ST-JOSEPH
Tels. 8311, 5680

MLLE FERNANDE HOUGH

FLEURISTE, No 41, rue St-Augustin, près rue St-Jean, Québec, Tél. magasin 2-7328; résidence, 2-1388. 209-26—I.

OCCASION D'ACHETER. Maisons pré Château Frontenac, ou plusieurs logements, St-Cyrille, St-Augustin, quartiers St-Sauveur, Limoilou, St-Jean-Baptiste. Prix en bas de l'évaluation municipale. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Tél. 9479. 24—I.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours à Montréal fournis par la Presse Canadienne.

DOMINION DU CANADA

Non taxables:	Off.	Dem.
5½ 1 Nov 1933	100.50	100.75
5 1 Mar 1937	105.25	105.85
5½ 1 Déc 1937	104.50	105.00
Taxables:		
5½ 1 Nov 1932	100.25	100.50
5½ 1 Nov 1934	99.00	99.00
4½ 1 Sep 1940	91.50	92.00
5 15 Oct 1943	95.50	96.00
4½ 15 Oct 1944	91.00	91.50
4½ 1 Fév 1946	90.25	91.00
4 1 Oct 1960	82.50	84.00
Conversion 1931:		
4½ 1 Nov 1946-56	88.50	89.50
4½ 1 Nov 1947-57	88.75	89.50
4½ 1 Nov 1948-58	90.00	90.50
4½ 1 Nov 1949-59	90.00	90.50

Emprunt Service National 1931:		
5 15 Nov 1936	97.00	97.50
5 15 Nov 1941	96.00	96.50
Obligations garanties du Dominion of Canada:		
CNR 4½ 1951	88.00	88.75
CNR 4½ 1954	87.25	87.75
CNR 4½ 1956	87.50	88.00
CNR 4½ 1957	87.25	88.00
CNR 4½ 1968	86.00	86.50
CNR 4¾ 1955	90.50	91.00
CNR 5 1954	92.50	93.00
CNR 5 1969	95.00	95.50
CNR 5 1970	94.00	94.50
Mtl Har Com 5 1969	94.50	95.25
Compagnies:		
Abitibi P and P 5 1953	43.00	46.00
Bell Tel 5 1957	100.00	103.00
B C Power 5½ 1960	83.00	88.00
Bell Tel 5 1960	88.00	91.00
Can Cement 5½ 1947	88.00	91.00
Can SS 6 1941	35.00	40.00
CPR 4½ 1944	77.00	81.00
CPR 5 1954	85.00	90.00
Gatineau Power 5 1956	75.00	79.00
Montreal Coke 5½ 1947	93.00	98.00
M L H and P 5 1951	96.00	99.00
M L H and P 5 1970	94.00	97.00
Mtl Tram Co 5 1941	90.00	93.00
Mtl Tram Co 5 1955	78.00	81.00
Quebec Power 5 1968	80.00	88.00
Shaw W and P 4½ 1970	83.00	87.00
Shaw W and P 5 1970	95.00	100.00
Un Sec 5½ 1952	75.00	85.00

La vigueur manifestée par New-York durant la séance de jeudi a influencé la Bourse de Londres qui s'est montrée plus vigoureuse de son côté, hier.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

BLAIS. — A Québec, le 10 février 1932, à l'âge de 59 ans, est décédé Sieur J.-Alphonse Blais, époux de Dame ClaraBruneau.
Les funérailles auront lieu samedi matin, le 13, à 9.30 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 163, rue de la Couronne, à 9.15 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

BILODEAU. — A Québec, le 11 février 1932, à l'âge de 80 ans, est décédé M. François Bilodeau, époux de feu Dame Marie Sylvain.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Louis Rhéaume, No 196, rue St-Germain, à 7.45 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

CARRIER.—A Lévis, le 11 février 1932, à l'âge de 77 ans et 2 mois, est décédé Sieur Théophile Carrier, rentier et directeur de la Traverse de Lévis, époux de feu Dame Perpétue Poliquin.
Les funérailles auront lieu lundi le 15, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 44, rue St-Georges, à 8.45 heures pour l'église de Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie où l'inhumation se fera dans le caveau de la famille.
Le défunt était le père de MM. Philippe et Edouard Carrier, de la Révérende Mère Ste-Jeanne de Sales, des Visitandines de Lévis, et de Mme J.-L. Bilodeau, de Villemay, et le frère du Révérend Messire Edouard Carrier, ancien supérieur du Collège de Lévis, décédé curé à St-Joseph de Beauce.

COTE. — A l'Hôpital Laval, le 12 février 1932, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Ernest Côté, époux de dame Albertine Pruneau.
Les funérailles seront annoncées plus tard. Les restes mortels du défunt seront transportés samedi, à la résidence de son père, M. Alphonse Côté, 188 rue Montmagny.
Il laisse dans le deuil outre son épouse, quatre enfants : Armand, Thérèse, Cécile et Marcel.

COUTURE. — A Lévis, le 12 février, à l'âge de 31 ans et 9 mois, est décédée madame F.-X. Couture, née Alice Pelletier.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi.
Prière aux autres journaux de reproduire.

DEBIGARE. — A Québec, le 12 février 1932, est décédé à l'âge de 59 ans et 10 mois, Sieur Philippe DeBigaré.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 11 heures.
Départ de la maison mortuaire, 203 1-2, rue Prince-Edouard, à 10 heures 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

PARADIS. — A l'Hôpital St-Luc, le 11 février 1932, à l'âge de 72 ans, est décédée Dame veuve Didier Paradis, née Marie Mailloux, épouse de feu Didier Paradis, régistrateur, autrefois de la Rivière du Loup.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 23, Avenue Bourlamaque, à 8.45 hrs. pour l'église Notre-Dame du Chemin.

RIVERIN. — A Québec, le 12 février 1932, à l'âge de 75 ans et 9 mois, est décédée Dame Emélie Forgues, épouse de Sieur Charles-S. Riverin.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 110, rue Fleurie, à 8.45 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Elle était du Tiers-Ordre, de l'Union de Prière, de la Ste-Famille et de la Bonne Mort.

TALBOT. — A Québec, le 11 février 1932, à l'âge de 12 ans et 10 mois, est décédée Marie-Paule Talbot, enfant de M. et madame Georges-Henri Talbot (Juliette Bertrand).
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 25 Ave des Pins, à 8 heures 45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

VALLEE. — A Québec, le 11 février 1932, à l'âge de 59 ans et 9 mois, est décédé Sieur Prudent Vallée, époux de Dame Mina Casault.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 44, Avenue de Salaberry, à 9.45 heures pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles.
Il était membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge, du Tiers-Ordre de St-François, et de l'Apostolat de la Prière.

Service Anniversaire

MARQUIS. — Le 15 février, au Saint-Coeur de Marie, sera chanté, à 8.30 heures, le service anniversaire de Mme Frs. Marquis (née Clorinde Tanguay.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

11 rue St-Jean
H.W. McKenna
Fleuriste
Tél. 2-5535

J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
54, du Palais, - Tél. 2-0472

COURS DES CHANGES

Séance du 12 février 1932

Cours des changes, en clôture, à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Australie, livre	3.1742
France, franc	0.0455
G.-Bretagne, livre	3.9797
Italie, lire	0.0600
N.-Zélande, livre	3.6179
Sud Afrique, livre	5.5525
Espagne, peseta	0.0908
Etats-Unis, dollar, 15 7-16 pour cent prime.	

LECONS DE BRIDGE-CONTRAT

Par M. JOS LaVERGNE

(Tous droits réservés)

XXXIX LECON

DES "TAKEOUTS"

Il y a deux sortes de "Takeouts" par une couleur :

1.—Le "Takeout" impératif (Jump) qui signale toujours la manche à quelque déclaration. Il indique au moins 3 levées d'honneur.

2.—Le "Takeout" régulier qui indique une force minimum et signale la probabilité d'une manche en autant que le Demandeur détient des valeurs additionnelles. Le "Takeout" régulier indique 1½ à 2½ levées d'honneur.

LE "TAKEOUT" IMPERATIF

On reconnait le "Takeout" impératif de la manière suivante :

Toute déclaration de changement à une couleur par 1 tric de plus que nécessaire pour couvrir l'enchère précédente, pourvu qu'une telle demande soit inférieure au contrat de la manche et que les enchères aient été ouvertes par les partenaires et non par le camp opposé.

Exemple :

(Le donneur)

SUD	NORD
1 ♥	2 ♠ ou 3 ♦ (Takeout impératif)

Une telle déclaration de changement annonce au moins 3 levées d'honneur.

Le "Takeout" impératif n'est pas réservé au partenaire répondant seulement, mais aux deux partenaires :

Exemple :

(Le donneur

SUD	NORD
1 ♥	1 S-A
3 ♣ La déclaration de Sud est maintenant impérative (forcing).	

Lorsque votre partenaire a fait une demande d'entrée et que votre jeu contient 3 levées d'honneur et une bonne couleur de règle, vous devez déclarer cette couleur par 1 tric de plus que nécessaire pour couvrir l'enchère précédente afin de signaler à votre partenaire une manche certaine à la meilleure déclaration des jeux combinés.

Sans le "Takeout" impératif, beaucoup de déclarations risqueraient fort d'être arrêtées dans leur cours.

En voici un exemple :

LE DEMANDEUR	LE PARTENAIRE REPONDANT
♠—6 5	♠—A R 9 8 4
♥—R 8 5 4	♥—A D V 10
♦—A R 3 2	♦—D 6
♣—8 6 4	♣—10 9

Les enchères :

1 ♦	2 ♠

1.—Si le partenaire ne répond que par 1 Pique, le demandeur passera et les enchères se termineront sans que la manche soit déclarée.

2.—Sauter à 4 Piques, c'est risquer une forte amende et, de plus, c'est empêcher une déclaration de Coeur ou de Sans-Atout qui serait peut-être plus favorable à la réalisation de la manche ou du Chelem.

Seul le "Takeout" impératif permet de découvrir les valeurs de répartition des jeux combinés sans courir le risque d'une passe prématurée.

Les enchères se dérouleront comme suit :

LE DEMANDEUR	LE PARTENAIRE REPONDANT
1 ♦	2 ♠ (1)
2 S-A (2)	3 ♥ (3)
4 ♥ (4)	

ANALYSE :

1.—Une déclaration impérative de changement : "Partenaire, veillez à ce que les enchères restent ouvertes".

2.—Une réponse minimum : "Partenaire, je tiens bon, mais je vous avertis que je n'ai aucune valeur additionnelle".

3.—L'offre d'un choix : "Je vous envoie du renfort".

4.—Une relance : "Satisfait !" (Si le demandeur n'avait eu aucun soutien à Coeur, la réponse eût été 3 Sans-Atout).

Le "Takeout" impératif fait par le partenaire du demandeur est une déclaration beaucoup plus importante que la demande initiale de 2 qui s'emploie plutôt rarement.

Les minima requis pour faire une demande impérative de changement sont :

1.—Une couleur de règle de 5 cartes ou plus, quelquefois de 4 cartes.

2.—3 levées d'honneur.

Les règles que nous venons d'énoncer ne sont pas rigides et sont plutôt soumises à la facture des jeux. Le partenaire répondant peut quelquefois détenir 3 levées d'honneur et, d'après le partage des couleurs, la manche sera irréalisable. D'autre part, avec certains jeux qui n'ont pas réellement la valeur de 3 levées d'honneur, la manche est pratiquement assurée, soit que la répartition du jeu soit très favorable ou qu'une déclaration adverse permette de placer certaines cartes à l'avantage du demandeur. Dans ce dernier cas, le "Takeout" impératif s'impose de lui même tandis que dans le premier, le "Takeout" régulier y trouvera son avantage.

Jos. LaVERGNE.

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE
173, 3e Avenue. Tél.: 4-1252
Au-dessus de la Pharmacie Marquis.
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Travail soigné et de première qualité.
9 heures à midi. 2 à 5 hrs p.m. 7 à 9 hrs p.m.
Bureau du soir : lundi, mercredi et vendredi.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Les navigateurs licenciés du district de Quebec, sont invités à une assemblée de la Fédération Canadienne des navigateurs au bureau du remorqueur Busy Bee, rue St-Jacques, Mercredi le 17 février, à 2 heures p.m. Des questions importantes y seront discutées ; entre autres une réduction du prix de cotisation comme membre sera décrétée.

Par ordre,
Capt. ALPHONSE BERNIER,
Président.

LIQUIDATION SANS RESERVE
de tout l'actif de
Goulet & Bélanger, Inc.
comprenant :
Le stock électrique et les accessoires.
Ameublement de Bureau, Tables, Chaises, Filières, Clavigraphe, Un Gestetner, Un Coffre fort, etc.
Le Roulant consistant en : Deux Camions GMC, Un Hudson Coach, Un Essex Coach.
Le tout en parfait ordre et visible toute la journée.
G & B Electric & Refrigeration INC.
8, DE LA COURONNE Tél. 6101 QUEBEC.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(13 Février 1820)

Assassinat du duc de Berry

L'Opera qui se trouvait alors rue Richelieu, en face de la Bibliothèque Nationale, donnait, ce soir-là, 13 février, un spectacle de gala auquel s'étaient rendus le duc et la duchesse de Berry.

Un peu avant la fin du dernier ballet, la jeune duchesse de Berry manifesta le désir de se retirer. Son mari l'accompagnait et la mit en voiture. Il voulait assister à la fin du ballet, attendant, a-t-on dit, plus tard, le signal que devait lui donner une danseuse dont il était l'ami et qu'il désirait rejoindre ce soir-là justement.

La portière de la voiture de la duchesse refermée, le prince se disposait à regagner sa loge; il s'était déjà retourné pour remonter l'escalier, suivi de deux aides de camp, lorsque tout-à-coup un homme bouscule tout ce monde, heurte un des aides-de-camp qui, surpris, s'écrit :

—"Prenez donc garde, monsieur".

Il se précipite sur le duc de Berry qu'il prend à l'épaule d'une main pendant que de l'autre, élevant un couteau il le lui plonge dans la poitrine, jusqu'à la garde. L'assassin put s'enfuir sans être arrêté par la foule tant la stupeur fut grande. Personne ne se doutait de ce qui venait d'arriver.

Le duc de Berry n'eut d'abord l'impression que d'avoir reçu un coup de poing. Son premier mot fut :

—'Cet homme m'a frappé'.

Puis, portant la main sur sa poitrine, il toucha le couteau dont le manche seul restait en dehors de la plaie.

—"Ah ! c'est un poignard ! fit-il, je suis mort !"

La voiture de la duchesse n'était pas encore éloignée, retenue par l'attroupement qui s'était vite formé. La jeune femme n'écoutant que son courage, sauta de la voiture, suivie de Mme de Béthisy et s'élança vers le groupe qui entourait le duc de Berry. Le blessé, qu'on avait mis sur une chaise, n'avait pas perdu connaissance. En apercevant sa femme, il dit simplement :

—"Ah ! ma pauvre Caroline ! quel spectacle pour toi !"

Et comme elle se jetait sur lui, il murmura faiblement :

"Prends garde, tu me fais mal".

On monta le duc jusqu'au petit salon qui attenait à sa loge, et on courut chercher du secours.

"Le couteau était resté dans sa poitrine, a raconté Mme de Boigne d'après ce que lui avait dit Mme de Bethisy ; il le faisait horriblement souffrir, il exigeât de celle-ci qu'elle l'arrachât après y avoir vainement essayé lui-même. Elle se résigna à lui obéir. Le sang alors jaillit avec abondance, sa robe et celle de Mme la duchesse de Berry en furent inondées."

Le blessé étouffait et réclamait sans cesse de l'air."

—"J'étouffe, j'étouffe" criait-il, "de l'air ! de l'air !"

La duchesse de Berry fit preuve en ces circonstances dramatiques et terribles d'un sang-froid qu'on n'était pas en droit d'attendre d'elle.

Bientôt on ne conserva plus l'espoir de sauver le duc de Berry et on se décida à avertir le Roi.

A la vue de Louis XVIII, le duc de Berry parut retrouver un peu d'énergie, il l'employa à demander la clémence royale en faveur de son assassin.

—"Sire," dit-il d'une voix que la mort affaiblissait déjà, "grâce pour l'homme qui m'a frappé, c'est sans doute quelqu'un que j'aurai offensé sans le vouloir".

(14 février 1915)

Mort du député de Marseille Frédéric Chevillon

C'est dans un des combats de l'Argonne que tomba le jeune député de Marseille Frédéric Chevillon, sous-lieutenant au 132e d'Infanterie.

Né le 12 janvier 1879 — il n'avait donc pas trente-six ans — M. Frédéric Chevillon avait été élu une première fois en 1912, dans la quatrième circonscription de Marseille en remplacement de M. Henri Brisson. Il avait été réélu aux élections générales de mai 1914. Il appartenait au groupe de la gauche radicale de la Chambre. Avant d'être député, il avait fait partie du Cabinet civil de M. Delcassé, au ministère de la Marine.

Voici la dernière lettre de F. Chevillon à un de ses amis de Marseille, lettre publiée par le "Petit Marseillais".

"Le peuple se fait tuer, en ce moment, pour défendre le sol de la liberté et les biens de ceux qui possèdent. Beaucoup trop de gens sont embusqués. Il est normal que les élus soient à côté de leurs électeurs, souffrent les mêmes misères, les mêmes peines, courent les mêmes risques, surtout ceux qui ont voté la loi de 3 ans et se sont faits les défenseurs de la patrie en temps de paix. Les mots ne sont rien, les actes seuls comptent. C'est mon avis; je crois qu'il est bon. Ma conscience ne me reproche rien, et même, je préfère être au milieu des balles que m'agiter dans une antichambre quelconque. Certes, je peux être tué tous les jours. Et puis après ? Les députés qui auront versé leur sang pour leur pays auront mieux servi la République que tous les parleurs en Chambre".

Le capitaine Dubarle, ancien député, devenu officier, écrivait à son père :

"...Vous avez su la mort de Chevillon. C'était un charmant garçon que je connaissais beaucoup. En quittant ainsi le Parlement pour aller à son devoir et à la mort, il a donné un fier exemple de courage à tous ceux qui ne songent qu'à fuir le danger".

Malheureusement, les députés qui allaient s'abriter dans les tranchées pendant que quelques-uns mouraient dans les tranchées étaient nombreux. Nous connaissons leurs noms.

La mort de Frédéric Chevillon porte à quatre le nombre des députés morts au champ d'honneur; les trois autres sont : MM. Pierre Goujon, Proust et Nortier.

Jean-BERNARD.

(Reproduction interdite)
(Presse Associée).

MANIFESTATION FRANCO-TCHECOSLOVAQUE

(Service de la Presse-Associée)

La Société de Gymnastique "Sokol" de Paris organise le 20 janvier 1932 à 21 h. à l'Hôtel Majestic, 19 Avenue Kléber, à Paris, une manifestation franci-tchécoslovaque à la mémoire de Joseph Schelner, président de la Fédération des Sokols tchécoslovaques, récemment décédé à Prague. M. Joseph Scheiner était une des personnalités les plus en vue de la Tchécoslovaquie. Fervent patriote, il rendit des services précieux aux Alliés. C'était encore lui qui était l'un des premiers promoteurs des relations franco-tchécoslovaques. Il disparaît au moment où la Fédération des Sokols prépare sa IXo fête fédérale pour les mois de Juin et Juillet 1932.

A la séance commémorative en question prendront part: M. Siephen Osusky, Ministre de Tchécoslovaquie en France, qui l'inaugurera, M. O. Butter, Consul Général de Tchécoslovaquie à Paris, qui parlera de la vie et de l'oeuvre du défunt, et M. Sansboeuf, qui évoquera quelques souvenirs personnels.

(La Presse-Associée)

VOTEZ

c'est votre Devoir, comme votre Droit

mot d'ordre du Club Kiwanis

ASSEMBLEE DE M. JOS. BOUTET
Le vrai candidat ouvrier au SIEGE NO 2, QUARTIER ST-SAUVEUR
DIMANCHE SOIR
A 8½ Hrs.
Salle de L'Union Libérale Laurier
860, St-Vallier
Des orateurs distingués adresseront la parole.

Grande Assemblée
DIMANCHE SOIR à 8.30
en faveur de la candidature de
M. WILFRID LACROIX
à
LA SALLE PAROISSIALE
à
ST-SACREMENT
Des Orateurs distingués adresseront la parole

JOS. EMOND
CANDIDAT AU SIEGE No 1
SAINT-ROCK
Le Candidat qui vous adressera la parole à la radio dimanche soir à 7 heures.

Celui qui vous a représenté dignement à l'Hôtel de Ville depuis six années tout en protégeant vos intérêts.

Celui en qui vous devez avoir confiance pour juger les graves problèmes que la ville de Québec aura à résoudre dans les deux années à venir.

Celui que les Gros Intérêts, les Trusts, les Coteries ne peuvent influencer.

Celui qui aide aux employés ferroviaires en faisant transporter toute sa marchandise par chemin de fer seulement.

Votez pour Jos. Emond si vous voulez être vainqueur le 15 fevrier prochain.

GRANDE ASSEMBLEE
ce soir à 8 hrs
Salle du Club Mercier
308 Rue St-Joseph
en faveur de la candidature de
J. Emile Gosselin
Industriel
Candidat au siège No 2
QUARTIER ST-ROCH
Venez en foule

Aux Electeurs et Electrices de St-Sauveur...
C'est un vrai Candidat Ouvrier qu'il vous faut à l'Hôtel de Ville.
Donnez votre vote à
JOS. BOUTET
le populaire candidat ouvrier au
Siège No 2
du quartier
St-Sauveur
VOTEZ A BONNE HEURE

M. JOS. BOUTET
Candidat siège No 2
quartier St-Sauveur

Dimanche Soir, 8.30 hrs
GRANDE ASSEMBLEE
:-: A LA :-:
Salle Paroissiale de Limoilou
en faveur de
S. H. Le Maire
LAVIGUEUR
et des candidats
EMILE BOUCHARD
et
ALFRED DORVAL

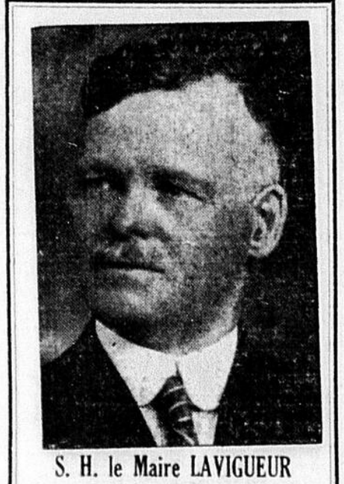

S. H. le Maire LAVIGUEUR
de nouveau candidat à la mairie

Cette assemblée où prendront part plusieurs orateurs
Sera irradiée par le Poste CKCV
CONJOINTEMENT
sera tenu
Un GRAND RALLIEMENT
à la Salle St-Pierre
Rendez-vous vous renseigner sur les questions municipales.

COMITE CENTRAL
de
M. RODOLPHE DEBLOIS
Candidat au Siège No 3, Quartier St-Sauveur
Pour renseignements, s'adresser à la
SALLE DES ENCHERES BAILLARGEON TEL. 3-4410

COMITE CENTRAL
DE
J. EMILE GOSSELIN
candidat au siège No 2, Quartier ST-ROCH
256, Rue DU ROI.
Tels.: 7562 — 3-0937.

COMITE CENTRAL DE
G. Adélard Lépine
Echevin sortant de charge, candidat au siège No 2, quartier St-Roch
COIN DE LA COURONNE ET STE-HELENE, Tél. 6290
72 Ste-Hélène

LE COMITE CENTRAL
DE
M. JOS. MOREL
NEGOCIANT
Candidat au Siège No 2, Quartier Montcalm, est situé à 11½, Chemin Ste-Foye, angle Ave Cartier. Tél: 3-2920.
Pour la commodité des contribuables de St-Sacrement un autre comité a été ouvert à 76, Avenue Marguerite-Bourgeois.
Les électeurs du quartier sont invités à se rendre à l'un ou à l'autre de ces comités, où on leur donnera tous les renseignements qu'ils demanderont.

Votre VOTE à

Votre VOTE à
WILFRID LACROIX
Candidat sortant de charge au Siege No 2
QUARTIER MONTCALM
Monsieur Lacroix a été un bon et fidèle serviteur des intérêts de ce quartier. Ses concitoyens lui voteront confiance en le réélisant par une immense majorité.

Comité Central
— de —
M. L'ECHEVIN
LACROIX
M. l'échevin Wilfrid Lacroix, candidat à un renouvellement de mandat au Siège No 2.
Du Quartier Montcalm
a ouvert son comité central
AU No. 31 Rue DOLBEAU, TEL.: 5359.
Le deuxième comité est situé à 78 Avenue Marguerite Bourgeois, paroisse de St-Sacrement.
Les contribuables du quartier recevront à l'un ou l'autre de ces comités tous les renseignements dont ils auront besoin.

Quartier St-Roch
ELECTEURS
Donnez votre vote en faveur de
J. EMILE GOSSELIN
INDUSTRIEL
et le populaire candidat au
SIEGE No 2
du quartier St-Roch

J. Emile Gosselin

Quelques raisons orienteront votre vote :
Les taux exhorbitants du Québec Power -- Plus bas taux des Assurances -- Protection spéciale aux ouvriers de Québec -- Amélioration au dépotoir de la rue Arago -- Améliorations nécessaires à notre système d'aqueduc -- Finition du fameux Boulevard des Fossès. Etc., Etc.
VOTEZ POUR UN VRAI
CANDIDAT OUVRIER